TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE N° 9598 — 30 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 30 NOVEMBRE - LUNDI 1er DÉCEMBRE 1975

Après deux ans d'internement psychiatrique

Le mathématicien Pliouchtch serait autorisé à quitter l'U.R.S.S.

LIRE PAGE 2



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La loi et l'ordre à Lisbonne

Hier encore « bateau ivre » sans gouvernement ni vrai capitaine, le Portugal a donc redécouvert en quarante-huit heures l'ordre et la discipline. Un étonnant silence s'est appesanti sur Lisbonne. Les radios révolutionnaires se sont tues ; les journaux gauchistes, toujours suspendus, vont être épurés ; les militaires et les syndicalistes « rouges » *retrouvent le chemin* des prisons ou de la clandestinité. A Tancos, *vendredi soir, les derniers* « paras » vaincus et floués se sont rendus en pleurant. Brusquement la révolution portugaise échevelée et bavarde, ce singulier bouillonnement, semble s'être évanouie devant les commandos du colonel Jaime Neves. Le romantisme à la « Potemkine » qui depuis près d'un an inquiétait l'Europe et Washington s'est dissipé comme un *brouillard*. N'était-il donc que cela ?

Au soulagement d'avoir évité la guerre civile succède déjà une sourde inquiétude. Pour avoir triomphé trop facilement du long mai 68 portugais, les modérés, restaurateurs de la loi et de l'ordre, sauront-ils résister aux contre-offensives de la droite, qui sent désormais son heure venue ? Les accents triomphants avec lesquels M. Sa Carneiro, leader du P.P.D., réclame des élections immédiates, l'agressivité nouvelle du Centre démocratique et social et la réapparition au sein de l'armée des officiers à poigne, tout cela fait penser à un retour du pendule qui risque de marquer la fin de la révolution portugaise. M. Alvaro Cunhal, qui n'avait pas soutenu l'insurrection militaire, dénonce aujourd'hui le « danger fasciste » que peut, au demeurant, favoriser l'espèce d'épuisement nerveux d'une opinion qui se dépolitise aussi vite qu'elle s'était enflammée.

Sans doute le sixième gouvernement, qui a « repris son travail », compte-t-il dans ses rangs des hommes déterminés à se garder sur leur droite. Le commandant Melo Antunes, héritier de « l'esprit du 25 avril », n'a pas renoncé à rassembler les partis et le M.F.A. autour d'un programme [...]aliste et socialiste. La sollicitude qu'il témoigne au parti communiste montre assez de quel côté il cherche maintenant des appuis. Mais les trouvera-t-il ?

Rien n'est moins sûr. L'effondrement de l'extrême gauche bouleverse le rapport des forces. Au sein de l'armée, les unités révolutionnaires, comme le Ralis ou la police militaire, se sont trouvées [...]nées par leur politisation accélérée et une indiscipline volontaire qui était une arme à double tranchant. Elles ne représentent plus aucune force politique. Les commissions populaires, de quartiers ou d'entreprises, sur lesquelles s'appuyaient l'extrême gauche et [...]fois les communistes sont en pleine décomposition. Quant aux [...]ls, ont-ils jamais été plus [...]és ?

[...] communistes ne recueillent [...]es bénéfices de la prudence [...] ils ont fait preuve lors des [...]nts événements. Dénoncés [...] « responsables moraux » [...]rise par le P.S., peu disposé [...]ter un rapprochement avec [...] ont perdu la sympathie [...]rtie de la jeunesse et des [...] qui, désemparés, crient à [...]n.

[...]nsabilité des socialistes [...] les jours à venir, consi[...]cédant trop vite à la [...] risquent fort de faire [...] droite face à laquelle [...]main désarmés. Pour [...]our tous ceux qui ne [...] désormais brandir, [...]tant fait, l'épouvan[...]ture », il s'agit déjà [...]

[...]ormations page 2.)

[...]DENT FORD [...] PÉKIN

[...]4 les articles [...] correspondants [...] Washington.)

L'armée marocaine s'installe officiellement au Sahara occidental

Les autorités marocaines ont annoncé officiellement, vendredi 28 novembre, que les forces armées royales avaient pénétré au Sahara occidental et fait leur entrée, la veille, dans la ville de Smara, située dans le nord du territoire. L'Agence marocaine de presse affirme que les troupes marocaines *« ont été accueillies très chaleureusement par la population »*. Cette initiative n'avait suscité, samedi en fin de matinée, aucune réaction à Madrid et à Alger.

Le conflit du Sahara occidental est entré dans une nouvelle phase avec la pénétration, à plus de 100 kilomètres à l'intérieur du territoire, de forces marocaines qui ont occupé la ville, d'importance stratégique, de Smara.

Il ne s'agit pas de la première intrusion d'unités de l'armée royale dans l'ancienne possession espagnole. Le Front Polisario, partisan de l'indépendance, a fait état à plusieurs reprises de sérieux accrochages avec les « envahisseurs », affirmant même que ceux-ci avaient subi de lourdes pertes. Hassan II lui-même avait admis que ses forces se livraient à *« des opérations de sécurité »* dans le territoire. Mais alors qu'elle était jusqu'à présent officieuse, voire clandestine, la présence de l'armée marocaine au Sahara est devenue depuis vendredi officielle.

Les accords conclus le 14 novembre à Madrid entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie n'ont pas été rendus publics, mais il semble que l'occupation militaire du Sahara par les troupes de Hassan II leur est conforme. Des clauses stipulent que les forces chérifiennes prendront la relève des unités espagnoles dans les localités que celles-ci ont évacuées, ce qui est le cas de Smara. On relève d'ailleurs que le colonel Dlimi qui a dirigé l'opération de Smara, s'était entretenu peu avant avec le gouverneur espagnol du territoire, et que celui-ci poursuit à El-Aouin des entretiens apparemment cordiaux avec les représentants de Rabat et de Nouakchott, en vue du transfert des pouvoirs.

Même s'il a la bénédiction de Madrid, le roi du Maroc fait de toute évidence du « forcing », et tout porte à croire qu'il prendra dans les prochains jours de nouvelles initiatives pour rendre irréversible le rattachement au royaume des zones sahariennes qui lui auraient été dévolues par les accords de Madrid. N'a-t-il pas annoncé qu'il irait *« prendre le thé à El-Aïoun avant la fin de l'année »* ?

L'Algérie va-t-elle réagir, et comment, à ce qu'elle considère sans doute comme un nouveau coup de force des Marocains ? La presse d'Alger ne fait pas mention samedi matin de l'opération de Smara, *mais elle demeure* dans l'ensemble très violente, l'organe du F.L.N. dénonçant les *« menaces de guerre »* du roi Hassan II et les *« valets de l'impérialisme »*.

Pour l'instant, le gouvernement algérien semble avoir décidé de mener le combat dans le cadre des Nations unies, où son représentant a déposé un projet de résolution demandant, à nouveau, un référendum d'autodétermination sous le contrôle de l'ONU. Mais le processus de transfert des pouvoirs au Maroc et à la Mauritanie paraît trop avancé pour que l'Organisation internationale, où s'affrontent de surcroît les partisans et les adversaires des thèses marocaines, puisse revenir en arrière.

PH. H.

(Lire nos informations page 3.)

L'« affaire anglaise » au cœur du Conseil de Rome

« La représentation spécifique de la Grande-Bretagne à la conférence Nord-Sud n'est pas justifiée par la singularité des intérêts britanniques »

NOUS DÉCLARE M. ORTOLI

M. Giscard d'Estaing part, dimanche 30 novembre, pour Rome, où il participera les 1er et 2 décembre, avec M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, au Conseil européen. Dimanche soir, il est l'hôte à dîner du président de la République italienne, M. Leone. Lundi matin, après avoir été reçu par le pape Paul VI, il visitera les nouvelles installations de l'Ecole française de Rome.

Lundi après-midi et mardi toute la journée, le Conseil européen, auquel participent trois fois par an les neuf chefs de gouvernement (ou d'Etat pour la France) et les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, siégera au palais Barberini.

Le Conseil européen ne comporte aucun ordre du jour agréé, la règle étant que chaque chef de gouvernement soulève toutes les questions qu'il juge utiles. Il est certain, toutefois, qu'en dehors de leur échange de vues traditionnel sur la situation internationale, notamment dans la péninsule ibérique, les Neuf examineront les problèmes soulevés par l'évolution de la politique agricole commune et la proposition d'élire le Parlement européen au suffrage universel direct à partir de 1978. Mais c'est la préparation de la prochaine conférence Nord-Sud de Paris qui risque d'entraîner la discussion la plus difficile, dès lors que la Grande-Bretagne maintiendrait, comme il est probable (voir page 5), son exigence d'obtenir au sein de cette conférence une représentation séparée de celle de la C.E.E.

Dans l'interview, qu'on lira page 5, M. Ortoli, président de la Commission de Bruxelles, confirme son hostilité à une représentation spécifique de la Grande-Bretagne à la conférence Nord-Sud, qui n'est pas « justifiée par la singularité des intérêts britanniques ». « Par nature, ajoute-t-il, le jeu communautaire consiste à mettre en commun des intérêts différents. » M. Ortoli estime, en revanche, que « les Anglais n'ont pas une attitude systématiquement négative » à l'égard de la construction européenne.

Après le temps de la conciliation

par MAURICE DELARUE

Le prochain conseil européen de Rome ne sera pas seulement un test pour l'Europe — ces réunions des neuf chefs de gouvernement de la Communauté le sont tous. Ce sera surtout un test pour M. Giscard d'Estaing.

Depuis qu'il a défini (20 décembre 1974) le rôle de la France comme celui d'un *« ami de tout le monde »*, un *« facteur de conciliation chaque fois que cela est possible »*, une question est posée : que fera-t-il lorsque la *« conciliation »* — qui, pas plus que le changement, n'est une panacée — se révélera impossible ? Lorsqu'il devra dire « non » ? De toute évidence ce moment n'est *plus loin*.

Le Conseil de Rome devra se prononcer sur la représentation de la Communauté économique européenne à la conférence sur la coopération économique internationale prévue, en principe, pour le 16 décembre à Paris. Cette conférence — plus simplement appelée Nord-Sud — est un « grand dessein » que M. Giscard d'Estaing poursuit inlassablement, en dépit de traverses sans cesse renouvelées, depuis plus d'un an. Si la représentation communautaire n'est pas définitivement fixée à Rome, la conférence courra le plus grand risque d'être ajournée, et qui sait alors quand le fameux dialogue Nord-Sud pourra commencer ?

La Grande-Bretagne refuse d'être représentée à la conférence de Paris par la Communauté comme le seront ses partenaires de l'Europe des Neuf et comme c'était le cas lors de réunions préparatoires, mais, notent les Britanniques, seule la procédure était discutée, et le gouvernement de Londres avait nettement fait savoir qu'il voulait une représentation autonome quand le fond serait abordé.

Il est vrai que les réserves verbales britanniques n'ont pas manqué. Il n'est pas moins vrai que le 15 octobre le représentant britannique au groupe de travail qui déterminait la position communautaire, M. Leonard Williams, ne fit aucune objection au texte de la « déclaration finale » qui, quelques heures plus tard, devait être adoptée par la dernière réunion préparatoire. Ce document dit notamment : *« La Communauté économique européenne, les Etats-Unis et le Japon* (1) *(...) font leur affaire d'obtenir que soient désignés (...) cinq pays industrialisés (...) qui s'ajouteront aux participants actuels »* pour la conférence Nord-Sud. La C.E.E., entité parfaitement définie, dont la Grande-Bretagne est, jusqu'à plus ample informé, toujours membre à part entière, est donc mentionnée explicitement parmi les participants auxquels d'autres doivent *« s'ajouter »*.

(Lire la suite page 5.)

(1) Seuls pays industrialisés qui ont pris part aux réunions préparatoires.

AU JOUR LE JOUR

DÉMORALISATION

Démoralisation de l'armée ? L'affaire doit être grave dans la mesure où le général Bigeard est pourtant un sacré remontant. Mais quelle est la cinquième colonne qui vient porter le spleen dans nos casernes ?

Notre premier ministre a parlé du parti socialiste, et les chaumières ont soudain tremblé à l'idée d'un François Mitterrand hirsute comme Ravachol.

La sûreté de l'Etat est donc certainement menacée, mais les partenaire de l'union de la gauche pensent sans doute qu'il vaut mieux, après tout, que les socialistes soient attaqués par M. Chirac que par M. Marchais. Pour qu'il n'y ait pas de jaloux, il ne reste plus à M. Poniatowski qu'à dénicher les traîtres qui démoralisent notre police, et chacun retrouvera le moral.

BERNARD CHAPUIS.

INVESTISSEMENTS ET « NOUVELLE CROISSANCE »

La gageure de M. Giscard d'Estaing

Le président de la République, qui célébrait, vendredi 28 novembre au Palais des congrès de Paris, le soixante-quinzième anniversaire de l'assemblée des présidents de chambres de commerce et le dixième anniversaire de leur assemblée permanente, s'est montré, devant les mille huit cents participants, chefs d'entreprises petites et grandes, résolument optimiste quant à la reprise de l'activité économique.

Notre « environnement international s'éclaircit, le plus dur de la crise est derrière nous », *a-t-il déclaré. M. Giscard d'Estaing a vivement incité les chefs d'entreprises à* « engager des programmes d'investissements *qui prépareront l'avenir* ».

Après avoir esquissé quelques traits de la « nouvelle croissance », *qui devra* « marquer un progrès dans la maîtrise par la société de son propre développement économique », *le chef de l'Etat a réaffirmé avec force que* « la revalorisation du travail manuel, la réforme de l'entreprise, une plus juste répartition de l'effort fiscal » *étaient* « des objectifs fondamentaux » *que le gouvernement poursuivrait avec* « une détermination obstinée ».

par JOSÉE DOYÈRE

C'est à un exercice difficile, voire périlleux, que s'est livré, vendredi, M. Giscard d'Estaing, devant mille huit cents représentants consulaires, dignes descendants de ces quatre « *députés du commerce* » de Marseille à qui Henri IV avait octroyé, en 1600, des lettres patentes.

Difficile, car les chefs d'entreprise, qui voient autour d'eux nombre d'affaires apparemment solides vaciller ou s'écrouler, ne se sentent pas « au bout du tunnel » de la crise. Leur parler, à ce moment précis, des grandes options politiques prises au début du septennat, et qui, toutes, de la réforme de l'entreprise à l'instauration d'une plus grande justice fiscale, en passant par la réduction des inégalités de salaires, bouleverseront peu à peu les entreprises, dans leur finalité ou dans leurs méthodes de travail, tient de la gageure.

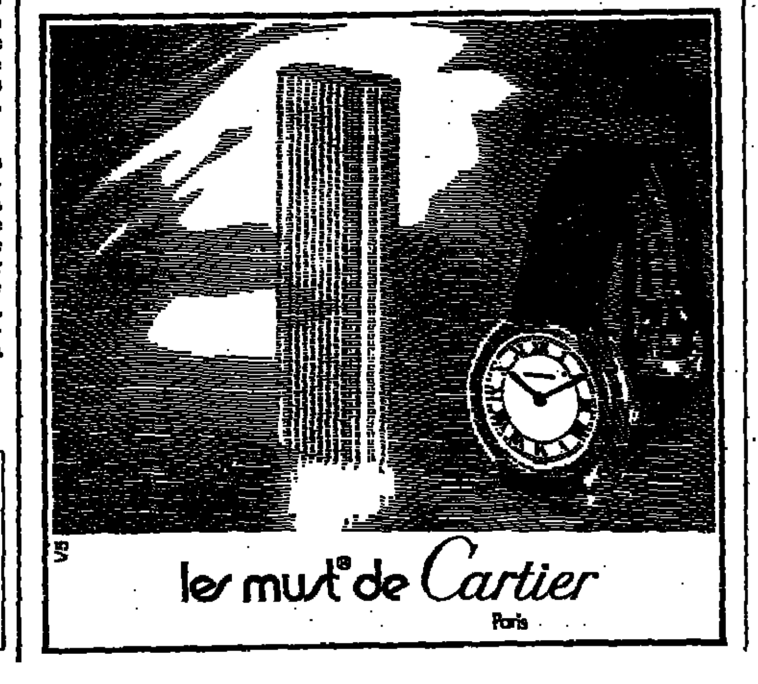
Il est vrai que M. Giscard d'Estaing ne pouvait, par son silence, accréditer l'idée que les grands desseins de son septennat, étaient mis en sommeil sans risquer politiquement de se déjuger, sans justifier les critiques les plus *virulentes* que l'opposition formule à son endroit.

En magnifiant les victoires diplomatiques de la France (la rencontre de Rambouillet, qui a dégagé « *une triple identité de vues* » ; la tenue du conseil des Neuf à Rome, étape vers l'union de l'Europe ; le prochain dialogue Nord-Sud, qui doit établir l'activité économique mondiale sur des bases « *stables et raisonnables* »), en voyant dans les dernières indications de la conjoncture un des premiers effets du plan de « *soutien* » du 4 septembre, en assurant que les dispositions du VIIe Plan permettront d'instaurer une croissance régulière et continue, c'est à une « opération charme » qu'il s'est livré envers le patronat provincial, que les responsables politiques ont rarement l'occasion de toucher directement.

Cette « majorité silencieuse », diverse et éparpillée, n'a pu qu'être sensible à l'importance que lui accordaient successivement MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Poniatowski. Mais, à y regarder de plus près, il n'est pas certain que les chefs d'entreprise n'aient pas été frappés par l'incompatibilité entre leurs souhaits profonds et les desseins du président de la République, ainsi *que par* la *contradiction* entre l'optimisme résolu du chef de l'Etat et les fluctuations d'une conjoncture encore bien incertaine.

L'amélioration de la conjoncture internationale, notamment aux Etats-Unis, affirmée par le président de la République, s'est trouvée *mise en doute*, le *jour même*, par la publication d'indicateurs économiques américains qui font craindre une nouvelle plongée des Etats-Unis dans la crise *économique*.

(Lire la suite page 26.)



LA CRISE DE L'IDENTITÉ SUR TF 1

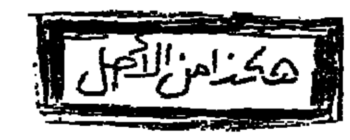
Des champs inexplorés

L'homme, d'où vient-il, où il va, *qui il est ?...* Ces interrogations vieilles comme lui, vieilles *comme l'homme*, hier réservées au petit nombre des penseurs, s'adresseront demain à la grande masse des téléspectateurs. TF 1 les invite à suivre à partir du 30 novembre une enquête de Jean-Claude Bringuier sur ce que l'on appelle la crise de l'identité.

Précipité, toutes racines arrachées, dans la foule anonyme des cités, coupé du passé, bousculé vers l'avenir, victime de l'accélération de l'histoire, trahi par le progrès, l'homme des temps modernes ne sait plus qui il est. *Vrai ? Faux ? On peut en discuter.* Et sans doute le fera-t-on au fil et en marge de ces quatre émissions. Leur ambition fait honneur à la télévision, de tous les mass media la mieux placée pour *illustrer une réflexion, une démarche intellectuelle*, d'un accès évidemment plus aride, plus étroit par le livre ou la radio.

Qu'il y ait un public pour cela, comment en douter devant le triomphe qu'a remporté dans le monde entier l'histoire des civilisations racontée, naguère, aux fidèles de FR 3 par Kenneth Clark. Sujet à spéculations et à controverses, la série qui nous occupe aujourd'hui tente de saisir qui nous sommes, en groupes et en personnes.

(Voir en page 13 l'article de CLAUDE SARRAUTE.)



EUROPE

Union soviétique

Les autorités auraient décidé de laisser Léonid Plioutchtch quitter le pays

De notre correspondant

Moscou. — Les autorités soviétiques auraient décidé de libérer le mathématicien Léonid Plioutchtch et de le laisser partir en Occident avec sa famille (1). Telle est l'information que la femme du dissident, Mme Tatiana Plioutchtch, a fait parvenir vendredi 28 novembre à Moscou. Téléphonant de Kiev, elle a précisé à des amis qu'elle avait été convoquée le même jour au ministère de l'intérieur, où on lui a dit qu'elle pouvait commencer les démarches pour obtenir un visa de sortie du pays pour elle et sa famille. Le cas de son mari ne devait être officiellement réglé que jeudi prochain. Toujours selon Mme Plioutchtch, le ministre soviétique de la santé, « *théoriquement responsable de cette affaire* », ne s'opposerait pas à la demande qu'elle lui avait adressée, il y a trois semaines, pour obtenir que le mathématicien « *poursuive son traitement* » dans une autre établissement que l'hôpital psychiatrique spécial de Dniepropetrovsk, où il est enfermé depuis juillet 1973 et où il est soumis à un traitement extrêmement dangereux, selon de nombreux experts.

Léonid Plioutchtch, qui serait dans un état physique mais surtout psychologique extrêmement grave, a commencé à avoir des ennuis avec le régime soviétique en 1968. Il fut, cette année-là, chassé de son travail pour avoir protesté contre le procès des écrivains Guinzbourg et Galanskov. Arrêté au début de 1972 pour « *agitation antisoviétique* », il passa un an dans l'isolement le plus complet, puis fut déclaré malade mental par un tribunal et condamné à un internement d'une durée indéterminée. Tous ceux qui l'ont connu affirment que jusqu'à son arrestation Plioutchtch était un homme parfaitement normal.

La libération du mathématicien — si elle est confirmée — interviendra à la suite d'une intense campagne en sa faveur, en particulier en France où un meeting avait réuni, le 23 octobre dernier, plusieurs milliers de personnes à la Mutualité. Le lendemain de cette réunion, le parti communiste français — qui ne s'était pas fait représenter à la Mutualité — prenait position en faveur de la libération de Plioutchtch dans un éditorial de *l'Humanité*, signé par René Andrieu ; cette édition du quotidien du parti communiste français ne fut jamais mise en vente à Moscou (2). Il y a deux semaines, Mme Plioutchtch avait publié le texte d'une lettre adressée à M. Georges Marchais, et dans laquelle elle faisait notamment savoir au secrétaire général du P.C.F. que la situation faite à son mari n'avait pas été modifiée.

La campagne menée en faveur de Plioutchtch, la prise de position du parti communiste français, et peut-être les démarches discrètes effectuées par le P.C.F. auprès de dirigeants soviétiques, sont sans doute à l'origine du tournant que vient de prendre l' « affaire » Plioutchtch. — J. A.

(1) Selon des précisions reçues à Paris, M. Sidorov, chef de l'OVIR (section des visas) de Kiev, a « conseillé » à Mme Plioutchtch de remplir des demandes de visa de sortie pour Israël pour elle et son fils ; pour son mari, elle a été priée d'apporter jeudi prochain son acte de naissance, car tous les autres papiers de M. Plioutchtch ont été confisqués au moment où il fut arrêté.

(2) Ce samedi matin, *l'Humanité* annonce en quelques lignes et au conditionnel cette information.

● *Le violoncelliste soviétique Mstislav Rostropovitch*, qui doit prendre la tête de l'Orchestre symphonique national de Washington, espère garder la nationalité soviétique mais n'envisage pas de rentrer dans son pays à l'expiration de son visa de deux ans. « *Je ne rentre pas*, a-t-il déclaré à l'Associated Press le vendredi 28 novembre. *En mars 1976, je déposerai une demande de prolongation.* » — *(A.P.)*

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL

La place des communistes dans la vie politique est au centre des débats

La place du parti communiste dans la vie politique est au centre des discussions au Portugal, tandis que la répression contre les éléments de gauche se poursuit. Après M. Mario Soares, les responsables du parti populaire démocratique et du centre démocratique et social ont accusé le P.C.P. d'être responsable du coup d'Etat manqué du 25 novembre. Les administrateurs de plusieurs quotidiens de tendance communiste ont été démis d'office de leurs fonctions.

Dans l'armée, l'épuration se poursuit. Après la nomination du lieutenant-colonel Eanes — promu général — comme chef d'état-major de l'armée de terre, en remplacement du général Carlos Fabiao, la marine a, à son tour, été dotée d'un nouveau commandant, le contre-amiral Augusto Souto Silva Cruz, qui remplace l'amiral Sigueiras Soares. D'autre part, l'amiral Rosa Coutinho, un des officiers portugais les plus radicaux, démissionné du Conseil de la révolution

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Les conditions sont réunies pour que le sixième gouvernement reprenne son activité* », a annoncé, le vendredi 28 novembre, l'amiral Pinheiro de Azevedo. L'absence, aux plus hauts niveaux de l'Etat, d'une ligne politique et militaire avait été invoquée par les ministres pour justifier leur « grève ». « *Les forces armées se sont déjà définies* », considère désormais le premier ministre. Il a invité les partis politiques à en faire autant. « *Il faut qu'ils se décident pour ou contre la liberté, le socialisme et la démocratie, pour ou contre le sixième gouvernement.* »

Après quatre jours de crise militaire, d'état de siège, de couvre-feu, le sixième gouvernement se maintiendra-t-il ? Le ministre des affaires étrangères, le commandant Melo Antunes, est venu à la télévision indiquer les grandes lignes de ce qui pourrait être un nouveau projet politique : entente entre le P.C. et le P.S., nouveau pacte entre les partis et le M.F.A. fondé sur un « *projet national* » du Mouvement des forces armées, qui redeviendrait une structure homogène et au-dessus des partis.

Les premières réactions à ces déclarations sont venues du Centre démocratique et social (C.D.S.) et du parti populaire démocratique (P.P.D.). Utilisant souvent le même langage, la droite et le centre ont manifesté leur désaccord avec le commandant Melo Antunes, notamment en ce qui concerne la nécessité de faire participer le parti communiste au gouvernement. Ces propos sont jugés « *étonnants* » par le C.D.S. et « *incompréhensibles* » par le P.P.D. Les deux organisations accusent le parti communiste d'être à l'origine des événements survenus le mardi 25 novembre. Le C.D.S. a même demandé la dissolution de « *toutes les organisations ayant participé au coup* ».

Sur le « projet national » du M.F.A., l'opposition du C.D.S. et du P.P.D. n'est pas moins nette. Pour le premier, le seul projet national qui vaille est l'établissement, « *aussi rapide que possible, d'une démocratie politique entièrement civile* ». Pour le P.P.D. « *c'est le peuple qui, au sein de l'Assemblée constituante et de la prochaine Asemblée législative, à travers l'activité des partis, doit prendre en main son avenir* ».

De son côté, le parti communiste, dans un communiqué du 28 novembre, appelle à l'union de tous les antifascistes pour faire face au danger « *réel et immédiat* » du retour au fascisme. Le P.C.P. déclare : « *Les événements des derniers jours représentent une lourde défaite pour les forces de la gauche militaire et les forces révolutionnaires dans leur ensemble.* »

Il accuse le « *radicalisme gauchiste* » d'avoir provoqué la division au sein de la gauche. Mais il met aussi en garde les socialistes et le groupe des officiers modérés au Conseil de la révolution : « *Les alliances avec la droite réactionnaire peuvent conduire à leur propre perte et à celle de la révolution.* » Le P.C.P. demande la fin des arrestations, des poursuites et des épurations à gauche. Il réclame des mesures rigoureuses envers l'activité des « *contre-révolutionnaires* », la fin de l'état de siège et le rétablissement des libertés.

Fin de la résistance à Tancos

Le dernier foyer de résistance militaire s'est rendu le 28 novembre. Les mille parachutistes qui occupaient la base aérienne de Tancos ont décidé d'arrêter leur « *lutte* » en raison de l'isolement dans lequel ils se trouvaient. « *Nous passerons à la clandestinité pour servir la révolution* », a dit un des six officiers de la base solidaires des sergents et des soldats rebelles.

En fin d'après-midi, vendredi, quatre militaires de Tancos ont essayé d'expliquer à la population de Lisbonne les raisons de leur attitude. Un groupe d'une cinquantaine de personnes s'est formé pour les écouter. Mais l'explication a été courte : cinq blindés légers chargés de commandos d'Amadora sont arrivés pour disperser les « curieux ».

La troisième nuit du couvre-feu a vidé les rues de la ville. De minuit à 5 heures du matin, Lisbonne, dont les habitants sont d'ordinaire très noctambules, a été une cité morte. Les agents de la police municipale, qui, depuis une année et demie, cherchaient surtout à se faire oublier de la population en raison de leurs activités antérieures au 25 avril 1974, se chargeaient de contrôler les rares passants. Les habitants qui avaient une raison impérieuse de sortir devaient se munir d'un sauf-conduit délivré par le commandant de la région militaire.

Profitant d'un rapport de force favorable, le Conseil de la révolution ne perd pas de temps. Une seule réunion a suffi pour « régler » deux problèmes qui avaient soulevé tant de difficultés pendant la durée du sixième gou[vernement] : la presse et le[s] revendications ouvrières. U[n] communiqué de l'état-major g[é]néral des forces armées a annonc[é] que toutes les négociations sala[r]iales sont suspendues jusqu['à] la fin de l'année 1975. La « vic[]toire » des ouvriers du bâtimen[t] qui avaient assiégé le palais [de] Sao Bento et séquestré les dép[u]tés et le premier ministre, au[ra] été bien éphémère.

D'autre part, l'impertinenc[e] vis-à-vis du sixième gouvern[e]ment, de certains journaux vie[nt] d'être punie. Le Conseil de [la] révolution a considéré que ce[r]taines publications avaient donn[é] une information « *tendancieus[e]* » et « *monolithique* » ayant créé u[n] « *climat d'indiscipline générale [et] de désordre public* ». Sont en ré[a]lité visés les quotidiens du mat[in] *O Seculo* et *Diario de Notici[as]* ainsi que le quotidien du so[ir] *Diario de Lisboa*, jugés tous [les] trois proches du parti comm[u]niste. Des mesures radicales o[nt] été prises : démission d'office [de] tous les membres des conse[ils] d'administration ; dissolution d[es] directions des conseils de surve[il]lance et des conseils de rédactio[n]. Les nouveaux administrateu[rs] nommés par le gouverneme[nt] assureront le droit au travail [à] tous les employés, y compris tous ceux qui ont été l'objet d'u[ne] « *épuration injustifiée* ». La ré[fé]rence est claire : il s'agit de ré[in]tégrer les journalistes et les em[]ployés qui, opposés à la ligne po[li]tique suivie par *O Seculo* et *Diar[io] de Noticias*, avaient été écartés [de] ces deux journaux après une déc[i]sion prise au cours d'une assem[]blée générale dont ils conte[s]taient la représentativité.

JOSÉ REBELO.

IL Y A MAINTENANT UN DANGER TRÈS PROCHE DE FASCISME déclare M. Alvaro Cunhal

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Dans une interview accordée le 28 novembre à Lisbonne à Radio-Monte-Carlo, le secrétaire général du parti communiste portugais, M. Alvaro Cunhal, a estimé qu'il y a « *maintenant un danger très proche de fascisme* » au Portugal où une « *vaste opération d'épuration est en cours* ». M. Cunhal a estimé qu'il n'y a avait pas eu « *de tentative de coup d'Etat, mais des soulèvements militaires en réponse à des tentatives d'assainissement à gauche* ». « *Maintenant*, a-t-il ajouté, *on assiste « à un coup de barre à droite », surtout sur le plan militaire. Il s'agit d'une défaite sérieuse des forces révolutionnaires dans l'armée (...). Ce n'est pas un moment de joie pour les démocrates portugais, même si nous ne sommes pas d'accord avec l'orientation de ces militaires qui sont maintenant frappés par la répression.* »

M. Cunhal s'est prononcé pour un rapprochement des tendances progressistes du M.F.A. et une entente avec les forces civiles progressistes. Il a conclu : « *Ceux qui pensent — et il y a parmi eux des socialistes — qu'avec une alliance à droite, jusqu'à la droite réactionnaire, ils pourront faire face à une gauche révolutionnaire et sortir victorieux de cette bataille, se trompent lourdement. Ils courent le risque d'être dépassés et anéantis par des alliés de la droite fasciste.* »

LE NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE

Le lieutenant-colonel Eanes [a] été nommé chef d'état-major g[é]néral de l'armée de terre, en rem[]placement du général Carl[os] Fabiao, en même temps il a é[té] promu général de brigade. Il ava[it] été administrateur de la radi[o-]télévision portugaise jusqu'au co[up] d'Etat du 11 mars dernier. Il au[rait] quitté ce poste après avoir [été] accusé de n'être que mollem[ent] anti-spinoliste. Il s'était, au cou[rs] de la crise de l'été, manifesté [en] faveur des modérés contre le gé[né]ral Vasco Gonçalves.

Grèce

DES PEINES DE DEUX MOIS A DIX ANS DE PRISON SONT REQUISES CONTRE TRENTE MILITAIRES « TORTIONNAIRES »

Athènes *(A.F.P.)*. — Le procureur du tribunal des forces armées d'Athènes, qui juge, depuis le 13 octobre dernier, trente-six militaires pour les tortures infligées à des détenus politiques durant la dictature en Grèce, a requis, vendredi après-midi 28 novembre, des peines allant de deux mois à dix ans de prison contre trente des accusés, et réclame l'acquittement des six autres.

Les plus lourdes peines ont été requises contre les ex-colonels Nicolaos Hatzizissis et Theodoros Theophiloyannakos, commandants, à l'époque, de la section des interrogatoires de la police militaire d'Athènes.

Le procureur a stigmatisé les « *atteintes à la dignité humaine et l'abaissement délibéré des valeurs fondamentales attachées à l'homme* » dont se sont rendus coupables les accusés. « *Véritable planification de la torture infligée jour et nuit* », l'action des accusés, a déclaré le procureur, avait transformé la loi martiale en un « *abus du pouvoir débouchant sur l'arbitraire et la dégradation morale et physique des détenus* ».

Au cours du procès, les accusés, mettant l'accent sur la nécessité de défendre le pays contre l'emprise communiste, ont nié en bloc, en dépit des témoignages, les accusations. Le principal accusé, l'ex-colonel Theophiloyannakos, a, pour sa part, accusé de « *trahison de la patrie* » le général Phedon Ghizikis, ancien président de la République, qui fit appel à M. Constantin Caramanlis en juillet 1974.

Norvège

LE PARLEMENT AUTORISE L'ACHAT DE MISSILES FRANÇAIS ROLAND-2

Oslo *(Reuter)*. — Le Parlement norvégien a donné, vendredi 28 novembre, son approbation au gouvernement pour l'achat de batteries de missiles français Roland-2, destinés à renforcer la protection des bases militaires de Norvège. Le marché s'élève à 600 millions de couronnes (environ 500 millions de francs). Les livraisons commenceraient à partir de 1979-1980. Ces missiles sol-air sont conçus par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS)

Le Parlement a adopté aussi le budget militaire pour 1976, d'un montant de 4,9 milliards de couronnes.

Irlande du Nord

LES REPRÉSENTANTS D'ORGANISATIONS PARAMILITAIRES PROTESTANTES ET CATHOLIQUES D'ULSTER SE RENCONTRENT AUX PAYS-BAS

Une indiscrétion de la presse de Belfast a permis d'apprendre qu'une trentaine de représentants d'organisations paramilitaires catholiques et protestantes d'Irlande du Nord sont réunis, depuis le 27 novembre, pour une conférence de quatre jours aux Pays-Bas.

Les catholiques sont représentés par les « provisoires » de l'IRA (dont M. Seamus Loughran) — mais les « officiels » de l'IRA sont absents, — les protestants par l'Association de défense de l'Ulster (UDA), qui a délégué MM. Andy Tyrie et David Payne, et par la Force des volontaires de l'Ulster (U.V.F.).

La réunion se tient à Bergen-Binnen, dans un centre protestant, et a été organisée par les conseils des Eglises des Pays-Bas et d'Irlande du Nord et du comité consultatif hollando-nord-irlandais.

Officiellement, ces rencontres (trois autres ont déjà eu lieu depuis septembre 1973) doivent être consacrées à des problèmes non politiques. Cette fois, il s'agit d'étudier les méthodes possibles pour créer des coopératives de travailleurs pour anciens détenus et prisonniers, d'examiner aussi des problèmes concernant le logement. Mais ce programme officiel n'empêche évidemment pas d'évoquer d'autres sujets.

La réunion a plutôt mal commencé. L'U.V.F. a demandé, dès le 28 novembre, à ses délégués de regagner immédiatement Belfast, craignant, précisément, que les coopératives ne soient pas le seul sujet à l'ordre du jour. — *(Reuter, A.F.P.)*

La « guerre de la morue » en Islande

APRÈS LES ACCORDS AVEC BONN ET BRUXELLES, REYKJAVIK VEUT FAIRE PARTIR DE SES EAUX LES CHALUTIERS BRITANNIQUES.

Reykjavik (Reuter). — La Belgique et l'Islande ont signé, vendredi 28 novembre, dans la capitale islandaise, un traité de pêche par lequel la Belgique s'engage à ne pas prendre plus de 6 500 tonnes de poisson par an dans les nouvelles limites de pêche islandaises (200 milles), dont 1 500 tonnes seulement de morue. L'accord, qui remplace celui de 1972, stipule également que douze chalutiers belges (contre dix-neuf auparavant) seront autorisés à opérer dans certaines zones bien délimitées.

Le même jour, le Parlement islandais a approuvé le nouvel accord en la matière conclu avec l'Allemagne fédérale : quarante chalutiers ouest-allemands seront autorisés à prendre annuellement 60 000 tonnes de poisson, dont 5 000 seulement de morue. Mais aucun navire-usine ne devra pénétrer dans les eaux islandaises.

M. Einar Agustsson, ministre islandais des affaires étrangères, estime que l'accord intervenu avec Bonn et Bruxelles permettra à l'Islande de consacrer toute son énergie « à la lutte contre les chalutiers britanniques ». Si Londres ne donne pas l'ordre aux pêcheurs anglais de se retirer, l'Islande pourrait boycotter la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN convoquée pour le 10 décembre à Bruxelles, a-t-il déclaré au Parlement.

A Bonn

Le secrétaire général du P.P.D. portugai[s] souhaite une aide politique de l'Europe

De notre correspondant

Bonn. — Au cours d'une visite de plusieurs jours en République fédérale d'Allemagne, M. Francisco Sa Carneiro, secrétaire général du parti populaire démocratique portugais (P.P.D.), a proposé au chancelier Schmidt, qu'il a rencontré pendant près de deux heures, et aux dirigeants politiques ouest-allemands, d'organiser une rencontre entre les chefs de gouvernement de la Communauté européenne et les dirigeants des forces démocratiques portugaises. Au cours d'une conférence de presse, M. Sa Carneiro a précisé, le vendredi 28 novembre, la proposition de son parti. Ce sommet devrait procéder à une analyse générale de la situation en Europe, à la lumière des événements portugais « *alors qu'après la conférence d'Helsinki commence une nouvelle phase de la guerre froide* ».

Ce dont le Portugal a besoin, selon le secrétaire général du P.P.D., ce n'est pas d'aides partielles, limitées, désordonnées, mais d'un plan général de soutien, non seulement financier, mais politique, global et coordonné de l'Europe démocratique. Pourtant cette réunion « au sommet » ne sera possible que lorsque le Portugal offrira des garanties démocratiques suffisantes. Ce retour à la confiance suppose que les militaires abandonnent le pouvoir aux partis politiques. L'accord passé entre les officiers révolutionnaires et les forces politiques portugaises à la veille des élections du 25 avril dernier doit être revu. M. Sa Carneiro estime que les militaires portent une grande responsabilité dans « *la mauvaise impression* » que les gouvernements européens ont du Portugal. « *Les Allemands*, a-t-il déclaré, *considèrent aussi qu'une vraie démocratie n'est p[as] possible au Portugal sans [le] retour des militaires dans le[urs] casernes.* » La proposition [de] rencontre « au sommet » a [été] accueillie à Bonn avec précauti[on].

Il est clair que, pour M. [Sa] Carneiro, la coopération avec [les] gouvernements et les partis d'E[u]rope occidentale vise à isoler [le] parti communiste portuga[is] « *parti antidémocratique q[ui] porte une lourde part de respo[n]sabilités dans les événements [des] derniers jours* ». Pour le P.P.[D.] il n'y aura pas de gouverneme[nt] efficace au Portugal avec [les] communistes. Mais M. Sa Ca[r]neiro est prêt à transiger sur le[ur] présence si, nous a-t-il décla[ré,] les communistes acceptent d'a[p]pliquer le programme transito[ire] de gouvernement de l'ami[ral] Pinheiro de Azevedo.

M. Sa Carneiro va entreprend[re] une tournée des capitales eur[o]péennes. Il a commencé par Bo[nn] parce que « *l'Allemagne fédér[ale] est pour nous le pays le pl[us] important* ». Le P.P.D., qui [se] présente comme le seul pa[rti] social-démocrate au Portug[al] s'efforce de se concilier les bon[nes] grâces du parti social-démocr[ate] allemand, très lié jusqu'à maint[e]nant avec le parti socialiste [de] M. Mario Soares. M. Sa Carne[iro] a tenté de montrer à M. Bran[dt,] président du S.P.D., que s[on] parti s'inspirait du programm[e] allemand de Bad-Godesbe[rg] alors que le parti socialiste po[r]tugais avait un programm[e] marxiste. Il espère établir d[es] relations privilégiées avec [le] S.P.D., puisque les Alleman[ds] sont, comme lui, « *hostiles à [un] socialisme militaire comme à [un] socialisme méditerranéen* ».

DANIEL VERNET.

EUROPE

Espagne

APRÈS DES DÉTENUS DE DROIT COMMUN

Onze prisonniers politiques devraient être libérés le 29 novembre à Madrid

Onze militants des commissions ouvrières et commissions paysannes ont été les premiers à bénéficier, ce samedi matin 29 novembre, des mesures de clémence du roi Juan Carlos. Un tribunal de l'ordre public à Madrid a renoncé à poursuivre les onze militants qui avaient été remis en liberté provisoire après six mois de détention.

La décision du tribunal de l'ordre public signifie que les membres des commissions ouvrières tels que Marcelino Camacho ne sont pas assimilés au parti communiste et ne tombent pas dans le groupe des personnes exclues des mesures de clémence. L'ordre ministériel d'application du décret a été transmis tard vendredi aux tribunaux et les libérations des prisonniers détenus pourraient commencer immédiatement.

De notre envoyé spécial

Madrid. — Les conseillers de Juan Carlos estiment que le roi doit maintenant passer aux choses sérieuses et prendre rapidement des décisions politiques. C'est du moins ce qu'ils laissaient entendre le vendredi 28 novembre à Madrid alors que les dernières personnalités étrangères venues assister au couronnement de Juan Carlos Ier regagnaient leurs pays respectifs. Des échéances précises sont de toute manière en vue.

M. Rodriguez de Valcarcel a cessé d'être président des Cortès le jeudi 27 novembre. A ce titre, il était également président du conseil de régence et du conseil du royaume, dont le rôle est essentiel, puisque ce dernier organisme est chargé de soumettre au souverain la *terna*, liste de trois personnalités — obligatoirement membres des Cortès — parmi lesquelles seront désignés un nouveau président de l'Assemblée du régime et un éventuel nouveau chef de gouvernement.

M. Lora Tamayo, vice-président du conseil du royaume, en assume, à titre provisoire, la direction et a déjà engagé des entretiens discrets avec ses collègues. M. de la Mata, secrétaire du conseil, consulte de son côté les *procuradores* dans les couloirs des Cortès pour tenter de connaître les préférences des « députés ». A s'en tenir aux sondages publiés par plusieurs revues politiques, la majorité des *procuradores* souhaitent naturellement qu'un partisan de la « continuité franquiste » succède à M. de Valcarcel. Mais d'autres noms circulent : ceux de MM. Fernandez Miranda, Pio Cabanillas, Garcia Valdecasas, sans oublier M. Arias Navarro, actuel chef du gouvernement, qui, après avoir vu le roi vendredi soir, aurait déjà remis officieusement sa démission comme prévu — et qui pourrait ainsi trouver un motif de consolation.

Officiellement, le conseil du royaume n'a pas encore été convoqué. Mais on estime dans les milieux informés qu'il pourrait remettre la *terna* au roi tout au début de la semaine prochaine. Le choix de Juan Carlos fournira une première indication sérieuse sur ses intentions réelles et aussi sur les rapports qui s'instaurent entre le successeur de Franco et les institutions mises en place par ce dernier.

Le président du premier gouvernement du roi Juan Carlos Ier sera-t-il désigné en même temps ? On ne l'exclut pas dans les milieux politiques, où les hommes les plus cités pour succéder à M. Arias Navarro sont MM. Barrera de Irimo, José Maria de Areilza, comte de Motrico, Manuel Fraga Iribarne, ainsi que les généraux Manuel Diez Alegria, ancien chef du haut état-major, et Guttierez Mellado, actuel commandant du préside de Ceuta. M. X... pourrait aussi être une personnalité comme du monde des affaires.

« *Deux semaines pour décider, deux mois pour planifier, deux ans pour réaliser* » : la formule est de M. Fraga Iribarne, virtuel candidat à la présidence du gouvernement, qui pense sans doute aller au-devant des souhaits de Juan Carlos en ajoutant que « *le parti communiste ne doit pas être légalisé, tout au moins au cours de la première étape* ». Selon M. Fraga « *les crimes commis par les communistes pendant la guerre civile sont trop connus* ». En outre, l'ancien ministre de l'information et du tourisme estime que les communistes « *n'ont pas assez nettement l'esprit démocratique et que le caractère national de leur parti n'est pas assez clair* ».

Dans une déclaration faite au *Nuevo Diario*, M. Fraga Iribarne pense que Juan Carlos est sollicité par trois groupes : ceux qui lui suggèrent de ne rien changer du tout ; ceux qui insistent pour que tout change immédiatement ; enfin, et M. Fraga précise qu'il appartient à ce groupe, ceux qui lui proposent de procéder à des réformes rationnelles et réfléchies à réaliser dans un délai d'un ou deux ans.

Dans l'immédiat, un point semble acquis, ainsi que le précise un quotidien madrilène : « *Le cabinet Arias Navarro est le dernier gouvernement de Franco, et non pas le premier du roi Juan Carlos.* » Pourtant, à s'en tenir aux faits, depuis trois jours plusieurs ministres ne se considèrent pas encore comme chargés d'expédier les affaires courantes. Le décret-loi antiterroriste, dont l'un des premiers objectifs consistait à museler un peu plus une presse qui prenait trop de libertés aux yeux des ultras, est appliqué sans faiblesse. Certains organismes, comme la police, ont même tendance à mettre les bouchées doubles, en attendant que de nouvelles et hypothétiques instructions leur soient fournies.

Les arrestations de plusieurs journalistes espagnols, le jeudi 27 novembre, pendant la manifestation devant la prison de Carabanchel, ont provoqué un sérieux malaise dans les milieux de la presse madrilène. On y dénonce les vieilles méthodes « *consistant à fournir aux agences de presse des comptes rendus tendancieux sur les motifs des arrestations* ». C'est ainsi qu'un reporter très connu du journal *Informaciones* a été accusé d'avoir crié, à Carabanchel : « *A bas le roi !* », ce que l'intéressé conteste avec vigueur. Il a fallu que la direction du quotidien prenne l'affaire en main avec énergie pour que son collaborateur soit, dans un premier temps, libéré par la police et, dans un second, absous par un juge d'instruction.

Incident révélateur de certaines méthodes de gouvernement, mais aussi de la solidarité et de la révolte croissante des journalistes espagnols, qui ont réussi, à force de courage et d'opiniâtreté, à créer une presse dont la qualité est, malgré tout, assez remarquable. Les directeurs des agences de presse nationales ont adressé, vendredi soir, des messages de sympathie et de solidarité aux directeurs du journal *Informaciones*, dont le collaborateur avait été calomnié.

Il est probable, après ces premières libérations, que M. Camacho, leader des commissions ouvrières, sera prochainement élargi. Sauf à considérer que son cas relève de la loi antiterroriste. Il a accompli son temps de peine, compte tenu des réductions prévues par l'*indulto*. En outre, son cas est symbolique, et il serait bien étonnant que les autorités négligent cet aspect. La libération de M. Camacho, qui fera grincer les dents des ultras, permettra de célébrer la clémence royale. Pourtant, M. Camacho n'est pas, et de loin, le seul détenu accusé d'avoir défendu le syndicalisme démocratique.

La clémence ne joue pas pour les militants de l'ETA. Dans leur cas, ce n'est pas la « *réduction* » qui est appliquée mais « *l'aggravation* ». Le conseil suprême de justice militaire vient de réviser les peines déjà prononcées contre deux membres de l'ETA. L'un d'eux, M. Carmelo Garitaomandia, condamné à six ans de prison par un tribunal militaire de Burgos, a vu sa peine « commuée » en vingt-trois ans, quatre mois et un jour de réclusion.

Les Espagnols ne peuvent plus ignorer, d'autre part, que les forces armées marocaines sont en train d'occuper militairement le Sahara occidental. La presse de Madrid précise que Smara, la ville sainte, a été évacuée par les forces espagnoles et aussitôt investie par un bataillon des forces armées royales marocaines. Le portrait du roi Hassan II a été installé dans le grand salon de l'hôtel Parador d'El-Aïoun, et la gendarmerie marocaine patrouille dans les rues de la ville. M. Rachid, secrétaire général du PUNS, qui avait fui en mai dernier, est revenu à El-Aïoun avec les Marocains, ainsi que M. Jatri, ancien président de la Jemaa et *procurador* aux Cortès qui avait fait serment d'allégeance à Hassan II pendant la « marche verte ». Ce dernier aurait l'intention, comme il l'avait promis, de prendre très prochainement le thé à El-Aïoun.

MARCEL NIEDERGANG.

Le secrétaire général du parti communiste rejette l'idée d'une trêve politique

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste d'Espagne, a rejeté toute idée de « trêve » politique entre son parti et le roi Juan Carlos Ier, a fait savoir, vendredi 28 novembre, à Paris, son porte-parole. Il y a une « *complète identité de vues* » entre le secrétariat général et « *nos camarades de Madrid* », a ajouté le porte-parole.

Cette déclaration fait suite à une conférence de presse clandestine tenue à Madrid jeudi soir par des représentants autorisés. Ceux-ci avaient estimé (*le Monde* du 29 novembre) que le désir du roi d'une « trêve » était une « *requête à sens unique* », car il ne pouvait « *modifier le rapport de forces* » qui le liait à la droite du régime.

Les contacts entre le régime et certains membres du P.C.E. n'ont jamais été directs et ne sont pas récents, apprenait-on vendredi à Madrid de source proche du P.C.

Dans une interview donnée à l'hebdomadaire *l'Express*, le secrétaire général du P.C.E. a donné son sentiment sur l'amnistie accordée par le roi Juan Carlos Ier. « *Les grâces accordées la semaine dernière sont une tromperie scandaleuse, affirme M. Carrillo. Il n'a libéré que des condamnés à moins de trois ans de prison. Juan Carlos n'a donc ouvert les prisons qu'aux condamnés de droit commun, puisque tous les condamnés politiques l'ont été à des peines supérieures : Franco lui-même avait accordé des grâce plus généreuses.* »

M. Carrillo a également indiqué que les communistes « *auraient été prêts à accepter* » que don Juan, le père de Juan Carlos Ier, « *soit une sorte d'arbitre, de régent du royaume* ». « *Il n'aurait pas été, lui, le roi de Franco*, a dit le secrétaire général. *Seulement voilà, don Juan n'a pas bougé. Les Bourbons n'aiment pas les risques..* » M. Santiago Carrillo a enfin indiqué qu'il rentrerait en Espagne : « *Légalement si on m'y autorise. Clandestinement si on me l'interdit. En tout cas bientôt.* »

L'ARTICLE 138

Dans l'article de Maurice Duverger : « L'article 138 et l'Espagne » (*le Monde* du 29 novembre), il fallait lire à la première page : « *Pour un juriste, le terme Parlement est clair : il s'agit d'un organe doté de pouvoirs législatifs et financiers, formé d'une ou deux Chambres, dont l'une au moins est élue au suffrage universel* », (et non d'un ou deux membres).

Il s'agit, plus loin, des disciplines de Busiris (et non Busuruf, comme l'a fait également écrire une mauvaise transmission téléphonique).

Busiris est présenté par Demokos dans *La guerre de Troie n'aura pas lieu* de Jean Giraudoux comme « *le plus grand expert vivant du droit des peuples* ».

● RECTIFICATIF. — Dans nos dernières éditions du *Monde* du 28 novembre 1975, c'est par erreur — sur la foi d'informations données à Madrid — que nous avons indiqué que le président bolivien Hugo Banzer assistait aux cérémonies d'intronisation du roi Juan Carlos Ier. La Bolivie était représentée par son ambassadeur à Paris, le général Joaquin Centeno Anaya.



AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

L'armée marocaine a occupé la ville de Smara

De notre correspondant

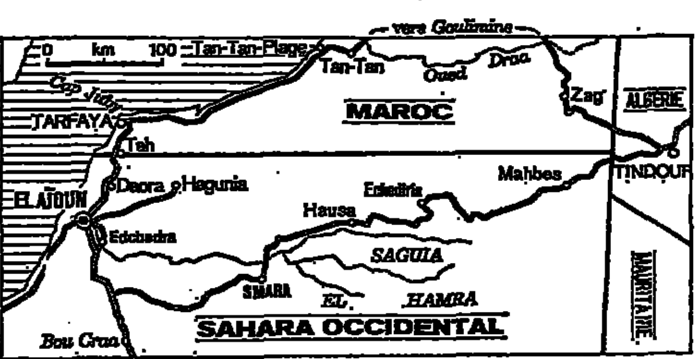
Rabat. — Des éléments de l'armée marocaine conduits par le colonel Dlimi, commandant de la zone sud, sont entrés, le jeudi 27 novembre, à Smara, dans le Sahara occidental. Le message du colonel qui a annoncé l'événement au roi Hassan II fait état des marques d'attachement au souverain manifestées par les populations à l'arrivée des forces royales et de l'accueil chaleureux qu'elles leur ont réservé. Ce message a été publié vendredi soir par l'agence de presse marocaine Maghreb Arab Press.

En s'implantant à Smara, l'armée marocaine se trouve sensiblement au centre de la Saguia-El-Hamra, à un carrefour où se croisent les voies du désert qui, d'est en ouest, vont de Tindouf à El-Aïoun, et, du nord au sud, du Maroc vers Bir-Moghrein et Atar, en Mauritanie. La ville est également située à une distance à peu près égale en droite ligne d'El-Aïoun et du gisement de phosphate de Bou-Craa. La veille de l'entrée des troupes marocaines à Smara, le colonel Dlimi avait eu un entretien avec le gouverneur général espagnol, le général Salazar.

Outre sa situation privilégiée, la ville possède un point d'eau et se trouve proche de pâturages. Smara représente enfin, pour les Marocains, un haut lieu de la résistance à la pénétration européenne au Sahara occidental. C'est en 1899, en effet, que Smara fut fondée par un nomade doué d'un grand rayonnement religieux, le cheikh Ma El Aïnin, qui fit de cette localité un centre culturel et militaire. Reconnu comme le représentant du sultan, il leva des harkas et combattit avec vigueur la pénétration française, après avoir créé des difficultés à une mission espagnole au Rio-de-Rro et à des entreprises commerciales anglaises à hauteur de Tarfaya.

L'implantation militaire à Smara fait suite à l'établissement d'une liaison téléphonique directe entre Rabat et El-Aïoun où, à partir du 2 décembre, les avions de la compagnie royale Air Maroc se poseront deux fois par semaine, assurant ainsi une liaison « intérieure » à partir de Casablanca, via Agadir et Tan-Tan. Ces faits consacrent l'abolition de toute frontière entre le Maroc et le Sahara occidental, à la suite des récents accords tripartites de Madrid.

LOUIS GRAVIER.



ALGER : l'organe du F.L.N. dénonce les « menaces de guerre » de Hassan II.

Alger (*A.F.P.*). — « *Les boutefeux, les va-t-en-guerre, les valets de l'impérialisme et autres apprentis sorciers* » n'ont pas intérêt à provoquer la révolution algérienne, écrit *Révolution africaine*, dans un éditorial publié vendredi 28 novembre à Alger. L'organe central du Front de libération nationale (F.L.N.) s'élève contre ce qu'il appelle « *les menaces de guerre proférées contre l'Algérie par le souverain du Maroc, qui sont de toute évidence le feu vert donné par l'impérialisme pour contrer notre révolution* ».

« *Nous dirons au roi du Maroc que notre conception de la démocratie diffère de la sienne* », poursuit *Révolution africaine*, en réponse à ce que la publication qualifie d' « *inepties du souverain marocain* ».

La presse algérienne réserve d'autre part, vendredi, une large place aux combats qui se dérouleraient dans le nord-est du Sahara occidental entre l'armée royale marocaine et les éléments de l' « Armée populaire de libération » du Front Polisario.

Le quotidien *El Moudjahid* publie un reportage de son envoyé spécial au Sahara occidental, où affirme-t-il, il a été le témoin de « *massacres, destructions et pillages perpétrés par l'armée royale marocaine contre les populations civiles* ».

Le journal publie également la photographie d'un capitaine de l'armée marocaine, Tahiri Tahar, capturé par les combattants du Polisario, le 16 novembre, au nord-ouest de Smara. Selon cet officier marocain, dont les propos sont rapportés par *El Moudjahid*, « *le bataillon au sein duquel il servait avait pour mission de prendre possession de l'importante base militaire de Smara, dont la livraison par l'Espagne à l'armée marocaine est prévue dans une clause de l'accord hispano-marocain* ».

Aux Nations unies

DEUX PROJETS DE RÉSOLUTION CONCURRENTS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS

Nations unies, New-York (*A.F.P.*). — La commission de décolonisation de l'Assemblée générale des Nations unies a été saisie, vendredi 28 novembre, de deux projets de résolution concurrents, concernant l'avenir du Sahara occidental, et déposés conjointement par le Sénégal, la Tunisie et le Zaïre d'une part, et par l'Algérie d'autre part.

Le premier projet demande à l'Assemblée générale de prendre acte de l'accord tripartite intervenu le 14 novembre dernier à Madrid entre l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. Les trois pays qui ont déposé ce projet, en réaffirmant le droit à l'autodétermination des populations sahraouies originaires du territoire, demandent aux trois parties de l'accord de Madrid de veiller au respect de ces aspirations « *librement exprimées, en présence d'un observateur des Nations unies* », désigné par le secrétaire général de l'Organisation.

Le projet algérien, pour sa part, réaffirme le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, et prévoit l'organisation, par les Nations unies, d'un référendum en bonne et due forme. Ce texte prévoit aussi la transformation des troupes espagnoles du Sahara en « casques bleus » au service d'une administration provisoire onusienne, qui serait installée sur le territoire. Il envisage également la création d'une sorte de conseil de surveillance de cette administration provisoire, composé des quatre représentants permanents aux Nations unies de l'Espagne, du Maroc, de la Mauritanie et de l'Algérie, pays « concernés et intéressés ».

Même s'ils invoquent l'un et l'autre la déclaration de 1960 sur l'octroi de l'indépendance aux peuples coloniaux, la fameuse résolution 1514, les deux projets de résolution sur l'avenir du Sahara occidental sont inconciliables dès lors que l'Algérie considère l'accord de Madrid comme nul et non avenu.

Angola

M. NYERERE SOUHAITE QUE L'O.U.A. CONDAMNE L'INTERVENTION SUD-AFRICAINE

Commentant l'intervention armée sud-africaine en Angola, M. Julius Nyerere, président de la Tanzanie, a déclaré vendredi 27 novembre, à Bruxelles, où il était en visite officielle, que l'Organisation de l'unité africaine devrait riposter par une condamnation commune de la présence étrangère dans l'ancienne colonie portugaise, ajoutant : « *Malgré nos divergences, il devrait être possible à de nombreux pays africains d'élever une voix unique pour dénoncer l'engagement de l'Afrique du Sud. Même les pays qui hésitaient à condamner les interventions étrangères peuvent maintenant prendre position.* »

De son côté, le maréchal Idi Amin Dada, président en exercice de l'O.U.A., a fait savoir, dans un télégramme adressé aux chefs d'Etat membres de l'Organisation, qu'il était opposé à la convocation d'un « *sommet* » spécialement consacré à l'Angola.

Nigéria

LE GOUVERNEMENT ÉPURE L'ARMÉE ET L'ADMINISTRATION

Lagos (*A.F.P.*). — Le colonel Anthony Ochefu, gouverneur militaire de l'Etat du centre-est du Nigéria, a été limogé de ses fonctions, ont annoncé les autorités de Lagos, qui indiquent que deux cent quinze autres officiers ont subi le même sort.

Le colonel Ochefu, nommé à son poste à la suite du changement de régime survenu en juillet dernier, est le second gouverneur militaire destitué, le premier étant le capitaine de frégate Akin Aduwo, gouverneur de l'Etat de l'Ouest.

Un porte-parole du gouvernement a indiqué que la mise à pied du colonel Ochefu a été motivée par le « *manque de compétence* ». Le porte-parole a ajouté que des sanctions identiques avaient également frappé le secteur public. Dix mille fonctionnaires, dont ceux du département de la justice, ont déjà perdu leur emploi, principalement pour « *corruption ou manque de compétence* ».

Dahomey

Un témoignage de l'ancien président Zinsou

M. E.-D. Zinsou, ancien président de la République du Dahomey, actuellement en exil en France, nous a adressé une lettre à propos d'un enlèvement qui a visé récemment son frère, M. Abel Zinsou. Nous en extrayons les passages suivants :

Le jeudi 20 novembre 1975, un commando de cinq personnes : trois gendarmes (l'ajudant-chef Souhayibou, le gendarme Chablis, le gendarme Saizonou), un militaire dont le nom n'est pas encore connu, sous la conduite du directeur général adjoint de la sûreté du Dahomey, M. Valère Koukoui, a été dépêché à Lagos (Nigéria), à bord d'un véhicule de la présidence de la République de Cotonou, une Mercedes immatriculée A 006 DY, pour procéder par la violence à l'enlèvement crapuleux de mon frère, Abel Zinsou, attaché administratif à l'ambassade du Dahomey à Lagos.

Les cinq membres du commando étaient en tenue civile et armés chacun d'un pistolet automatique de 9,5 mm. Le coffre de la Mercedes renfermait des mitraillettes.

L'ordre de mission signé du chef de l'Etat du Dahomey, le fameux Kerekou, ordonnait au commando de :

1) Perquisitionner au bureau de M. Abel Zinsou, à l'ambassade, et à *son domicile privé en ville* ;

2) Le ramener à Cotonou *mort ou vif*...

Malgré la résistance et les vives protestations de l'intéressé, après les perquisitions opérées au bureau et à son domicile, il fut contraint par la force à suivre le commando pour être livré à Cotonou aux autorités dahoméennes.

Il est certain qu'Abel Zinsou serait, à l'heure qu'il est, ou mort ou livré aux abominables tortures que subissent depuis plus d'un mois de nombreux innocents détenus à Cotonou, si un accident de circulation, survenu alors que les « *voyageurs* » étaient encore sur le territoire du Nigéria, ne lui avait pas providentiellement permis de prendre la fuite et d'échapper à ses ravisseurs...

ASIE

Vietnam du Sud

VINGT RESSORTISSANTS FRANÇAIS DÉTENUS SERONT BIENTOT LIBÉRÉS

Hanoï *(A.F.P.)*. — M. Pham Van Dong, premier ministre nord-vietnamien, a dîné vendredi 28 novembre à l'ambassade de France à Hanoï, en compagnie de l'ambassadeur, M. Philippe Richer, de M. Geoffroy de Courcel, secrétaire général du Quai d'Orsay, et des membres des délégations qui étudient actuellement l'ensemble des relations entre la France et le Vietnam.

D'autre part, on confirme dans la capitale nord-vietnamienne que vingt ressortissants français, actuellement détenus au Vietnam du Sud, seront libérés dans un proche avenir. Cette décision avait été connue sans qu'aucune confirmation soit donnée de part ou d'autre, au cours des séances de travail de jeudi. Elle est interprétée comme « *un geste de bonne volonté* » intervenant hors de la négociation proprement dite.

Japon

La grève du secteur nationalisé

DES DÉPUTÉS DE LA MAJORITÉ DEMANDENT LA DISSOLUTION DE LA DIÈTE

Tokyo. (A.F.P.) — M. Kanemaru, ministre d'État et membre influent du parti libéral-démocrate, a demandé, vendredi 28 novembre, à M. Takeo Miki, premier ministre, de dissoudre la Chambre des représentants si le gouvernement ne parvient pas à mettre fin à la grève des employés des transports publics et des postes.

Les grévistes, qui ont cessé le travail pour dix jours depuis mercredi (« le Monde » du 27 novembre), réclament le droit de grève qui leur a été retiré en 1948 par les forces d'occupation américaines. *L'hypothèse* d'élections législatives, provoquées par une dissolution du Parlement, sur la question du droit de grève, avait été évoquée dès l'été dernier dans le parti libéral-démocrate. Ces élections pourraient permettre au parti gouvernemental de renforcer sa position, déjà *majoritaire*, à la Chambre des représentants.

La visite du président Ford en Chine

Avant de quitter Washington samedi matin 29 novembre pour Pékin, où il est attendu seulement le lundi 1er décembre en raison d'escales en Alaska et au Japon, le président Ford a déclaré qu'il se rendait en Chine « pour y renforcer les nouvelles relations entre son pays et la grande nation dont les États-Unis ont été coupés, par méfiance réciproque, durant près d'un quart de siècle ». De source autorisée américaine, on n'attend cependant aucun résultat spectaculaire de ce voyage.

M. Kissinger, qui accompagne le président Ford à Pékin, se rendra avec lui, sur le chemin du retour, en Indonésie et aux Philippines. Il ira ensuite à Tokyo pour informer les dirigeants japonais des résultats de la visite du chef de la Maison Blanche en Chine.

PÉKIN : les inquiétudes sur la « détente » restent très vives

De notre correspondant

Pékin. — La visite du président Ford a fait l'objet d'une intense préparation à Pékin. Divers services gouvernementaux sont apparemment absorbés par cette tâche et rien ne semble être laissé au hasard, en particulier quant à la manière dont l'événement sera présenté à l'extérieur. Dans l'opinion chinoise elle-même, pour autant que quelques témoignages permettent d'en juger, le sujet est de ceux dont on parle.

Le chef de l'État américain représente toujours pour les Chinois un interlocuteur d'une importance unique. Si le premier vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, entretient habituellement ses visiteurs européens, notamment des dangers de la détente, en admettant implicitement que les véritables décisions ne sont pas entre leurs mains, il voit, au contraire, en M. Ford l'homme dont peut dépendre réellement un infléchissement dans un sens ou dans un autre de la politique occidentale envers l'U.R.S.S.

On parlera donc surtout de la détente, et M. Teng n'a pas fait mystère devant de récents visiteurs étrangers de son intention d'exprimer au président Ford les préoccupations que causent à la Chine les tendances à l'« apaisement » envers l'U.R.S.S. qu'elle décèle dans le comportement américain.

Il est vraisemblable que les remaniements intervenus à Washington et les propos tenus par M. Schlesinger depuis son départ du Pentagone n'ont pas contribué à dissiper les inquiétudes de Pékin, au contraire.

Les préoccupations chinoises dans ce domaine sont globales. Les Chinois n'ont aucune confiance dans les négociations sur les armements stratégiques et voient d'un mauvais œil le prolongement d'accords qui pourraient conduire l'U.R.S.S. à se sentir plus sûre d'elle-même. En Europe, leur méfiance est encore plus grande. Non pas, comme certains textes simplistes le laisseraient croire, qu'ils envisagent sérieusement la possibilité de voir les tanks soviétiques déferler vers l'Atlantique. Mais ils redoutent que ne surgissent des crises plus ou moins localisées qui offrent à Moscou l'occasion de conquérir de nouvelles positions. Quelle serait alors la réaction des Américains ? Le 22 novembre, l'agence Chine nouvelle évoquait la lutte du peuple yougoslave pour « *résister à la pression extérieure et faire échouer les complots de subversion tramés par les ennemis intérieurs et extérieurs* ». Les interlocuteurs de M. Sauvagnargues à Pékin lui ont fait part des inquiétudes qu'ils éprouvaient au sujet de la succession du maréchal Tito.

En Asie enfin, les Chinois ont suffisamment fait savoir que le maintien d'une certaine présence américaine leur paraissait souhaitable, afin de contrebalancer les tentatives de pénétration soviétiques. On se demande à Pékin si l'opinion et l'exécutif américain ont maintenant surmonté le choc de la débâcle vietnamienne pour définir une nouvelle politique des États-Unis dans cette partie du monde.

La question de Taiwan

Outre ces problèmes planétaires, diverses questions d'ordre bilatéral doivent inévitablement être abordées. La plus délicate est celle de Taiwan. On ne s'attend pas à Pékin que la visite de M. Ford puisse permettre un règlement définitif à ce sujet. Les Chinois ont fréquemment indiqué d'ailleurs qu'ils étaient prêts à faire preuve de « patience ».

D'autres sujets moins graves pourraient faire l'objet d'accords particuliers, et l'on pense notamment au problème des avoirs chinois aux États-Unis et américains en Chine, qui attendent d'être débloqués. Il n'est pas exclu que l'on aborde également la question d'éventuelles liaisons aériennes ou celle de l'échange de journalistes.

Reste enfin, en fond de tableau, le dossier des relations commerciales. Les exportations américaines vers la Chine, qui avaient atteint 739,7 millions de dollars en 1973, et 820,5 millions en 1974, sont considérablement en baisse, et l'on prévoit qu'elles ne dépasseront guère 250 millions de dollars cette année. Les exportations chinoises vers les États-Unis continuent, elles, de progresser régulièrement et atteindraient 150 millions de dollars en 1975, contre 114,7 millions en 1974. Pourquoi ce brutal renversement de tendance ? Il est possible que la Chine, qui n'a pas eu en 1975 des besoins de céréales comparables à ceux qu'elle avait eus les deux années précédentes, trouve ailleurs, et à meilleur compte, au Japon notamment, les marchandises que pourraient lui offrir les États-Unis. Certains observateurs n'excluent pas cependant l'hypothèse que les Chinois freinent, pour des raisons politiques, leurs achats en Amérique, à seule fin de démontrer qu'un véritable développement des échanges ne sera pas encouragé avant l'instauration de relations diplomatiques normales entre les deux pays.

ALAIN JACOB.

WASHINGTON : réaffirmer l'importance des relations entre les deux pays

De notre correspondant

Washington. — A quelques détails près, le président Ford suivra en Chine le même itinéraire et le même programme que son prédécesseur. Aux mêmes endroits que Richard Nixon en 1972, il aura chaque jour plusieurs heures d'entretiens politiques, suivis de promenades touristiques.

Mais là s'arrête la comparaison avec ce que la Maison Blanche appela naguère « *la semaine qui changea le monde* ».

Il est important en soi, dit-on, ici, que le président Ford rencontre M. Mao Tse-toung (bien qu'aucune date n'ait été fixée à cette entrevue, les officiels américains ne doutent pas qu'elle ait lieu), et le vice-premier ministre, M. Teng, pour une discussion, même si celle-ci ne devait guère avoir de résultats concrets.

Sachant que l'état de santé et l'âge des dirigeants chinois les portent plutôt à l'immobilisme, les Américains souhaitent affermir les relations entre les deux pays avant l'arrivée au pouvoir d'hommes nouveaux.

Certes, l'euphorie qui avait suivi la visite de M. Nixon a laissé place au désenchantement, puis à un refroidissement, illustré par l'accueil de pure courtoisie fait à M. Kissinger à la fin d'octobre, mais du côté américain on reste convaincu qu'une coopération limitée avec les États-Unis offre suffisamment d'avantages aux Chinois pour qu'ils veuillent la maintenir.

On souligne ici que Washington et Pékin se trouvent objectivement « *dans le même camp* » en Angola et entendent empêcher une guerre en Corée, renforcer la stabilité économique du Japon et, du coup, son indépendance vis-à-vis des Soviétiques, éviter que l'Asie du Sud-Est ne devienne une sphère d'influence soviétique, encourager une Europe forte et stable...

Reste le problème des relations américano-soviétiques et celui de la politique de détente. A cet égard, on s'attend que le président Ford, dûment chapitré par M. Kissinger, voudra rassurer ses interlocuteurs chinois, en soulignant que la détente est un moyen de contrôler la puissance soviétique, qu'elle est poursuivie sans illusion et n'entraîne aucun désarmement matériel ou moral face aux menaces de l'expansionnisme soviétique. Du côté américain, on ajoute que, tout en partageant la même volonté de s'opposer à « *l'hégémonie* », Chinois et Américains envisagent des méthodes différentes pour la contenir. Tout en jugeant utile de confronter des appréciations différentes sur les données géopolitiques du moment, c'est finalement en fonction de ses intérêts nationaux que chacun des partenaires doit arrêter son attitude. En d'autres termes, on n'est pas disposé à sacrifier la politique de détente. Les Chinois seront informés de l'état des négociations SALT et de la possibilité qui subsiste encore, selon M. Kissinger, d'arriver à un accord. Le secrétaire d'État a confirmé, vendredi, qu'il pourrait se rendre à Moscou dès l'instant où se dégagerait une modification de l'attitude soviétique.

A propos de Taiwan, les Américains estiment avoir fait des progrès vers cette « normalisation » par la réduction de leurs forces stationnées dans l'île, et ils assurent qu'entre la situation actuelle et la solution définitive du problème d'autres progrès pourront être accomplis. Mais ils se gardent bien d'en préciser la nature. De toute évidence, le président Ford ne pourra que faire valoir à ses interlocuteurs qu'une rupture des liens diplomatiques et l'abrogation du traité de défense avec Taïwan sont inconcevables en année électorale. Aussi bien, un sondage Gallup, financé par l'ambassade nationaliste chinoise, vient d'établir que 61 % des personnes interrogées souhaitaient des relations diplomatiques avec Pékin, mais que 70 % s'opposaient à la rupture des relations avec Taïwan.

A la Chambre, un projet de résolution spécifiant que l'amélioration des relations avec Pékin ne devrait pas se faire au détriment de Taïwan a été signé par deux cent quatorze représentants, soit près de la moitié de l'Assemblée.

HENRI PIERRE.

PROCHE-ORIENT

LA FIN DE LA VISITE DE M. ARAFAT A MOSCO

L'U.R.S.S. et l'O.L.P. réclament la créatio d'un « État national en territoire palestinien

De notre correspondant

Moscou. — Insensiblement, l'Union soviétique précise ses positions dans le conflit du Proche-Orient. On s'en aperçoit de nouveau à l'issue de la visite que viennent de faire à Moscou M. Yasser Arafat et plusieurs autres dirigeants de l'Organisation de libération de la Palestine.

Comme d'habitude, cette visite s'est déroulée dans le plus grand secret et dans une certaine confusion. Elle devait, selon les Soviétiques, durer une dizaine de jours ; en fait, M. Arafat est parti pour Budapest moins de quatre jours après son arrivée dans la capitale soviétique. Le dirigeant palestinien n'a pas rencontré M. Brejnev, mais il a eu des entretiens « *amicaux* » avec MM. Gromyko et Ponomarev. L'affaire libanaise a été longuement abordée au cours de ces entretiens, mais le communiqué publié vendredi soir à Moscou n'en fait pas mention. Dans une interview accordée jeudi à l'agence Tass, M. Arafat a évoqué les « *événements sanglants qui se produisent actuellement au Liban* ». Selon le dirigeant palestinien, ces événements ne sont « *qu'un nouveau maillon dans la chaîne des complots visant les Palestiniens, le mouvement libérateur dans le monde arabe, les forces patriotiques et progressistes du Liban* ». Ces propos de M. Arafat ne figurent pas dans la version de son interview qu'a publiée la *Pravda* vendredi 28 novembre.

Le communiqué soviéto-palestinien dénonce, comme on pouvait s'y attendre, « *les tentatives entreprises par certains milieux pour substituer des ententes partielles et séparées à un règlement global au Proche-Orient* ». Il souligne également « *l'importance de l'initiative de l'U.R.S.S. en date du 9 novembre* » pour la convocation de la conférence de paix de Genève. Les conditions d'un règlement de la crise du Proche-Orient, mentionnées dans ce texte, méritent d'être relevées en raison de leur ambiguïté. Soviétiques et Palestiniens réclament, en effet, « *le retrait des troupes israéliennes de tous les territoires qu'elles ont occupés à la suite de l'agression* », mais ne précisent pas — et c'est nouveau de la part de l'Union soviétique — de que! agression il s'agit. Officiellemer l'Union soviétique réclame l'év cuation des territoires arabes o cupés par Israël à l'issue conflit de 1967. On peut pens que les Palestiniens ont à l'esp une « agression » antérieu Le communiqué mentionne au la nécessité de satisfaire « *l droits nationaux légitimes peuple arabe palestinien, y cor pris le droit de créer un Et national en territoire pales nien* ». Cette dernière précisi — « *en territoire palestinien* » est également nouvelle.

Le communiqué annonce outre que l'Union soviétiq « *a confirmé son soutien cons quent de la juste lutte du pe ple palestinien pour ses aspir tions nationales* ». Ce soutie précise le texte, « *fait partie i tégrante de la politique de l'Uni soviétique* ».

La question du fonctionneme d'un bureau de l'O.L.P. à Mo cou n'est pas évoquée dans communiqué. On sait que le pri cipe de l'ouverture d'un tel b reau est acquis depuis un Son application se heurterait choix de son directeur. Les S viétiques ne veulent pas, en eff que le « *front du refus* » soit r présenté d'une manière qu conque à Moscou.

JACQUES AMALRIC.

● *Le dirigeant kurde Mustafa Barzani* a récemment fait un séjour de sept semaines aux États-Unis au cours duquel il a eu un entretien avec M. Joseph Sisco, secrétaire d'État adjoint.

Selon le *Washington Post*, la visite du leader kurde était patronnée par la C.I.A. — *(Reuter.)*

LES BÉDOUINS D'ABOU-CHANAR

« Notre correspondant en Israël s'est rendu dans la « trouée » de Rafah ». Il a vu Abou-Chanar (Tel-Abou-Shounar), un paradis perdu au milieu du désert. Et avec les bédouins du lieu, il a parlé de leurs problèmes, de leurs craintes. Et de leurs espoirs », *écrit* TJ Hebdo *(tribune juive hebdomadaire de l'actualité), dans son numéro 386 (21 au 27 novembre). Une longue polémique avait opposé* le Monde *et — entre autres —* TJ Hebdo *et le conseiller de presse de l'ambassade d'Israël, au sujet de l'existence de ce village, dans le nord du Sinaï.*

L'enquête de l'hebdomadaire juif donne loyalement raison à notre collaborateur Amnon Kapeliouk sur l'existence de cet oasis et sur les menaces qui pesaient sur les habitants arabes d'Abou-Chanar (le Monde *du 15 mai*).

AFRIQUE

États-Unis

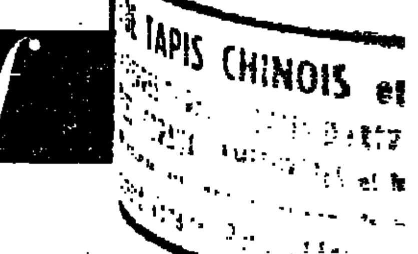
M. Stevens est choisi par M. Gerald Ford comme successeur du juge Douglas à la Cour suprême

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — Le président Ford a désigné M. John Paul Stevens pour succéder à M. William Douglas à la Cour suprême des États-Unis. En annonçant cette décision aux journalistes réunis le 28 novembre à la Maison Blanche à la veille de son départ pour Pékin, le président Ford a dit qu'il s'agissait là de « *l'une des plus importantes décisions que puisse prendre un président.* » Il a précisé qu'il avait procédé « *à une recherche méthodique et examiné une longue liste d'hommes et de femmes qualifiés* » pour ce poste.

M. John Paul Stevens, qui est âgé de cinquante-cinq ans, a fait de brillantes études à l'université de Chicago jusqu'en 1941. Il a servi dans la marine américaine de 1942 à 1945, et reçu l'« étoile de bronze » pour son comportement pendant la guerre. Admis au barreau de l'Illinois en 1947, il a exercé dans divers cabinets juridiques de Chicago. Pendant trois ans, il a travaillé au sein de la commission fédérale chargée d'étudier la loi anti-trust et donné des cours sur cette législation dans plusieurs universités de Chicago. Depuis 1970, il siège à la septième cour d'appel fédérale (Chicago). M. Stevens est marié et père de quatre enfants.

La nomination de M. John Stevens au siège d'un des neuf juges de la Cour suprême revêt d'autant plus d'importance qu'il est appelé à remplacer un prestigieux prédécesseur : M. William Douglas, qui a pris sa retraite pour raisons de santé, le 12 novembre dernier, après avoir siégé pendant trente-six ans au sein de la plus haute instance juridique des États-Unis. Le juge Douglas, qui avait été nommé par le président Franklin Roosevelt, était considéré comme le plus libéral des membres de la Cour suprême. Un grand nombre des décisio dont il prit l'initiative dans domaine des droits civiques des droits des accusés, dans d procès criminels, ont fait da dans la jurisprudence américain

Unanimement respecté comm juriste, M. John Stevens est gén ralement considéré comme « centriste », susceptible de fai l'équilibre entre les libéraux nom més dans les années 60 et l conservateurs promus pendant période Nixon. Sa nomination do être soumise au Sénat lundi pou ratification. Les réactions paraî sent être unanimement fav



DIPLOMATIE

UNE INTERVIEW AU « MONDE » DE M. ORTOLI

« Les Anglais n'ont pas une attitude systématiquement négative à l'égard de la construction européenne »

« Vous avez, monsieur le président, attiré l'attention de l'opinion, en juin dernier, sur le recul de l'indépendance de l'Europe. A-t-elle réagi depuis ?

— J'ai l'impression que, depuis le début de l'année, la personnalité extérieure de la Communauté s'est mieux affirmée. Parmi les exemples concrets, il faut faire figurer en tête la signature de la convention de Lomé. C'est une opération hardie de très grande envergure, où la Communauté s'est engagée avec résolution, y compris sur le plan financier. Il faut noter aussi, comme « acte propre » de la Communauté, sa décision d'accorder une aide d'urgence au Portugal.

— Ce regain de vitalité s'est-il manifesté aussi dans les relations avec les Etats-Unis ?

— La Communauté a exprimé clairement sa désapprobation lorsqu'on a assisté à un regain de tendance protectionniste à Washington. Elle a marqué quelques points : l'administration américaine a mis fin sans traîner à la procédure engagée à la demande de ses industriels contre les exportations communautaires d'acier. J'ai l'impression que dans la très grande affaire de la gestion des marchés de matières premières, et, de façon plus générale, des relations avec le tiers-monde, la Communauté, non seulement ne s'est pas alignée sur les Etats-Unis, mais a contribué dans un sens positif à l'évolution de la position américaine.

Une stratégie communautaire

— La Communauté est-elle suffisamment prête pour aborder de manière efficace le dialogue Nord-Sud avec les pays du tiers-monde ?

— Il y a eu sans l'ombre d'un doute, à mon avis, un effort de création. Du point de vue communautaire, nous sommes parvenus à définir une stratégie pour ouvrir le dialogue, en particulier à propos des matières premières. Bien entendu, cette stratégie n'est pas définie jusque dans les détails, mais c'est mieux ainsi, car un mandat exagérément impératif risquerait de geler les positions et de bloquer le dialogue. D'autres ont préféré rendre l'approche plus détaillée ; cela ne me paraît pas absolument indispensable.

— En ce qui concerne l'énergie, les Neuf n'ont pas encore défini de position commune pour la prochaine conférence Nord-Sud de Paris. Ils s'opposent sur l'opportunité d'avoir une attitude commune, de même que sur la nécessité de fixer un prix-plancher du pétrole. Qu'en pensez-vous ?

— Je ne vois pas en quoi la fixation d'un prix-plancher du pétrole serait un élément du dialogue Nord-Sud. En tout cas, cela ne peut pas être un élément principal. La fixation éventuelle d'un prix-plancher pour garantir la rentabilité des investissements engagés afin de développer des ressources alternatives d'énergie est, à mes yeux, d'abord une affaire interne à la Communauté ou aux pays industrialisés. Aussi, je ne crois pas qu'il faille en décider à tout prix avant l'ouverture du dialogue.

— Ceci nous conduit à évoquer la position britannique, puisque ce sont les Anglais qui insistent pour que la fixation du prix minimum figure comme l'un des objectifs souhaités par la C.E.E. Que pensez-vous de la demande du Royaume-Uni d'être représenté en tant que tel à la conférence Nord-Sud et non pas seulement par l'intermédiaire de la Communauté ?

— C'est une affaire très importante. Je ne vois pas, pour ma part, de solution autre que communautaire. Le Royaume-Uni, comme l'ensemble des Etats membres de la C.E.E., doit être représenté par la délégation unique de la Communauté. Au reste, l'idée d'augmenter le nombre des participants me paraît dangereuse : si l'on élargit le champ de la conférence, on en affaiblit presque inévitablement l'efficacité. Je ne crois pas que la demande d'une représentation séparée soit justifiée par la singularité des intérêts britanniques.

» Nous avons tous des intérêts dans cette affaire et ces intérêts sont forcément des intérêts relativement différents. Par définition en quelque sorte, parce que la situation n'est la même dans à peu près aucun pays. Par nature, le jeu communautaire consiste à mettre en commun des intérêts différents. Admettre que des différences d'intérêts justifient la « non-communautarisation » du problème, c'est prendre le risque de ne jamais voir apparaître un intérêt suffisamment évident et préalable à la Communauté.

— La grande menace que le gouvernement de M. Wilson fait peser sur l'avenir de la conférence Nord-Sud conduit à s'interroger, de façon plus générale, sur le comportement des Anglais dans la C.E.E. Qu'en pensez-vous ?

— Les Anglais sont dans leur période d'installation dans la Communauté. Franchement, je ne considère pas qu'ils aient une attitude systématiquement négative. La liste de leur « péchés » n'est pas forcément plus longue que celle des autres Etats membres. Dans le récent débat sur l'avenir de la politique agricole commune, les Anglais ne se sont pas dissociés radicalement de la position très modérée de la Commission. Lors de la discussion sur le budget de la C.E.E. pour 1976, ils ne figuraient pas parmi ceux qui ont réclamé avec acharnement la réduction des crédits affectés à la Communauté. De même, le secrétaire au Foreign Office a manifesté un réel esprit d'ouverture quand il s'est agi de discuter de l'élection du Parlement européen au suffrage universel.

— Les Neuf, en dépit de multiples déclarations d'intention, ne sont pas parvenus à mettre sur pied la moindre ébauche d'une politique commune de l'énergie. Pourquoi ?

— Outre la difficulté objective du dossier, je crois que cet échec tient à ce que nous avons été soumis à une moindre pression. En 1975, le problème « énergie » n'a pas eu la dimension que l'on avait imaginée. Dès lors, il y a eu certainement un sentiment de moindre urgence.

Pourtant je pense que la fragilité de nos approvisionnements énergétiques est une donnée permanente et que nous serons donc obligés de réfléchir à une politique de développement, des ressources propres de l'Europe dans des conditions économiques raisonnables. Si nous y renonçons, nous commettrons une erreur. Il nous faudra agir dans trois directions. D'abord mettre en place des mécanismes garantissant la sécurité des investissements. Ensuite décider comment et dans quelles limites la C.E.E. peut participer au financement de ces investissements qui promettent d'être considérables. Enfin, reconnaître qu'il est de notre intérêt de développer une certaine politique de recherche en commun. Je ne crois pas que l'existence de l'Agence internationale de l'énergie, à laquelle huit Etats arabes membres ont adhéré alors que la France restait en dehors, puisse entraver nos actions. Au début, c'est un élément qui a pesé, c'est vrai. Aujourd'hui, l'existence de l'Agence ne me préoccupe pas énormément. Je crois que le problème ne se pose plus dans ces termes de conflit entre huit et un, entre l'Agence et la Communauté.

— On prête au chancelier Schmidt la volonté de mettre un terme au gaspillage financier de la Communauté. Qu'en pensez-vous ?

— Le budget communautaire demeure très modeste. Il n'y a pas de gaspillage, pour la raison très simple que les dépenses effectuées résultent de décisions prises par les Etats membres eux-mêmes. De plus, un effort considérable a été entrepris par la Commission pour que ce budget soit géré le mieux possible.

— Croyez-vous que les dépenses agricoles communes soient trop élevées et ne craignez-vous pas que la volonté proclamée nettement par l'Allemagne de mieux les maîtriser n'aboutisse, au bout du compte, à porter atteinte au bon fonctionnement de la politique agricole commune ?

— En 1975, les crédits affectés à l'agriculture dans le budget de la Communauté représentent 34 % de l'ensemble des dépenses agricoles engagées par la Communauté et par les Etats membres. Cette proportion relativement modeste, si l'on se réfère au degré de « communautarisation » avancé de la politique agricole, montre bien qu'il n'y a pas une espèce de monstre agricole propre à la Communauté. Je suis hostile à l'idée d'un plafonnement des dépenses.

» Certes, il est normal que l'on s'interroge régulièrement sur la façon dont fonctionne la politique agricole commune, sur la manière dont ses objectifs sont atteints, sur les améliorations techniques que l'on peut apporter pour dépenser mieux ou pour mieux répondre aux objectifs, cela pour engendrer une meilleure utilisation de l'argent. Mais qui dit meilleure utilisation de l'argent en fonction d'objectifs qu'on se fixe ne dit pas plafonnement. Plafonner les dépenses signifierait enfin que, pour des raisons financières, on est prêt, le cas échéant, à abandonner un certain nombre d'objectifs, alors que l'on n'aura même pas reconsidéré ces objectifs.

— Il peut exister des formes de plafonnement déguisées. Considéreriez-vous, par exemple, comme inévitable l'idée d'une « enveloppe financière » fixée pour les dépenses agricoles de la C.E.E., ou même pour l'ensemble des dépenses de la Communauté, avec obligation pour le Conseil de procéder à un arbitrage en cas de dépassement ?

— Je suis hostile à l'idée d' « enveloppe ». L'important est de discuter des politiques que l'on veut entreprendre. On peut, à la limite, dire : « *Je ne veux pas m'engager dans telle politique, parce que je trouve que cela coûte trop cher et que ce n'est pas le moment.* » Mais je ne crois pas qu'on puisse déterminer sa politique en disant : « *Je paye un costume de telle taille. L'Europe dont je souhaite qu'elle soit grande et forte dans dix ans y rentrera, qu'on le veuille ou non.* »

» On commet une erreur si l'on ne voit pas que la Communauté est dans une position particulière en matière budgétaire. Parce qu'elle est aussi un organisme de création et que, par conséquent, les problèmes de pourcentage et de progression des dépenses ne se posent pas comme dans un Etat. A partir du moment où vous constatez une augmentation substantielle, vous pouvez vous dire que vous avez commis une erreur, mais vous pouvez également vous demander si vous n'avez pas choisi de faire un progrès motivé.

« Les Allemands sont surtout sensibles à la situation conjoncturelle »

— Le chancelier Schmidt s'exprime volontiers en termes durs pour la Communauté et plaide avec force en faveur d'un budget européen plus rigoureux. Croyez-vous que cette attitude soit le reflet d'une prise de distance de l'Allemagne à l'égard de la Communauté ?

— Je retiens deux choses dans les propos du chancelier. L'une est que « *l'Allemagne est prête à apporter sa contribution pour des motifs valables qui serviraient véritablement l'intégration de l'Europe* ». Ceci nous éloigne de l'idée qu'on ne veut plus donner d'argent. La seconde, c'est qu'en ce temps de crise il est plus important que jamais de faire preuve de rigueur et de tenir compte des contraintes économiques et financières. Présentés ainsi, ces propos n'ont rien de scandaleux ni d'anti-européen.

» Il y a probablement, chez les Allemands, une sensibilisation plus forte que chez les autres à la situation conjoncturelle, l'essentiel, pour eux, la vraie construction européenne, c'est le rapprochement des politiques économique et monétaire. En s'attaquant aux politiques d'accompagnement (recherche, politique régionale et sociale), ils n'ont pas le sentiment de s'en prendre à ce qui est vital pour l'Europe.

— Mais acceptez-vous ce raisonnement, dès lors qu'il se traduit par une amputation des moyens donnés à la Communauté pour élargir son champ d'intervention ?

— Non, je ne l'accepte pas s'il doit aboutir à couper le budget. Il est regrettable que le débat budgétaire ne soit pas un débat politique, où les gouvernements membres indiqueraient ce qu'ils veulent faire de l'Europe l'année suivante. Je demande que l'on considère d'une façon précise et sereine quelles sont les étapes de progrès que l'on peut effectivement réaliser, quels sont les quelques points que l'on souhaite ajouter à la construction européenne pour que celle-ci ne courre pas le risque majeur de l'immobilisme. Nous n'avons pas le droit de ne pas prendre en considération les préoccupations conjoncturelles exprimées par les Allemands, mais on ne peut pas accepter pour autant que le budget communautaire soit un budget sans perspectives de croissance.

» Je ne crois pas, du reste, que les Allemands aient décidé qu'il n'y aura plus de contribution financière traditionnelle. Le conseil européen n'a pas pour mission de régler quelques problèmes pendants, fussent-ils budgétaires, mais de donner une impulsion à l'action communautaire. Je souhaite, pour ma part, que la boîte à idées s'ouvre. L'occasion est là, il ne faut pas la laisser s'échapper. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE.

Après le temps de la conciliation

(Suite de la première page.)

Qui pourrait imaginer que la Grande-Bretagne prétende être représentée deux fois : dans la Communauté (après avoir participé sans complexe à en définir le mandat) et en dehors ?

D'ailleurs, si les Britanniques obtenaient satisfaction, pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Pourquoi les autres Etats de la Communauté ne revendiqueraient-ils pas eux aussi une représentation indépendante, et pourquoi la porte ne serait-elle pas grande ouverte à tous ceux qui voudraient entrer ? M. Wilson a d'ailleurs fait des émules parmi les pays en développement qui ont réclamé (sans trop insister jusqu'ici) quatre sièges supplémentaires. Pour contenter tout le monde, il suffirait de dépasser le total « *sacro-saint* » (selon M. Sauvagnargues) de vingt-sept participants (2) arrêté à la réunion préparatoire... A ceci près que la conférence Nord-Sud que M. Giscard d'Estaing voulait, à l'origine, par souci d'efficacité aussi restreinte que posible et limitée à « *dix ou douze participants* » deviendrait une nouvelle assemblée de l'ONU et perdrait toute raison d'être.

Céder à l'exigence britannique serait plus préjudiciable encore à la Communauté elle-même. Par définition, la Communauté économique européenne a vocation pour parler d' « *une seule voix* » dans les conférences économiques internationales. Elle le fait, selon une procédure déjà rodée, aux conférences du GATT (« Kennedy round ») Si elle ne le fait pas à la Conférence sur la coopération économique internationale, un des acquis communautaires les plus importants disparaîtra.

Ce qui est en jeu n'est pas une petite entorse occasionnelle à la pratique communautaire, mais la violation d'un principe fondamental. Il suffit, pour s'en convaincre, d'écouter le premier ministre britannique lui-même. Au « sommet » de Rambouillet, M. Wilson expliqua que la Grande-Bretagne entendait disposer d'un siège à part à la conférence Nord-Sud. Non seulement parce qu'elle est en passe de devenir une puissance pétrolière, mais parce qu'elle « *a un rôle particulier à jouer dans toutes les autres questions qui seront débattues* », elle est le deuxième importateur mondial de matières premières, « *le centre financier du monde* » et possède du tiers-monde une plus grande expérience que quiconque (3).

Ainsi, pour Westminster, quelle compétence reste-t-il à la Communauté ? Sans doute M. Wilson veut-il bien qu'elle fournisse à ses compatriotes du sucre à bas prix et qu'elle s'occupe de quelques autres broutilles. Mais tous les domaines où la Grande-Bretagne entend jouer un « *rôle particulier* » doivent lui échapper. Pour peu que M. Wilson admette que ses partenaires continentaux puissent avoir eux aussi quelques intérêts propres, cette argumentation conduit à une dissolution complète de la C.E.E. Ce que, ne manqueront pas de dire les mauvaises langues, M. Wilson a toujours recherché.

M. Giscard d'Estaing, en tout cas, perdrait sur tous les tableaux en cédant à ce raisonnement : il se prêterait à un précédent fatal pour la Communauté sans pour autant sauver la conférence Nord-Sud. Plutôt que s'engager dans cette voie, mieux vaudrait faire son deuil de la conférence.

Dire « non »

Bien sûr, il est encore possible de trouver des solutions qui sauveraient la face des uns et des autres. Certains ont imaginé qu'en échange du « feu vert » de M. Wilson pour la représentation communautaire, la C.E.E. s'engagerait à obtenir coûte que coûte la présidence d'une des quatre commissions que créera la conférence, celle de l'énergie, et à confier à un Britannique le soin de l'exercer en son nom. Mais jusqu'à présent M. Wilson rejette cette proposition, qu'il juge insuffisante. De leur côté, pour tenter d'atténuer l'insolite de leur position, les Britanniques ont proposé qu'un autre membre de la Communauté ait aussi un siège séparé, les Pays-Bas. Suggestion que leurs partenaires ont jugée tout aussi incohérente que la position britannique initiale, et qu'ils ont immédiatement rejetée, Néerlandais en tête.

Nombre d'observateurs pensent d'ailleurs que les vrais mobiles du premier ministre travailliste sont d'ordre intérieur et qu'il ne cherche au fond qu'à gagner du temps. D'une part, il a besoin de présenter à son Parlement une position communautaire mieux définie pour montrer qu'il ne risque pas à la légère les intérêts pétroliers britanniques. D'autre part, ce qui gênerait le plus M. Wilson, c'est la coïncidence entre ce que les anti-Européens dénoncent comme une mise à l'encan du pétrole britannique de la mer du Nord et le débat national sur la régionalisation. Alors que la majorité de M. Wilson est des plus fragiles, les cris des nationalistes écossais, qui se jugent déjà trahis par les projets de « *dévolution* », vont redoubler si le gouvernement donne seulement l'impression de confier à la Communauté européenne la défense de « leur » pétrole. Si telle est bien la position de M. Wilson, il ne peut évidemment l'exprimer publiquement ; mais il pourrait essayer de faire comprendre aux autres chefs de gouvernement à Rome, dans le secret des tête-à-tête, qu'il ne veut qu'un sursis. Mais pour combien de temps ?

En dernier ressort, le moment n'est-il pas venu, en cas de blocage non seulement de la construction mais de la gestion communautaire, d'ignorer les récalcitrants en usant de ces procédures « *différenciées* » suggérées l'an dernier par M. Brandt, pour faire l'Europe que l'on peut avec qui le veut ?

MAURICE DELARUE.

(2) Huit pays industrialisés et dix-neuf pays en développement.

(3) D'après l'agence britannique Reuter. Voir « le Monde » des 18 (deuxième édition) et 19 décembre (première édition). Ces propos de M. Wilson auraient été tenus en privé, hors des séances plénières.

Londres ne compte pas assouplir sa position

De notre correspondant

Londres. — A la veille de la réunion de Rome, les milieux britanniques maintiennent une position aussi « dure » que jamais en ce qui concerne une représentation séparée de la Grande-Bretagne à la conférence Nord-Sud, qui doit se tenir à Paris au milieu du mois de décembre. Ils affectent de ne pas croire à la possibilité d'un compromis et, s'ils ne refusent pas *a priori* de discuter divers accommodements qui leur sont suggérés, en particulier par la République fédérale allemande — par exemple, l'attribution à la Grande-Bretagne de la présidence de la commission de l'énergie. — Ils affichent, en revanche, un scepticisme total quant à toute solution qui ne leur accorderait pas un siège à la conférence.

Les propos tenus ces jours-ci par le secrétaire du Foreign Office, lors de sa visite au Koweït, ne laissent pas non plus prévoir un assouplissement de l'attitude britannique.

En fin de compte, il semble bien que la stratégie des diplomates londoniens vise à remettre en cause la composition de ladite conférence. Si le groupe des soixante-dix-sept nations en voie de développement voyait accroître sa propre représentation — comme il le souhaite d'ailleurs — les nations industrialisées pourraient elles aussi revendiquer un nombre de sièges accru dont l'un pourrait alors être occupé par la Grande-Bretagne. — J. W.

EN VISITE AU VATICAN

M. Giscard d'Estaing sera reçu lundi matin par Paul VI

De notre correspondant

Rome. — M. Giscard d'Estaing sera reçu par Paul VI lundi 1er décembre, à 10 heures. La dernière visite d'un président français au Vatican, faite par le général de Gaulle, remonte au 31 mai 1967. Georges Pompidou n'avait jamais eu l'occasion de rencontrer le pape alors qu'il était chef de l'Etat.

Cette conversation à bâtons rompus, sans interprètes, illustrera aussi une certaine « décrispation » des rapports entre l'Eglise et l'Etat français. Il n'y a plus, à proprement parler, de contentieux entre les deux institutions.

L'émotion provoquée au Vatican par la libéralisation de l'avortement en France s'est dissipée peu à peu. Elle semble s'être muée en une certaine résignation : l'Italie elle-même ne s'apprête-t-elle pas à changer sa législation dans un sens analogue ?

De leur côté, les autorités françaises ont fini par admettre les interventions répétées des évêques dans la vie publique, sans y voir systématiquement ces ingérences qui faisaient dire à l'amiral de Joybert : « *Messieurs de la prêtrise, mêlez-vous de vos oignons.* » Le nouveau président de la conférence épiscopale, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, symbolise bien cette nouvelle manière d'interpréter la séparation de l'Eglise et de l'Etat : nul ne voit en lui un ennemi de la République et pourtant il garde entière sa liberté d'expression.

Paul VI et M. Giscard d'Estaing devraient donc peu parler de la France et aborder des questions d'intérêt plus général. La situation au Liban, qui les préoccupe l'un et l'autre, sera naturellement l'un des sujets principaux de la conversation. Le Saint-Siège et la France ont envoyé chacun de son côté un observateur à Beyrouth. Il sera intéressant de confronter les résultats des missions du cardinal Bertoli et de M. Couve de Murville alors même que le patriarche maronite se trouve à Rome et qu'il envisage de se rendre à Paris.

ROBERT SOLÉ.

CORRESPONDANCE

La publication de l'acte final d'Helsinki

Nous avons reçu de M. J.-L. Crémieux-Brilhac, directeur de la Documentation française, la lettre suivante :

J'ai relevé dans vos éditions du 25 novembre dernier, en page 13, un encart publicitaire des Editions sociales sur la publication du texte intégral de l'acte final de la conférence d'Helsinki.

Cette annonce affirme que « sans les Editions sociales, le grand public n'aurait pu accéder à ce texte que Valéry Giscard d'Estaing s'était engagé à diffuser ».

Je dois constater que cette affirmation insinuant que le gouvernement français n'aurait pas rempli les dispositions de l'acte final de la conférence d'Helsinki relatives à la publication et la diffusion de ce texte ne correspond en aucune manière à la réalité.

Prétendre de surcroît que le grand public français n'aurait pu connaître ce texte sans les Editions sociales constitue une publicité trompeuse.

En effet, l'acte final d'Helsinki a été, dès le 9 septembre 1975, publié in extenso dans la collection des « Documents d'actualité internationale », sous le double timbre du secrétariat général du gouvernement, dont relève la Documentation française, et du ministère des affaires étrangères.

Cette publication a connu une large diffusion à la fois par l'intermédiaire du ministère des affaires étrangères et auprès du grand public par la Documentation française et en librairie.

Elle a été largement distribuée ou signalée à la presse, et deux communiqués ont été diffusés à l'A.F.P. La presse quotidienne, aussi bien régionale que parisienne (dont *le Monde* du 30 septembre), en a fait mention.

POLITIQUE

L'EXAMEN DU BUDGET AU SÉNAT

• ENVIRONNEMENT : le coût social de la pollution
• SANTÉ : priorité à la recherche médicale

Les sénateurs ont adopté, le 28 novembre, les crédits du ministère de l'environnement et ceux de la santé.

Premier orateur, M. BOYER-ANDRIVET (ind.), rapporteur de la commission des finances, a présenté le budget de l'environnement. Les crédits de paiement tombent de 186 millions à 180 millions. Mesurée en francs constants, la diminution des crédits atteint 40 % en trois ans. « *On ne peut se défendre d'une certaine inquiétude*, déclare le rapporteur. *Il y a peu d'argent et il n'est même pas consommé.* »

M. LECARET (ind.) exprime l'avis de la commission des affaires culturelles et demande si, à défaut des moyens de sa politique, le ministère a bien la politique de ses moyens. On attend impatiemment, dit-il, les décrets d'application de la loi sur les déchets.

M. CROZE (ind.) s'inquiète, au nom de la commission des affaires économiques, du fonctionnement de l'agence de récupération des déchets pour laquelle il n'est prévu ni emploi ni crédits.

M. JARROT, ministre de la qualité de la vie, annonce la création, l'an prochain, du premier parc marin, celui des îles d'Hyères. Au printemps également, sera mise en place l'agence de déchets qui commencera à fonctionner sur la base d'une dotation en capital de 30 millions. « *Nous intensifierons notre action antipollution*, déclare le ministre, *en améliorant le système des agences de bassin, en complétant l'arsenal législatif et réglementaire relatif à la protection du milieu marin, en créant les dispositifs prévus par la loi sur les déchets, en apportant une attention toute particulière à deux domaines encore mal maîtrisés : le bruit et la pollution atmosphérique. D'ici deux ans notamment, les agences de l'air seront mises en place.* »

Mme EDELINE (P.C.) souligne que la pollution de l'eau pourrait être diminuée de 85 % si les grandes industries y consacraient pendant cinq ans 2 % de leurs investissements. M. FRANÇOIS GIACOBBI (Gauche dém.) plaide en faveur des parcs régionaux, qui sont condamnés si l'Etat ne participe pas à leur financement pour au moins 50 % pendant une dizaine d'années.

M. LE JEUNE (Un. cent.) critique l'arrêté du 24 octobre dernier qui met les régions dans l'alternative d'assumer le fonctionnement des parcs régionaux ou d'en demander le déclassement. M. BREGEGERE (P.S.) voudrait que l'on dresse la liste des polluants les plus nocifs, « *sans oublier les polluants acoustiques* ». M. LEGRAND (Gauche dém.) affirme que les parcs régionaux risquent d'être transformés en établissements de loisirs payants si l'Etat n'accroît pas son aide.

M. FREVILLE (Un. cent.) estime que « *l'insuffisance criante* » des crédits est « *attentatoire* » au succès d'une politique de l'environnement ; laquelle serait de nature à enthousiasmer la jeunesse.

Pour M. EDMOND BONNEFOUS (Gauche dém.), on a trop longtemps ignoré les coûts indirects de l'industrialisation. Lutter contre les pollutions existantes, c'est bien. Mais il serait mieux de prévenir les pollutions futures. A cet égard, le « tout nucléaire » est un choix qui se révélera peut-être coûteux, car on évalue mal encore les conséquences du réchauffement de l'eau et de l'élimination des déchets par immersion. M. Bonnefous considère aussi que la lutte contre le bruit mériterait un plus grand effort, car, dit-il, « *le bruit tue chaque jour* ». Pour l'air, il faudrait réviser la loi de 1917 sur les établissements insalubres et imiter les Anglais, qui ont réussi à dépolluer l'air de Londres. Les moteurs d'automobiles et de camions, notamment, devraient être contrôlés de manière beaucoup plus stricte. Ce serait une façon de réduire le déficit de la Sécurité sociale, car les pollutions, celles de l'atmosphère en particulier, affectent considérablement la santé des populations. La société, qui vit dans un monde clos, mourra si elle n'élimine pas ses toxines.

M. JARROT répond aux orateurs, et notamment au président de la commission des finances, qu'il ne partage pas sa prévention contre l'énergie nucléaire. Il rappelle qu'il a fait voter une loi permettant la récupération de la chaleur dégagée par les centrales. Les crédits sont ensuite adoptés, seul le groupe communiste annonçant qu'il voterait contre.

Le Sénat aborde alors l'examen du budget de la santé, dont le rapporteur est M. PAUL RIBEYRE (« pays. »). La commission des finances, s'agissant du partage des charges de santé entre l'Etat, le département et la commune, a donné mandat à son rapporteur d'élever une vive protestation contre l'inertie opposée jusqu'alors par les ministres intéressés, à la demande maintes fois formulée d'un rajeunissement de la clef de répartition qui date de 1955.

M. GRAND (Gauche dém.) estime que « *l'insuffisance criante* » des affaires sociales, que l'organisation de la profession d'assistante sociale est à revoir complètement. Il réclame aussi cette « fameuse » réforme hospitalière qui devait être présentée au Parlement en 1971 !

Mme VEIL, ministre de la santé, souligne l'effort d'investissement « sans précédent » qui a été accompli en faveur des hôpitaux publics. Grâce à cet effort, la capacité du patrimoine hospitalier est, en 1975, « globalement suffisant ». L'objectif du budget de 1976 est de donner une plus grande efficacité à ce patrimoine.

La recherche est une autre priorité importante de ce budget. Mme Veil déclare à son sujet :

« *J'ai obtenu du gouvernement un effort budgétaire sans précédent pour l'Institut Pasteur. Sa subvention passera de 20 millions à 50 millions de francs, sans compter les 13 millions de francs inscrits au collectif qui va vous être présenté dans quelques jours. (...) Je vous demande de bien mesurer l'effort fait en faveur de la recherche médicale dépendant du ministère de la santé. En passant de 325 millions à 408 millions de francs, les crédits destinés à la recherche et inscrits dans mon budget augmentent de 25,3 %, soit plus de deux fois plus vite que l'ensemble des crédits de recherche du budget national.*

» *L'effort exceptionnel effectué pour l'Institut Pasteur ne s'est pas fait au détriment des autres secteurs de la recherche médicale. Pour l'avenir, j'ai veillé personnellement à ce que cette priorité soit maintenue, et le gouvernement a décidé, voici plusieurs semaines, que la recherche biomédicale serait particulièrement favorisée au cours du VIIe Plan.* »

Après M. LENOIR, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, qui expose la politique d'action sociale, M. AUBRY (P.C.) déclare :

« *Le budget de la santé maintiendra le système en état de carence (...). Certains malades n'ont plus les moyens de se soigner, d'autres n'osent pas demander un arrêt de travail par crainte de perdre leur emploi.* » M. QUILLIOT (P.S.) souligne que les dépenses de personnel ne correspondent pas à une appréciation réaliste. En ce qui concerne les hôpitaux, « *ils sont rongés*, affirme-t-il, *par un cancer qu'on appelle la T.V.A.* ». M. FREVILLE considère que les progrès accomplis en matière hospitalière ont été spectaculaires. Toutefois, dans certaines disciplines, les investissements sont « *dangereusement insuffisants* ». « *A Rennes*, précise le maire de cette ville, *il manque un service d'investigation nucléaire et l'avenir du centre anticancéreux reste incertain.* » M. PIERRE-CHRISTIAN TAITTINGER (U.D.R.) déplore l'insuffisance du personnel de surveillance post-opératoire dans les hôpitaux ; il réclame une politique du médicament et demande au ministre ce qu'il advient de la « grande politique familiale » qui a été annoncée au moment où le Parlement a légiféré pour libéraliser l'avortement. M. MEZARD (pays.) plaide en faveur de la formation des généralistes, et M. HENRIET (ind.) en faveur des établissements hospitaliers privés et conventionnés.

M. GARGAR (app. P.C.) estime qu'un centre de médecine tropicale serait mieux placé à la Guadeloupe qu'à Bordeaux ou à Grenoble, et le docteur HUBERT MARTIN (ind.) attire l'attention de Mme Veil sur le rôle de la siderose, maladie des mineurs de fer, dans le déclenchement du cancer.

Après les réponses de Mme Veil sur les contrats passés avec les hôpitaux privés et l'annonce d'un programme de mesures en faveur des familles, les crédits sont adoptés à main levée.

ALAIN GUICHARD.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les polyvalents

Un secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement, M. Jacques Barrot, qui répond à des questions de MM. Vizet (P.C., Essonne) sur le Commissariat à l'énergie atomique ; Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine), sur le projet de réorganisation de la régie Renault ; Haesebroeck (P.S., Nord), sur la crise de l'industrie textile ; Poperen (P.S., Rhône), sur le chômage à Naphtachimie, et Krieg (U.D.R., Paris), sur la vitesse des poids lourds.

Un secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés, M. Paul Dijoud, qui répond ensuite à des questions de MM. Gaudin (P.S., Var), sur la question de la commune de Brignoles ; Pierre Weber (appar. R.I., Meurthe-et-Moselle), sur l'utilisation des contraceptifs par les jeunes filles mineures ; Xavier Deniau (appar. U.D.R., Loiret), suppléant M. La Combe (U.D.R., Maine-et-Loire), sur le service de santé scolaire, et Ginoux (réf., Hauts-de-Seine), sur les mouvements de buveurs guéris.

Tel est le spectacle auquel ont pu assister, vendredi 28 novembre à l'Assemblée nationale, la vingtaine de députés présents à cette séance de questions orales sans débat. Cette manifestation de polyvalence ministérielle ne remporta pas, cependant, le succès qu'une telle performance pouvait laisser escompter.

Critique intransigeant, M. Hamel (R.I., Rhône), rappela que, selon l'article 136 du règlement de l'Assemblée, c'est « *le ministre compétent qui répond à la question posée* ». Il peut, en outre, « *répliquer* » aux commentaires du député sur sa réponse.

Certes, M. Barrot affirma « *disposer d'éléments de réponse établis avec beaucoup de soin et revus par M. d'Ornano lui-même* » (le ministre de l'industrie assistait à la réunion des chambres de commerce) ; certes, M. Dijoud rassura les députés en soulignant que « *le gouvernement était représenté dans son ensemble et que les réponses étaient faites en son nom* ». Mais les députés se montrèrent insensibles à ces arguments, et la présence en fin de séance de M. Bourges, ministre de la défense, ne les consola guère. Pas plus que n'aurait pu les apaiser le fait de savoir que Mme Veil était retenue au Sénat, que M. Poniatowski honorait de sa présence l'Association du corps préfectoral et que M. Galley se trouvait dans son bureau.

Pour les députés, la cause était entendue. M. Pierre Weber (appar. R.I.) regretta « *le mépris dans lequel le gouvernement semble tenir les questions des députés* ». M. Hamel (R.I.) protesta contre ce « *manque de respect à l'égard de l'Assemblée* ». « *Je crois à la valeur de l'institution parlementaire*, affirma-t-il, *mais comment la faire respecter si gouvernement et Parlement n'observent pas les règles qui régissent leurs rapports ?* »

On regrettera, dans ces conditions, qu'un seul député, M. Xavier Deniau (app. U.D.R.), ait adopté la seule attitude qui s'imposait en demandant le report d'office de sa question à la semaine prochaine. Ce faisant, il demandait tout simplement l'application du règlement.

Si certaines pratiques déconsidèrent en effet le gouvernement, leur acceptation déconsidère les députés.

PATRICK FRANCÈS.

L'U.J.P. DEVIENT L'U.J.P.-CEREL

L'Union des jeunes pour le progrès, dont le nouveau président est M. Bernard Loth, a décidé de s'associer au centre d'études et de recherches Egalité et Libertés, qu'avait fondé M. Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, décédé le 7 juillet 1975, et que préside M. René La Combe, député U.D.R. de Maine-et-Loire et président de l'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme. L'U.J.P., qui, depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing, a rompu tous ses liens avec l'U.D.R., a décidé de ne se situer ni dans la majorité ni dans l'opposition. C'est M. Loth qui « *assurera l'expression au niveau de l'opinion publique* » de l'U.J.P.-CEREL.

● *M. Henri Lucas*, député communiste, maire de Vermelles (Pas-de-Calais), s'est vu refuser, vendredi 28 novembre, le droit de pénétrer dans le centre de tri postal de Lille. Le député a alors distribué devant la porte le texte de son intervention à l'Assemblée.

LE CONTROLE DU FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les députés ont adopté, vendredi matin 28 novembre, le projet de loi relatif au contrôle du financement des actions de formation professionnelle continue. Seules, certaines dispositions techniques ont été légèrement modifiées. C'est ainsi, par exemple, que les membres non fonctionnaires des comités départementaux et régionaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi, bénéficieront pendant les heures qu'ils consacreront à ces comités, d'une rémunération et du remboursement de leurs frais de déplacement.

Ce texte, qui modifie les titres II et V du livre IX du code du travail, et précise les conditions d'application de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle continue, avait déjà été approuvé par le Sénat (*le Monde* du 26 octobre).

RELIGION

Les travaux de l'assemblée du Conseil œcuménique des Églises à Nairobi

Deux univers qui s'affrontent

De notre envoyé spécial

Nairobi. — « L'esprit souffle où il veut, les interdits risquent toujours d'éteindre la mèche qui fume. » Cette prudente approche de l'œcuménisme dit « sauvage » par l'archimandrite Cyrille Argenti, recteur de la paroisse orthodoxe grecque de Marseille, aurait tout aussi bien pu servir de prologue à la « Journée de la femme » puisque la cinquième assemblée du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.) a choisi le vendredi 28 novembre pour débattre des « femmes dans un monde en mutation », sorte de halte, journée un peu marginale, pourrait-on penser après quatre jours de discussions souvent tendues et toujours denses.

La « journée de la femme » se résume avant tout à une leçon de sagesse, celle donnée aux femmes d'Occident par Mlle Teny Simonian, jeune orthodoxe arménienne de Beyrouth, qui aura eu de quoi réfléchir, comme elle le dira gentiment, en « *rédigeant mes notes sous le feu des mitrailleuses et le tir des mortiers* ».

Mlle Simonian, qui est secrétaire pour le développement inter-Eglises du conseil des Eglises du Moyen-Orient, n'a pas pu s'empêcher de rappeler que la question de la condition féminine « *est née d'une combinaison de défis lancés à l'ego masculin et de niveaux de richesse de la société* ». « *Plusieurs études sociologiques*, a-t-elle ajouté, *ont démontré que les femmes exercent leur pouvoir au foyer par le fait qu'elles assument la responsabilité en travaillant soit aux champs, soit dans leur ménage.* »

Ce témoignage assez exemplaire ne devait pas faire oublier cependant l'échange qui avait opposé, la veille, Mgr Mortimer Arias, chef de l'Eglise évangéliste méthodiste de Bolivie au pasteur John Stott, recteur de l'Eglise évangélique de « Tous les saints » de Londres, sur le thème « *Afin que le monde croie* ». Le premier débordant de vitalité calme, se demande « *si l'on peut annoncer l'Evangile de la même manière à l'homme blasé et suralimenté qui cherche à fuir son ennui dans la drogue ou le suicide, et à l'affamé qui cherche désespérément à survivre* ». Le second, sec et cachant assez bien son agacement, demande « *pourquoi la question de l'évangélisation est aujourd'hui largement éclipsée par la recherche de la libération sociale et politique* ».

L'échange entre les deux orateurs devait illustrer ce qui soustend les travaux depuis le début : l'approche « globaliste » des tiers-mondistes, pourrait-on dire, face à l'orthodoxie, d'Eglises plus traditionalistes. « *Beaucoup d'Eglises*, en jugera Mgr Arias, *les anciennes surtout, ont perdu l'élan évangélisateur. Elles sont conscientes ou semi-conscientes, de leurs faiblesses, de l'image qu'elles projettent avec leurs édifices leur composition sociale, leurs programmes. Elles ne se sentent pas dignes de communiquer l'Evangile, et continuent à chercher par tous les moyens un « renouveau » qui n'arrive pas.* » Ce à quoi le pasteur Stott rétorquera : « *Il existe une manière de rappeler l'urgence de l'évangélisation à tous ceux pour qui compte avant tout la quête de la justice, de l'amour, de la libération, de l'humanisation et de la qualité de la vie : c'est de leur faire valoir que leurs préoccupations sont parfaitement légitimes et urgentes, mais qu'elles restent trop étroites et même superficielles.* »

Au cours de ce débat sur l'évangélisation, assez représentatif de la division entre les Eglises « riches » et les « pauvres », une femme devait réclamer le retrait d'Afrique des missionnaires blancs et en les invitant, comme l'a déjà fait à Usaka la conférence des Eglises de toute l'Afrique, à laisser l'Eglise africaine se découvrir. Il s'agissait de Mme Andriamanjato, brillante universitaire et prédicatrice laïque de l'Eglise de Jésus-Christ à Madagascar. Elle devait s'interroger sur ces « *chrétiens très nombreux, soucieux de maintenir des cloisons étanches entre la libération de l'oppression et l'évangélisation, ou, trop préoccupés par leurs relations verticales avec Dieu.* »

Le conflit abordé dès la première séance n'a pas perdu, on le voit, de son acuité. La cinquième assemblée, réunie en terre africaine, est le théâtre d'une empoignade courtoise entre deux univers religieux qui ont du mal à s'identifier l'un à l'autre. Invités à prier leur gouvernement de ne pas offrir une aide nucléaire à la République Sud-Africaine, les délégués de l'Eglise ouest-allemande ont répondu que la requête était sans objet et certains d'entre eux s'interrogeraient, maintenant, sur le bien-fondé de cette assemblée de Nairobi.

L'attaque de deux prêtres russes contre la « *vague de terreur antireligieuse* » dont l'Union soviétique aurait été le théâtre en 1961, au moment même où l'Eglise orthodoxe russe adhérait au C.O.E., a aussi été une source d'embarras. Au même titre que celle lancée, en séance plénière, par le pasteur McCafee Brown, théologien américain de renommée contre l'impérialisme des Etats-Unis. Les difficultés financières du C.O.E., dont le budget est largement déficitaire, expliquent également la morosité plus sensible chez certaines délégations de pays riches. Le ton peu enthousiaste du message papal n'a rien fait non plus pour détendre l'atmosphère. Dans ces conditions, M. John Deschner, professeur de théologie à Dallas (Texas), n'a pas eu de mal à affirmer jeudi, devant une partie des sept cent cinquante journalistes accrédités, que cette cinquième assemblée du C.O.E. était en fait « *préconciliaire* » et que parlant de l'unité de cette assemblée réunie sur le thème « Jésus-Christ libère et unit », « *il y avait plus à dire sur la variété et la diversité* ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *L'article du cardinal F. Koenig sur « le réveil religieux en U.R.S.S. »* (*le Monde* du 28 novembre), a été reproduit dans *la Documentation catholique* n° 1684, qui en avait assuré la traduction de l'allemand en français. (5, rue Bayard, 75380 Paris Cedex 08.)

TROIS MESSAGES

« *Nous sommes persuadés*, écrit notamment Paul VI au pasteur Philip Poter, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.), *que les efforts de l'Eglise catholique, efforts qu'elle continuera d'entreprendre en vue de promouvoir le mouvement œcuménique, et, dans la mesure du possible, de collaborer avec le Conseil œcuménique des Eglises, vont se poursuivre et même s'accroître, avec l'aide de Dieu. Puisse l'assurance de notre solidarité fraternelle vous être un réconfort dans les années à venir...* »

Dans une adresse au nom du pape, le cardinal Jean Willebrands, président du secrétariat pour l'unité des chrétiens, écrit de son côté au pasteur Poter : « *Le meilleur de nos efforts œcuméniques en tant que catholiques tend aussi bien à supprimer les causes de séparation qui demeurent encore qu'à donner une expression adéquate à la communion qui existe déjà entre tous les chrétiens.* » Le prélat catholique ajoute que, pour « une part importante », les préoccupations de son Eglise rejoignent celles du C.O.E. et souhaite que l'assemblée de Nairobi « *suscite de nouvelles espérances et ouvre des voies à la liberté et à l'unité en Christ* ».

Si le cardinal Willebrands a aussi tenu à « *rendre hommage avec reconnaissance au travail accompli par le groupe mixte de travail de l'Eglise catholique romaine et du C.O.E.* », rien n'indique, en revanche, que les deux « partenaires », pour reprendre son expression — se soient visiblement rapprochés sur le fond depuis la dernière assemblée du C.O.E. en 1968. Le double message catholique a même suscité une certaine déception dans les couloirs de l'assemblée de Nairobi où l'on s'attendait à un geste de Rome et où l'on estime que le Vatican est en train de laisser passer une chance de se rapprocher du C.O.E. En dépit de la présence de seize observateurs du Vatican, la question d'une participation catholique au C.O.E. demeure toujours « *dans le domaine des hypothèses* », comme l'avait déjà affirmé le pape en précisant alors qu'elle comportait de « *graves implications théologiques et pastorales* ».

L'ultime défaite du colonialisme

Le salut cordial de Pimène, patriarche de Moscou et de toute la Russie, qui a également été lu vendredi, prend, lui, la forme d'une double et « *ferme espérance* » que la cinquième assemblée « *contribue à la restauration de l'unité de l'Eglise dans la foi* » et que ses participants « *cherchent à faire du C.O.E. un instrument efficace au service des divers besoins de l'humanité de notre temps* ». Le chef de l'Eglise orthodoxe russe ne manque pas non plus d'« *invoquer l'aide de Dieu sur les chrétiens africains qui unissent leurs efforts à ceux de leurs frères et sœurs non chrétiens, afin de hâter le jour (...) qui verra l'ultime défaite du colonialisme et du racisme sur le continent africain* ».

Une réflexion chrétienne

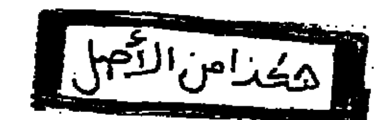
DROIT A LA MORT OU DROIT A SA MORT ?

La mort de Franco, ou plutôt le recul indéfini de cette mort par des moyens médicaux — compris l'hibernation, — repose brutalement à l'opinion le problème du bon ou du mauvais usage de techniques scientifiques pour faire échapper un être humain — fût-il agonisant — au processus naturel. Le bon sens allié au respect d'autrui, dicte des réponses simples : diminuer la souffrance ; lorsque celle-ci est horrible et sans remède, ne pas prolonger inutilement la vie d'un malade inguérissable devenu une loque humaine ; reconnaître, dans certains cas, le droit à l'euthanasie ou au suicide, etc.

Le numéro spécial 123 de la revue Echanges, *que dirige Sœur Françoise Vandermeersch, veut susciter sur ces problèmes la réflexion des chrétiens et des incroyants. Il s'intitule* Mourir à son heure? L'euthanasie. *On y pose nettement la question :* « Allons-nous permettre que l'acte le plus intime de notre existence, notre mort, soit toujours pris davantage en charge par une institution ? Y a-t-il une « mort normale » et faut-il que ce soient des spécialistes qui la définissent à notre place et nous l'imposent ? » *(Nadine Durand.) Rainer-Maria Rilke disait :* « Je veux mourir de ma propre mort, non de celle des médecins. »

Dans un article très suggestif, le pasteur André Dumas, s'il repousse « l'énonciation générale d'un droit à la mort », *suggère que l'on puisse* « habiter sa mort » *comme on habite sa vie. Il reconnaît dans certains suicides* « une conduite humaine parfaitement digne ».

*Les lecteurs d'*Echanges *sont invités à prolonger les réflexions de cette revue, annoncées par divers théologiens et médecins (49, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris).* — H. F.



POLITIQUE

AU CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Mme Giroud n'est pas candidate à la succession de M. Péronnet

De notre envoyé spécial

Lyon. — Les débats à huis clos de la première journée du soixante-quatorzième congrès du parti radical, à Lyon, n'ont pas apporté d'éléments décisifs quant à l'issue de ces assises. Si l'enjeu est apparu plus clairement que jamais, l'état des forces en présence n'a pu être apprécié avec précision : rumeurs et opérations de toutes sortes se sont additionnées pour créer en effet une certaine confusion.

Ce qui est clair, c'est que M. Gabriel Péronnet, président par intérim depuis juillet dernier, est désormais en butte à l'hostilité déclarée du « clan » Servan-Schreiber. Que ne disait-on pas, en vérité, dans ce dernier, du malheureux secrétaire d'État à la fonction publique ? Quels abandons, quels reculs, quel suivisme ne lui reprochait-on pas ? Et il est vrai que ne plaidaient en faveur de l'accusé ni ses récentes déclarations d'indéfectible fidélité au chef de l'État ni l'arrivée au congrès de M. Etienne Dailly, vieil adversaire du député de Meurthe-et-Moselle, mais surtout symbole d'un radicalisme d'une autre époque.

C'est dans cette amicale ambiance qu'a été monté ce qu'il faut bien appeler l' « opération Françoise Giroud ».

Elle consista à lancer la candidature à la présidence du parti de la secrétaire d'État à la condition féminine, en espérant que la pression militante emporterait les résistances de l'intéressée. Jusqu'au soir, dans le camp du député de Meurthe-et-Moselle, on voulut croire que « Françoise » allait accepter. L'espoir nourri, à ce moment-là, n'était d'ailleurs pas tant de voir *« Françoise »* battre *« Gabriel »* dans une élection *« à la loyale »* que de voir le second refuser le combat avec la première.

Mais Mme Giroud déclara, d'abord vers 16 heures : *« Je n'ai aucune envie d'être présidente du parti radical. »* Puis, vers 22 heures : *« Je ne serai pas candidate à la présidence du parti radical. »*

Voilà pour ce qui apparaissait clairement au terme de cette première journée. Il n'en allait pas de même pour le reste. Ainsi, le renouvellement d'une partie des membres du comité directeur (qui, quinze jour après le congrès, élira le secrétaire général de la formation) donne-t-il lieu à des appréciations variées. *« Moitié-moitié »*, dit-on du côté de M. Péronnet. *« Majorité Servan-Schreiber »*, dit-on chez le directeur de *l'Express*. Qui croire, nombre d'élus ne sachant pas trop eux-mêmes de quel côté ils penchent. La question sera donc réservée. Au comité directeur de se débrouiller dans quelques semaines avec l'élection du secrétaire général. Comme il se débrouillera (ou ne se débrouillera pas) des diverses propositions de réforme de statut — dont une tendant à rendre rééligible M. Servan-Schreiber — présentées dans la confusion et laissées en l'état, c'est-à-dire pratiquement abandonnées...

Ce qui n'est pas non plus évident, c'est la façon dont se divisent les mandats entre les deux parties au niveau des délégués, c'est-à-dire du congrès lui-même. Les pointages ne concordent guère. Et on ne voit pas qui l'emporterait lors d'un affrontement.

La difficulté pour M. Servan-Schreiber est que, si Mme Françoise Giroud ne va pas à la bataille pour lui, il n'y a pas légion de candidats derrière le député de Nancy. Ainsi n'était-il pas du tout certain, vendredi soir, que le député de Meurthe-et-Moselle fût convaincu que M. Jean-Claude Coli, délégué aux énergies nouvelles, soit pour lui un porte-drapeau idéal. On avait pourtant l'impression qu'il n'aurait pas déplu à l'intéressé qu'on lui demande de briguer la présidence.

Dans ces conditions, on conçoit l'importance que devait revêtir pour chacun des « ténors » du parti la préparation de son intervention publique de samedi et dimanche. Après tout, même si le partage des mandats est pratiquement acquis, on ne sait jamais, avec des radicaux, quelles possibilités peuvent être ouvertes ou fermées par un bon ou un mauvais discours ?

NOEL-JEAN BERGEROUX.

M. ACHILLE-FOULD : rassembler la gauche de la majorité.

Le Mouvement de la gauche réformatrice, fondé par MM. Michel Durafour, ministre du travail, André Rossi et Aymar Achille-Fould, secrétaires d'État, a réuni vendredi 28 novembre, à Lyon, une Journée nationale. Dans le discours qu'il a prononcé devant les congressistes et la presse, M. Achille-Fould, secrétaire général du M.G.R., a notamment expliqué pourquoi, à la différence de MM. Durafour et Rossi, il n'avait pas rejoint le parti radical. *« Nous avons à nous consacrer,* a-t-il déclaré, *à une tâche essentielle au sein du Mouvement de la gauche réformatrice. Nous devons rassembler tous les jeunes qui suivent notre percée avec sympathie. (...) Tous les hommes de gauche, radicaux ou socialistes ou même militants issus de la démocratie chrétienne et mal à l'aise dans le programme commun, nous voulons les rassembler autour d'un programme politique clair : celui de la gauche de la majorité. »*

ARMÉE

APRÈS L'OUVERTURE D'UNE INFORMATION PAR LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Des actions localisées ou une « entreprise de subversion » ?

La décision de saisir la Cour de sûreté de l'État a été prise, dans la journée du mardi 25 novembre, après un entretien d'une demi-heure environ à l'Élysée entre le chef de l'État et plusieurs de ses ministres. Assistaient à cette réunion, qui s'est ouverte après la fixation, en commun, de l'ordre du jour du conseil de défense prévu pour le 4 décembre, le premier ministre, le ministre d'État ministre de l'intérieur, le ministre de la défense et un représentant du ministère de la justice. Le ministre de la défense a exprimé, à cette occasion, son souhait que soit déclenchée une procédure d'enquête et de recherche — avec, éventuellement, des suites judiciaires — sur le point de savoir si les actions contre les armées étaient localisées ou plus globales et s'il existait entre les différents incidents relevés à l'extérieur des casernes un lien quelconque.

Depuis quatre à cinq mois environ, plusieurs organismes de renseignements, comme la Sécurité militaire, le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, ainsi que la Direction de la surveillance du territoire, avaient été invités à *« remonter »* certaines *« filières »* dont l'existence tendrait à démontrer les liaisons de comités de soldats avec des mouvements révolutionnaires en République fédérale d'Allemagne et au Portugal. Certains responsables civils d'organisations révolutionnaires ou antimilitaristes, en France, qui soutiennent les comités de soldats, ne font, du reste, pas mystère de leurs relations suivies avec les commissions de soldats portugaises *« Soldats unis vaincront »* (SUV).

A plusieurs reprises, des officiers et des sous-officiers portugais ont été interpellés en France et reconduits à la frontière. Ce fut le cas récemment, à Vernon-sur-Eure, où des militaires portugais ont été interceptés alors qu'ils tentaient de pénétrer dans une caserne, et à Toulouse, où un commandant de l'armée portugaise, sous contrat pour trois ans, a participé à une réunion antimilitariste. En une seule journée, les services français ont enregistré la présence, sur le territoire national de douze militaires portugais des SUV, dont l'un avait la double nationalité et un autre était hébergé à Besançon. De même source, on observe que des militants gauchistes — avant d'être incorporés — ont séjourné, à Lisbonne, dans une villa occupée par des officiers du régiment d'artillerie légère Ralis (1).

On convient, dans les milieux gouvernementaux, que l'exportation en France de la contestation portugaise ne suffit pas à expliquer l'existence d'une agitation persistante dans les casernes, qui a, en fin de compte, bien d'autres raisons, et en particulier la crise du service national. On se refuse à considérer que l'intervention d'une armée étrangère ou d'une quelconque « *main rouge* » — l'expression est d'un proche de M. Bourges — soit à l'origine de tous les incidents constatés dans des villes de garnison.

Mais on estime, au ministère de la défense, qu'il n'était plus possible de rester indifférent devant la multiplication des appels à la désobéissance ou à l'indiscipline, assimilés à « *une tentative de désagrégation et de démantèlement* » de l'institution militaire. Le ton de certains tracts ou de certains journaux des comités de soldats s'est durci, en effet, depuis plusieurs mois, et il est de fait que des publications, diffusées sous la responsabilité d'unions locales syndicales, s'en prennent, parfois de façon particulièrement grossière, aux cadres ou à l'ensemble du commandement.

La littérature, généralement ronéotée, des comités de soldats a adopté un style résolument offensif. Les « *livres noirs* » circulent dans des unités, qui fustigent la vie privée, et quelquefois intime, des cadres d'active, tandis que dans d'autres publications sont, systématiquement, dénoncés les passe-droits ou les privilèges que s'accorde l'encadrement. Les officiers et les sous-officiers sont baptisés du nom de « crevures » et les appelés qui auraient accès à des documents d'état-major sont invités à les communiquer à l'extérieur des casernes pour désorganiser la « machine ».

Devant les risques d'un désordre accru qui paralyserait le fonctionnement de certaines unités, le ministre de la défense escompte que l'information ouverte par la Cour de sûreté de l'État permettra d'élucider le mécanisme qui sous-tend l'action des comités de soldats les plus dynamiques. C'est la raison pour laquelle la procédure choisie ne se limite pas, contrairement à ce qui avait été imaginé à l'origine, aux seuls incidents de Besançon, de Cazaux ou de la gare de l'Est à Paris. L'enquête devait être plus générale et, du même coup, plus longue pour être conduite avec minutie.

Au ministère de la défense on affirme avoir des preuves matérielles de la responsabilité de certains civils, notamment dans l'opération de Besançon. Dans cette affaire, plus particulièrement, il s'agirait moins d'enquêter sur le soutien des syndicats locaux au comité de soldats, que sur la demande, par certains civils, à leurs interlocuteurs militaires, de fournir des renseignements sur le régiment, et, d'abord sur sa consommation de carburant, ses réserves en armement, le nombre de ses véhicules, ainsi que sur la composition exacte de l'unité de renfort à la mobilisation.

Si tel était le cas, on peut s'étonner de l'attitude du gouvernement, qui, après avoir tenté de minimiser les incidents de Besançon dès les premiers jours, assure, aujourd'hui, vouloir prendre très au sérieux les prémices d'une « *entreprise de subversion ou de démoralisation* » des armées.

JACQUES ISNARD.

(1) Selon M. Victor Crespo, adjoint de M. Mario Soares, des gauchistes de toutes nationalités — des Français et des Italiens notamment — reçoivent un entraînement militaire dans des propriétés isolées, le long de la côte, au sud du Portugal (« le Monde » du 29 novembre).

LE GÉNÉRAL BIGEARD ... EN RÉSERVE DE LA RÉPUBLIQUE

(De notre correspondant.)

Tarbes. — A l'occasion d'une prise d'armes, à Pau, en l'honneur du général Le Borgne, qui quitte le commandement de la 11e division parachutiste pour le poste d'adjoint au commandement des troupes françaises en Allemagne fédérale, le général Marcel Bigeard, secrétaire d'État à la défense, a déclaré vendredi 28 novembre : « Il reste quelque soixante comités de soldats, vingt ayant été dissous. Un dixième de nos unités ont donc un comité de soldats sur un total de six cents unités, régiments, bases aériennes, bateaux. Qu'est-ce que c'est que chaque comité ? C'est 4,5 %, au maximum, des soldats, quatre cent quatre-vingts garçons, en gros, qui essaient de semer la pagaille. Il fallait réagir de façon à ne pas gangrener un ensemble de jeunes Français qui est bien, qui est sain.

» (...) J'avais dit, il y a quatre mois, au chef de l'État : « Je m'en vais ». Finalement, je suis encore là. Et partir en ce moment, où ce n'est pas le moment quand même, ce n'est pas possible. Alors, aidez-moi afin que cela reparte très vite, que je puisse aller me reposer pour me remettre peut-être en réserve, un jour, on ne sait jamais. Autrement, je vais crever debout, c'est une vie de chien. »

Le général Bigeard a encore déclaré qu'il pensait que « l'ensemble des socialistes veulent une bonne armée » et qu'« il y a de l'ordre à mettre dans ce parti pour qu'il ne se laisse pas déborder par son aile gauche. J'ai la tripe nationale, je suis un peu râpé, mais je suis encore prêt à me faire démolir demain pour mon pays, et beaucoup de Français sont comme moi, les vieux et beaucoup de jeunes aussi. (...) Nous connaissons l'organisation des comités de soldats qui travaillent dans l'ombre, en taupe ; nous sommes très au courant. Il n'est pas question qu'une minorité se permette de casser une armée qui est belle, saine, qui est le rempart de notre société. »

Des tracts de comités de soldats

Voici quelques extraits de tracts ou de journaux des comités de soldats, diffusés tant en France qu'en République fédérale d'Allemagne :

1) Régiment de Vincennes (septembre 1975) : « *Les conneries des crevures, les chantages aux perms, les ordres et les contre-ordres aveugles, la bouffe mauvaise, etc., entraîneront immédiatement une réaction de notre part : boycott, grève du zèle, distribution de tracts, refus collectif d'obéissance, campagne de graffiti, sabotages.* »

2) Comité de soldats de Tübingen (septembre 1975) : « *Soldats, oui, vous ne perdez pas votre temps ici ! Apprenez à vous servir de vos armes, réclamez une véritable formation militaire... Car, un jour, peut-être, ces armes vous serviront : vous pourrez les retourner contre les officiers qui se dresseront devant vous, contre vos patrons et la société qu'ils protègent. Unissez-vous, organisez-vous... et nous ne ferons qu'une bouchée de* (les noms de deux officiers supérieurs d'un régiment blindé). » (Imprimé par la C.F.D.T.-P.T.T.)

3) Base aérienne de Tours (octobre 1975) : « *Pour appuyer vos demandes, refusez collectivement d'aller à un appel. Seules des actions collectives peuvent apporter quelque chose.* »

4) Base aérienne de Cazaux (novembre 1975) : « *L'armée est-elle neutre ? Elle défend la* « nation », *mais quelle nation ? Celle des travailleurs ou celle des patrons ? Alors, les copains, apprendre le maniement des armes ? Pour qui, pour quoi ? Apprenez donc, mais apprenez pour vous. On nous veut les dindons de la farce, mais rira bien qui rira le dernier... Nos fusils défendent les patrons et sont la garantie de ceux qui tiennent le chômage... Quand l'heure sonnera, sachons les retourner contre ceux qui nous bernent, nous oppressent et nous humilient* » (journal imprimé par l'union locale C.F.D.T. de Bordeaux) ;

5) Journal *Crosse en l'air* (janvier-février 1975) : « *Ce que nous voulons, c'est, à terme, la destruction de l'armée.* »

DES RÉACTIONS

● M. HENRI NOGUÈRES, président de la Ligue des droits de l'homme : « *M. Chirac compte sur la Cour de sûreté de l'État pour venir à bout du malaise de l'armée. Cela prêterait à rire si cette démarche ne mettait fâcheusement en lumière les tendances fascisantes d'un premier ministre qui a sans doute été sensible à la référence récemment faite par Franco à cette juridiction d'exception. Les citoyens appelés sous les drapeaux ne cessent pas d'être des citoyens du simple fait de leur incorporation. Or il est contraire aux droits de l'homme d'interdire à des citoyens toute forme d'association.* »

● M. MICHEL DEBRÉ : « *Si j'étais encore ministre de la défense nationale, ma réaction serait celle, sans exception aucune, de tous les ministres de défense d'un pays qui veut être sérieux. Qu'il s'agisse d'un gouvernement européen, américain, asiatique ou africain, qu'il s'agisse d'un gouvernement conservateur ou socialiste, qu'il s'agisse d'un gouvernement libéral ou d'un gouvernement communiste, un ministre de la défense nationale ne peut pas tolérer qu'il y ait des groupes dont l'objectif unique soit, sous l'apparence fallacieuse de défendre ses droits, d'organiser la subversion.* »

● LE SECRETARIAT A LA DEFENSE NATIONALE DU MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE : « *En refusant tout débat démocratique sur la défense et en trompant l'opinion publique sur la réelle valeur de la politique de la gauche et de ses réalités, c'est le pouvoir qui se rend le premier coupable d'* « *entreprises de démoralisation de l'armée* ». *Le Mouvement des radicaux de gauche a déjà fait connaître son hostilité aux syndicats et à toute forme de division ou de politisation des forces armées.* »

● M. JEAN-MICHEL CATALA, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France : « *La question du syndicalisme n'est pas posée actuellement par la masse des soldats. Ce que nous proposons, c'est l'installation de clubs de soldats, avec des représentants élus qui seraient responsables de la vie culturelle de la caserne et représenteraient les appelés dans tout ce qui les concerne.* »

● *Les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. du Vaucluse* s'élèvent contre les mesures disciplinaires infligées à un soldat du contingent, M. Raoul Guenassia, marié et père d'un enfant, incorporé au 7e régiment du génie à Avignon. Selon le communiqué, M. Guenassia, qui avant son incorporation était militant politique et syndical, aurait refusé d'obtempérer à l'ordre de rejoindre sa nouvelle affectation à Hyères (Var). Depuis son refus, il serait incarcéré dans les locaux disciplinaires au camp de l'Ardoise (Gard). — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

Devant la conférence des associations étudiantes

LA F.N.E.F. ESTIME ILLÉGALES LES HAUSSES DE TARIFS DES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

La Fédération nationale des étudiants de France (F.N.E.F., modérés), a commenté, jeudi 27 novembre, au cours de la réunion de la conférence des associations étudiantes (1), le rejet par le Conseil d'État d'un recours déposé par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, à propos de l'augmentation des prix de repas dans les restaurants universitaires.

En 1972, la F.N.E.F. avait déposé devant le tribunal administratif d'Orléans un recours en excès de pouvoir contre un décision du ministre de l'éducation. Celui-ci avait augmenté le tarif des restaurants universitaires sans consulter les conseils d'administration des CROUS (Centres régionaux des œuvres universitaires et sociales), comme la loi lui en fait l'obligation. L'arrêt du tribunal, rendu en juin 1974, donnait tort au ministre. M. Jean-Pierre Soisson faisait alors appel de cet arrêt devant le Conseil d'État, qui, le 12 novembre dernier, a rejeté le recours du secrétaire d'État aux universités. En conséquence, estime la F.N.E.F., « toutes les hausses de tarifs de restaurants universitaires intervenues sont illégales ».

La F.N.E.F. a, par ailleurs, demandé à la conférence des associations étudiantes d'admettre en son sein deux nouvelles organisations : le COSEF (Comité pour un syndicat des étudiants de France, animé par des étudiants socialistes) et l'UNEL (Union nationale des étudiants locataires).

(1) Cet organisme consultatif réunit tous les mois autour de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, la plupart des associations étudiantes d'audience nationale, parmi lesquelles l'UNEF (Unité syndicale). L'autre UNEF (ex-Renouveau) refuse, en revanche, d'y siéger.

● *M. René Haby, ministre de l'éducation*, vient de confier à M. Jean Fourastié, membre de l'Institut, l'animation d'une commission chargée d'élaborer les programmes de « *sciences économiques et humaines* », dans l'enseignement secondaire. Cette nouvelle « *discipline* », prévue par M. Haby dans sa réforme, comporte « *non seulement l'histoire et la géographie, mais également l'étude des faits économiques et sociaux contemporains.* »

CORRESPONDANCE

La Nouvelle Action française et la violence au lycée Balzac

M. Yvan Aumont, directeur général de la Nouvelle Action française (NAF), nous écrit à propos des incidents survenus vendredi 21 novembre au lycée Honoré-de-Balzac, dans le dix-septième arrondissement de Paris, au cours desquels un lycéen de cet établissement a été blessé. (Le Monde *daté 23-24 novembre et du 26 novembre 1975.)*

Il est nécessaire de rappeler à cette occasion le climat d'intolérance qui règne dans ce lycée que, depuis plusieurs années, certaines organisations trotskistes ont cherché à transformer en camp retranché. L'année dernière déjà, un lycéen de la NAF a été agressé à deux reprises et hospitalisé pendant près de trois semaines à la suite de cette attaque (nez cassé, bras cassé, oreille arrachée, traumatisme crânien).

Cette année, menaces et violences ont recommencé, faisant régner une insécurité permanente, ce qui explique et justifie totalement la présence de quatre autres lycéens pour protéger l'action de trois distributeurs de tracts le vendredi 21. Des affiches ont été lacérées, certes, mais il s'agissait de celles qui recouvraient le panneau d'affichage attribué par l'administration à la NAF. Panneau dont l'usage est interdit à nos lycéens en raison des menaces continuelles.

Il est évidemment regrettable que quelques professeurs, perdant toute dignité, aient cru bon de participer aux côtés d'un commando trotskiste à l'attaque de nos distributeurs de tracts.

Il est également déplorable qu'une distribution de tracts au lycée Balzac dégénère obligatoirement en affrontement violent, avec blessés, sous l'œil complice ou impuissant de l'administration.

Mais dans ce contexte aucune personne de bonne foi ne peut affirmer que sept lycéens venus distribuer des tracts constituent un commando venu attaquer un lycée de plus de trois mille élèves !

Il est clair que, tant que l'administration tolérera l'existence de bandes armées au sein de ce lycée, de tels incidents ne pourront que se reproduire, risquant à chaque fois de dégénérer en une escalade de violence que pour notre part nous réprouvons sans réserve.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : les Contes d'Hoffmann (sam., 19 h. 30).
Opéra-Studio : Monteverdi (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française : Horace (sam., 14 h. 30, abt classique série 2 ; dim., 20 h. 30) ; Partage de midi (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Odéon : la Sonate des spectres (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Chaillot, Grand Théâtre : Herbert Pagani (sam., 15 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — Salle Gémier : Vingt-quatre heures (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
TEP : Cinéma (sam., 14 h. 30) ; Coquin de coq (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam. et dim. 14 h. 30 et 17 h.) ; Lucrèce Borgia (sam. 21 h., dim. 16 h. : Free Music, Ran Blake sam. 20 h. 45).
Châtelet : Valses de Vienne (sam. 14 h. 30 et 20 h. 30 ; dim. 14 h. 30). — Concerts Colonne, dir. P. Dervaux (J. Dupont, Dvorak) (dim., 18 h.).
Théâtre de la Ville : Zoo (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) ; Lluis Llach (sam., 18 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : l'Homme aux valises (dim., 21 h.).
Athénée : l'Arrestation (sam., 21 h., dernière).
Bouffes-Parisiens : la Grosse (sam., 20 h. 45, dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim. 15 h. 30). — Théâtre de l'Aquarium : Ah Kiou (sam. 20 h. 30, dim. 16 h.).
Centre culturel 17 : Dormir debout (sam., 20 h. 30, dernière).
Centre culturel du Marais : les Colombaïoni (sam., 15 h. et 21 h. 15 ; dim., 15 h.) ; la Compétition - Théâtre Image III (sam., 23 h. 30 ; dim., 21 h. 15) ; Soleil en bouillie (sam., 19 h. ; dim. 23 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Cour des Miracles : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Deux-Portes, M. J. C. : les Mauvais Bergers (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Edouard-VII : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam. 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Rose des sables (sam., 21 h.).
Européen : Jean's ou le Fou d'Assise (sam., 21 h. ; dim. 14 h. 30 et 17 h. 30, dernière).
Gaîté-Montparnasse : Butley (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Gymnase : le Black Mikado (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 17 h. 30).
Lucernaire : Sade (sam., 18 h. 30 et 22 h. ; dim., 18 h. 30) ; Ce soir on fait les poubelles (sam. et dim., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Antigone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Gog et Magog (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
Moderne : Hôtel du Lac (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Chant profond de la Bretagne (sam., 18 h. 30 ; Félix Leclerc (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Feux de rouille (sam., 20 h. 30) ; Benoît Mary Story (sam., 22 h., dernière).
Nouveautés : les Deux Vierges (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Œuvre : Monsieur Klebs et Rozalie (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palace : la Pyramide (sam, 22 h. 30 ; dim., 18 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30) ;
Palais des sports : Ballet soviétique de Sibérie (sam., 17 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Plaisance : Moby Dick (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : la Caverne d'Adullam (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Ranelagh : Mea Culpa (sam., 20 h. 30, dernière).
Récamier : Jacques le Fataliste et son maître (sam., 14 h. 30) ; Maïakovski (sam., 19 h. et 21 h. ; dim., 17 h., dernière).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Salle Valhubert : le Distrait (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : le Besoin d'ailleurs (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30).
Studio-Théâtre 14 : Andromaque (sam., 20 h. 45).
Tertre : Aristide Bruant (sam., 22 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : Catherine Lara (sam., 20 h. 30) ; Zouc (sam., 22 h.).
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre : Rashomon et autres contes (sam., 21 h.). — La Resserre : Mademoiselle Julie (sam., 21 h.). — La Galerie : Prométhée (sam., 21 h.).
Théâtre d'Edgar : les Poings crispés dans l'ombre (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon : les Chansons de Bilitis (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de l'Etincelle : Richard II (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Cuarteto Cedron (dim., 18 h. 30). — Petit Orsay : C'est beau (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30) ; l'Ombre de Verdi sous les ormes de ma mère (sam., 22 h. 15 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : Un Farré peut en cacher un autre (sam., 20 h. 30) ; Julos Beaucarne (sam. et dim., 22 h. 30, dernière) ; Jonathan ou Un fou sur le toit (sam., 15 h.).
Théâtre de la Plaine : Hamlet (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre 13 : l'Avare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Troglodyte : Retrouvailles de l'imaginaire (sam., 22 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériée)

Samedi 29 - Dimanche 30 novembre

Théâtres de banlieue

Ablon, église : Quatuor de clarinettes de Paris (Haendel, Poulenc, Mozart, Dvorak) (dim., 18 h.).
Boulogne, T. B. B. : Leny Escudero (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais : G. Zamfir (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : la Main ouverte, gare au corbu (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Créteil, Maison des arts : Lear (sam., 20 h.).
Evry - Ville nouvelle, Théâtre de l'Agora : Chantons les années folles (sam., 21 h.).
Fontenay-le-Fleury, Centre culturel : Groupes Imagine et Mahjun (sam., 21 h.).
Gennevilliers, salle des Grésillons : la Foi, l'Espérance et la Charité (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Marly-le-Roi, auditorium du Groupe Drouot : A. Krust, piano (Schumann) (sam., 20 h. 45).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : Voyage au centre de la Terre (dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Figaro-ci... Figaro-là... (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Anna Karenine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Mort d'un commis voyageur (sam., 21 h.).
Vincennes, Salle des fêtes de la mairie (sam., 14 h. 30 et 21 h. ; dim., 14 h. 30), et Théâtre Daniel-Sorano (sam., 18 h.) : Festival international de la marionnette.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : Moments, danse (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Marionnettes Tendarica de Bucarest (dim., 17 h. et 20 h. 30).
Yerres, Centre éducatif et culturel : Musique romantique, musique contemporaine (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Voir Opéra-Studio, Châtelet et Théâtres de banlieue.
Salle Gaveau : Orchestre Paul Kuentz, avec J.-M. Gamard, violoncelle (Bach, Boccherini, Haydn) (sam., 21 h.) ; Concerts symphoniques de chambre de Paris, dir. T. Aubin (Bach, Vivaldi) (dim., 17 h. 30) ; Quatuor Vegh (Beethoven) (sam., 20 h. 30).
Hôtel Hérouet : S. Escure, piano, et le Trio Revival (Bach) (sam., 20 h. 15).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Paris, dir. J. Delacôte, avec J. Norman, cantatrice (Berg, Wagner, Mahler, R. Strauss) (sam., 10 h.) ; Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Schubert, Mendelssohn, Cl. Pascal, Brahms) (dim., 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : Nonette tchèque (Martinu, Pauer, Dvorak) (sam., 17 h.).
Musée Guimet : B. Puri et H. Chauvasia (musique de l'Inde) (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'Orsay : Trio à cordes de Paris, avec W. Chodack, piano (Mozart, Schumann) (dim., 10 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : M. Jollvet, orgue (Buxtehude, Bach, Vierne, Marchand) (dim., 16 h.).
Eglise de l'Etoile : D.-F. Roge, orgue, et Th. Cedelle, soprano (Liszt, Vierne) (dim., 16 h.).
Mairie du VIe : N. Combet et D. de Fleurieu, pianos (Brahms, Chopin, Chabrier, Poulenc, Casadesus (dim., 17 h.).
Salle Pleyel : Concerts Lamoureux, dir. Ch. Dutoit, avec U. Hoelscher, violon (Tchaïkovski, Brahms) (dim., 17 h. 45).
Eglise Notre-Dame : J. Langlais, orgue (Langlais) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Roch : Orchestre de chambre de Mayence, dir. G. Kehr (Bach, Mozart, Purcell, Rameau, Stamitz, Telemann, Vivaldi (dim., 20 h.).

Le jazz

Voir Nouveau Carré et Théâtres de banlieue.
Centre américain : Exmagma (sam., 21 h.).
Maison de la radio : Groupe Confluances (sam., 18 h.).
Eglise évangélique baptiste : Gospels Songs (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30).

Vidéo

Vidéostone : Soldats toujours, toujours aux côtés du peuple (de 14 h. à 24 h.).
44, rue de Rennes, 20 h. 45 : Un et nu.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

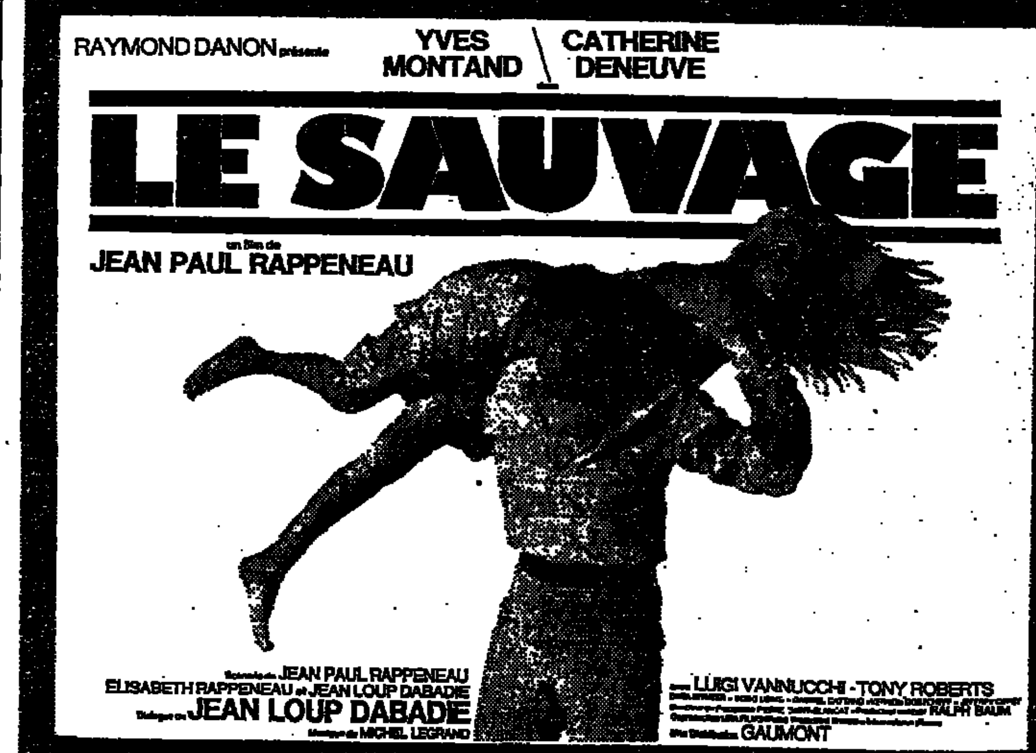
Chaillot, sam., 15 h. : Quatre-vingts ans de cinéma français, montage de H. Langlois ; 18 h. 30 : Double suicide, M. Shinoda ; 20 h. 30 : Othello, d'O. Welles ; 22 h. 30 : Sur les quais, d'E. Kazan ; 0 h. 30 : The Mad Genius, de M. Curtiz. — Dim., 15 h. : les Sept Samouraïs, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Bande à part, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : la Comtesse de Hong-Kong, de Ch. Chaplin ; 22 h. 30 : Une femme disparaît, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : The Mystery of the Wax Museum, de M. Curtiz.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 15 h. 40, 22 h. 10.
L'ARBRE DE GUERNICA (Fr.) (*) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) (sous réserves) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Plaza, 8e (073-74-55).
LA BATAILLE DU CHILI (Chil, v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
BLACK MOON (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
CATHERINE ET Cie (Fr.) (*) : Royal Passy, 16e (527-41-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche-de-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio République, 1e (805-51-97).
LA CHEVAUCHÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Boul'Mich', 5e (033-48-29).
CHOBIZENESSE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Wepler, 18e (387-56-07) ; Diderot, 12e (343-19-29).
COUSIN, COUSINE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Panthéon, 5e (033-15-04), Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Vendôme, 2e (073-97-52). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), Capri, 2e (508-11-69).
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47). — V.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
H MUSIC (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02), Murat 16e (288-99-75).
HISTOIRES D'HOMMES (A.) (**) (v.o.) : Bilboquet 6e (222-87-23), Hollywood-Boulevard 9e (770-10-41), Studio Galande 5e (033-72-71).
HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : la Clef 5e (337-90-90).
HU-MAN (Fr.) : Templiers 3e (272-94-56).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A.) (v.o.) : Ermitage 8e (359-15-71) (en soirée) v.f. : Ermitage 8e (en mat.), Rex 2e (236-83-93), Miramar 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19), Mistral 14e (734-20-70), Terminal-Foch 16e (704-49-53), Cambronne 15e (734-42-96), Images 18e (522-47-94), Cinémonde-Opéra 9e (770-01-90).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19), Cluny-Ecoles 5e (033-20-12), Bretagne 6e (222-57-97), Normandie 8e (359-41-18), Rex 2e (236-83-93), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Paramount-Montmartre 18e (606-34-25), Paramount-Orléans 14e (580-03-75), Publicis-Saint-Germain 6e (222-72-80), Magic-Convention 15e (828-20-64).
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine 5e (325-92-46), à 14 h. 45, 17 h. 15, 20 h. et 22 h. 15.
JANIS JOPLIN (A.) (v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19).
MILESTONES (A.) (v.o.) : Action-Christine 6e (325-85-78).
LA MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf 8e (225-47-19).
NASHVILLE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Luxembourg, 6e (633-97-77), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72).
V.f : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES ONZE MILLE VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Murat, 16e (288-99-75).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), ABC, 2e (236-55-54), Calypso, 17e (754-10-68).
PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nations, 12e (343-04-67), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
V.f : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
POUR ELECTRE (Hong., v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
QUAND LA VILLE S'EVEILLE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 9e (236-83-93), Paramount-Gaieté, 14e (326-99-34).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e 797-02-74).
ROYAL FLASH (A., v.o.) : Danton 6e (326-08-18) ; Mercury, 8e (2.. 75-90). — V.f. : Cambronne, (734-42-96) ; Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43).
SHAMPOO (A., v.o.) : Biarritz, (deux salles) (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) Magic-Convention, 15e (828-20-64) Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, (770-11-24).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, (325-78-37) ; U.G.C.-Biarritz, (359-42-33). — V.f. : Nation, (343-04-67) ; Moulin-Rouge, (606-34-25) ; Paramount-Opéra, (073-34-37) ; Fauvette, 13e (3.. 60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (3.. 51-76) ; Paramount-Bastille, (343-79-17).
LE SECRETAIRE AUX MILLE UN TIROIR ou LE SUJET (Fr. Le Marais, 4e (278-47-86), à 17 h. 18 h. 50, 20 h. 30
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40)
LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, (743-72-52). Maxeville, 9e (7.. 72-87) ; Montparnasse-Pathé, (326-65-13) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, (522-37-41).
LA TOILE D'ARAIGNÉE (A., v.o. Saint-Germain-Huchette, 5e (6.. 87-59) ; France-Elysées, 8e (7.. 71-11). — V.f : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, (770-72-87) ; Fauvette, 13e (3.. 60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (5.. 37-41) ; P.L.M.-Saint-Jacques, (589-68-42) ; Cambronne, 15e (7.. 42-96). Nations, 12e (343-04-67) Montparnasse 83, 6e (544-14-27)
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (3.. 15-71) ; Saint-Michel, 5e (326-79-1.. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (326-41-02). Napoléon 17e (380-41-46) ; Mistral, 14e (7.. 20-70) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (3.. 06-19) ; Publicis-Matignon, (359-31-97).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George V 8e (225-41-46) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Marivaux, (742-83-90) ; Passy, 16e (288-62-34) Paramount-Montparnasse, 14e (3.. 22-17) ; Paramount-Maillot, (758-24-24).
LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les films nouveaux

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE, film algérien de Lakhdar Hamina, avec Jorgo Vayagis, Larbi Sekkal, Cheik Nourredine, Lakhdar Hamina — V.o. : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) Hautefeuille, 6e (633-79-38) Caméo, 9e (770-20-89), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SAUVAGE, film français de Jean-Paul Rappeneau, avec Catherine Deneuve et Yves Montand — Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75)
ATTILA 74, film grec de Michael Cacoyanis. — V.o. : La Pagode, 7e (551-12-15)
T'AS PAS 100 BALLES ? (BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ?), film anglais de Philip Mora — V.o : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Dragon, 6e (548-54-74), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Mayfair, 16e (525-27-06) 14 Juillet, 11e (700-51-13)
TANT QU'Y A DE LA GUERRE, Y'A DE L'ESPOIR, film italien d'Alberto Sordi, avec Alberto Sordi — V.o : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62)
FILM, film américain de Samuel Beckett, avec Buster Keaton et JEU, film irlandais de Reginald Grey, avec Laurent Terzief — Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h et 22 h
LE LIBAN DANS LA TOURMENTE, film de Jocelyn Saal et Jorg Stocklin. — Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
SAO BERNARDO, film brésilien de Léon Hirszman, avec Othon Bastos, Isabel Ribeiro — V.o. : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42)





ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« T'AS PAS CENT BALLES ? » de Philippe Mora

Cette phrase avec laquelle les marginaux qui « font la manche » accostent, aujourd'hui, les passants, fut — en américain : *Brother, can you spare a dime ?* — le titre d'une chanson-rengaine 1930, aux Etats-Unis. Une rengaine se référant à la réalité sociale de l'époque : dépression économique après la banqueroute de Wall Street, chômage, vagabondage et misère. Philippe Mora a donné ce titre à son film de montage, qui part de la crise de 1929 pour couvrir (jusqu'à l'entrée en guerre de 1941) les années où Franklin Delano Roosevelt — élu en 1932 puis réélu en 1936 et 1940 — représentait la nation américaine.

Philippe Mora a repris ici la méthode qu'il avait utilisée avec Lutz Becker dans *L'aigle avait deux têtes*, leur reconstitution de la période pré-hitlérienne (*le Monde* du 6 août). Le rapprochement de documents d'actualité de l'époque et d'extraits de films de fiction restitue — sans commentaires autres que ceux contenus parfois dans les documents et par le seul pouvoir des images « historiques », ce qui exige du spectateur des connaissances préalables — l'atmosphère spécifique d'une société. Cette fois, la charge de fiction est beaucoup plus forte, ce qui n'a rien d'étonnant. La gigantesque production de l'Hollywood d'alors, répartie entre les grandes compagnies, est une mine presque inépuisable. On regrettera d'autant plus que Philippe Mora n'ait pas réussi à traiter vraiment, par ce dualisme du cinéma-vérité et du cinéma-fiction, le rapport très vivant de la réalité sociale avec les mythologies hollywoodiennes, à l'ère rooseveltienne. A quelque genre qu'ils aient appartenu, les films américains des années 30 ont véhiculé constamment le réformisme et l'idéologie du président démocrate. Or, cédant peut-être à la tentation de l'anthologie pour cinéphiles, Philippe Mora a émietté Hollywood tout au long de sa reconstitution, avec des clins d'œil, des astuces de montage, qui relèvent plutôt de l'attitude « rétro ».

Dans ses emprunts au cinéma direct, il a privilégié des documents très forts et il a bien fait apparaître le personnage de Roosevelt, guide de la nation. Côté fiction, il n'a pas trouvé une ligne de force très convaincante avec le personnage de James Cagney, qui n'est pas, à lui seul, représentatif du « rêve américain », de l'idéalisme des années 30.

Par rapport à *L'aigle avait deux têtes*, cet essai déçoit. Si la méthode est bonne, l'approche reste impressionniste. Mais ce genre de rétrospective a toujours des côtés séduisants.

JACQUES SICLIER.

★ Voir « Les films nouveaux ».

« ATTILA 74 », de Michaël Cacoyannis

Attila 74 est un film engagé. Engagé comme son metteur en scène, dont les premiers mots, quand il apparaît sur l'écran, sont : « *Ceci est Chypre, ma patrie ; je suis grec, et mon nom est Michaël Cacoyannis.* » Le réalisateur de *Zorba le Grec* est né à Chypre de parents chypriotes.

Le film est, en fait, plus qu'un témoignage, c'est un plaidoyer, un plaidoyer vibrant de sincérité pour ce peuple de paysans, de petits commerçants, d'artisans, de restaurateurs, d'hôteliers, qui vivaient avant le débarquement turc dans la prospérité, et sur lesquels s'abattit, en juillet 1974, la catastrophe que l'on sait.

Plaidoyer et témoignage sont évidemment dirigés d'abord contre les Turcs. C'était inévitable. Les exactions de toute armée en campagne sont abondamment décrites, les destructions, les pillages, les viols. Quel spectateur peut résister aux pleurs d'un enfant qui réclame sa maison, d'une mère qui cherche son fils disparu parmi les prisonniers chypriotes grecs libérés par les Turcs ? Mais à qui la faute ?

Cacoyannis a le courage de poser la question ou plutôt de nous montrer et de nous faire entendre les Chypriotes eux-mêmes en train de se poser le problème des responsabilités. Sont-ce les fascistes, dont Mgr Makarios cherche les traces au cours d'une séquence particulièrement impressionnante ? Certes. Mais les Américains aussi sont accusés tant par les Chypriotes grecs que par les Grecs de Grèce. Cependant, les responsabilités de l'ethnarque lui-même ne peuvent non plus échapper au spectateur attentif grâce à plusieurs interviews réalisées par le metteur en scène. Ces responsabilités valent pour le passé et pour l'avenir. Le film montre quels espoirs suscitent encore dans la masse des Chypriotes les moindres apparitions et les moindres démarches de Mgr Makarios.

Les chiffres sont éloquents : six mille morts, deux mille cinq cents disparus, deux cent vingt mille réfugiés, 40 % de la superficie de l'île occupés par les forces turques. Or elles contiennent la plus grande partie des ressources industrielles et agricoles de Chypre.

Quelle que soit la suite des événements, ce peuple aura payé cher la libération de la Grèce de la dictature. Il a le droit d'être libéré à son tour des angoisses et des misères actuelles.

ROLAND DELCOUR.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Théâtre

Les « 24 heures » du groupe T.S.E.

Nous sommes au théâtre, tout à fait au théâtre, spectateurs d'une vie qui naît dans le noir : rien n'existe plus que les planches vermoulues, entourées de petites lumières rondes, les paysages peints, les murs de carton ; rien n'existe plus que des personnages tout en perruques, en déguisements, en fards rouges et blancs. Rien que le théâtre, ce Baal éternel qui dévore le réel, et le restitue plus beau, plus vrai. « 24 heures » : vingt-quatre couplets d'une chanson d'amour mélancolique, vingt-quatre fragments d'un cercle fermé, qui enserre un « continuum espace-temps » féerique, lieu de toutes les métamorphoses.

Une fois encore (après Dracula, Aventuras, Futura, Histoire du théâtre, Comédie policière, Luxe*). Alfredo Rodriguez Arias, avec le groupe T.S.E., étale un à un les ingrédients du philtre magique (hommes, masques, chiffons, lumières), raconte le jeu du théâtre (sorties, entrées, échanges de répliques, conventions et stéréotypes). Il décompose les effets de reproduction démultipliée, les effets de miroir.*

Le plateau de la salle Gémier est partagé en deux dans sa profondeur par un cadre de scène. Au fond, l'ombre d'un rideau s'abaisse et se lève pour désigner les représentations du théâtre, qui se passent au centre, qui s'amorcent et s'achèvent sur le devant, dans les coulisses, dans les loges. Nous voyons le volume du théâtre, nous sommes à la fois et devant, et derrière, et à l'intérieur. Nous sommes plongés dans une illusion qui se réclame illusion.

Sept heures du matin, c'est la fin de la nuit. Un Henri Garat en dolman blanc et une Jeannette MacDonald emplumée évoquent la tradition de l'opérette viennoise. Sept heures du matin, c'est le lever du jour, les personnages « quotidiens » du théâtre (familles, parents, enfants) jouent leurs situations habituelles. Les personnages-emplois vivent les intrigues-clichés de Boulevard, reprises par la comédie filmée américaine : fiançailles, épousailles, adultères, histoires d'amour et d'argent, quiproquos, imbroglios burlesques ou mélodramatiques, dans une série de pastiches concentrés de dix minutes. Parfois intervient un moment dénudé : par exemple, le monologue de la principale protagoniste d'une pièce : elle joue ses répliques, et seulement les siennes, avec tous les gestes et les déplacements, comme si elle était entourée de ses partenaires. Mais elle est entièrement préoccupée d'elle-même, ne pense qu'à son rôle : tout le reste a disparu.

L'heure tourne. Tandis que la nuit vient, s'installe le mystère. Les intrigues deviennent policières, prétexte à substitutions, à métamorphoses. Ce sont les heures troubles des décalages insidieux où le jeu devient maître absolu, où l'image du miroir s'incarne et se dédouble, où la fable sert d'exemple à la réalité. C'est le temps du théâtre-roi. Les fantômes nés de l'imagination des morts (morts depuis des années, depuis des siècles), prennent possession des vivants. Ou plutôt — car ils habitent depuis toujours à l'intérieur de chacun — ils font surface. Les personnages perdent leurs oripeaux anecdotiques, deviennent des masques vides, attendant qu'on leur donne la parole. Leurs mouvements se raréfient, leurs visages se figent. Autour d'eux, les couleurs se fanent, les proportions changent. Ils apparaissent comme de grandes poupées immobiles, attendant celui qui va leur inventer une vie. Peut-être est-ce ainsi que, dans leur berceau, les bébés voient les pantins accrochés au-dessus de leur tête...

A cette partie de théâtre porté à son essence de fantasmes concrétisés, Arias donne une richesse qu'on ne cesse de découvrir. Une telle richesse dans les images et leur articulation, que les mots sont inutiles. Ils empâtent le discours, alourdissent le spectacle.

Son équipe n'est plus tout à fait la même. On y trouve toujours Zobeida Jaua, clownesse-Protée, Facundo Bo, avec son génie de la transformation, sa folie froide, la grâce rigoureuse de ses gestes. On retrouve aussi une partie de la distribution de Luxe *: Larry Hager, Jérôme Nicolin, Michèle Loubet, et en plus Gerard Lorain, un peu désemparé. Les costumes de Claudino Gastine, les décors d'Emilio Carcano, décrivent sans fausse note l'univers artificiel et précieux d'Arias. Marucha Bo, en convalescence, est absente. Elle est remplacée par Marilu Marini, toute ronde et blanche comme une gravure 1900, avec des rires roucoulants, des grimaces coquines, drolatiques, un charme pulpeux, absolument à l'opposé de la beauté translucide de Marucha, et tout aussi entièrement « actrice ».*

Oui, il s'en faut de peu que « 24 heures » soit un enchantement total, une réussite absolue.

COLETTE GODARD.

★ Salle Gémier, 20 h. 30.

« LES MAUVAIS BERGERS »

Les débuts de l'ère industrielle, l'éveil de la conscience prolétarienne, les idéologies nouvelles, les secousses des premières grèves, le dix-neuvième siècle — notre « père » — est un sujet privilégié pour les dramaturges qui cherchent d'où nous venons, ce que nous sommes. Au Théâtre des Deux-Portes, les Athévains fouillent *les Mauvais Bergers* (un mélodrame social d'Octave Mirbeau, terriblement daté dans sa construction, dans sa grandiloquence, dans ses élans quasi religieux) pour en dégager des courants d'idées pris sur le vif.

Octave Mirbeau, bourgeois révolté, dreyfusard, journaliste engagé dans le combat pour une société juste, veut un théâtre qui soit la « peinture fidèle de la vie ». Ses *Mauvais Bergers* sont, en effet, la peinture, fidèle au style d'époque, d'un monde qu'il connaît de l'intérieur et qu'il exècre : celui du grand patronat. Ils sont la copie fidèle de l'imagerie à travers laquelle il voit un monde qui lui reste étranger, celui des ouvriers, des « pauvres ».

Des draps aux plis ocre pendent sur des fils. Deux femmes les ôtent un à un, découvrant peu à peu un décor en hauteur (de Dominique Bourde et François Cabanat), charpentes, escalier de bois blanc. Chacun s'y place selon sa condition, les riches en haut, les pauvres en bas. En bas, une famille misérable, usée avant l'âge. En haut, l'industriel « libéral », qui n'hésite pas à appeler la troupe pour briser la grève. Le fils progressiste rejoint les ouvriers. La fille cherche une sorte de promotion aristocratique dans les arts.

La mise en scène d'Anne-Marie Lazarini met en relief l'opposition fondamentale, irréversible, des deux classes, conduit avec sûreté le spectacle de la démonstration distanciée au lyrisme exalté. Dans la nuit trouée de lueurs rouges, les ouvriers se réunissent, ils semblent une masse infinie dans une caverne sans fond. Le décor se disloque, et des corps cassés, écrasés sous les planches, monte le cri emphatique d'un espoir toujours vivace.

Parce que les comédiens (en particulier Viviane Théophilidès, Eliane Bouëri, Claude-Bernard Perot, Geneviève Veuillaz) savent jouer alors avec force le jeu de la sincérité, ils évitent les facilités de la dérision, ils sauvegardent la violence polémique d'Octave Mirbeau. Curieusement, la « peinture fidèle » de la bourgeoisie est moins convaincante. A vrai dire, bien qu'Octave Mirbeau se soit défendu de la caricaturer (*« Peut-on jamais représenter l'humanité aussi bouffonne qu'elle l'est ? »*, écrit-il), ses personnages manquent d'épaisseur, et les comédiens, entre le comique et l'odieux, en font des timides, des mollasses, des imbéciles plus ridicules que dangereux.

Pourtant, malgré cette faiblesse, malgré des moyens financiers minuscules, le spectacle des Athévains est beau et fort, intense et vigoureux. C'est aussi leur première et dernière création de l'année. Que peut-on faire avec 100 000 francs de subvention ? La quête ? Depuis plusieurs années, les Athévains donnent la preuve de leur acharnement, ils suivent leur ligne avec des réussites — comme *Légère en août* l'année dernière, et comme *les Mauvais Bergers*. La simple logique voudrait qu'ils puissent continuer. — C. G.

★ Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30. Jusqu'au 16 décembre.

Musique

De Pizarre à Betsy Jolas

*Il arrive qu'en voulant rendre hommage aux Incas, on invente une version inédite d'Exotica, de Kagel (*le Monde *du 26 novembre) : la volonté de bien faire ne suffit pas forcément à de bons chanteurs européens pour faire revivre des mélodies notées tant bien que mal en Amérique du Sud au début de ce siècle.*

Ce qu'on a pu entendre, en fait de chants incas, lundi soir au musée Guimet, lors du concert inaugural de la deuxième saison de l'ACIC (Association pour la collaboration des interprètes et des compositeurs) ressemblait assez au Ravel des Chansons madécasses... *Hommage à Pizarre plutôt qu'aux descendants d'Atahulpa...*

Même appropriation des techniques (de Bali, cette fois) par John Cage et Lou Harrison dans Double Music *pour quatre percussionistes, qui ouvrait la soirée; pourtant, le résultat convainc davantage, peut-être simplement — outre un réel intérêt rythmique et sonore — parce qu'il y a prescription : l'œuvre date de 1941. Une version pour harpe seule de* In a Landscape *(1948) de Cage également, ne possède pas l'attrait de celle pour piano, dans laquelle l'enfoncement d'un bout à l'autre de la pédale forte entoure d'un halo brouillé ces arpèges faussement réguliers aux altérations mystérieuses.*

Principale responsable des concerts de l'ACIC, Nicole Lachartre décrit fort bien dans le programme le contenu musical de ses cinq Fragments *pour bois et clavecin, qui succédaient aux pièces de Cage ; l'audition n'apportant rien qu'on ne sache déjà grâce à ce texte on peut se demander si, malgré son talent, l'auteur n'est pas resté en deçà de son propos en voulant s'y conformer trop précisément.*

Confié à cinq chanteurs et quelques instruments solistes, Mots *(1963) de Betsy Jolas, dont c'était la création à Paris, ne se livre au contraire pas immédiatement : ce n'est que peu à peu qu'on perçoit la particularité de chacune de ces courtes pièces où les mélismes rappelant l'école de Notre-Dame se marient heureusement à une écriture marquée par Webern. De temps en temps, les vocalises laissent filtrer quelques mots-clés qui donnent à la composition un éclairage dramatique de plus en plus affirmé, quoique fortement intériosité.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochain concert de l'ACIC : « Carte blanche à Elisabeth Chojnacka », le 16 décembre, à 21 heures.

Lettres

Combat pour l'écrivain

Cité dans le Monde *du 18 novembre, M. Jean-Edern Hallier nous écrit, invoquant son droit de réponse :*

Ma réponse est d'abord un devoir envers les écrivains asservis par le système éditorial, spoliés et sous-informés. Maintenant que le spectacle des prix littéraires est terminé, a-t-on une fois sérieusement parlé de ce que cachait cette confusion, habilement exploitée par les média : la révolte des écrivains ? Pourquoi s'acharner à la taire, quand on défend la littérature ? Pourquoi être entré exclusivement en ce jeu, sinon pour masquer l'inavouable : la contestation de l'édition, question tabou ? Alors, quel est ce sérieux que l'on semble revendiquer, pour m'en accabler, tandis que j'en serais dépourvu ? Ne ressemble-t-il pas fort à celui dont Tristram Shandry notait qu'il n'est « ... *qu'une attitude hypocrite du corps destiné à cacher les défauts de l'âme* » ? Ainsi me traite-t-on de terroriste bouffon : je suis censuré pour pitrerie présumée. Mais cette censure ignore que la pitrerie est aussi contagieuse : tout le système des prix littéraires s'en est trouvé ridiculisé, par la dévaluation de ce qu'on a voulu défendre, en faisant du Goncourt un objet de pitrerie. Et cet Ajar, auteur soi-disant « *trop discret d'un roman éclatant* »... On l'interviewe à Copenhague, ce baladin du monde occidental égaré à Cahors, ce passe-frontière, pareil au passe-muraille de Marcel Aymé. Où est le sérieux ? Où est la mystification ?

Dans ces conditions, je revendique pleinement d'être un terroriste bouffon. Historiquement, le bouffon est le plus sage des conseillers du roi : le seul admis à dire la vérité interdite aux courtisans. Quant au terroriste, c'est un contre-terroriste : il combat la terreur sournoise, muette, d'une petite oligarchie éditoriale. En désespoir de cause, le débat public étant perpétuellement détourné, empêché, la provocation devient le seul moyen d'obliger les gens à réfléchir. Ailleurs, je suis timide. Mes audaces sont calculées. Comme l'écrivait des journalistes Karl Marx, dans la *Réglementation de la censure prussienne* : « *Je suis hardi, mais la loi ordonne que mon style soit modeste. Du gris dans du gris, voilà la seule couleur de la liberté, la seule qui soit autorisée* », ne serait-ce que par la loi du 29 juillet 1881.

Donc, bouffon, mais aussi réformiste gris, je rappellerai les neuf doléances des écrivains. Elles ne sont pas corporatistes ; elles invoquent, à terme, des états généraux, en liaison avec tous les travailleurs de la culture. Enumérons-les : établissement d'un contrat-type pour tous les auteurs, opérations comptables à ciel ouvert, suppression de la passe et du droit de suite, pilon changé en braderie populaire, cession des droits pour une durée n'excédant pas cinq ans, propriété des droits annexes, vérification des stocks, des tirages, et dénonciation des cadres jaunes de l'édition.

Pourquoi nous interdirait-on d'exiger ces conquêtes élémentaires de la dignité d'écrivain, qui nous sont encore refusées ? Et quelle est cette étrange censure du sérieux qui risque, à la fin, de n'être que mauvais journalisme d'information et dévaluation grotesque de ce pour quoi nous sommes de plus en plus nombreux à combattre ? Désormais, la critique qui feint à son tour de l'ignorer se condamne à faire l'autruche. Ainsi va le monde, et il ne va pas bien.

JUSTICE

LE HUITIÈME CONGRÈS DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Le rituel des retrouvailles

Comme toujours, c'est l'un des paradoxes qui font du Syndicat de la magistrature ce qu'il est, les congrès annuels du mouvement commencent par un éparpillement. A peine s'est-on, le matin, réuni, comme on le vit vendredi 28 novembre, sur de hâtifs sujets qui ne prêtent pas, ou guère, à discussions, tels que les tribunaux permanents des forces armées (qu'il faut réformer, à défaut de les supprimer) ou le choc de la technique (qu'il faut maîtriser et non subir), qu'on s'égaille l'après-midi, au hasard de « commissions » multiples, qui sont autant de manières de tourner autour de soi.

Le congrès de 1975, le huitième, réuni à Paris — c'est l'usage, — sur le thème « La crise, le juge et les libertés », est encore de cette veine.

L'une des autres caractéristiques du Syndicat — on lui en ferait gloire — est la place importante qu'il accorde aux invités : magistrats étrangers, syndiqués et militants de tous bords, qu'ils soient partenaires du jeu social officiel (C.G.T., C.F.D.T., groupements d'avocats, Fédération autonome des syndicats de police) ou qu'ils paraissent en être les marginaux (Comité d'action des prisonniers, Mouvement d'action judiciaire). Au milieu de tout cela trône le Syndicat de la magistrature, noyau, déjà, d'une nébuleuse.

Il n'en résulte pas qu'un apparent désordre. Cette fausse dissémination des retrouvailles entre ceux qu'animent les mêmes soucis (la loi, l'égalité et aussi l'humanisme, c'est-à-dire le respect de l'individu) permet de les rendre plus fortes autour de remarques souvent sévères. Les grandes entreprises, les multinationales, les accidents du travail, sont l'occasion de réfléchir sur l'action du juge dans un contexte de crise économique et de répression larvée.

Sur ce dernier point, M. Louis Joinet, ancien président du Syndicat, observera, devant la commission « La crise, l'ordre et la sécurité », qu'il y a, selon lui, deux types de répressions. L'une, traditionnelle, est directement politique. Elle consiste en fichages, en infiltrations de mouvements, mais n'aboutit pas à des arrestations fondées sur le seul motif que l'individu aurait telle action politique.

La forme nouvelle de répression revient à mettre en place un mécanisme de répression de masse lié à la crise économique. Mais le gouvernement, explique l'ancien président, ne peut organiser une répression de masse que si l'opinion publique est favorable ou au moins passive. D'où la publication répétée de sondages, afin que soit mis en place un terrain qui permettra d'exercer une action de masse.

Les commissions sont aussi le moyen, simultanément, d'affiner le sujet du congrès et, pour les dirigeants, de mesurer et de faire valoir, tant à l'égard des adhérents de la base que des éventuels opposants, la qualité de leur audience à l'égard des « forces vives » de la nation.

La présence d'invités ne va pas sans incidents, quelquefois. Une militante du Comité d'action des prisonniers, arpente, des exemplaires du journal *le Cap* sous le bras, les abords du congrès à l'intérieur du Palais de justice de Paris. Qu'elle se fasse interpeller par des gardes du palais, à qui l'on ne saurait raisonnablement faire grief d'exécuter les ordres reçus, c'est d'une certaine manière compréhensible. Ce qui l'est moins, c'est de voir un avocat présent, Me Frédéricksen, prêter main-forte aux gardes du Palais au point de prendre lui-même à bras-le-corps la jeune femme pour mieux la remettre aux mains des forces de l'ordre. Au nom de la défense ?

PHILIPPE BOUCHER.

● *Un jeune homme, Didier Desplas*, âgé de dix-neuf ans, déserteur du camp militaire de Caylus (Tarn-et-Garonne), qu'il avait quitté en emportant la recette du mess, a été arrêté dans la soirée du 27 novembre, à Toulouse, où il a reconnu avoir tué de deux coups de couteau Mlle Anne-Marie Kerguen, psychologue du centre de redressement de Cépet, dont le corps avait été découvert le 5 novembre dernier dans son appartement (*le Monde* du 7 novembre). Le meurtrier a indiqué que la jalousie était à l'origine de son geste, mais les policiers sont persuadés qu'il avait simplement voulu voler une somme de 120 F à Mlle Kerguen. — *(Corr.)*

● *Recherchée pour le meurtre d'un ressortissant libanais*, M. Roméo Fiachi, trente-huit ans, directeur des relations extérieures d'Air Liban, tué à Paris, le 29 octobre dernier (*le Monde* du 30 octobre), Mlle Catherine Rougers, vingt-trois ans, de nationalité française, a été arrêtée à Beyrouth, le 27 novembre. Elle faisait l'objet d'un avis de recherche transmis par Interpol. Mlle Rougers, depuis qu'elle avait été hôtesse de l'air à Air Liban, avait conservé de nombreuses relations à Beyrouh. Les policiers l'ont arrêtée au domicile d'un homme politique libanais.

M. GERBET PROPOSE QUE LE DROIT SYNDICAL NE SOIT PAS RECONNU AUX MAGISTRATS

M. Claude Gerbet, député R.I. d'Eure-et-Loir, se référant au compte rendu de l'examen du budget de la justice à l'Assemblée nationale, publié dans *le Monde* du 19 novembre, nous indique qu'il a « *effectivement déclaré* » que « *les syndicats n'ont pas plus leur place dans l'armée qu'il ne peuvent l'avoir dans la justice, si nous voulons que celle-ci conserve son autorité et ne soit pas à son tour contestée* ». Citant la première partie de cette phrase, *le Monde* a estimé que M. Gerbet allait contre le droit, puisque, par deux fois, le Conseil d'État a reconnu la recevabilité d'une intervention du syndicat de la magistrature. Le député précise :

« *Je n'ignore pas cette jurisprudence qui, de toute manière, ne lie pas le législateur. Aussi me suis-je bien gardé de dire que ce syndicat n'avait pas l'existence légale.*

» Le Monde, poursuit-il, *à l'objectivité habituelle duquel il convient de rendre hommage, a dénaturé le sens et la lettre de mon propos, qui n'a jamais voulu mettre en cause la légitimité actuelle des deux syndicats existants. Les magistrats tiennent de la loi des pouvoirs exceptionnels et considérables. Bien que non élus, ils jugent, condamnent, absolvent ou incarcèrent au nom du peuple français, disposant ainsi de l'honneur, de la liberté et des biens de leurs concitoyens. Le droit commun peut difficilement être revendiqué par ceux qui se trouvent, de par la loi, hors et au-dessus du droit commun. Telles sont les raisons qui m'amènent à considérer que le droit syndical ne devrait pas être reconnu aux magistrats et qui vont me conduire à déposer prochainement une proposition de loi organique en ce sens.* »

[« Le Monde » n'a dénaturé ni le sens ni la lettre du propos de M. Gerbet — qu'il a correctement cité — en estimant qu'il allait contre le droit. Du moins contre le droit tel qu'il est, avec l'aval du Conseil d'État. Cela est si vrai que M. Gerbet est conduit à modifier le droit par le biais d'une proposition de loi organique.]

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Une information est ouverte après la mort d'un ouvrier sur un chantier à Paris

Le parquet de Paris a ouvert, vendredi 28 novembre, une information contre X... pour homicide et blessures involontaires, après l'accident survenu sur un chantier de ravalement, porte de Saint-Cloud, à Paris (16e), au cours duquel un ouvrier a été tué et deux autres blessés.

L'échafaudage avait été installé devant un dépôt de la R.A.T.P. Les trois ouvriers venaient de retirer leur ceinture de sécurité pour aller déjeuner, lorsque, à la suite de la rupture d'une sapine en mauvais état, l'échafaudage s'effondra, les entraînant dans le vide d'une hauteur de 15 mètres. M. Lallouni Tahar fut tué sur le coup. Son camarade, M. Ben Saadi Hasid, atteint de plusieurs factures, a été admis à l'hôpital Boucicaut. Un t[...] sième ouvrier, M. Soullah An[...] qui souffrait de traumatismes, [...] pu être soigné sur place.

Les travaux, précise-t-on à [...] R.A.T.P., consistaient à rav[...] un mur du dépôt d'autobus. [...] avaient commencé il y a envi[...] deux mois et, souligne-t-on toujours de source proche de [...] direction de la R.A.T.P., — [...] les salariés employés sur le ch[...] tier étaient des ouvriers spé[...] lisés.

M. Alain Vernier, juge d'i[...] truction chargé de l'informat[...] a commis deux experts, MM. [...] charny, spécialiste des mach[...] et engrenages, et Basdevant, [...] chitecte, pour examiner l'insta[...] tion.

La sécurité dans les entreprises

LE LICENCIEMENT D'UN CHAUFFEUR

(De notre correspondant.)

Epinal. — M. Gérard Laurent, chauffeur à la succursale de Saint-Dié (Vosges) de la société de transports Gondrand, vient d'être licencié, parce qu'il refusait de prendre le volant de son camion habituel, dont il jugeait l'état général défectueux. Devant cette sanction, M. Laurent a engagé une action au tribunal des prud'hommes, en même temps qu'il déposait au parquet de Saint-Dié une plainte contre son employeur pour « *utilisation de matériel en mauvais état* », état qui constitue, selon M. Laurent, non seulement un danger pour lui-même, mais encore pour les autres usagers de la route.

De son côté, la direction de la société indique que ses véhicules sont soumis régulièrement aux visites et contrôles de sécurité réglementaires. Pour ce qui concerne une défectuosité constatée par M. Laurent dans le chauffage de sa cabine, elle précise que la réparation a été effectuée en temps utile, mais que, en tout état de cause, cette défectuosité ne présentait pas de danger.

● *La Compagnie nationale des experts comptables judiciaires* a renouvelé partiellement son bureau lors du seizième congrès qu'elle vient de réunir à Grenoble les 21 et 22 novembre. Le nouveau bureau se trouve désormais composé de la façon suivante : président, M. Paul Grizlaux (Amiens) ; vice-président, Mme Simone Doyen (Paris) ; secrétaire général, M. Félix Thorin (Paris) ; secrétaire général adjoint-trésorier, M. Jean Clara (Lille).

Un mort à Saint-Étienne

LA C.F.D.T. CRITIQUE L'INADAPTATION DES SERVI[...] DE PRÉVENTION

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Après la m[...] d'un ouvrier, M. Eugenio Lo[...] quarante-huit ans, dans l'eff[...] drement d'une tranchée le 26 [...] vembre à Saint-Etienne (*le Mo[...]* du 28 novembre), une inform[...] tion judiciaire a été confiée [...] le parquet à M. Gourt, juge d[...] truction.

Ce dernier a effectué, dans [...] journée du vendredi 28 novem[...] une visite de plusieurs chant[...] de l'entreprise Pailleron, [...] employait la victime, afin de [...] rendre compte des conditions [...] sécurité sur les chantiers.

Pour la C.F.D.T. cet acciden[...] « *tragiquement mis en lum[...] l'inadaptation et le peu [...] moyens mis à la disposition [...] l'O.P.P.B.T.P. (Organisation [...] protection et de prévention [...] bâtiment et des travaux publ[...] puisque quarante-huit heu[...] seulement avant l'accident [...] inspecteur de cet organisme a [...] visité le chantier et notamm[...] la fameuse tranchée* ».

● *Un chef d'équipe électrocu[...] dans une usine près du Havre.* M. Michel Vitrichko, cinquant[...] trois ans, chef d'équipe, est m[...] électrocuté le vendredi 28 nove[...] bre dans l'usine de la Compag[...] générale des papiers de Pon[...] et-Marais (Seine-Maritime). [...] remettait en marche le pont ro[...] lant qu'il venait de réparer lo[...] qu'une décharge électrique [...] terrassé.



SPORTS

AUTOMOBILISME

M. Gérard Larrousse est nommé directeur de la compétition à la régie Renau[...]

La régie Renault a annoncé, ce samedi 29 novembre, la nomination de Gérard Larrousse à la direction de son service compétition. Gérard Larrousse aura la responsabilité de toutes les formes de compétition ; à l'exception des formules de promotion qui restent dépendantes du département des relations publiques.

En accédant à ce poste, Gérard Larrousse, âgé de trente-cinq ans, a dû faire un choix, et, en conséquence, renoncer à poursuivre sa carrière de pilote. Pour l'essentiel, après être venu au sport automobile par le rallye et s'être notamment classé deux fois deuxième du rallye de Monte-Carlo, il a remporté deux fois les Vingt-Quatre Heures du Mans avec Matra. Après le retrait de Matra, survenu en 1974, Gérard Larrousse avait eu l'habileté de se lier avec la régie Renault, sur qui reposaient les meilleures possibilités d'avenir du sport automobile en France. Dans un premier temps, il avait su démontrer ses capacités d'organisateur, créant une écurie privée dont le bon fonctionnement a, semble-t-il, attiré l'attention de la Régie. La candidature de Gérard Larrousse était particulièrement intéressante pour la régie Renault : il était en effet opportun de retenir les services d'un homme nouveau, étranger aux luttes de clan, capable d'harmoniser les différents services qui participent au programme de compétition. Dans cette optique, la nomination de Gérard Larrousse marque la fin de l'influence de la filiale Alpine.

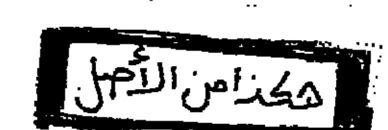
Gérard Larrousse prend ses fonctions au moment où de grandes perspectives sportives s'ouvrent pour Renault. A petits pas, depuis plusieurs années, a été mis sur pied un programme cohérent qui pourrait favoriser les e[...] treprises les plus ambitieu[...] pourvu que M. Bernard Verni[...] Palliez, le successeur de M. Pie[...] Dreyfus, en décide ainsi. La R[...] gie dipose de prototypes « 2 litr[...] turbo-compressé » qui ont é[...] construits pour gagner, en pri[...] cipe, les Vingt-Quatre Heures [...] Mans.

Projet de formule 1 ajourn[...] ou même abandonné

Quant au moteur de la fo[...] mule 1 (« 1 L, 5 turbo com[...] pressé »), il a subi des tests, jug[...] satisfaisants, au banc d'essai ; [...] châssis est terminé, et il ne res[...] qu'à déterminer en soufflerie l[...] meilleures formes aérodynamiqu[...] pour la coque ; cependant, si ri[...] n'a encore officiellement per[...] des intentions de Renault, [...] semble que ce projet de formule [...] sera ajourné ou même abandonn[...] La mise en ordre, consécutive [...] cette orientation, reviendra [...] Gérard Larrousse. Renault [...] renoncera pas pour autant [...] exploiter ses moteurs de fo[...] mule 1 ; il suffira de préciser [...] quels constructeurs ils seron[...] confiés ; ou même de trouver u[...] biais pour que la Régie ne so[...] pas nommément lancée dan[...] l'aventure. Gérard Larrousse au[...] aussi la charge de normaliser un[...] fois pour toutes les rappor[...] de Renault avec sa filiale Alpin[...] et il s'agira là aussi d'une mis[...] en ordre délicate et difficile.

FRANÇOIS JANIN.

BASKET-BALL. — *Dans de[...] matches comptant pour la tre[...] zième journée de championna[...] Tours a battu Villeurbanne (9[...] à 92) et Bagnolet a battu Anti[...] bes (96 à 84). Tours est en têt[...] du championnat avec 4 point[...] d'avance sur Villeurbanne.*



Le Monde aujourd'hui

Propriété

LES RAISINS VERTS

« ON peut dire que vous n'avez pas de chance, *constate le métayer avec un bon sourire.* Notez que toutes les vignes de la commune ont souffert de la sécheresse, mais les vôtres battent tous les records. Pourtant, je les ai mieux soignées que les miennes, et, voyez si le monde est drôle ! je récolte deux fois plus que vous.

— *Peut-être qu'il n'y avait pas assez d'engrais...,* suggère timidement le propriétaire.

— De l'engrais ? Attendez que je vous montre les factures et vous verrez si j'ai mégoté dessus. D'ailleurs vous pouvez demander dans le village. Les gens n'en revenaient pas du mal que je me suis donné. On aurait juré que je travaillais pour moi.

— *Vous avez tout de même les trois quarts,* murmure le propriétaire, conscient de manquer de tact.

— Sans doute, mais les trois quarts de zéro, ça fait zéro. Je vous avais prévenu qu'il ne fallait pas espérer grand-chose mais je comptais bien sur 200 hectos.

— *Vous aviez parlé de 300.*

— En mai. En juillet, vous auriez entendu un autre son de cloche. Même que le curé a célébré une messe pour qu'il pleuve. S'il y avait une justice, on vous déclarerait sinistré.

— *Selon le directeur de la coopérative, la production n'a baissé que d'un quart par rapport à l'année dernière. Et comme le prix du degré hecto va augmenter...*

— Mon pauvre monsieur, ça n'arrange pas vos affaires. D'abord, allez-vous en savoir pourquoi, votre raisin n'est pas riche en alcool.

— *Si l'on changeait quelques ceps... Ou si l'on greffait de nouveaux plants...*

— Là je vous arrête tout de suite. Vous risquez de perdre le peu que vous avez. Franchement, si je peux me permettre un conseil, patientez deux ou trois ans. A ce moment-là, il sera temps d'aviser. »

Dans cette invitation à la patience comme dans l'œil limpide de son métayer, le propriétaire décèle un monde de sous-entendus. Que faire d'une vigne qui ne rapporte pas ? La vendre. Et à qui ? A celui qui détient le droit de préemption.

Que répondre lorsque, durant sa jeunesse folle, on a professé, répété que « *la terre appartient à ceux qui la travaillent* » ? Comment lutter contre cette sournoise entreprise de dépossession ? « *Je l'ai acheté, payé* », songe le propriétaire, en foulant le sol ingrat qui lui refuse le moindre dividende. Et après ? Un autre a payé de sa personne. A lui les raisins. Mais dans un ultime effort pour sauver au moins la face, il s'inquiète :

« *Et les fruits ? Les poires ? Les coings ? Les prunes ? Vous m'aviez promis de m'en envoyer une caisse ou deux.*

— Je n'aurais pas osé offrir cette saloperie à mes cochons. Alors, pensez, l'expédier en chemin de fer ! Non, ici ce n'est pas un pays pour les arbres fruitiers. Les oliviers, à la rigueur, mais vous n'en avez pas. »

Et le propriétaire, décidément incorrigible, envisage aussitôt d'en planter : ne fût-ce que pour en tendre un rameau à son métayer, lors des prochaines vendanges.

GABRIELLE ROLIN.

Handicapés

Cachez-les et n'en parlez pas...

« DES enfants sont morts... » : C'était le titre d'un article de Paule Giron paru à cette place (dans le Monde *daté 9 et 10 novembre). Il relatait les difficultés de deux femmes qui, dans leur maison de Cliousclat (Drôme), avaient recueilli des handicapés, des débiles, adultes mais surtout enfants.*

Cet article a suscité de vives réactions en sens divers; les uns se montraient méfiants, voire carrément hostiles, à « l'amateurisme », si généreux soit-il, en cette matière si délicate; les autres vantaient avec la même ardeur le courage et le désintéressement de celles qui recueillent ainsi les rejetés d'un société incapable de les assumer. Il fallait, d'un autre œil, aller voir ce qu'il en était. C'est ce qu'a fait Pierre-Marie Doutrelant dont on lira ici le reportage.

FOLLES ou saintes, les deux bonnes dames de Cliousclat ? Mme Duperray, cinquante ans, petite, électrique : elle qui pèse à peine 40 kilos, on l'a vue l'autre année tuer une truie de près de 400 livres. Mlle Levrat, cinquante-deux ans, dite « Tante Mine », un nom qui dit sa douceur, son dévouement parfois proche de la faiblesse. Au chevet d'enfants grabataires, arriérés profonds ou débiles, elles ont des années durant accompli des choses admirables. Mais voilà que des accusations graves sont portées contre elles. Fraude fiscale (si ce n'était que cela !), mais aussi sévices moraux et peut-être physiques.

Mme Duperray a la trentaine, lorsqu'elle s'installe sur un lopin de terre à Cliousclat, dans la Drôme. D'où vient-elle ? Pourquoi ce retour à la terre dans un mas proche de la nationale 7 ? Quand Tante Mine la rejoint-elle ? « *Des questions de flic.* » Inutile d'insister. Elle est comme cela, Mme Duperray, tout en arêtes. De la race des mères abbesses du Moyen Age : ou vous acceptez qu'elle prenne en charge le salut de votre âme, ou elle vous excommunie.

A l'époque, d'ailleurs, personne ne lui demande rien. L'administration la bénit plutôt d'ouvrir sa petite ferme aux enfants arriérés, rejetés de partout et qui ne cherchent parfois qu'un coin noir pour mourir. Combien en héberge-t-elle, et dans quelles conditions ? Par quels moyens assure-t-elle le fonctionnement du « Mas de l'Ombre » ? Les services sociaux de la région n'en ont cure, qui ne songent toujours qu'à lui confier deux ou trois gosses de plus. Il n'existe alors aucun établissement public qualifié pour ces enfants. L'œuvre de Cliousclat n'a pas d'existence légale. Qu'importe. « *C'est le dépotoir.* » On fait confiance, on n'a pas tort. Mme Duperray et Tante Mine obtiennent des résultats.

La générosité plus grande que le cœur

Leurs enfants sont aussi heureux qu'ils peuvent l'être. L'un d'entre eux, grabataire, réussit à marcher. Les débiles, d'habitude prostrés ou infernaux lorsqu'ils étaient ailleurs, découvrent la joie de vivre parmi les animaux, de courir dans les herbes. Leurs parents les retrouvent, nez rouge, joues roses, au grand air, sur le fumier, poursuivant une poule ou jouant avec les chèvres. On parle des petits miracles obtenus par la « capricothérapie ».

Le « Mas de l'Ombre » accueille aussi des adultes handicapés qui n'auraient d'autre place qu'à l'asile ou à l'hospice. Ils y travaillent les terres de la ferme. Elevage, jardinage biologique dont les produits sont revendus dans les magasins spécialisés. Ça marche cahin-caha dans le désordre. On continue à venir de partout. La « famille » attire, une famille trop vaste bientôt. La communauté dépasse les trente-cinq âmes. Mme Duperray et Tante Mine ont la générosité plus grande que le cœur. C'est le début des dettes, l'apparition des ennuis.

1971 : l'incendie du « 5-7 » vient de provoquer la mort de cent quarante-six personnes, pour la plupart des jeunes gens. La commission départementale de sécurité passe au « Mas de l'Ombre » et ne peut que constater « *les conditions de fonctionnement déplorables de cet établissement de fait* »; installation électrique dangereuse, plancher de bois, issues étroites. Tant de personnes entassées dans des lieux si vétustes ! Un arrêté signifie à Mme Duperray l'interdiction de conserver plus de trois enfants.

Ici, l'affaire bascule. Il eût fallu trouver un terrain d'entente. Rentrer dans la légalité. Ajouter aux crédits publics le savoir-faire de Mme Duperray et de Tante Mine. Dix fois tentée, la conciliation échouera. Lourdeur de l'appareil administratif, intransigeance de Mme Duperray, inconséquence des parents qui tiennent à laisser leurs enfants au mas, mais ne font presque rien pour sortir cette œuvre de l'ornière où elle s'est enfoncée.

Mme Duperray maintient sa grande famille contre vents et marées. Met-on le nez chez elle ? Elle envoie ses chiens — trois molosses, et qui mordent — au devant des indésirables, travailleurs sociaux, émissaires de l'action sanitaire, maréchaussée. Très vite, on ne sait plus qui vit, travaille ou meurt au « Mas de l'Ombre », le bien nommé. La rumeur dit seulement que Tante Mine continue son œuvre au chevet des enfants. Elle dit encore que la situation financière et matérielle se dégrade ; que ce fait entraîne des heurts avec les adultes handicapés ; que certains de ceux-ci aspirent à plus de liberté, à échapper parfois à la protection envahissante de leurs bienfaitrices. Certains d'entre eux n'étaient que des gamins à l'entrée du mas. Ils ont grandi ; on ne s'en est peut-être pas aperçu. Ils travaillent du moins mal qu'ils le peuvent. Ils voudraient ne plus être au pair. Ils rêvent d'un vrai salaire qui ne soit pas noyé dans la bourse commune.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

(Lire la suite page 17.)

Au fil de la semaine

VIVE LE TRAVAIL !

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DANS une chronique hebdomadaire comme celle-ci, certains thèmes provoquent immanquablement un flot, voire un raz de marée de réactions, pour la plupart critiques ou hostiles. Trois exemples, parmi bien d'autres. C'est le cas dès qu'on ose discuter, dans ses manifestations les plus excessives, le régionalisme — pardon : le nationalisme — occitan ; ou encore s'en prendre à certains chasseurs, ivres du plaisir de tuer ; ou simplement relever quelque abus de l'autorité, surtout s'il est le fait de la police.

Aussitôt, de virulents procureurs se dressent par dizaines, par centaines, pour requérir, et sur quel ton parfois, au nom de la patrie perdue, de la virilité guerrière, de la nécessité de l'ordre. Oppresseur et colonialiste comme tous les Parisiens, chiffe molle incapable de tenir une arme, complice des malfaiteurs et des assassins, aucune accusation n'est assez infamante, aucune injure assez grossière, aucune condamnation assez lourde, pour exprimer l'indignation, la fureur des zélés sectateurs de l'oc, du fusil ou de la guillotine.

Le pire évidemment, après avoir reçu ces volées de bois vert, c'est de se hasarder à parler d'intolérance : car la tolérance ne saurait être, c'est bien connu, que la vertu de ceux qui partagent votre opinion. Tous ceux qui soutiennent un avis contraire sont au mieux des imbéciles, au pire des fripouilles, et ils ne sauraient à coup sûr être tolérants ni objectifs. A côté de certaines diatribes, l'expression ferme d'un désaccord, si tranché soit-il, en devient rafraîchissante et même réconfortante.

Il est tout à fait exceptionnel, en revanche, de rencontrer, sur un sujet controversé, sinon l'unanimité, du moins une très large, très majoritaire approbation. C'est pourtant ce qui s'est produit pour un « Fil de la semaine » récent intitulé non sans quelque arrière-pensée provocatrice « A bas le travail ! » (1).

***

Des témoignages d'abord, en foule. Le travail, c'est trop souvent, pour beaucoup, l'abrutissement, l'avilissement. « Qui donc peut aimer le travail pour le travail ? Il n'a qu'un but, unique et sordide : l'argent », écrit ce vieil ouvrier qui conte longuement les peines et les fatigues d'une vie entière. « Il est aussi peu réjouissant à la longue de balayer les rues, de classer des fiches, que d'enseigner passivement le même programme », assure ce professeur avant d'entreprendre le procès de la monotonie née de la répétition tant manuelle qu'intellectuelle, de pleurer la création impossible, l'imagination défendue. « Vivent les violons d'Ingres ! Que peut-il y avoir d'autre pour donner un attrait à la vie ? », s'écrie un petit fonctionnaire qui se présente comme « consciencieux et soucieux de la dignité des citoyens », mais préfère décidément la philatélie et le jardinage aux mornes heures de bureau qui dévorent l'existence. Un employé de la région parisienne fait ses comptes : « Je travaille en moyenne cinquante heures par semaine ; je passe en moyenne trois heures par jour, dix-huit heures par semaine, dans les transports. Au total : cent vingt-cinq jours par an, sur onze mois puisque j'ai un mois de congé annuel. Si on retire encore le temps vital du sommeil et des repas — mettons dix heures par jour, — il me reste cent jours par an pour vivre. C'est bien métro, boulot, dodo. On perd sa vie à la gagner. »

Dans ces récits, l'humour parfois relaie l'humeur. Témoin cette péripatéticienne — elles ont décidément pris la parole, et non sans éloquence — qui a certainement lu Jean-Paul Sartre puisqu'elle se réclame « d'une famille respectable bien que respectueuse » et se plaint amèrement d'un métier dont elle a, dit-elle, « la nausée »... Ou encore le petit malin qui se propose : « Si le travail vous fatigue, si vous en avez assez d'écrire dans « le Monde », dites-le moi tout de suite. Je fais un travail idiot, le vôtre doit être intéressant, je suis candidat à votre place. »

***

Voici plus sérieux. La lettre est signée d'un ingénieur-conseil lyonnais, ancien élève de l'Ecole polytechnique, qui a atteint « un âge qui permet encore de bâtir mais non de planter » :

« Nouveauté remarquable, estime-t-il. Il y a deux ou trois mois, je lisais en première page du « Monde » : « Après tout, » le rôle de l'industrie est de fournir le maximum de travail... », alors que je pensais « le maximum de produits utiles à l'homme ». Au moment où la science et la technologie s'efforcent, avec succès, de diminuer le travail de l'homme dans tous les domaines sans exception, on déifie « l'emploi » dont la Genèse ne faisait cependant qu'une malédiction.

« Le résultat le plus actuel pour nos sociétés est la nécessité absolue d'une croissance, même inutile, même absurde, même gaspilleuse des ressources terrestres et destructrice de l'environnement nécessaire à l'animal humain. Qui nous débarrassera de ce mythe social et comment arriverons-nous à former des hommes qui sauront vivre sans obligation de travail ?

» Il y a une vingtaine d'années, je m'adressais à des jeunes de l'INSA de Lyon, fondée par le recteur Capelle : « Les hommes » ont besoin de vêtements, de nourriture, de logement, mais ils » n'ont organiquement aucun besoin de travail. Le système actuel » est tout entier fondé sur l'ancienne malédiction biblique. » Et de rappeler combien les minimes exceptions à cette règle d'airain (congés payés, Sécurité sociale, retraites) avaient été lentes à apparaître.

» *Je me suis toujours heurté à une incompréhension totale et à une affligeante absence d'imagination. Sans doute la cause de cette attitude négative est-elle que le gauchisme n'apporte, en l'occurrence, aucun remède. Toute société de gauche est basée sur les travailleurs, race en voie de disparition. Mais, par définition, tout progrès social ne peut provenir que de la gauche. Alors quid ? »*

C'est la même interrogation que formulent, en foule, sur des tons divers, d'autres correspondants, comme ce médecin de l'Ouest qui fait le procès du progrès — « Il vient, dit-il, du refus de l'effort et aboutit au chômage » — pour conclure, désabusé : « C'est la nature humaine qu'il faudrait changer et non pas la société qui n'en est que l'expression. »

Les femmes ont réagi aussi, nombreuses. Toutes disent les peines et la fatigue des mères de famille qui font deux métiers et pourtant ne reçoivent qu'un seul salaire, quand elles en ont un. Celles-ci s'étonnent que certaines d'entre elles, de Françoise Giroud au M.L.F., voient dans le travail la première étape de la libération de la femme. Celles-là reprennent les arguments en faveur du travail à mi-temps. Quelques chômeurs demandent la parole, souvent pour ironiser non sans amertume sur la désinvolture qui conduit à maudire le travail quand on en a puisqu'on le regrette lorsqu'on en est privé.

***

C'est parmi eux que se recrutent les rares défenseurs du travail, dont cet enseignant de Saint-Germain-en-Laye résume bien l'argumentation et se fait en quelque sorte le porte-parole : « Il est de bon ton aujourd'hui dans certains milieux de gauche, voire gauchiste, de condamner l'école, la famille, la médecine, le travail. Croit-on préparer ainsi le changement « de » société ou « la » société ? Croit-on ainsi préparer pour demain des hommes mieux équilibrés ? Je crains plutôt que l'on procure des alibis à ceux qui se réfugient dans une marginalité quelconque. Que je sache, le hippie, le petit délinquant, le simple « tire-au-flanc » et le pique-assiette, si leur comportement est très explicable et non condamnable, ne sont pas à encourager.

» Que je sache, si j'avais en classe un de vos fils ou une de vos filles, le père saurait, et il aurait raison, me reprocher de saboter mon enseignement si je condamnais le travail auprès de mes élèves. Que pensent les malades d'infirmières sabotant leur travail ?

» Et puis il existe des métiers où certains sont heureux. C'est mon cas. Et pourtant, je crois l'avoir laissé entendre, je suis partisan d'une société radicalement différente. »

Le travail, valeur d'ordre. Le travail, expression de la nécessaire solidarité de la communauté humaine. Le culte du travail, peut-être désuet, un peu ridicule même, mais moralisateur et finalement utile. Telles sont les principales raisons avancées, les démonstrations ébauchées.

La conclusion, nous l'empruntons à l'écrivain et philosophe Jacques Madaule, qui nous écrit :

« Que de maux nous aura causés et nous cause encore cette absurde religion du travail qui domine depuis deux siècles la civilisation occidentale ! Autrefois, le travail avilissait, ce qui n'était absolument pas mieux. Aujourd'hui, on veut qu'il ennoblisse. Je pense qu'il ne fait ni l'un ni l'autre. »

(1) *Le Monde* daté 26-27 octobre 1975.

Mœurs

LE CHIEN PENDU

A un kilomètre de chez moi, dans un hameau vert et noir, il y a eu crime. On a pendu un chien. Comme ça. Avec une corde. Dans un chêne... Plus loin, je sais qu'un chien berger suffocant est allé mourir dans une meule : il portait une fourche fichée dans les flancs.

Et faut-il parler de ces sauvages battues qui dans l'hiver, après la fin du lièvre et du perdreau, jettent de véritables commandos dans les brandes ? Objet de l'opération : le renard. A l'égard de ce broussard malin — et magnifique — la haine paysanne est toujours aussi vigilante qu'au Moyen Age. Même si les poulaillers modernes protègent leurs pensionnaires de ce maraudeur incorrigible, même si les fermes n'ont ni coq ni poule, on poursuit toujours le renard avec un acharnement implacable et on le débusque et on le traque et on le tue sans pitié.

J'ai vu, il y a peu, un renard mort. Il avait tellement résisté qu'il puait sueur et sang par son poil souillé et sa gorge ouverte. Il fut vendu « en ville ». A une jeune femme fort aimable... Pour être naturalisé. C'est très beau un renard dans un salon...

« *Le sang, je ne veux pas le voir !* » Mais il est des arènes partout, et le taureau mort que célèbre Federico Garcia Lorca avait eu, dans le combat des hommes, sa chance contre le toréador que pleure le poète. Ici nulle règle, nul cérémonial, voire nulle décence, ne préside à la mort des bêtes. Quant à la poésie, qui oserait l'honorer ? Sans doute ferait-elle rire...

Au temps des feuilles qui tombent, les tueurs sortent les cordes, les flingues et les pièges. Les cordes, en nylon, ne cassent pas. Les flingues ont d'imparables balistiques. Les pièges ont des perfections vietcongs... Et les hommes, eux, ne changent pas qui marchent dans les champs, à l'aube sale et fantastique, avec ces airs de jeunes garçons qui s'en vont faire des mauvais coups.

Il n'y a pas d'homme idéal. Il n'y a pas de campagne idyllique. Il y a toujours et partout cette vérité de Pascal : « *Qui veut faire l'ange...* » Et les bêtes innocentes, effarées, paient de leur vie notre propre bestialité.

Je suis de ce pays. Jamais, je n'aurais pu imaginer qu'à trois jets de pierre de Bossulan, un paysan breton fût capable de supprimer son chien par pendaison. Il l'a fait. Pourquoi ?

Ce n'est pas à cause de la rage. Nos cantons en sont épargnés. La rage, ne serait-ce pas les hommes qui la portent au ventre, mystérieusement, irréversiblement ? Comme une chienne ? Notre plus fidèle compagne...

XAVIER GRALL.

ETRANGER

Reflets du monde entier

TIME

Académie anti-rapt

« Les enlèvements sont devenus si courants, dans certaines parties du monde, que des diplomates et des hommes d'affaires commencent à prendre de nouvelles mesures de protection », écrit le TIME.

Selon l'hebdomadaire américain, *« les quatre premiers employés du gouvernement (personne n'indique dans quel service ils travaillent) sont sortis la semaine dernière « diplômés » d'une « académie (privée) de conduite automobile défensive ». Après des Ghanéens, des Guatémaltèques, des Mexicains et des Philippins, ils ont appris en une semaine de « cours » un certain nombre de techniques d'évasion mises au point, à une époque plus pittoresque, par les trafiquants de whisky et les « casseurs » de banques.*

» Le « cours » de l' « académie » enseigne à forcer un barrage et à « filer à la bootlegger » (les contrebandiers de l'époque de la prohibition). *C'est une manœuvre compliquée qui consiste à bloquer le frein à main tandis qu'on tourne à toute vitesse le volant pour effectuer un virage à 180 degrés sur une route à deux voies. Le « tournant à la bootlegger » n'est pas recommandé aux amateurs, mais, pour un bon conducteur, ce peut être une façon d'échapper à des ravisseurs ou à des terroristes. Ou, au moins, de faire durer la poursuite... »*

Observer

Le grand bizness de « maman Poule »

On a la madame Claude qu'on peut. OBSERVER, un hebdomadaire de l'île Maurice, rapporte :

« Il y aurait du nouveau dans le domaine de la prostitution à Maurice. Un système de Call Girls *un peu différent de ce qu'il est à l'étranger aurait été mis en place par des personnes assez connues dans ce racket, qui prend malheureusement de plus en plus d'ampleur.*

» Le numéro de ce qu'en langage local nous nommons la « maman Poule » n'est obtenu de certains proxénètes que sur paiement d'une somme de Rs. 15 (environ 10 F) et plus, ce numéro pouvant servir par la suite. Le numéro appelé, on a affaire apparemment à la « maman Poule », qui prend note des préférences du client. Jeune, entre les deux âges, teint clair, ethnie, etc., tout y passe, le prix variant selon les exigences.

» Le nouveau système aurait été établi afin de faire échec à la campagne menée par la brigade des mœurs, car aucune loi ne défend à qui que ce soit d'avoir un rendez-vous d'amour pour peu que les convenances soient respectées.

» Il ne s'agit bien entendu que d'un bizness pour gens huppés, car cela demande pas mal de billets, bien que la « maman Poule » ne le soit pas toujours.

» De grands hôtels seraient impliqués et se serviraient de cette filière pour satisfaire des touristes frustrés. »

New Scientist

La voix des homards

Ce n'est pas parce que les poissons et les crustacés sont muets dans la souffrance qu'ils ne sentent rien quand on les martyrise, estime le NEW SCIENTIST.

« Jeter des homards vivants dans l'eau bouillante ne provoque sans doute pas une mort très douce, mais les homards et les crabes ont maintenant trouvé un « lobby » qui travaille pour eux au Centre pour l'éducation humaine, révèle l'hebdomadaire anglais.

» Récemment, à Londres, le Centre a rendu publics les travaux d'un chercheur de l'université d'Oxford, le Dr John Baker. Après deux ou trois ans de recherches (à temps partiel, il est vrai), le Dr Baker et ses associés ont découvert que le meilleur moyen de supprimer les crustacés était de faire passer pendant dix à quinze secondes un courant électrique dans la solution légèrement salée où on les a plongés.

» Le Centre d'éducation humaine, pas plus que le Dr Baker, ne pense que ce procédé sera immédiatement adopté par les industries alimentaires. Mais ils ont bon espoir qu'un ou deux écaillers et restaurateurs de renom l'utiliseront et se feront de la publicité en annonçant que leurs produits sont tués « avec humanité ».

B.T.

Le lard ancestral

« Nous sommes à court d'imagination, écrit le journal *B.T.*, de Copenhague, *quand nous devons composer les menus de notre dîner quotidien. Neuf fois dix, ce sont les saucisses aux pommes de terre, le rôti de porc, les fricadelles et le bœuf hâché qui trônent sur nos tables, et peut-être, par-ci par-là, si nous faisons un gros effort, un filet de veau...*

» Beaucoup d'entre nous, au lendemain de vacances à l'étranger, décident de renouveler leur « répertoire ». On voit alors spaghettis, laitues et autres « mets exotiques » se mêler à notre ordinaire durant une ou deux semaines... Et puis nous retombons dans nos vieilles ornières. Pourquoi ? Sans doute parce que nous manquons de temps.

» Il y a naturellement des exceptions : des Danois qui ont la gastronomie comme violon d'Ingres ; des couples pour qui la manipulation des casseroles et des marmites est le grand moment de la journée. Mais, dans l'ensemble, nous sommes abominablement traditionalistes et nous demeurons terriblement attachés à notre lard ancestral et à notre sauce brune nationale ! »

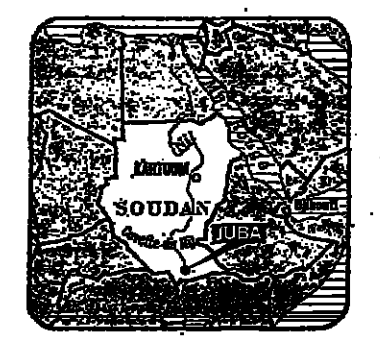
THE GUARDIAN

Des communications hors de prix

Le quotidien de Londres THE GUARDIAN lance un concours de cadeaux de Noël *« symbolisant le mieux la société de consommation la plus voyante et la plus écœurante, ou l'esprit d'austérité du plus mauvais goût. En bonne position, le catalogue du magasin Simpson, à Piccadilly, qui propose un appareil téléphonique d'appoint à clavier en perspex transparent pour la modique somme de 150 livres (1.400 F) ».*

Lettre de Juba

Le Soudan du Sud, somnolent et peu conqu



« *S'il c'est pour la bière, vous pouvez renoncer.* » Le Grec, derrière son comptoir, n'est guère encourageant. Quand le camion du Zaïre ne se montre pas, Juba se contente de l'eau du Nil, de sherry et parfois même de Pepsi-Cola. Cette capitale du Sud semi-autonome du Soudan — trois provinces et quelque cinq millions d'habitants — est un coin d'Afrique noire. « *La partie la plus pauvre d'un pays pauvre* », résume M. Sayed Abel Alier, président du haut conseil exécutif sudiste et vice-président de la République soudanaise. Il transpire à l'étage d'un vieux bâtiment de style colonial, siège du gouvernement local. Pendant vingt-quatre heures, la localité, de quelque soixante-dix mille âmes, a même été privée d'eau. La pompe était noyée. « *Comment voulez-vous qu'un charpentier travaille si même les clous et le bois lui manquent ?* » explique un expert étranger. A deux pas de cette capitale microscopique, dans un camp militaire, un cimetière de véhicules blindés de fabrication soviétique ajoute une note rassurante : la guerre, c'est pour l'instant le passé.

Pendant dix-sept ans, les Anyanya du Sud se sont battus contre l'armée soudanaise. Et puis, nouveau venu, le président Nemeiry leur a offert un marché en 1972 : un régime d'autonomie interne et des projets de développement. Les Noirs du Sud ont désormais leur propre gouvernement, leur Parlement et même le privilège de voir atterrir, tous les dimanches, le Boeing-707 d'Air Soudan sur la piste de Juba. L'ancien chef militaire de l'insurrection, le colonel Joseph Lago, a été promu major-général et commandant du secteur Sud des forces armées soudanaises. Il s'est marié depuis cette nomination et s'estime « *très satisfait* » des accords passés à Addis-Abeba en 1972. « *Nous connaissons Nemeiry, nous nous entendons avec lui, mais quelles seraient les intentions d'un autre ?* » s'interroge-t-il en songeant que le président soudanais a déjà survécu à trois tentatives de coup d'Etat.

LE Sud compte, en tout, 13 kilomètres de routes goudronnées : la grand-rue circulaire de Juba. L'essence, venue du Nord par le Nil, met quatre semaines en moyenne à faire le trajet. Il existe deux liaisons radio avec Khartoum : celle de l'armée et celle des Nations unies. Ici, Air Soudan s'appelle « Inchallah Airway » : douze liaisons assurées sur les cinquante-deux prévues avec Entebbe (l'aéroport de Kampala) en 1974. La semaine passée, quatre vols sur cinq en direction de Khartoum n'ont pas eu lieu. Il est inutile de préciser que la route reliant la capitale du Soudan à Juba n'existe pas encore. Après deux années de pénitence — pas d'essence, pas de ciment, — la construction des bâtiments qui doivent abriter le Parlement et les ministères va reprendre en 1976. On a même posé, un peu plus loin, la première pierre d'un hôtel de cent soixante-dix chambres et construit, sur le Nil, un double pont — les deux seuls sens uniques de la région — qui débouche sur une piste de brousse, la route de l'Ouganda.

En attendant, le Parlement s'est réuni pour se doter d'un nouveau *speaker*, fin octobre, dans le cadre d'une vieille bâtisse de bois aux rideaux bleus délavés qui avait plutôt l'allure d'une salle d'audience de campagne. La prière a été dite d'abord en arabe, pour faire plaisir à Khartoum, puis en anglais, puisque les deux évêques, le catholique et le protestant, assistaient à cette septième session parlementaire. A l'unanimité, M. Paul Hilary, ministre des finances, est devenu le deuxième personnage de la région après avoir prêté serment sur la Bible.

Seule publication de la région, le *Nile Mirror*, édité par le ministère de l'information, tire six mille exemplaires sur douze pages une fois par semaine. Il occupe dix journalistes, douze employés et un dessinateur — la vieille dame anglaise de Juba, — qui ont tout le temps de siroter un café turc en contemplant la piscine vide du Juba Hôtel, dont la vingtaine de chambres est, le plus souvent, occupée par les experts internationaux venus participer au développement de la région. Car, à l'issue de deux années de réhabilitation, le Sud s'est lancé dans la grande entreprise du développement.

CHAQUE semaine, les représentants d'une dizaine d'organisations internationales et étrangères se réunissent pour coordonner leurs activités dans le bureau du directeur du Fonds des Nations unies pour le développement. « *Les progrès sont lents parce que l'infrastructure manque* », explique M. Paul Hilary. On refait cependant les routes : celles de l'Ouganda ou de Wau, le chef-lieu de la province de Bahr-El-Ghazal. Non loin de Juba, M. Austair Macki, né à Nairobi en 1926, a aménagé pour le compte de la Banque mondiale la première ferme de la région qui soit digne de ce nom. La réception d'une cinquantaine de vaches laitières venues de Nakuru (Kenya) a vite fait le tour de la ville. « *Sans aucun doute, nous pourrions nourrir Juba alors que tout manque en ce moment* », dit le vieux fermier anglais au visage buriné par le soleil.

D'autres projets sont en route : des plantations-pilotes de riz et de café, une sucrerie, un abattoir, une cimenterie... Déjà, le million de gens qui avaient fui les combats ont été recasés sur place et la population scolaire est passée, en trois années de paix, de 30 000 à plus de 160 000 enfants. Mais tout n'est pas si simple. En dehors de Juba, les écoles n'ont ni livres, ni cahiers, ni crayons. La générosité du Koweït — un don de 45 tonnes de ciment — a contraint le gouvernement local à décider de revendre ce qu'il ne pouvait pas utiliser, et une commande passée à Nairobi peut être délivrée au bout de quatre jours seulement alors qu'il faut en général six mois pour obtenir quelque chose de Khartoum et encore davantage de Port-Soudan. Quand le président Nemeiry a visité la région en juillet dernier, ce sont des organismes d'aide qui ont fourni l'essence.

LE vice-président Alier, lui aussi, s'estime satisfait de l'application des accords d'Addis-Abeba. L'intégration des 25 000 anciens combattants anyanya se poursuit : 6 000 sont dans l'armée, 3 000 dans la police et le service des prisons, 3 000 autres sont désormais des fon naires et le reste, 10 000 en sont redevenus des fermiers. a bien eu un incident de parc l'été dernier, quand une partie garnison d'Akobo, sur la fro éthiopienne, s'est « mutinée a tué son colonel. « *J'ai été même rétablir l'ordre, sans u la force* », nous affirmera le ral Lago. Le bilan, selon lui : désertaurs, quatorze tués (do colonel) et huit exécutions.

L'intégration économique davantage de problèmes. Kha couvre 80 % du budget loc cette aide ne vient pas to aussi vite que souhaité. « *A Kha c'est la chasse aux crédits, c mois* », explique le vice-pré Alier. D'un autre côté, il faut l'a de la capitale pour obtenir devises ou passer des comm à l'étranger. 80 % du comi extérieur du Sud se fait non le reste du Soudan mais av Kenya. Enfin, les investisseurs à la fois découragés par l'ab d'une infrastructure et la loi danaise des 49 % (51 % des de toute entreprise vont à l'Eta

A la « conservation » de on affiche des prix alléc les plus bas du mon 75 dollars pour le droit d'a un éléphant, autant pour un c dile du Nil. Deux cents lic de tir à l'éléphant sont auto chaque année, mais le c n'y est jamais. Faute de struc d'accueil, les chasseurs qui vie du Kenya en hélicoptère sont : Dans un hangar, vingt tonne défenses d'éléphant attendent être vendues que le prix de l' remonte sur le marché mondia

Le Sud attend également qu ambitieux projets de développe prévus par Khartoum se réal notamment celui du canal de Jo qui le rapprocherait de la ca soudanaise. Pour le reste, nou l'un de ces géants d'Afrique r les fameux Dinkas, « *nous ne sentons pas impliqués, en temp guerre comme en temps de p.* Juba baigne dans une atmos de léthargie. Somnolente et comprise, la ville est en paix.

JEAN-CLAUDE POMONT

RENDONS LES BAGRATION ... A LA GEORGIE

A la suite de la publication d'une lettre de M. Michel Guemdjian intitulé « Rendons les Bagration à l'Arménie » (le Monde *du 7 novembre), le prince Michel Bagration de Moukhrani nous écrit :*

M. Guemdjian a tout à fait raison d'écrire le « héros russe » Bagration était le fameux général prince Pierre Ivanovitch Bagration, *« issu en ligne directe des rois Bagratides ».* Mais en ajoutant qu'il descendait des souverains du royaume d'Arménie, M. Guemdjian confond les deux branches de la famille Bagration — qui, de toutes les familles dynastiques de la chrétienté, est celle qui a le plus longtemps régné. Les Bagratides d'Arménie ont gouverné ce pays du neuvième au treizième siècle — soit cinq siècles — mais c'est également à partir du neuvième siècle et jusqu'au dix-neuvième siècle — soit onze siècles — que les Bagratides des Géorgie ont eux-mêmes régné. Or le général prince Pierre Bagration était l'arrière-petit-fils du roi Jessé de Géorgie : il n'était donc pas arménien, mais géorgien — tout comme les deux autres Bagration mentionnés dans la lettre de M. Guemdjian : le général prince Dimitri Bagration, qui commandait la « division sauvage » lors de la révolution de 1917, et le coureur automobile Georges — et non Pierre — Bagration, fils du prince Irakly, chef actuel de notre maison.

C'est sans chauvinisme que j'apporte cette précision, ayant personnellement la plus grande admiration pour l'histoire et pour la culture arméniennes. Mais l'histoire reste l'histoire et, en paraphrasant M. Guemdjian, je conclurai : *« Rendons aux patrimoines géorgien et arménien les Bagration qui furent l'incarnation et la fierté de leurs pays. »*

COTE D'IVOIRE

« M. Albert », prophète et guérisseu

A une vingtaine de kilomètres des buildings d'Abidjan qui, au cœur du quartier du Plateau, font la fierté des dirigeants de la jeune République ivoirienne, à proximité immédiate de la station terrienne d'Akakro, qui relie par satellite la capitale de la Côte-d'Ivoire au monde extérieur, le modeste village de Bregbo vit au rythme de l'Afrique éternelle.

Sur les rives pittoresques de la lagune Ebrié s'étend une concession, au milieu de laquelle un hangar de vastes dimensions abrite en permanence des hommes que le visiteur de passage peut prendre pour de simples pêcheurs. Assis à même le sol de terre battue, courbés sur leur ouvrage, ils réparent les filets dont on use ici pour des pêches au lancer, encore miraculeuses, dans des eaux que l'industrialisation de la banlieue d'Abidjan pollue pourtant de plus en plus dangereusement. Ces artisans silencieux, appliqués dans l'exercice d'une besogne délicate, sont en fait, très souvent, des malades mentaux en cours de traitement.

Sur le seuil de la concession, un écriteau annonce d'ailleurs :

Atcho Albert, prophète à Bregbo,
B.P. 25, Bingerville,
consultations pour les travailleurs
samedi et dimanche après-midi,
particuliers, mardi, élèves jeudi,
pour tous renseignements
s'adresser au secrétariat.

Ce dernier conseil doit être sagement suivi, car le responsable du secrétariat, dénommé « M. Claver » est un homme volubile et chaleureux. Il se dit lui-même miraculé, grâce aux pouvoirs surnaturels de l'homme qu'il appelle avec un profond respect *M. Atcho* », mais que la plupart des Ivoiriens connaissent sous l'affectueuse et familière dénomination de « M. Albert ». Les propos bavards du secrétaire contrastent avec le silence du prophète, qui parle pourtant français, anglais et plusieurs langues locales, dont l'ébrié et l'alladian des tribus lagunaires.

A la faconde truculente de « M. Claver » s'oppose l'impassibilité généralement muette de « M. Albert ». Taillé en hercule, la taille imposante, les épaules larges, des yeux immenses et mobiles enfoncés dans de profondes orbites, sourcils épais et cheveux courts, drapé à la façon des hommes du littoral du golfe du Bénin, tel un sénateur romain, dans un pagne lui laissant l'épaule droite dénudée, le guérisseur de Bregbo évoque la statue du Commandeur, revue par King Vidor.

« Né vers 1903 », ce fils d'un pasteur méthodiste témoigne d'une prestance qui surprend chez un septuagénaire. Il a reçu de Dieu un don qui lui permet de guérir, soit par simple contact, soit au moyen de plantes, à l'exclusion de tout autre moyen thérapeutique. *« En prenant la main du malade, il fait son diagnostic, en décelant les influences malfaisantes des fétiches... Lorsque la maladie est due à une faute commise par le patient, celui-ci doit effectuer une série de confessions orales ou écrites, avant d'être guéri... »* Depuis plus d'un demi-siècle, *« il n'a commencé sa carrière de guérisseur qu'à vingt ans, pour éviter des ennuis prématurés »*, dit M. Claver, le prophète guérit, par centaines, les malades mentaux.

Psychanalyste sans le savoir...

La renommée du prophète Atcho est considérable. Du Ghana, du Libéria voisins, et de toute la Côte-d'Ivoire, les malades affluent, attirés par les récits des miracles que l'on colporte sur son compte. Après leur guérison, beaucoup de miraculés s'installent définitivement à Bregbo, pour rester aux côtés de leur sauveur. Baptisé en 1914 par le prophète Harris, qui, à la veille de la seconde guerre mondiale, proscrivait les sacrifices humains, brûlait les idoles, prêchait le monothéisme, « M. Albert » continue aujourd'hui l'œuvre de l' « homme de Dieu », que les autorités coloniales expulsèrent de Côte-d'Ivoire, et, envoyèrent ainsi mourir à Cape - Palmas, en terre libérienne.

Imprécis lorsqu'il parle de ses années de séjour en France, ancien « tirailleur sénégalais » cantonné successivement à Marseille, Toulon, Bordeaux, Vers les ou Noyon, « M. Albert » en revanche preuve d'une ir plicable précision scientifi lorsqu'il s'agit de guérir ceux souffrent dans leur âme. divin ? Sans doute, mais l'a rité morale et la bonté qui é nent de cet homme, dont les s sont entièrement gratuits, ne vraisemblablement pas étra res à ses succès médicaux. demeurant, comme M. Jour faisait de la prose, « M. Albe fait de la psychanalyse san savoir...

Aux témoignages des mala eux-mêmes, toujours sujets caution pour les sceptiques, faut ajouter ceux des méde européens, qui adressent au p phète de Bregbo certains de le propres patients, ceux des so logues, qui, depuis des ann rendent visite à « M. Albert » Cependant, si la matérialité guérisons est établie, reste à appréhender plus étroitement mécanismes. La simple audit d'hymnes religieuses, ou l'obser tion rapide du défilé de mala mentaux, une conversation à tons rompus, si détendue fût-e avec le guérisseur et son sec taire, ne sauraient évidemm suffire à pénétrer les règles d' monde, qui reste en grande pa tie étranger au nôtre.

Dès lors, mieux vaut avec m destie, se contenter d'obser l'écume des faits, même s'il par impossible d'en saisir la port ou le sens réel. Arrivé sous u pluie de pétales de bougainv liers, que les disciples du prophè jettent sous les roues du véhic du visiteur étranger, repa accompagné par le même ritu il faut alors, comme les malad eux-mêmes, se résoudre à écout et à voir et, humblement, peu être consentir à croire.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Parmi les innombrables tr vaux de recherches effectués s M. Albert Atcho, il faut signal notamment ceux de Deaville-Wa ker (F.), *Harris, le prophète no* (Privas, 1931). Rouch (Jean) *Intr duction à l'étude de la communau de Bregbo*, journal de la socié des africanistes, tome XXXII fasc. I, pp. 129-200, 1963, et Rou (A.) *Un prophète noir, Harris*, Pr sence africaine, 1950, N° 8-9, pp. 1 140.

RADIO-TELEVISION

Quatre émissions philosophiques sur TF 1

A la recherche de notre identité perdue

DIMANCHE, TF 1 nous proposera de partir à la recherche de l'homme sous la conduite de Jean-Claude Bringuier. Cette série de quatre émissions repose sur une affirmation : aujourd'hui, ce n'est plus comme autrefois. Autrefois, dans une ville, un bourg, un village, l'ouvrier ou le paysan se reconnaissait à sa démarche, à ses vêtements. On savait qui il était. Il était fils d'Untel, il exerçait un métier qu'il tenait la plupart du temps de son père, il avait un sobriquet, un milieu, des habitudes, des comportements. Il allait à la messe, au café ; bref, il avait à ses propres yeux et dans le regard des autres une identité.

Dans la foule uniforme des cités industrielles, dans l'anonymat cloisonné des grands ensembles, l'homme d'aujourd'hui n'entend plus la voix de son enfance, ne distingue plus le chemin de sa vieillesse. « Seul, ballotté par la vie », étranger aux autres et à lui-même, il ne sait plus qui il est. On peut prendre les choses autrement, considérer que l'homme a perdu ce qu'a gagné l'être humain. Et se réjouir de voir petit à petit s'effacer les frontières entre les sexes, les classes, les âges et les possibilités offertes à chacun. Les étiquettes sont tombées et les bannières se sont levées. Serait-ce donc un mal ? N'est-ce pas plutôt un bien ? Nous y reviendrons au fil des semaines pour n'exposer ici que les points de vue réunis à l'écran.

C'est à l'issue d'un long entretien avec Edgar Morin que, « parti à la recherche de quelqu'un, à la recherche de lui-même », le réalisateur Jean-Claude Bringuier a décidé d'orienter son enquête sur l'identité perdue Pourquoi Edgar Morin ? A cause de sa vitalité, de sa trajectoire, de ses activités (il a tâté de tout : journalisme, sociologie, critique, cinéma et, jadis, parti communiste) et parce qu'il a animé à Royaumont des colloques et des rencontres pluridisciplinaires entre spécialistes curieux des autres domaines de la recherche et désireux de défricher, au carrefour de frontières communes, de nouveaux champs d'exploration.

Nous allons donc passer plus de deux heures chez lui, avec lui, à sa table de travail, dans sa cuisine, dans son salon. Sagement assis dans notre coin, nous le verrons se balancer dans un hamac, se renverser, jambes croisées, sur un canapé aux côtés de sa femme, et nous le regarderons dévorer, mine réjouie, lippe gourmande — il doit avoir un solide coup de fourchette — un certain nombre d'idées, de concepts sur la vie, miracle de stabilité et de changement, la vie qui se nourrit de sa propre mort ; sur la « machine vivante », organisation en perpétuelle réorganisation ; sur les systèmes ouverts, les systèmes inachevés que nous sommes, nous, les vivants, et parmi les vivants, nous, les hommes, avec notre appétit de savoir, avec notre bouche « qui est brèche, qui est blessure », qui est béance sur l'inconnu.

Partisan d'un « darwinisme total et général », il insistera, dans la première émission, citant les observations de Gardner et de Premack, sur nos liens d'étroite parenté avec ces primates, capables de se reconnaître dans une glace et donc accessibles à la notion du « moi-je » que nous croyions être notre seul privilège.

Ainsi, fermement rattaché au monde animal, le super-mammifère qu'est l'homme s'en distingue cependant par cette part de rêve, de poésie et de fantasme, par ce sens de la magie qui l'ont poussé hors des grottes de Lascaux et d'Altamira et l'ont projeté dans les étoiles. Bonne occasion d'aller s'aérer un peu en endossant les ailes Delta, ce rêve devenu réalité, cet appareil à voler mis au point par la NASA.

Très belles images, passage à la seconde émission, et retour dans le bureau de Morin qui cite Héraclite (« Vivre de mort, mourir de vie »), Soljenytsine (« Tout ce qui est trop clair n'est pas intéressant »), le théorème de Gödel, et reprend en les développant les thèmes évoqués plus haut. Jean-Claude Bringuier n'est pas de ces journalistes qui bousculent, cernent et coincent l'interlocuteur. Emu, attentif, empressé, il l'accompagne, au contraire, il l'aide à enfiler une pensée récalcitrante, lui souffle le mot juste et le laisse aller à sa guise, cherchant à retrouver après coup « les petits cailloux du conte » qui l'auront conduit, presque sans y penser, à se poser d'une façon plus précise la question de l'identité.

Vaste sujet et difficile à traiter. Qui sommes-nous ? Tout. Chacun de nous est le dépositaire de l' « humaine condition », chacun de nous est le miroir du monde où nous vivons. « On n'est banal que vu de loin ». Caractère, hérédité, environnement, rencontres, éducation, circonstances, événements, nous déterminent sans nous délimiter. « Je, est un autre », disait Rimbaud : masques et cothurnes, la personne, la personne se cache derrière les personnages. Il arrive qu'on refuse de jouer sur le théâtre de la vie le rôle que vous destinait la société, et c'est la révolte étudiante de mai 1968. Il arrive aussi qu'on revendique une culture ancestrale menacée d'extinction, et c'est le réveil des ethnies (troisième émission).

Qu'est-ce donc que le mouvement hippy ? Bringuier y verra le refus de la société mécanisée, polluée, hiérarchisée, moderne en un mot, et le désir de retrouver un « monde perdu, oublié, le monde d'avant le péché... où nos contradictions apaisées cesseraient enfin de nous détruire ». Et on s'étonnera de voir interprétée une manifestation filmée en 1972 — c'est bien la seule — comme la dernière flambée d'une colère tombée depuis longtemps.

Mais quoi ! Pour réaliser le possible il faut vouloir l'impossible. Trop soumise au réel, dira le philosophe Henri Lefèbvre à juste titre, la pensée des révolutionnaires, des philosophes, et même des savants, perd sa charge de rêve, d'imagination et d'espoir. Utopie, le paradis sur terre à quoi aspire l'humanité ? Non, ferment, principe de vie.

Le docteur Paul Sivadon, spécialiste des maladies des grands ensembles, nous parlera ensuite — ce sera la dernière émission — de l'homme dans la foule ; de l'homme à l'abri de sa bulle, les 80 à 120 centimètres d'espace vital à quoi se mesure notre domaine, le domaine des gestes : défense d'entrer sans y être invité. De la cité, tout naturellement, on passe au village, un village du Châtillonnais. Une équipe d'ethnologues a étudié sur le terrain la vie de ses habitants. Et Mme Françoise Zonabeld nous dira ce que c'est que d'être de Minot.

Etre à la Sécurité sociale, en revanche, c'est perdre son nom pour n'être plus qu'un numéro. Assez jolie séquence filmée dans un de ces centres où chacun vient plaider un dossier toujours incomplet. Commentaire : « Ce sont nos besoins qui sont traités ici, pas nos personnes... Alors on se penche sur son propre cas, comme s'il s'agissait d'un tiers. »

Et Morin — encore lui — de réfléchir sur le néo-archaïsme de nos civilisations urbaines affamées de pain sans levain, de potée et de riz complet. Objets du joli temps passé, bric-à-brac, tringale de défroques, la caméra nous emmène à la foire aux puces. Et l'historien Le Goff : ne pas confondre le goût du passé, la mode des grands-mères que l'on voit réapparaître périodiquement dans l'histoire de l'art, du vêtement, de la cuisine, et de la crainte d'être orphelin du passé, d'arriver sans héritage dans un monde qui se transforme à une vitesse accélérée. Ce besoin de références, de retour en arrière, ne date pas d'hier. On l'a bien connu pendant la révolution économique du douzième siècle, au moment des grands défrichements ruraux, du renouvellement de l'outillage, de l'implantation des moulins à vent, de la naissance des villes et de l'artisanat. Seulement, à la différence de ce qui se passe aujourd'hui, les clercs tournaient vers l'Antiquité un regard myope et mal informé. Curieux du passé, le Moyen Age était aussi inquiet de l'avenir. Et ne parlait que de l'Apocalypse et du Jugement dernier.

Comme quoi ce qu'il y a peut-être de plus neuf dans cette recherche de l'identité, c'est le fait — encourageant — qu'elle est proposée à l'attention de dix-neuf millions d'anonymes.

CLAUDE SARRAUTE.

★ TF 1, le 30 novembre et les 3, 7 et 9 décembre.

« Tous les jours de la vie »

AU PAVILLON DES CANCÉREUX

JEANNE LATOUR, c'est vraiment une femme bien. Un mari cadre, deux enfants en pleine adolescence, un appartement moderne dans une banlieue semi-résidentielle, une 2 CV vert acide, et un travail. Important dans la vie de Jeanne, ce travail : toute sa vie, presque, du matin au soir, et au-delà des horaires prévus ; elle est infirmière.

« Tous les jours de la vie », de Maurice Frydland et Françoise Verny est, d'abord, un film sur le travail : Jeanne et son patron (« le » patron), le professeur Lavigne, l'hôpital, la solidarité des soignants face au drame quotidien, personnel, des soignés. Petit à petit, dans ce monde où la franchise trop brutale (qui détend les nerfs) alterne avec le non-dit, s'installe le troisième personnage du drame, la mort : on est au pavillon des cancéreux.

Et Jeanne, un jour, fatiguée, change de rôle : le professeur l'envoie subir des analyses de routine ; d'examen en examen, le verdict se précise : cancer (non, litote, on dit : « tumeur maligne »). Jeanne, qui sait le sens des sous-entendus, parcourt à son tour le manège hospitalier, vivre au jour le jour, l'angoisse, trouver un sens différent au spectacle du quotidien dont la maladie peut, demain, interrompre le déroulement, nouer des rapports autres avec ses proches, et, à l'intérieur même du couple qu'elle forme au travail avec le professeur, sentir le monde familier qui change.

Ces gens bien, Jeanne (Véronique Silver), le professeur (Henri Virlojeux), ne font pas de mélo : c'est le mérite des comédiens, de leur métier qui, parfois, cilleurs, est insupportable. A la limite du reportage — il a été conçu à la suite d'une enquête psychodrame auprès d'un couple médical proche, dans la réalité, des personnages de la fiction, — le film de Maurice Frydland est grave et sentimental. Mais l'émotion est partout, sur la dalle de la gare Montparnasse, où la fanfare de Pierre Sauvageot interprète un air fellinien, comme dans les dialogues : « Vous me dites toute la vérité, docteur ? — Je vous dis tout ce que je sais. »

* * *

Ancien étudiant en médecine, Maurice Frydland, cinéaste, se sent en terrain de parenté : « Ce qu'on fait, les uns, les autres, retentit sur les hommes qui nous entourent. » Mais le propos, dans cette seconde dramatique (après « le Mystère Frontenac ») était précis : « Raconter une histoire de notre époque. La maladie est un révélateur des individus. Ce médecin mène un combat solitaire, fantastique, contre le mal : toute sa vie y passe. Son seul but, c'est, faisant partie de l'espèce, lutter pour sa survie. Cela m'intéresse plus que l'hôpital ou la maladie elle-même : il essaie de repousser les murs, et ça me plaît qu'un film essaie de repousser les murs. » Au-delà de la fable, du cancer dont il dit : « C'est une maladie comme les autres », Maurice Frydland affirme : « Tout homme mène une lutte individuelle, cherche quelque chose à travers lui-même, un groupe ou un parti ; à travers moi, je cherche les autres. »

MARTIN EVEN.

★ Mercredi 3 décembre, TF 1, 20 h. 30.

POINT DE VUE

« L'intellectuel collectif » a sa place au petit écran

par SYLVAIN ROUMETTE (*)

ON a eu raison de dénoncer les inconséquences d'une politique qui consiste à suspendre, à peine démarrées, des actions comme la télévision universitaire, ou à liquider avec le Centre audiovisuel de Saint-Cloud l'instrument de ce que pourrait être une politique proprement universitaire en matière de radio-télévision (le Monde daté 28-29 septembre). Tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette entreprise originale ne peuvent, en définitive, qu'en retirer une certaine amertume. Car il y avait bien là (à un certain nombre de réserves près, qu'il n'est pas question d'éluder, mais qui ne constituent pas l'objet de cet article) l'embryon d'une intervention plus générale de l'Université en tant que potentiel d'idées et de recherches dans le champ des mass media.

On ne s'étonnera jamais assez de l'extraordinaire timidité de l'Université sur ce terrain, ou inversement de l'extraordinaire méfiance dont elle est l'objet de la part des « communicateurs de masse ». Alors que l'édition et la presse sont devenues en une décennie des territoires annexés par l'Université, au point qu'il n'est guère de directeur de collection qui ne soit en même temps chargé d'enseignement, et qu'une rubrique au Monde vaille à peu près une chaire à Vincennes, la pénétration universitaire du milieu audiovisuel est quasiment nulle. Il ne s'agit pas de le regretter sur le mode corporatif, ni de s'apprêter à lancer une O.P.A. sur la télévision. Il s'agit de comprendre quelques transformations intervenues dans la sociologie du public et d'en tirer les conséquences ; il s'agit, par exemple, de s'étonner qu'à une époque où les collections de poche vulgarisent Foucault ou Leroy-Ladurie la télévision reste décidément incapable de donner la parole à Sartre et qu'elle fasse commenter Dom Juan par un Zitrone qui se croit au bal des Petits Lits blancs.

Les alliés de l'intérieur

Il y a à cela plusieurs raisons, dont l'apparente diversité ne doit pas tromper : historiques, psychologiques, sociologiques, elles se ramènent toutes en dernière analyse à la question essentielle de l'enjeu idéologique de la « communication » de masse. Ceux qui contrôlent cette « communication » sont habiles à justifier leur actions par la connaissance qu'ils auraient des goûts du public, lequel a, paraît-il, horreur du didactisme (et s'il faut au besoin l'en convaincre lui-même, on se chargera de donner du didactisme l'image la plus académique et la plus rébarbative). Ils trouvent d'ailleurs en cela des alliés à l'intérieur de la télévision elle-même, auprès de professionnels prêts à tomber dans le panneau de fausses contradictions du genre discours-spectacle — comme si le discours ne devait pas se faire spectacle et le spectacle discours, ainsi que Godard et quelques autres l'ont montré, au prix il est vrai d'un véritable travail et de la répudiation définitive des facilités du métier...

Dommage pour eux que de temps à autre les faits leur donnent d'éclatants démentis, le plus récent étant celui des émissions de Karlin sur Bettelheim, dont la démarche didactique rigoureuse a, comme par hasard, été plébiscitée par le public. Mais dommage pour nous que de tels exemples soient si rares, et que les grilles des programmes offrent de moins en moins de place aux entreprises de ce genre et aux recherches des Bouthier, Otzenberger, Rothstein, Seban et autres auteurs d'une télévision de la rigueur, où le projet de connaissance ne va pas sans préoccupations formelles et sans une réflexion sur le discours lui-même.

L'effet de neutralisation

Ce sont pourtant de telles recherches qui rendent crédible une politique de programmes qui serait véritablement irriguée par l'activité de cet « intellectuel collectif » qu'est l'Université, et qui me paraît être maintenant à l'ordre du jour, à la fois comme ambition raisonnable du côté de l'Université et comme réajustement nécessaire du côté de la télévision. Il va de soi qu'une telle politique pourrait difficilement, en l'état actuel des choses, se développer dans le cadre des chaînes existantes et de leur système de régulation des programmes par sondages, mais qu'elle devrait s'inscrire dans une structure à inventer, peut-être sur le modèle du NET américain (National Educational Television), dont chacun sait que l'audience augmente régulièrement aux dépens des chaînes classiques réputées pourtant plus attrayantes. Et qu'on ne parle pas ici d'élitisme : le dogme des chaînes tous publics, avec leurs contraintes de programmation, est lié au monopole et arrive donc au terme de son histoire.

Quoi qu'on en pense d'ailleurs (et il y a des arguments sérieux contre la spécialisation des chaînes), il faudra bien finir par regarder les choses en face et admettre qu'en télévision aussi il y a des lecteurs Gallimard et des lecteurs Fleuve noir, et qu'il n'est pas sérieux, faute de les satisfaire séparément, de mélanger au brochage les pages de leurs collections. C'est pourtant ce qui se passe à longueur de soirées qui ressemblent souvent à des sommaires en folie, où se retrouveraient imprimés avec la même encre et sur le même papier Guy des Cars et Lacan, les Z'Heureux Rois Z'Henri et Giordano Bruno. Le pittoresque même de ces coq-à-l'âne n'est d'ailleurs pas inoffensif. Il lui revient au contraire de produire ce qui tend à devenir l'effet majeur de la télévision, qu'on pourrait appeler l'effet de neutralisation : de même que dans certaines conditions le spectre coloré se dissout dans le blanc, le tohu-bohu des sujets et des approches, à l'échelle d'un sommaire de magazine ou d'une programmation entière, ne peut faire naître que le sentiment et la résignation du tout se vaut. Face à un tel affadissement, on ne doit pas sous-estimer le succès qui serait celui d'une télévision de l'audace et de la réflexion, à la programmation cohérente et ambitieuse, capable de créer une dynamique plus forte que les cloisonnements des chaînes et des publics. Le pari vaudrait en tout cas d'être tenté. Il y suffirait d'un peu de courage politique et de sens de l'intérêt public — qualités qu'à vrai dire on n'exige peut-être pas des gestionnaires de l'imaginaire quotidien ni des grands maîtres de l'université...

★ Assistant au centre audio-visuel de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud : producteur et réalisateur d'émissions de télévision universitaire.

DU CÔTÉ DES MEDIA

Vidéostones, cousin français du Vidéographe

DEPUIS le début du mois de septembre, tous les jours, de quatorze heures à vingt-quatre heures, le groupe Vidéostones, qui s'est constitué autour de Robert Verrier, ancien élève de l'IDHEC (en chômage), et Shirley Rouart-Ashton, une jeune Franco-Américaine qui parle difficilement la langue de Kirk Douglas, propose au passant de la rue des Grands-Augustins des spectacles permanents de vidéo constitués soit par des bandes américaines — des sujets du Vidéographe de Montréal ou, comme la semaine écoulée, une sélection des principaux groupes des Etats-Unis, — soit par des films français de grande information ou militants, refusés par les media classiques, cinéma et télévision, pour des raisons de « censure » économique ou politique.

Comme pour Michel Veilhan à Orléans, leur coup de foudre pour la vidéographie s'est produit à Montréal, il y a deux ans. Verrier avait été à l'IDHEC le camarade de promotion de Jean-Pierre Masse, cofondateur avec Robert Forget du Vidéographe. Des échanges d'informations et une collaboration se sont immédiatement établis. Le Vidéographe s'est engagé à fournir régulièrement des programmes, et réciproquement. Mais Bob Verrier et sa compagne Shirley ne pouvaient espérer bénéficier au départ de l'investissement massif d'un organisme français équivalant au tout-puissant Office national du film canadien (qui depuis lors, ayant aidé à monter l'affaire, s'est complètement retiré du Vidéographe).

Grâce à des appuis privés modestes, en investissant une quantité énorme de travail personnel, Bob Verrier, décorateur de formation, a acquis et aménagé un local pour les projections, un ancien commissariat de police transformé en imprimerie, puis laissé à l'abandon. Il a pu ouvrir une salle, petite mais très fonctionnelle, avec cinquante-trois fauteuils, quatre groupes de moniteurs (appareils identiques à un poste de télévision) balayant le champ de vision des spectateurs répartis aux quatre coins de l'espace. Le contrôle de la projection s'effectue à partir de la caisse. Car caisse il y a, et même si Vidéostones ne relève pas du Centre national de la cinématographie (mais de la préfecture de police qui a donné les autorisations nécessaires), il perçoit un droit d'entrée de 9 francs pour les spectateurs ordinaires, de 5 francs pour les étudiants.

L'idée de Bob et Shirley, en faisant payer, sans trop d'illusions, car il n'est pas question, par exemple, de rivaliser avec les cinémas Action-Christine voisins, c'est d'établir un critère de qualité, de conférer une sorte de dignité à l'entreprise. « *Nous voulons donner leur première chance à ceux qui désirent se lancer dans la création cinématographique, l'expression personnelle. Un premier film vidéo a déjà été tourné à Montréal. D'autres suivront. L'Institut national de l'audio-visuel nous aidera ; il fournira de l'équipement, des moyens techniques. Nous assurons à ceux qui doivent tourner un film vidéo l'assistance d'un opérateur, ou même d'un monteur. Ils peuvent aussi tout faire eux-mêmes s'ils en ont la capacité. Nous allons, d'autre part, essayer de développer un circuit de diffusion, de susciter des échanges de programmes avec les groupes de province, et d'abord avec la Maison de la culture d'Orléans.* »

Récemment, Vidéostones présentait un film de Gérard Calisti sur l'affaire Goldman. Un film sur le juge Pascal est également annoncé. Plus tard, des séances seront organisées avec des enfants. Les suggestions affluent, si leur concrétisation pose parfois des problèmes. Bob Verrier et Shirley Rouart-Ashton travaillent en parfaits marginaux, mais à la façon des premiers spectacles de Lumière et de Méliès, sous le signe de l'artisanat inspiré. Ils sont surpris de rencontrer à la fois l'indifférence des grands moyens d'information, de la presse, des divers media, et, plus encore, les rivalités, souvent féroces, des groupes déjà existants. Ils rêvent d'une sorte d'Internationale des « vidéotes » du monde entier, et, d'abord de France.

LOUIS MARCORELLES.

★ 17, rue des Grands-Augustins, téléphone : 325-60-34.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

● COMÉDIE-BALLET : LE BŒUF SUR LE TOIT, de J.-Ch. Averty. — Samedi 29 novembre, FR 3, 20 h. 30.

« J'ai le travers de respecter le public au maximum », dit Jean-Christophe Averty. C'est pour cela que le *Bœuf sur le toit* — cette courte et fabuleuse farce écrite par Jean Cocteau sur une musique de Milhaud, et qui souleva, le 20 février 1920, la perplexité ou l'enthousiasme des Parisiens, impressionnés par ces masques dansants — n'est pas donné à voir comme cela, brutalement, sans explication. Jean-Christophe Averty a cherché à faire comprendre plus que l'œuvre elle-même : l'époque. Le fox-trot, le dadaïsme, le jazz-band, Darius Milhaud qui part au Brésil, s'enthousiasme pour la samba et écrit en 1917 *le Bœuf sur le toit*.

Cette évocation du contexte historique (social, politique et artistique), illustrée par une explosion de dessins, d'affiches, de gravures, de photos de l'époque, introduit — en la nourrissant — la représentation intégrale, deux fois donnée, de cette comédie interprétée par les Ballets de Jean Guelis sur une version enregistrée en 1964 par l'orchestre du Théâtre des Champs-Elysées, dirigé par Darius Milhaud lui-même. Réalisation « électronique » de Jean-Christophe Averty : cette émission est une fête visuelle et auditive.

● MAGAZINE : DE QUOI AVONS-NOUS PEUR ? LA SOLITUDE. — Vendredi 5 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Après l'émission sur les produits alimentaires et les fraudes commises par les producteurs sur ce qu'on appelle l' « *étiquetage* » — émission plus qu'utile, — le magazine « Vendredi » de Maurice Cazeneuve et Jean-Pierre Alessandri aborde un autre problème de notre société, la solitude. La première partie, diffusée le 28 novembre, faisait le tour (à travers des témoignages vécus) de la notion de « solitude », nécessaire pour certains, douloureuse pour tant d'autres. Cette deuxième partie s'attache à la dimension sociale, économique ou politique des solitudes subies. Paysans, ouvriers, immigrés, personnes âgées, sont peut-être « seuls » parce que l'organisation de la société conduit à isoler l'individu. Pourquoi et dans quel but ? Alain Cotta, Jacques Attali, économistes d'orientation politique différente, apportent leur regard sur les rapports de l'individu avec la société, et sur la société elle-même.

● DRAMATIQUE : LE MAMMOUTH. — Dimanche 7 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Dans une France ravagée par le choléra, où les rues se transforment en morgues immenses, Cuvier, le savant, l'homme politique, immobile sur un fauteuil, regarde le mal qui l'emporte : la main, puis le bras, puis le corps. Il attend. Il ne veut pas guérir. Dans son fauteuil, où il est lourdement installé, surgissent, en *flash-back* des épisodes de son enfance : sa mère l'accompagnant à l'école : les adieux : le départ en Allemagne dans une calèche ; les études brillantes ; les premières hypothèses, les théories, les découvertes : l'ascension progressive et les honneurs.

Dans cette description narrative, le personnage se dévoile peu à peu, impressionnant et ambigu. Véritable homme scientifique qui disait : « *Les sciences doivent se fonder sur des faits, même s'ils contredisent les systèmes* », homme politique, lié au régime, qui n'a pas compris le profond besoin de changement de la France, et qui affirmait, à la veille de la Révolution : « *L'Université est un moyen de stabiliser l'Etat et d'empêcher les révolutions.* » Homme de progrès et homme d'ordre. Contradictoire. Comme le sont les points de vue, les « regards » portés sur lui (le sien, celui de ses amis et ennemis). Et que Paul Seban énumère objectivement et juxtapose sans conclure. Georges Cuvier, personnage « relatif » ? Oui, comme tout être, selon le temps, les temps, les autres. La leçon est intéressante, la méthode pourtant un peu lourde.

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., le journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h 45) ; Vers 24 h., IT 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h 30).

A 2 : 13 h (les samedi et dimanche) Le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedi et dimanche) ; 18 h. 50 (sauf les samedi et dimanche) le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Guy Thomas (Jean Lanzi, les samedi et dimanche) ; 23 h., Le journal de Maurice Werther (Roland Mehl, les samedi et dimanche).

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55 Flashes (sauf le dimanche) ; vers 22 h. : Journal.

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h. 15) ; Je voudrais savoir (le mardi, 13 h. 30) ; Six minutes pour vous défendre (le samedi, 18 h. 40).

A 2 : D'accord, pas d'accord (les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 : (le dimanche) : 9 h. 30, Orthodoxie (le 30 nov.) ; La source de vie (le 7 déc.) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, le Jour du Seigneur : Ce que croient les incroyants, lecture d'Evangile n° 1 (le 30 nov.) ; Georges Hourdin (le 7 déc.) ; 11 h., Messe à la paroisse Saint-Léger de Saint-Germain-en-Laye (le 30 nov.) ; à la paroisse Notre-Dame-de-Lorette (le 7 déc.).

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 12, daté décembre 1975), qui les publie régulièrement tous les mois.

Les films de la semaine

● ÉCHAPPEMENT LIBRE, de Jean Becker. — Dimanche 30 novembre, TF 1, 20 h. 30.

Belmondo et Jean Seberg (l'aventurier décontracté et la vamp charmeuse) dans une « série noire » qui se contente de poser au divertissement aimable.

● LA CHAINE, de Stanley Kramer. — Lundi 1er décembre, A 2, 20 h. 30.

Liés par leur chaîne de forçats (évadés), un Blanc et un Noir apprennent à dépasser la haine et les préjugés raciaux. Ce film « humaniste et généreux », selon les commentaires de l'époque, nous revient aujourd'hui comme un souvenir désuet de la bonne conscience américaine en 1958.

● BRIGADE ANTIGANGS, de Bernard Borderie. — Lundi 1er décembre, 20 h. 30.

Des truands bien crapuleux, des « blousons noirs » qui s'offrent le luxe d'attaquer la P.J., un footballeur pris en otage (donc effervescence de l'opinion publique) et une police efficace pour rassurer les bons citoyens. La réalisation est surtout affaire de démagogie.

● PAMELA, de Pierre de Hérain. — Mardi 2 décembre, A 2, 20 h. 30.

D'après un drame poussiéreux de Victorien Sardou donnant une idée très fantaisiste de l'énigme Louis XVII, un film d'une médiocrité absolue, tourné à la fin de l'occupation.

● LE RETOUR DE SABATA, de Frank Kramer. — Mardi 2 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Western spaghetti bien ficelé par un réalisateur italien, Gianfranco Parolini, qui a pris, c'est l'usage, un pseudonyme plus ou moins américain. La séquence d'ouverture pastiche Mario Bavan, le reste est d'un irréalisme effréné.

● LES ORGUEILLEUX, de Yves Allégret. — Mercredi 3 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Gérard Philipe, dans un rôle de composition à effets, et Michèle Morgan, belle et tourmentée, s'engagent sur la voie d'une rédemption réciproque, au Mexique, lors d'une dangereuse épidémie qui coïncide avec la Semaine sainte. On appelait cela, jadis, un film de qualité. Un « lion de bronze » au Festival de Venise 1953 en porte référence. Le décor mexicain — réel — a tenu le coup.

● LUMIÈRE SUR LA PIAZZA, de Guy Green. — Jeudi 4 décembre, FR 3, 20 h. 30.

Olivia de Haviland, richissime américaine, se demande si elle arrivera à fourguer sa grande fille, demeurée mentale, à un jeune italien que l'amour rend aveugle. Le papa du garçon, lui, louche sur la dot. Ce faux drame psychologique est en partie sauvé par les beautés lumineuses de la ville de Florence.

● A L'OUEST RIEN DE NOUVEAU, de Lewis Milestone. — Vendredi 5 décembre, 22 h. 35.

Le plus célèbre, le plus puissant peut-être des films pacifistes tournés pendant les années 30. Il est tiré d'un roman d'Erich-Maria Remarque, traduit dans toutes les langues, et qui fut brûlé par les nazis. C'est la démystification du nationalisme guerrier, c'est la guerre, vécue du côté allemand, en 1914, dans sa crudité, son horreur. Mise en scène admirable — et non hollywoodienne — de Lewis Milestone, émigré russe.

● LE TRIPORTEUR, de Jack Pinoteau. — Dimanche 7 décembre, A 2, 14 h. 50.

Bafouillages et facéties burlesques de Dary Cowl, à l'époque de son vedettariat cinématographique. La scène de l'opération du triporteur, parodie du *Grand Patron* avec Pierre Fresnay, est restée célèbre. On rira encore.

● L'HOMME QUI TUA [LI]BERTY VALANCE, de J[ohn] Ford. — Dimanche 7 déc[em]bre, TF 1, 20 h. 30.

Nostalgie de l'Ouest am[éri]cain fin de siècle selon J[ohn] Ford. La loi et la just[ice], l'amitié d'un avocat idéal[iste] et d'un bagarreur roma[nti]que, la mélancolie des h[om]mes vieillis méditant sur [le] passé. Sobre et beau, rem[ar]quablement interprété.

● EMBRASSE-MOI, IDI[OT], de Billy Wilder. — Lundi 8 [dé]cembre, TF 1, 20 h. 30.

Transposition hollyw[oo]dienne assez surprenante [de] *l'Heure éblouissante*, [p]d'Anna Bonacci qui fit, [il y] a une bonne vingtaine d['an]nées, les beaux soirs du [bou]levard à Paris, et qu'o[n a] revue à la télévision. [Billy] Wilder tire de la coméd[ie de] mœurs des effets polis[sons,] des allusions érotiques, d[...] de cynisme et d'amertum[e].

● DIANE DE POITIERS[, de] David Miller. — Lundi 8 [dé]cembre, FR 3, 20 h. 30.

Un personnage de l'his[toire] de France (coté alcôves r[oya]les) idéalisé pour la star L[ana] Turner. Exaltation de l'a[mour] sentimental dans la vie [pri]vée des têtes couron[nées.] Pas si loin de Dumas, a[près] tout !

Petites ondes - Grandes ondes

Informations

FRANCE-INTER : A chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 : Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h. (Social matin), 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. (Alain Bedouet). 8 h. 30 (Claude Guillaumin), 9 h., 13 h. (J.-P. Elkabbach). 19 h. (Paul Amar). 20 h., (Roger Telo) ; 22 h. (Paul Amar), 24 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult., mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult., mus.) ; 15 h. (cult.) ; 17 h. 25, (cult.) ; 18 h. (cult.) ; 19 h. (cult., mus.) : 23 h. 55 (cult., mus.).

EUROPE 1 : Toutes les demi-heures jusqu'à 8 h. ; Bulletin complet à 8 h. (J.-F. Kahn) ; 9 h., (Françoise Kramer) ; 13 h (André Arnaud) ; 19 h. (Philippe Gildas) ; « Flashes » toutes les heures ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 1 h., Europe dernière.

LUXEMBOURG : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; Bulletin complet à 9 h., 13 h. (Journal « non stop »), 18 h. 30 (Jacques Paoli) ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO - MONTE - CARLO : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 7 h. ; Bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 35 ; Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 14 h., 20 h., 22 h. 30, 24 h. ; « Flashes » aux autres heures (dernier à 1 h.).

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Magazine de Pierre Boureiller ; 10 h., Intertemmes ; 11 h., 5 sur 5 ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le temps de vivre ; 14 h 30, France-Inter suit l'enquête ; 17 h., Radioscopie ; 18 h 5, Banzai ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 6 h 40, Les matinées d'Ivan Levai ; 8 h. 40, Mélodies parades ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash : 13 h 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h., Danièle Gilbert ; 16 h. 30, S'il vous plaît : 17 h 30, Les invités de J.-M. Desjeunes, P. Lescure, A. Sinclair ; 19 h. 45, Match 33 ; 22 h. 40, Goliath.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Tohu-Bohu ; 21 h 5, Flash-back ; 22 h., J.-C. Laval.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympa ; 24 h., Les nocturnes.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE : (le dimanche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h 10, Ecoute Israël ; 9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain (le 30 nov.) ; Le Grand Orient de France (le 7 déc.) ; 10 h., Messe.

Émissions pratiques

FRANCE-INTER : 10 h., Intertemmes d'Anne Gaillard (du lundi au vendredi) ; Question pour un samedi de L. Bériot et J.-P. Berthet (le samedi).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Ja[cques] Chancel reçoit le Père Carré (lu[ndi]), R. Grossman (mardi), J. Sa[...] (mercredi), J. Giovanni (je[udi]), I. Isou (vendredi).

EUROPE 1 : 17 h. 30, Michel Desjeunes reçoit [...] T. Turner (lundi), M. Fug[...] (mardi), E. Ionesco (mercr[edi]), P. Albaladejo (jeudi).

RADIO - MONTE - CAR[LO :] 13 h., Jean-Pierre Delrain [...] G. Péronnet (lundi), J. Foy[...] H. Dalle (mardi), Coqueli[n], Bellot (mercredi), Léo Ferré, P. Petit (jeudi), J. Dominat[i], C. Estier (vendredi).

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radi[o-]télévision, les signes (★) ren[]voient à la rubrique Ecoute[r,] voir, ou aux articles de pr[e]mière page de l'encart (●) indique des émissio[ns] sortant de l'ordinaire ; (N) l[es] programmes en noir et bla[nc] diffusés sur les chaînes [...] couleurs ; (R) les rediff[u]sions ; (S) les émissions radio en stéréophonie.

D'une chaîne à l'autre

COMMENT CAPTER TF1 EN COULEURS

● La mise en couleurs de TF 1, dont le démarrage aura lieu le 20 décembre pour les habitants de la région parisienne, fournit l'occasion à certains « dépanneurs » d'une information mercantile auprès de leur clientèle : « *Les téléviseurs noir et blanc*, lit-on par exemple sur un tract distribué dans le XIe arrondissement de Paris, *même s'ils ne sont pas équipés pour recevoir la première chaîne en couleur, devront également être l'objet d'un réglage pour continuer à recevoir les émissions.* » Ce qui est évidemment faux. La maison de dépannage en question incite ses clients, en conséquence, à ne pas attendre le dernier moment pour appeler ses « spécialistes » à leur rendre visite, moyennant un forfait réglage de 60 F ou de 40 F à payer d'avance.

Rappelons à cette occasion les données techniques de cette mise en couleurs de TF 1. Seuls les téléspectateurs de la région parisienne équipés d'un récepteur couleur pourront recevoir les programmes en couleurs de TF 1 à partir du samedi 20 décembre. Les possesseurs de postes captant la tour Eiffel devront régler leur appareil en 625 lignes sur le canal 25, entre les positions de la deuxième et de la troisième chaîne ; les émetteurs satellites de Sannois, Villebon et Chennevières pourront respectivement être captés sur les canaux 45, 49 et 40, en 625 lignes également.

Selon Télédiffusion de France, ces réglages devraient pouvoir s'effectuer sans recourir aux services de techniciens.

EMETTEUR PIRATE ARRAISONNÉ

● La police britannique a mis fin aux activités du dernier émetteur radio pirate d'Europe, Radio Caroline International, qui diffusait depuis quatorze mois de la musique pop' à partir d'un bateau ancré au large de l'estuaire de la Tamise. Le bateau, le *Mi Amigo*, avait rompu ses amarres et était entré dans les eaux territoriales. Plusieurs policiers et fonctionnaires du ministère de l'intérieur se sont aussitôt rendus à bord et ont arrêté les deux animateurs, de nationalité britannique, Glenn Schiller et Simon Burnett, le capitaine du navire, Werner de Zwart, de nationalité néerlandaise, et un marin. Les quatre hommes ont été accusés de violation de la législation britannique sur les émissions radio.

Les écrans francophones

Lundi 1er décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *Typhon sur Nagasaki*, film d'Y. Ciampi.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Schulmeister ; 21 h., *Benito Cereno*, film de S. Roulet.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Guerre et Paix*, film de K. Vidor.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Pleins feux sur Stanislas*, film de J.-C. Dudrumet ; 21 h. 45, Sous la loupe.

Mardi 2 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Docteur Marcus Welby ; 21 h., *Quatre Etranges Cavaliers*, film d'A. Dwan.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *l'Œil en coulisses*, film d'A. Berthomieu.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 20, Antenne-Soir ; 22 h. 10, Absurde n'est-il pas ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Michel Strogoff ; 21 h. 5, Dimensions ; 22 h. 5, Jazz.

Mercredi 3 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *Pas de panique*, film de S. Gobbi.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *les Fils des mousquetaires*, film de L. Allen.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Sadi Show ; 21 h. 15, Prix Nobel de médecine.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 25, La voix au chapitre ; 21 h. 55, Les clés du regard.

Jeudi 4 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Ranch L. ; 21 h., *les Mâles ou l'éternel masculin*, film de G. Carle.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Maître après Dieu*, film de L. Daquin.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Si vous saviez ; 20 h. 35, *les Proies*, d'après T. Cullinan ; 22 h. 10, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Splendeurs et misères des courtisanes ; 22 h. 20, L'antenne est à vous.

Vendredi 5 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Paul Temple ; 21 h., *Columbo*, film de J. Kagen ; 22 h. 15, Jeu.

TELE - MONTE - CARLO : 20 h., Le soleil se lève à l'est ; 21 h., *Mission périlleuse*, film de L. King.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, La prostitution ; 21 h. 10, L'impressionnisme ; 22 h., Histoires étranges.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Le vague à l'âme, de V. Bierens de Haan ; 21 h. 45, Un bémol à la clé ; 22 h. 10, *Sur le balcon vide*, film de J.-G. Ascot.

Samedi 6 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Histoire de la lutte pour la survivance ; 21 h., *les Conducteurs [du] diable*, film de B. Boetticher.

TELE - MONTE - CARLO : 20 [h.,] Ranch L. ; 21 h., *le Soldat Laf[...]*, film de G. Cavagnac.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. [...] *Quentin Durward*, film de R. Tor[pe] ; 22 h. 20 Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMAN[DE :] 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 30, Maigr[et] ; 22 h., Les oiseaux de nuit.

Dimanche 7 décembre

TELE - LUXEMBOURG : 20 [h.,] Hawaii 5-0 ; 21 h., *Lune de mi[el] aux orties*, film de C. Howard.

TELE - MONTE - CARLO : 20 [h.,] Amicalement vôtre ; 21 h., *N[...] Jours d'une année*, film de M. Bon[...]

TELEVISION BELGE : program[me] non communiqué.

TELEVISION SUISSE ROMAND[E :] 20 h., *Thé et sympathie*, film [de] V. Minnelli ; 21 h. 55, Un hom[me] comme un autre.

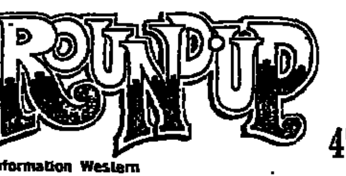
Lundi 8 décembre

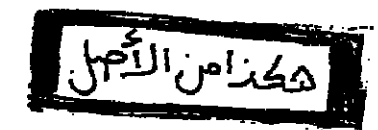
TELE - LUXEMBOURG : 20 [h.,] L'homme de fer ; 21 h., *les Cool[...] en ont ras le bol*, film de Chu [...]

TELE - MONTE - CARLO : 20 [h.,] Schulmeister ; 21 h., *l'Ecole bu[is]sonnière*, film de J.-P. Le Chan[ois].

TELEVISION BELGE : program[me] non communiqué.

TELEVISION SUISSE ROMANDE [:] 20 h. 20, Hors série ; 21 h. 20, [La] voix au chapitre ; 21 h. 50, Sous [la] loupe.





RADIO-TELEVISION

Samedi 29 novembre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 30 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 15, Catch (Zarak-Montreal et Petit Prince-Daniel Noced).

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Mélodrame : « le Docteur noir », d'Anicet-Bourgeois et Dumanoir. Réal. G. Vergez. Avec R. Hirch, P. Doris, D. Gence.

Comment, en 1788, Fabien, appelé « le Docteur noir », s'éprend, à l'île Bourbon, de Pauline, fille de la marquise de la Reynerie.

22 h. 20, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : La musique ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Le magazine de la mer : Thalassa.

20 h. 30 (*), Comédie-Ballet : « le Bœuf sur le toit », de J. Cocteau, sur une musique de D. Milhaud, interprétée par les ballets de J. Guélis, sur un enregistrement par l'Orchestre des Champs-Elysées dirigé par D. Milhaud. Réal. J.-C. Averty.

Autour de la représentation intégrale du « Bœuf sur le toit », énorme farce bâtie par Jean Cocteau sur un bar aux Etats-Unis pendant la prohibition, une évocation des conditions historiques dans lesquelles ce ballet est né.

21 h. 30 (●), Musique : Lettre de Paris et d'ailleurs, Berlioz, de F. Reichenbach.

Un musicien à travers des lettres, des témoignages, de la musique, un ballet. Berlioz par Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud, Maurice Béjart.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (●), La troisième quart du siècle (année 1958) ; 19 h. 15, Teilhard en question, par J. de Beer ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), « Mort d'un oiseau de proie », de J.-J. Varoujean, avec F. Darbon, G. Doukat, E. Scob, S. Joubert, R. Favey, E. Laria, réalisation J.-P. Colas ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (●), En direct de l'Opéra de Paris : « les Contes d'Hoffmann » d'Offenbach, dir. M. Perisson, avec F. Arrauzau, Ch. EdaPierre, M. Mesplé, R. Barrier, S. Sarroca ; 22 h. 45, Interlude ; 23 h., Vieilles cires ; 24 h. (●), Plans sur plans, par C. Godard et A. Lupovicci.

Dimanche 30 novembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15 (C.), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 30 (C.), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 45 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sports : Direct à la une ; 17 h., Téléfilm : Pas d'escale pour le vol 06 ; 18 h. 45, Les animaux du monde ; 19 h. 17, Série : Les faucheurs de marguerites.

20 h. 30 (R.), Film : « Echappement libre », de J. Becker (1964). Avec J.-P. Belmondo, J. Seberg, G. Froebe, J.-P. Marielle.

De Damas à Brême, en passant par la Grèce et l'Italie, les aventures d'un passeur d'or désinvolte, accompagné d'une piquante jeune femme.

22 h. 10 (*) Enquête : Recherche d'un homme, de J.-C. Bringuier et H. Knapp. (Première partie : La machine vivante).

L'homme selon Edgar Morin : l'identification du « Moi » par rapport à l' « autre ».

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia. A 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de : Odette Laure ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, Série : Hec Ramsey ; 16 h. 20, Courts métrages ; 16 h. 30, Tiercé ; 16 h. 40, Série : Vivre libre ; 17 h. 25, Résultats sportifs ; 17 h. 30 (●), Jeu : Pièces à conviction ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40, Feuilleton, (R) : Les Illusions perdues, d'après H. de Balzac. Réal. M. Cazeneuve.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 (R), Série : « la Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman. (7e partie : « les Chemins de l'espérance ») ; 20 h. 5 (●), Feuilleton : « les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid. Réal. Cl. Guillemot et P. Lary. (L'équipier.)

20 h. 30, Documentaire : Vrai, faux ? Ne croyez jamais rien, de P. Viallet, sur un thème de P. Guimpel.

Sur un thème de P. Guimpel : les faux tableaux et les faussaires.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud. Cycle Ravel : « Shéhérazade » ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France : « Symphonie n° 9 « la Suisse » (Mendelssohn), « Concerto grosso, opus 6, n° 7 » (Haendel), et « Sketches et bagatelles » (Bartok) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, « Maître Manole », de Blaga, avec M. Pilar, D. Lebrun, M. Vitold, J. Dumesnil, réalisation A. Dave ; 16 h. 5, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz. Ensemble 2 E 2 M de Champigny, avec M. Fabian, Cymbalum, J.-P. Chevallier et S. Unruh, ténors, J. Villisech et X. Tamalet, basses, direction G. Amy : « Siegfried », création mondiale (L. Ferrero), « Ondes », création mondiale (P. Méfano), « Seven sites », création française (G. Amy), « Renard » (Stravinski) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Pierre Schaeffer, par P. Galbeau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Cinématographe, par Ph. Esnault : Marcel Carné ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique (R.), A propos de « Réseau Navettes », de J. C. Ollier ; suivi de Courant-Alternatif ; 23 h., Black and blue, par L. Malson : Michel Portal et la musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Domenica post Trinitatis ; 7 h. 40, Concert promenade ; h., Musical Graffiti, par P. Boutellier ; 11 h., Musica sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opéra-bouffon : « les Troqueurs » (A. d'Auvergne), avec J. Herbillon, G. Dunan, F. Garnier, E. Lublin ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Sonate pour piano en ut mineur n° 14 » et « Fantaisie » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste, de Cl. Maupomé ; 19 h. 10, Jazz vivant... Les chanteuses : E. Fitzgerald, S. Vaugham, C. Mac Rae ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Orchestre de chambre la Folia : « Concerto grosso n° 3 en ut majeur » (Corelli), « Sonate en ré majeur pour deux trompettes » (Franceschini), « Concerto grosso en la mineur, opus 3, n° 3 » (Vivaldi), « Concerto en sol majeur pour deux altos » (Telemann) ; 21 h., Echanges internationaux : H. Martelli ; 23 h., Nouvelles auditions (H. Tomasi, H. Martelli, A. Jolivet) ; 24 h. (●), Concert extra-européen, par D. Caux.

Lundi 1er décembre

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emissions scolaires (reprise à 14 h. 5 et à 17 h. 15) ; 12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 30 (C.) (R.), Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30 (R.), La caméra du lundi (film policier) : « la Chaine », de S. Kramer (1958). Avec T. Curtis, S. Poitier, Th. Bickel, Ch. McGraw.

Deux forçats, un Blanc et un Noir, évadés d'une voiture cellulaire, fuient à travers la Floride, rivés l'un à l'autre par une chaîne et se détestant

22 h. 5, Emission musicale : Arcana (La critique musicale).

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : les Incorruptibles (L'histoire de Waxey Gordon) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h. 45, Pour les jeunes ; Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45 (●), Alain Decaux raconte : l'affaire Petiot.

On n'a pas fini de parler de ce docteur Petiot qui attirait chez lui des personnes en difficulté, pendant la guerre, les torturait et les assassinait. Cette affaire criminelle fut découverte en 1944.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 40, Tribune libre : les Pionniers de France ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (R.), Prestige du cinéma : « Brigade anti-gangs », de B. Borderie (1966). Avec R. Hossein, R. Pellegrin, G. Tinti, P. Clementi.

Un commissaire de police ayant arrêté un gangster, son frère, membre de l'équipe de France de football, est pris en otage par une bande de jeunes gens dont le chef est amoureux de la fille du truand.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, La Révolution française et les philosophes (1), par X. Delcourt ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : « la France rurale », avec J. Duby, J. Julliard, E. Le Roy Ladurie, M. Agulhon ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec J. Joubert ; 11 h. 2, Evénement-musique, magazine hebdomadaire ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Parti pris, par J. Paugam ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchateau ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975) : Michel Decoust ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Fils du consul » (1), de L. Bodard ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 45 (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 10, L'invité du lundi : Jérôme Savary 16 h. 10, Dossier ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, La voix, par C.-B. Clément et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Jules Roy ; 19 h. 30, Présence des arts : Le radeau de la Méduse ;

20 h. 5 (S.), « Traits pour traits », de S. Martel, avec M. Michael, D. Manuel, R. Leduc, M. Nasil (réalisation B. Horowicz) ; 21 h. 5 (S.), Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz... Ensemble musique vivante, direction D. Masson : « Concerto grosso » (V. Globokar) ; 22 h. 35, Le roman après le nouveau roman ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique 88 ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne ; 15 h. 2, Après-midi lyrique : « Euryanthe » (Weber), avec J. Norman, R. Hunter, N. Gedda ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Quatre, quatre ; 19 h. 15, Thèmes et variations : Calendrier horoscopique ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Narciso Yepes : « Concerto pour guitare en ré majeur » (Vivaldi), « Concerto en la mineur » (S. Barcarisse) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de Francfort... Chœurs de l'Opéra et orchestre symphonique de la radio, direction C. Melles, avec J. Winn, pianiste : « Fantaisie en ut mineur pour piano, chœurs et orchestre » (Beethoven), « Concerto pour piano, chœur d'hommes et orchestre » (Busoni) ; 22 h. 30 (●), Faisceaux, par A. Almuro.

Mardi 2 décembre

En raison des préavis de grève déposés par les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.), SURT-C.F.D.T. et F.O. des sociétés TF 1, Antenne 2, FR 3 et Radio-France, les programmes des trois chaines de télévision et de radio risquent d'être perturbés.

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 15) ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 20, Chronique historique : Ces années-là, de M. Droit (1951) ; 22 h. 20, Emission littéraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Collange (Les résistants étaient-ils des hommes comme les autres ?)

Avec MM. Henri Frenay (« Volontaires de nuit »), André Diligent (« Un cheminot sans importance »), Albert Ouzoulias (« les Fils de la nuit »), et Paul Dreyfus (auteur d'une « Histoire de la Résistance en Vercors »).

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : Les incorruptibles (Le roi du champagne) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Pamela », de P. de Hérain (1944). Avec R. Saint-Cyr, F. Gravey, G. Marchal, Y. Lebon, S. Emrich. (N.)

A l'époque du Directoire, Pamela, marchande de modes parisiennes, se joint à des conspirateurs qui veulent enlever le jeune Louis XVII de la prison du Temple.

Débat : « L'énigme du Temple ».

Avec la participation d'André Castelot ; de MM. Albert Soboul, professeur à la Sorbonne ; Jean-Pascal Romain, historien ; René Escaich, avocat au barreau de Paris ; Claude Mazauric, maître-assistant à la faculté de Rouen.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Improvisation sur un livre ; 19 h. 40, Tribune libre : le Front des jeunes progressistes ; 20 h., Les animaux chez eux : En Nouvelle-Angleterre.

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « le Retour de Sabata », de F. Kramer (1971). Avec L. Van Cleef, R. Schone, A. Incontreta, G.-P. Albertini.

Un ancien officier de l'armée sudiste, tireur d'élite, s'oppose à des filous qui font la loi dans une ville du Texas.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, La Révolution française et les philosophes ; 8 h. 50, L'étoile du matin ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Etranger mon ami, par D. Arban ; 11 h. 2, Libre parcours récital au centre culturel du Marais : Jos van Immerseel, Arthur Haas (clavecinistes) ; 12 h. 45, Parti pris : Journalisme et engagement politique, avec M. René Andrieux ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, d'E. Grilliquez ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Fils du consul », de Lucien Bodard ; (14 h. 45, Radio scolaire sur les ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture, reportage : Retour de Jordanie ; 16 h. 40, La musique et les jours ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, La voix ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy (« les Chevaux du soleil ») ; 19 h. 30, Carnet d'un ethnologue, par Ghislaine Mathieu (2) : la Tanzanie ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, par R. Pillaudin : « La marque du Vietnam », avec Noam Chomsky et Howard Zinn, de l'université de Boston ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon : Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz, avec l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, direction Hans Zender ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines, leurs enjeux, par L. C. Sirjacq et P. Boyer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique 88 ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles (Charles Chaynes, Milhaud, Schumann) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Mal entendus, par P. Carles ; 19 h. 15, Calendrier nécrologique : thèmes et variations ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Narciso Yepes : « Sarabande et double en si mineur » BWV 1002 (Bach), « Concerto d'Aranjuez pour guitare et orchestre » (Rodrigo), par l'Orchestre symphonique de la radiotélévision espagnole, « Malagueña », opus 165 (Albeniz, arrangement Yepes) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct du Théâtre de Chaillot... orchestre philharmonique de Radio-France, direction Kazuhiro Koizumi, avec J.-P. Wallez : « Gwendoline », ouverture (Chabrier), « Concerto russe » (Lalo), « Concerto en fa » (Lalo), « España » (Chabrier) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Non écrites, par P. Lattes ; 1 h., Plans sur plans.

Mercredi 3 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 30, Emissions scolaires ; 12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30 (*) Dramatique : Tous les jours de la vie, de M. Frydland. Scénario F. Verny et M. Frydland. Avec V. Silver, H. Virlojeux et P. Meyrand.

Une infirmière est atteinte d'un cancer au rein : ses rapports avec son médecin ; sa prise de conscience, différente, de la vie. Un « reportage-fiction ».

22 h. (*), Documentaire : Recherche d'un homme. (2e partie : La brèche). De J.-Cl. Bringuier et H. Knapp.

CHAINE II (couleur) : A 2

10 h. 25, Sport : Critérium de la première neige (descente dames) ; 14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : Kung Fu (Le calice) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 (Un sur cinq) ; 18 h. 40, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Mannix (Longue sera la nuit) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est-à-dire.

L'actualité de la semaine vue par la rédaction d'Antenne 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

18 h. 27, Emission de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes : « Le cœur à l'ouvrage » ; 19 h., Pour les jeunes : Trois contre X ; 19 h. 40, Tribune libre : le Comité de soutien à l'armée ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle : hommage à Gérard Philipe) : « les Orgueilleux », de Y. Allégret (1953). Avec M. Morgan, G. Philipe, V.-M. Mendoza, M. Cordoue. (N.)

Un médecin français, déchu, et une touriste française, seule et sans ressources, se rencontrent dans un petit port mexicain et affrontent, ensemble, une épidémie de méningite cérébro-spinale.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, La Révolution française et les philosophes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « la Souris et les Poissons » ; « la Souris, la Vie et la Mort », d'E. Delessert ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales, de C. Maupomé : Musique et littérature, avec J.-M. Balbe ; 12 h. 5, Parti pris : Changer la politique, avec R.-G. Schwartzenberg ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Maître d'heure », de Claude Faraggi ; 14 h. 45, L'école des parents ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Après-midi jeunesse en direct de Rennes ; 16 h. 40, La musique et les jours ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, La voix, par C.-B. Clément et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy ; 19 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais : « Déshabiller Pierre pour habiller Paul », avec E. Kahane ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Relecture : Henri Barbusse, par H. Juin ; 21 h. 35, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : New Phonic Art, improvisations avec C. Roque Alsina, J.-P. Drouet, V. Globokar et M. Portal ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines, leurs enjeux, par L.-C. Sirjacq et P. Boyer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Orchestre symphonique de la Radio bavaroise (Berg), Quatuor Borodine (Chostakovitch), Orchestre symphonique de Londres, direction Georg Solti (Mahler) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Intercostales, par J.-R. Masson ; 19 h. 15, Thème et variations : « Calendrier horoscopique », par M. Florio ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Narciso Yepes : « Suite Española » (Gaspar Sanz) ; « Trois préludes pour guitare » (Villa-Lobos) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Radio-France direction Pierre Dervaux, avec A. Ruiz-Pipo et R. Fontanarosa : « le Péri » (Dukas) ; « Fantaisie pour piano » (Debussy) ; « Concerto pour violoncelle » (Honegger) ; « Troisième symphonie en sol mineur » (Roussel) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Non écrites, par P. Lattes ; 1 h., Plans sur plans.

Magazines régionaux de FR3

ALSACE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Est-sport. Mercredi 3, 20 h. : Les Alsaciens de Castroville. Vendredi 5, 18 h. 25 : L'Alsace crayonnée, la légende de saint Nicolas ; 20 h. : Les châteaux des Vosges du Nord : gardiens des insignes de l'empire. Samedi 6, 18 h. 25 : Buewespring in Backeldorf (première partie). Lundi 8, 20 h. : Est sports.

AQUITAINE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports 25 (le sport et les handicapés : François Labazuy : Orthez et le basket). Mercredi 3, 20 h. : Sigma 11. Vendredi 5, 20 h. : Edmond Lay ou créer les ambiances de vie. Lundi 8, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Score 5. Mercredi 3, 20 h. : Un village reçoit les ménestriers. Vendredi 5, 20 h. : Les collectionneurs de l'insolite. Lundi 8, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 3, 20 h. Résonances (Gabelles 75 et Jeune Compagnie non stop). Vendredi 5, 20 h. : De tous nos yeux (Lu et approuvé : L'Année Ravel). Samedi 6, 18 h. 30 : Breiz o veva. Lundi 8, 20 h. : Sports dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Est sports. Mercredi 3, 20 h. : Le Sidobre ou la Légende de la pierre et des faucons. Vendredi 5, 20 h. : Les châteaux des Vosges du Nord : gardiens des insignes de l'empire. Lundi 8, 20 h. : Est sports.

MIDI-PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports 25 (Le sport et les handicapés : François Labazuy ; Orthez et le basket). Mercredi 3, 20 h. : Vive l'opéra. Vendredi 5, 20 h. : Edmond Lay ou Créer les ambiances de vie. Lundi 8, 20 h : Sports 25.

NORD-PICARDIE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports (Le journal de la mer : Opération Damien). Mercredi 3, 20 h. : Jean de La Fontaine et Château-Thierry. Vendredi 5, 20 h : Simons tel quel. Lundi 8, 20 h. : Sports (Nous autres les schlitteurs).

POITOU-CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports 25 (Le sport et les handicapés : François Labazuy : Orthez et le basket). Mercredi 3, 20 h. : La créance des âmes (feuilleton). Vendredi 5, 20 h. Edmond Lay ou Créer les ambiances de vie. Lundi 8, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Clap 3. Mercredi 3, 20 h. : Comment rendre inoffensifs les déchets industriels, l'exemple de Limay. Vendredi 5, 20 h. : Formule 3. Lundi 8, 20 h. : Clap 3.

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Sports Méditerranée (Les règles expérimentales du tournoi de Monaco). Mercredi 3, 20 h : Zoom au sud (Les compagnons du devoir). Vendredi 5, 20 h. : Les autres choses de la vie : chanson à deux pattes. Lundi 8, 20 h. : Sports Méditerranée.

RHONE-ALPES, AUVERGNE. — Lundi 1er décembre, 20 h. : Score 5. Mercredi 3, 20 h. : L'artisanat de montagne. Vendredi 5, 20 h. : Les collectionneurs de l'insolite. Lundi 8, 20 h. : Score 5.

Emissions en langues vernaculaires

ALSACE. — Vendredi et samedi, à 18 h. 25 (FR 3).

BRETAGNE. — Samedi 6, à 18 h. 30 (FR 3), rediffusion le lundi 8 décembre, à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

CORSE. — Vendredi, à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

PAYS BASQUE. — Samedi 6, à 12 h. 10 (TF 1 et A 2).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 4 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 45) ; 14 h. 45, Sports : Tournoi de tennis « messieurs » à Stockholm ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30 (●), Série : Shaft ; 21 h. 40, Magazine d'actualité : Satellite.

Allemagne 75 ; l'Angola.

22 h. 55, Allons au cinéma, d'A. Halimi.

CHAINE II (couleur) : A 2

10 h. 25, Sport : Slalom géant (dames) ; 14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : Les incorruptibles (Mort à vendre) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Théâtre : « la Passion d'Anna Karenine », de G. Arout d'après Tolstoï. Mise en scène M. Tassencourt. Réal. Y.-A. Hubert. Avec J. Topart, L. Tcherina, Cl. Titre.

La rencontre romanesque et dramatique d'Anna Karénine et du comte Vronsky, un soir de bal, à Moscou, dans les années 1873. L'histoire d'une passion, interprétée par Ludmila Tcherina.

22 h. 40, Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Voyage au pays de la marionnette » ; 19 h. 40, Tribune libre : Eglise et scientologie ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30, Un film, un auteur : « Lumière sur la piazza », de G. Green (1962). Avec O. de Havilland, R. Brazzi, Y. Mimieux, G. Hamilton.

Une jeune Américaine, qu'un accident d'enfance a laissé mentalement retardée, tombe amoureuse d'un jeune Italien, au cours d'un séjour à Florence. Sa mère se demande si elle doit révéler la vérité ou laisser faire un mariage qui rétablira, peut-être, son équilibre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, La Révolution française et les philosophes ; 8 h. 50, L'étoile du matin ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zig-zag, avec J. des Cars ; 11 h. 2, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : New Phonic Art ; 12 h. 5, Parti pris : « La politique du quotidien », avec Claude Gaux, rédacteur en chef de « Témoignage chrétien » ; 12 h. 45, Panorama, par J. Duchâteau ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France, par J. Merlet ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un complot de saltimbanques », d'A. Cossery ; 14 h. 45 (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Deux heures pour comprendre : La parole ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 30, La voix, par C.-B. Clément et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy ; 19 h. 30, Biologie et médecine : « Le don du sang », par R. Debré ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Hardware et insinuation », de M. Larif, avec M. Bouquet, D. Ivernel N. Barentin, réalisati G. Peyrou ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines, jeu enjeux, par L.-C. Sirlacq et P. Boyer ; 23 h., De la nui 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légère 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétatio 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans parole Chronique juive (Boris Blaker, Rudolf Wagner; Rege K. Amadeus. Hartmann, Paul Dessau, Henze), par l'Orchest symphonique de la Radio de Leipzig ; « la Valse triste (Sibélius), par l'Orchestre symphonique de Bournemout « le Jardin d'amour : Cantique des Cantiques » (Palestrin par l'Ensemble Cantores in Ecclesia ; 17 h. 30, Ecou magazine musical ; 18 h. 30, La nouvelle chose, par A. Gerbe 19 h. 15, Calendrier nécrologique, par S. Serout ; 19 h. Instruments et solistes... Narciso Yepes : « Quintette nº en ut majeur pour guitare et quatuor à cordes » (Bocc rini) ; « Légende nº 5 de la suite espagnole » (Alben transcription A. Segovia) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Concours chant à La Rochelle : « Finale », direction Jacques Merc (Stravinski, Betsy Jolas, Georges Aperghis, Schoenberg, W bern) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Non écrite 1 h, Plans sur plans.

Vendredi 5 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 45) ; 15 h. 15, Sports : Tournoi de tennis « messieurs » à Stockholm ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Assassins associés », de Robert-C. Thomas. Mise en scène J. Piat. Avec P. Doris, C. Gérard, P. Destailles.

Trois hommes, liés à des épouses « à tuer », s'associent pour exécuter trois crimes parfaits.

22 h. 45, Reflets de la danse : de jeunes visages à l'Opéra de Paris.

CHAINE II (couleur) : A 2

12 h., Sport : Slalom géant (messieurs) ; 14 h. 5, Slalom géant (2e manche) ; 14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : Les incorruptibles (Meurtre sous verre) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Bande à part ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : Ces grappes de ma vigne (La mésalliance). Avec J.-L. Boutté ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (La vie des paysans).

Avec la participation de MM. Georges Duby (pour l' « Histoire de la France rurale ») ; Emmanuel Le Roy Ladurie (pour « Montaillou, village occitan ») ; Pierre Jakez-Helias (pour « le Cheval d'orgueil »), et Claude Michelet (pour « J'ai choisi la terre »).

22 h. 35, Ciné-Club : Film. « A l'Ouest, rien de nouveau », de L. Milestone (1930). Avec L. Ayres, L. Wolheim, J. Wray, R. Griffith. (V.o. sous-titrée. N.)

Sept étudiants allemands, qui se sont engagés, en 1914, à la suite d'un discours exalté de leur professeur, découvrent au front l'horrible réalité de la guerre.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Docteur Doolittle et La lettre mystère ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union nationale des associations autonomes des parents d'élèves (U.N.A.A.P.E.) ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (★), Magazine vendredi : « De quoi avons-nous peur : la solitude ».

Le deuxième volet de cette enquête porte sur la dimension sociale, économique ou politique des solitudes subies, en milieu paysan, dans le monde ouvrier, par les personnes âgées, soumises aux automatismes de la vie moderne, etc.

21 h. 20, Reportage : Cinquantenaire de la Cité universitaire, de J.-L. Magneron.

Souvenirs de la Cité universitaire de Paris par d'anciens résidents aujourd'hui illustres : l'impératrice Farah, les présidents Moktar et Senghor, Michel Jobert...

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les détournements du langage ; 8 h. 32, La Révolution française et les philosophes ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec Maurice Rheims, de l'Académie française ; 11 h. 2, Lecture d'un disque : « Euryanthe » (Weber), par l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, direction M. Janowski, avec J. Norman, R. Hunter et T. Krause ; 12 h. 5, Parti pris : Mot à mot, avec Raymond Abellio ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Instruments rares ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Rives de l'Irrawady », d'Henri Coulonges ; 14 h. 45 (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : le retour de Malakovski, par M. Giroud ; 15 h. 30, La musique une et divisible ; 16 h., Les Français s'interrogent ; 18 h. 2, La voix, par C.-B. Clément et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes... de Jules Roy, par P. Galbeau ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : « L'hydrogène métallique », par le professeur Pierre Auger ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, La musique et les hommes la voix ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines, leurs enjeu par L.-C. Sirlacq et P. Boyer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. : Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Les grandes voix h maines ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'inte prétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanso 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans parole « Concerto en ut majeur pour flûte, hautbois et orchestre (Salieri), avec Maxence Larrieu ; « Didon et Enée », acte (Purcell) ; « Triana » et « Fête à Séville » (Albeniz 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le vrai bie par P. Koechlin ; 19 h. 15, Thèmes et variations : « Cale drier horoscopique », par M. Florio ; 19 h. 25, Instrumen et solistes... Narciso Yepes : « Concerto pour luth, vic d'amour, quatuor à cordes et basse continue en ré mine P 266 » (Vivaldi) ; « Deux menuets, nº 1 en sol majeu opus 11, et nº 6 en la majeur » (Fernando Sor) ; « Da les champs de blé » (Rodrigo) ; « Madrigal » (Ernes Halffter) ; « Tiento » (Maurice Ohana) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival Gargilesse ; Trio Debussy : « Trois menuets » et « U Polonaise » (K.-Ph.-E. Bach) ; « Deux impressions » (Mich Tabachnik) ; « Menuet » (Ravel) ; « Niem pour flûte, al et deux harpes » (Tôn-Thât Tiêt) ; « Sequenza II » (Lucia Berio) ; « Sonate pour flûte, alto et harpe » (Debussy) 22 h. 30, Dossier « flash » de la semaine, par D. Lemery 23 h., Cabaret du jazz, par A. Francis et L. Malson ; 24 h En marge, par D. Caux.

Samedi 6 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5 (C.), La France défigurée ; 14 h. 40 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 40, Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, La vie des animaux ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier (Nana Mouskouri) ; 21 h. 30 (●) Série : Peyton Place ; 22 h. 15, L'œil en coulisse.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 5, Samedi dans un fauteuil, de J. Sallebert et Ph. Caloni (à 14 h. 10, série : Les rues de San-Francisco) ; 18 h., Magazine du spectacle : Clap, de P. Bouteiller ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Dramatique : « Maigret hésite », de G. Simenon. Réal. Cl. Boisson. Avec J. Richard, F. Christophe, R. Lombard.

Maigret reçoit des lettres anonymes annonçant un crime. Il part à la recherche de l'assassin en menant une enquête difficile.

22 h. 15, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : La musique ; 19 h. 40, Un homme, un événement : Les handicapés physiques ; 20 h., Ciné 3.

20 h. 30 (●), Opéra : « Turandot », de G. Puccini. Avec N. Tatum, G. Chauvet, A. Guiot, P. Thau. Direction M. Plasson.

Retransmission lyrique en différé du Théâtre du Capitole, à Toulouse, à l'occasion du cinquantième anniversaire de Giacomo Puccini.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouzé ; 8 h. 32, « 75... 2000 : comprendre aujourd'hui pour vivre demain », par J. Yanowski ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par J.-G. Salvy ; 11 h. 2, La musique prend la parole, par D. Jameux : hommage à Dinu Lipatti pour le 25e anniversaire de sa mort (Mozart, Chopin, Beethoven) ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (●), Samedis de France-Culture : « le Curé de campagne », par M.-H. Pinel, réalisation G. Godebert ; 16 h. 20, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : récital de piano d'Herbert Henck (Rolf Gehlhaar, Michael von Biel, Boucourechliev, Charles Ives) ; 17 h. 30 (●), Le troisième quart du siècle (année 1959) ; 19 h. 15, Teilhard en question, par J. de Beer ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Le Cri du Golgotha », d'A. Westenholz, avec M. Bouquet, P. Michaël et D. Labourbier, réalisation A. Barroux ; 21 h. 25, Ad Lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Dans la rue ; 8 h., Mélodies sans paroles... « Suites » 9 h. 30, Chorales, par F. Wercken ; 10 h., Etudes, par C. Huvé Symphonie nº 2 en ut mineur « Résurrection » (Mahler). 11 h. 50, Sélection concert ; 12 h., Notes sur la guitare, p R.-J. Vidal ; 12 h. 45, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les jeunes Français sont musiciens ; 15 h. 30, Discothèque 75, par J.-M. Grenier ; 17 h. 30, Vingt-cinq notes-seconde ; 19 h. 10, La route des jongleurs ;

20 h., Soirée lyrique : « Simon Boccanegra » (Verdi), avec P. Cappuccilli, R. Raimondi, G. P. Mastromei, K. Ricciarelli, P. de Palma, orchestre et chœurs de la R.C.A., directior G. Gavazzeni, et « Symphonie nº 15 en la majeur opus 141 » (Chostakovitch), par l'Orchestre symphonique de la radio télévision de l'U.R.S.S., direction Chostakovitch ; 23 h., Vieilles cires : « Seconde sonate pour violoncelle et piano opus 99 » (Brahms), « Concerto pour violoncelle » (Boccherini), ave Pablo Casals ; 24 h., Plans sur plans.

Dimanche 7 décembre

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (C.), Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. (C.), La séquence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.), Le petit rapporteur ; 14 h. 5 (C.), Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sports : Direct... à la une ; 17 h., Série : Shaft (Délit de fuite) ; 18 h. 45, Les animaux du monde ; 19 h. 45, Série : Les faucheurs de marguerites.

20 h. 30 (●) (R.), film : « l'Homme qui tua Liberty Valance », de J. Ford.

Revenu dans une ville du Colorado où il tua, jadis, un bandit redoutable, un sénateur américain raconte aux journalistes ce qui s'est passé vingt ans plus tôt.

22 h. 30, Documentaire : Recherche d'un homme (troisième partie : Contretemps), de J.-Cl. Bringuier et H. Knapp.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h. 50.

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55

CHAINE II (couleur) : A 2

11 h., Sport : Descente hommes (à Val-d'Isère) ; de 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de P. Tchernia (à 12 h. 15, jeu : Le défi ; 13 h., L'album de Michel de Ré ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, Film (R.) : « le Triporteur », de J. Pinoteau (1957), avec D. Cowl, B. Altariba, J.-C. Brialy, P. Mondy.

Un garçon-livreur, renvoyé par son patron, part en triporteur sur les routes du Midi, pour aller assister, à Nice, à un match de football.

16 h. 25, Tiercé ; 16 h. 30, Film : la Parodie des quatre mousquetaires, de G. Margaritis ; 17 h., Série : La montagne sacrée. La forêt vierge ; 17 h. 35, Résultats sportifs ; 17 h. 40, L'ami public ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40 (R.), série : Les illusions perdues, d'après H. de Balzac. Réal. M. Cazeneuve.

CHAINE III (couleur) : FR 3

18 h. 50, Spécial Dom-Tom ; 19 h., Essai : « Saint-Tropez, acte 3, scène 4 », de J. Dasque.

Machinistes, plagistes, garçons de café, pêcheurs, entretiennent le décor ; chaque année, le public vient, fidèle, mais les acteurs, les vedettes, les « noms », sont aujourd'hui absents de ce théâtre devenu populaire.

20 h. 5 (●), Série : « Les années épiques du cinéma », présenté par J.-Cl. Brialy (première émission : « Les chefs-d'œuvre immortels »).

A l'époque où il n'y avait pas de son et où l'on peignait les pellicules à la main. Des documents extraordinaires comme « la Damnation de Faust », de Méliès (1903) ; « le Roi Lear », de Novelli (1910) ; « l'Enfer », de Liguoro (1909), et d'autres.

20 h. 30 (★), Dramatique : « Le mammouth », de P. Seban.

L'histoire, le portrait de Georges Cuvier, homme de sciences et homme politique, vu par des regards contradictoires.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : cycle Ravel (« Histoires naturelles », « Chansons madécasses ») ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique d chambre : orchestre de chambre de Radio-France, directio A. Girard (Lully, Froberville, H. Barraud) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente « Tous les comédiens ne sont pas au théâtre », de T. Leclerc « Embrassons-nous, Folleville » et « Un nez sous Louis XV » d'E. Labiche ; 16 h. 5, Récital de piano par France Clidat (Brahms, Mendelssohn, Scriabine, Debussy, Chabrier, Chopin) 17 h. 30, Escale de l'esprit, avec... Auguste Strindberg, pa A. Fraigneau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Cinématographe, par P. Esnault : Marcel Carné ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40 (●) Atelier de création radiophonique : Courant alternatif ; 23 h Black and Blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Domenica post Trinitatis ; 7 h. 40, Concert-promenade 9 h., Musical graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opéra-bouffon ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques. Hommage à Dinu Lipatti : « Concerto pour piano et orchestre » (Schumann) ; 17 h., Le concert égoïste, de C. Maupomé ; 19 h. 10, Jazz vivant... Les pianistes : A. Hill, P. Bley, R. Blake, M. Smith ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Jean-Pierre Junez, guitariste (J.-B. Besard, Jolivet, Tarrego, John Duart, Villalobos) ; 21 h., Echanges internationaux : Chœurs et motets de Munich. Direction Hans-Rudolf Zobeley. A l'orgue Hans Otto : Mendelssohn, Hugo Wolf, Liszt, Bruckner, Brahms ; 23 h., Nouvelles auditions (J. Bondon, M. Thiriet, C. Pichaureau, F. Miroglio) ; 24 h. (●), Retransmission du concert public de Phil Glass.

Lundi 8 décembre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emissions scolaires (reprise à 17 h. 15) ; 14 h. 30, Dramatique : l'Etouffe-chrétien, de F. Marceau. Avec R. Varte et G. Lartigau ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : le Renard à l'anneau d'or.

20 h. 30, La caméra du lundi. (Entretien pour rire) : « Embrasse-moi, idiot », de B. Wilder (1964). Avec D. Martin, K. Novak, R. Walston, F. Farr.

Recevant chez lui, un chanteur célèbre, qui a une réputation de don Juan, un compositeur de province, ambitieux de placer ses chansons, installe à son foyer, pour une nuit, une entraîneuse de bar qu'il fait passer pour sa femme.

La diffusion du film sera suivie d'un « Bions avec... » Henri Genès.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui madame ; 15 h. 30, Série : Les incorruptibles (L'histoire de Larry) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (●), Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 22 h. 45 (●), Documentaire : Miroirs du temps présent. Paris touristique, de G. Chalon et G. Gozlan.

Les souvenirs de Paris que les touristes emportent chez eux : nos monuments, nos grands hommes et nos petites femmes. Drôle, par la force des choses, intelligent et corrosif.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash (Le ciné-club) ; 19 h. 40, Tribune libre : le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) : 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (R.), Prestige du cinéma : « Diane de Poitiers », de D. Miller (1955). Avec L. Turner, P. Armandariz, M. Pavan, R. Moore.

Comment, au seizième siècle, à la Cour de France, Diane de Poitiers devint l'éducatrice, puis la maîtresse du roi Henri II. Son conflit avec Catherine de Médicis.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Temps et vieillissement, par H. Portnoy ; 8 h. 32, La Révolution française et les philosophes, par X. Delcourt ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : Alfred de Vigny, l'homme et l'œuvre ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec P. Peyrou ; 11 h. 2, Evénement-musique, par J. Witold ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française (1945-1975) : Claude Lefebvre ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Une heure pour chanter », d'Henri Spade ; 14 h. 45, (radio scolaire sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : L'invité du lundi, Jean-Claude Pecker, astro-physicien ; 16 h. 10, Dossier ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, Un rôle, des voix, par J. Bourgeois ; 18 h. 30, La vie entre les lignes de... Jules Roy, par P. Galbeau ; 19 h. 30, Présence des arts : Europalia, « traits pour traits » (dessins des écrivains de Rabelais à Robbe-Grillet) ;

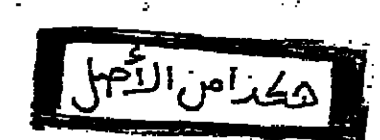
20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Alain et ses parties de cartes », de C. Miquel, avec G. Lartigau, R. Murzeau et M. Avoy, réalisation E. Cramer ; 21 h. 5 (S.), Musique de chambre (Haendel, Haydn, Poulenc, C. Chaynes), par l'orchestre J. Doussart, à l'orgue, J. Boyer ; 22 h. 35, Entretiens avec R. Dubos, par R. Pillaudin ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles : « les Trésors du château de Kromeritz » ; 15 h. 2, Après-midi lyrique : « le Siège de Corinthe » (Rossini), par l'Orchestre symphonique de Londres, direction T. Schippers ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Quatre, quatre, par L. Malson ; 19 h. 15, Thèmes et variations : Calendrier horoscopique ; 19 h. 25, Instruments et solistes : Vladimir Horowitz (Bach, Chopin, Scriabine, Moszowsky, Schumann) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Récital Léontine Price. Avec l'orchestre lyrique de Radio-France, direction Carlo Felice Cillario : « l'Enlèvement au sérail », ouverture (Mozart) ; « Cosi fan tutte » ; « Come Scoglio » (Mozart) ; « Macbeth », ballet (Verdi) ; « le Trouvère », ouverture (Verdi) ; « Manon Lescaut », prélude (Puccini) ; « Madame Butterfly », extrait (Puccini) ; « l'Enfant prodigue », air de Lia (Debussy) ; « la Force du destin », ouverture (Verdi) ; 24 h., Faisceaux.



BONNES FEUILLES

« L'Esprit du temps », d'Edgar Morin

Sous le titre « l'Esprit du temps », le sociologue Edgar Morin rassemble en deux tomes, « Névrose » et « Nécrose », un certain nombre d'articles, d'études et de communications diverses qui ont trait à la culture de masse dans les années 50, puis à son explosion dans les années 60. De ces ouvrages, édités avec la collaboration d'Irène Nahoum (chez Grasset), on trouvera ici l'essentiel de la conclusion du second tome, chapitre intitulé « L'avenir ».

AU cœur de la décennie 60, un *changement du décor et du discours* culturel s'est opéré. Dans les années 70-75, les nouveaux thèmes sont devenus acteurs et partenaires dans les péripéties sociales et politiques. *On peut prévoir que la disloca*tion du système culturel qui fut hégémonique et intégrateur va se poursuivre, que se développera une évolution « réformatrice », que surgiront à nouveau des îlots, moments, essais de révolution culturelle. Mais, dans la *profondeur du champ temporel*, la perspective est incertaine. Ces processus peuvent être non seulement perturbés, déviés, influencés, mais aussi bloqués, dispersés, détruits.

En effet, la conjoncture culturelle, « crisique », s'inscrit dans le devenir *politique, social, économique des socié*tés occidentales qui est lui-même fort incertain, et dont l'incertitude s'accroît. Cette incertitude s'accroît d'autant plus que le devenir des sociétés occidentales s'inscrit dans une dépendance accrue au sein d'une conjoncture mondiale, d'un devenir planétaire dont le propre est également l'incertitude. Ainsi les problèmes culturels peuvent être de moins en moins dissociés des problèmes socio-politiques, les problèmes d'Occident *peuvent être de moins en moins* dissociés des problèmes planétaires. Les incertitudes culturelles s'inscrivent dans des incertitudes sociales, politiques, planétaires qui les accroissent et qu'elles accroissent.

Dans ces conditions, il n'y a pas de place *ici pour la prévision qui* vend un présent engraissé aux hormones sous le nom de futur. Mais il y a place pour une interrogation de l'avenir. La crisologie, telle que nous l'entendons, ne nous laisse pas désarmés dans un tête-à-tête avec l'incertitude : elles nous oblige à réfléchir sur les déviances, les tendances, les *feed-back* négatifs et positifs, les potentialités progressives et/ou régressives.

Une telle interrogation appelle un *effort clinique* et théorique d'une telle ampleur qu'elle nécessiterait un nouvel ouvrage (celui-ci viendra peut-être). Je me bornerai ici à avancer deux idées : l'une, concernant notre devenir occidental, est celle de Moyen Age moderne; l'autre, concernant le devenir mondial, est celle d'âge de fer planétaire.

L'idée d'un Moyen Age moderne nous était venue dans notre étude sur la *Rumeur d'Orléans* (1969), dans le sens suivant : est-ce que les chemins de la *modernité ne mènent pas d'eux-mêmes* vers un nouveau Moyen Age ? « *Nous concevons notre société moderne, dans son développement, non pas comme une société qui contient encore des résidus d'archaïsme, mais comme une société qui suscite un nouvel archaïsme, non pas qui chasse le mythe pour la rationalité, mais qui suscite de nouveaux mythes et de nouvelles irrationalités, non pas qui surmonte de façon décisive les problèmes et les crises de l'humanité, mais qui suscite de nouveaux problèmes et de nouvelles crises. L'affaire d'Orléans, ce n'est pas une poussée ou une séquelle du Moyen Age dans le monde moderne, c'est un aspect du Moyen Age moderne.* » (P. 108.)

Or cette assertion peut se fonder sur l'idée que ce qui se passe actuellement, c'est la dislocation, l'atrophie, la fossilisation, voire la décomposition à la fois d'un monde qui n'arrive pas à mourir et d'un monde qui n'arrive pas à naître : d'où un état hybride, ambigu, incertain, non décisif, état mixte que l'on peut appeler dans ce sens intermédiaire « Moyen Age ». Dans ce dernier sens, le Moyen-Age moderne aurait en fait déjà commencé, et, comme pour toute nouvelle phase historique, sans qu'on puisse fixer une date de commencement.

***

Cette idée de nouveau Moyen Age a été diversement prospectée par Furio Colombo, Umberto Eco, notamment l'idée de Moyen Age post-industriel. Je le répète, *mon intention ici* n'est pas de prospecter à mon tour cette idée, mais de la soulever. Il y a, nous avons vu, décadence du grand archétype culturel fondé sur l'image de l'homme viril, adulte, bourgeois, blanc, occidental, technicien, rationalisateur, subordonnant ou *renvoyant à la périphérie* le juvénile, le féminin, le sénile, le non-embourgeoisé, l'exotique, l'artisanal, le rustique, l'esthétique. Mais il ne s'est pas encore constitué un nouvel archétype culturel, polycentrique, *fondé sur* la constellation des valeurs et l'association complémentaire des valeurs : masculin/féminin, juvénile/adulte/sénile, Occident/Orient, Nord/Sud, industrie/artisanat, rationalité/poésie, etc. Autrement dit, il y a un état hybride et incertain, marqué par la décadence d'une légitimité culturelle sans qu'il y ait affirmation d'une nouvelle légitimité.

Ne peut-on inscrire cette décadence de la légitimité d'un mythe culturel dans une décadence de légitimité plus ample qui concerne la validité, l'universalité et la rationalité de notre culture ? Corrélativement s'affaiblissent la loi morale (qui maintient à l'intérieur des subjectivités la Norme socio-culturelle) et la loi juridique dont le pouvoir d'in*timidation et d'arbitrage se dévalue*. Ce qui s'affaiblit donc, c'est l' « hégémonie » de principes juridiques, moraux, intellectuels, souverains (la rationalité, la technicité), s'imposant à toute partie en conflit dans une *société* en *temps* de paix. Chaque partie, chaque groupe tend à devenir de plus en plus « autoréférant », c'est-à-dire puisant dans son besoin, son intérêt ou son devenir propre le prince de légitimité.

Ainsi se mêlent les refus libérateurs d'une *légitimité* oppressive, et *la légitimation* des moyens régressifs, oppressifs comme l'attentat, la prise d'otages, l'exécution sommaire. Au cœur urbain de la civilisation moderne occidentale, dans les grandes métropoles, quelque chose s'est désintégré dans les dix der*nières années, et, pour le comprendre*, il faudrait relier des phénomènes jusqu'alors perçus séparément comme : l'accroissement des insatisfactions, tourments et névroses (en même temps qu'il y avait accroissement des biens matériels, avant que ne revienne en force le spectre du chômage) ; les désertions périodiques de plus en plus amples pour se retremper dans la nature ; la diffusion de plus en plus ample des drogues dites médicaments et des drogues dites *stupéfiants* ; la constitution d'îlots marginaux, déviants ou hors-la-loi dans des couches jusqu'alors bien intégrées de populations ; les éruptions contestataires ; l'extension de la délinquance et de la criminalité...

Ainsi, l'idée de Moyen Age moderne, *telle que je la suggère, n'est pas une* prophétie ; c'est plutôt une antiprophétie ; elle nous fournit un cadre plausible pour penser notre présent et notre avenir dans leurs incertitudes. Elle nous *rappelle que notre* civilisation a, jusqu'à présent, toujours porté en elle et développé sa barbarie (Walter Benjamin disait d'une façon admirable qu'il n'est pas un signe de civilisation qui ne soit en même temps de barbarie). *Elle nous* suggère que notre civilisation est arrivée au point où son accomplissement déclenche la métastase du mal interne qui la ruinera. Elle nous renvoie à un problème à mes yeux central : *la très* grande difficulté, pour notre société, de franchir un saut capital au-delà duquel commencerait la véritable civilisation.

***

Introduisons maintenant les incertitudes du Moyen Age occidental dans les incertitudes du devenir planétaire de l'humanité.

Le destin de l'humanité oscille entre deux possibilités, plausibles et improbables. La première, pouvant aller jusqu'à un quasi-anéantissement atomique, est celle de la régression généralisée. Dans la régression, le désordre signifie non liberté et chance mais *agression, rapacité, peur* ; *l'ordre* signie non protection mais oppression et sacralité : enfin ordre et désordre signifient ensemble rite, prison, camp, torture, mort. La seconde possibilité extrême serait un progrès décisif : la constitution d'une métasociété qui s'articulerait de la relation interpersonnelle à la fédération internationale : une révolution aussi considérable (dépassant tout ce qu'on entend par ce mot), puisqu'il s'agirait en fait d'une nouvelle *naissance de l'humanité*, est infortunément non probable pour ce siècle.

Entre ces deux pôles antagonistes se situe la zone intermédiaire diversement et instablement progressive et régressive. Cette incertitude doit être pensé dans le cadre nouveau ouvert par le déferlement des impérialismes occidentaux au XIXe siècle et les deux guerres mondiales du XXe : celui de l'ère planétaire. (...)

Les idées de Moyen Age moderne et *d'âge de fer planétaire, loin de s'exclure*, s'appellent l'une l'autre. L'idée de Moyen Age renvoie à l'idée d'une gestation difficile, d'une incertitude entre la régression et le recommencement, et l'idée génésiaque *d'âge de fer planétaire, dans* ses brutalités impitoyables, surdétermine l'idée de Moyen Age moderne.

Ici, évidemment, se pose le problème de la révolution. Il faudrait encore un ouvrage pour développer une analyse de fond qui rappelle une méthode au-delà de la sociologie officielle et du marxisme officiel. Je ne peux ici qu'avancer, non fonder mon opinion.

Sommes-nous aux débuts d'une ère nouvelle, de la vraie grande révolution *qui supprimerait les rapports* d'exploitation entre hommes ? Ou bien le communisme d'appareil, qui prétend incarner et forger cette révolution, ne constitue-t-il pas la médiévalisation et la régres*sion en un âge de fer de l'idée de révo*lution ? N'est-ce pas la réaction qui noyaute aujourd'hui la révolution, de même que le christianisme fut noyauté par le catholicisme pendant deux mil*lénaires* ?

Tout cela nous contraint à reposer, jusque dans ses principes, la problématique de la révolution culturelle qui doit contribuer à réinterroger et réformer l'idée de révolution.

L'idée de révolution culturelle a jailli de *façon* soit caricaturale, soit fruste, soit abusive. Mais c'est une idée à creuser dans de multiples sens. Elle doit nous conduire à révolutionner l'idée de culture : celle-ci cesse d'être considérée *comme* un résidu esthétique de la réalité sociale, un loisir, un épiphénomène reflet, une simple superstructure, comme on l'a vu ; la culture, en tant qu'ensemble de principes, de normes, de règles, de modèles, apparaît comme de l'infratexture générative de nos sociétés, qui oriente, donne forme à la vie quotidienne, à nos existences...

Ainsi conçue, l'idée de révolution culturelle nous conduit à changer l'idée de révolution et à révolutionner l'idée de changement. *En effet*, l'idée d'une révolution au niveau de la prise du pouvoir, des rapports de production, des structures juridiques de propriété, apparaît radicalement insuffisante : nous *savons* désormais que l'exploitation et la domination renaissent souvent plus fort encore après l'arasement puisqu'on n'a pas révolutionné les structures génératives. Par conséquent, le vrai changement doit s'opérer aussi au niveau génératif dans les profondeurs paradigmatiques obscures de la culture où s'effectuent les contrôles de l'existence...

La conscience de ces problèmes progresse assez rapidement. Mais les régressions de la conscience vont encore *plus* vite. *Il y a de l'espoir* donc, puisque l'espoir c'est toujours l'improbable.

La vie du langage

CE QUI VA D'ABACA A ZYTHUM

QU'EST-CE *que c'est* ? C'est le dictionnaire ! Et il y va tout droit comme un grand, sans se laisser distraire de son chemin laborieux et rectiligne par une petite pervenche, coincée page 1 316, entre un Péruvien et un *pervers*, elle va passer un mauvais moment, la pauvrette ! Ni par un frais (ils sont toujours frais) minois page 1 108, un peu perdu lui aussi entre le minoen, *lequel va, vous ne sauriez* l'ignorer, du IIIe millénaire jusque vers 1580 av. J.-C. (c'est un autre J.C.), entre un minoen disais-je, et le minoré. Celui-là, ne faites pas semblant de ne pas le savoir, c'est un clerc qui a reçu les ordres mineurs.

Et moins encore par le nichon niché page 1 175 entre le nichoir et le nichrome. Nikrôme, pas nicherôme, c'est chrome ça. Tout cela, *je le recopie tel quel* Je ne sais même pas si le minoré a reçu les *ordres mineurs par* la poste ou autrement, si vous voyez ce que je veux dire Quant au minoen, je n'ai jamais rien compris à ces époques qui marchent *à reculons, de 3000 à 1580 ou de* 1975 à 1930, ni à ces gens illustres d'autrefois *qui* mouraient (en 395) avant d'être nés (en 465) Là, c'est de Thucydide que je vous *cause, vous pouvez pas connaître*

Toujours est-il qu'un dictionnaire, c'est sérieux, ça ne flâne pas, ça ne bavarde pas en route, *non. Un dictionnaire*, c'est un vieux monsieur qui n'écoute pas les petites filles. Et c'est d'un triste, bonnes gens, mais d'un triste ! Tous ces beaux petits et gros mots, *grands, gris*, gras, grimauds, grincheux ou mignards, mignons, *mignots*, miraauds, marrants, tous ceux-là qui ne demandent qu'à trotter, à grouiller, à danser, et qu'on range à la queue leu leu sans se soucier de leurs *amours, sans jamais rapprocher le* ramoneur de la bergère, ça fait peine A mille trois cent treize pages l'un de l'autre qu'ils sont, les infortunés, et pour toujours !

Petite compensation : le chanceller gratte son chancre page 293, le *chef* marche sur la cheddite, *« explosif à base de chlorate de potassium ou de sodium, et de dinitrotoluène »*, page 308, on passe facilement le ministre au *minium page 1 108 (tiens ! on l'a* déjà vue, celle-là !), et le héros arrive tout juste derrière le héron dans l'arche de Noé de la page 855. Tout n'est pas noir dans les dictionnaires.

Quand je dis que tout n'est pas *noir... Vous verriez ma bibliothèque !*

« Noir est mon grand Robert *et noir son supplément !*

« Noir est mon gros Littré *! Noirs sont mes petits* Tchou *! »*

Le *Dictionnaire de l'académie* est d'un brun sordide, le *Grand Larousse de la langue française* d'un bleu d'outre-tombe et le *Dictionnaire général* d'un vert *cadavéreux. Vert, typos, pas* « ver », c'est une page sérieuse ici. Ailleurs aussi, du reste.

J'en étais à la couleur des dictionnaires. Le *Pluridictionnaire* est châtaigne, le *Lexis est graine* de moutarde, pas vilain du tout ma foi, mais rhabillé d'une jaquette marron glacé un peu tristouillette. *Le Petit Robert* serait pimpant dans sa robe de faux lin écru rehaussée de vermillon s'il n'affichait *« le sinistre alphabet qui dit ses noirs desseins »*.

Parce que, aujourd'hui, je ne sais pas si ça se remarque, les dictionnaires et moi, *c'est plus comme c'était. J'en ai trop vu.*

***

Le *Lexis*, c'est le petit dernier *de la famille De chez LAROUSSE*, exactement. LAROUSSE en un seul mot et en capitales, typos ! C'est une chronique sérieuse dans une page sérieuse, ici. Remarquez, *3,200 kg à un mois, c'est un bel* enfant. Pas très souriant, c'est pas le genre des parents, mais instruit et tout. Et un bon rapport qualité-prix. Par exemple, j'ai bien *cherché, y a pas d'images. Et* croyez-moi, mille neuf cent quarante-neuf pages sans images, c'est long. Dès que j'aurai tout lu, on en reparlera. C'est pas demain la veille.

L'abaca, c'est un bananier *des Philippines virgule qui fournit* un textile virgule le chanvre de Manille point. Alors là, laissez-moi rire ! Je ne marche pas ! Parce qu'un bananier, c'est un cargo aménagé pour le transport d'un fruit comestible, renfermant une pulpe amylacée à *consistance fondante*, de forme cylindrique, sous une « *peau* » *allongée* à section triangulaire. Hé bé !

La philippine, j'ai cherché aussi. C'est un jeu où deux personnes... Le reste, je peux pas *vous le raconter, c'est une affaire* privée entre le dictionnaire et moi. Toujours à propos de l'abaca, j'ai encore appris, et je vous l'apprends, que l'espagnol l'a emprunté au tagal. Là j'ai été intéressé. Parce que, en ce moment, si je pouvais emprunter un petit quelque chose pour les fêtes... Même à un Tagal, tagal, tagal...

Le zythum (je prends le raccourci), c'est une bière que les *Egyptiens fabriquaient* avec de l'orge fermentée. *C'était* le bon temps. Parce qu'aujourd'hui, avec quoi on la fabrique, la bière ? Avec quoi, Môssieu ? Avec de *l'orge fermentée, parfaitement. Les* colonies ne sont plus ce qu'elles étaient.

Là-dessus, je rêvasse, je digresse, je m'égare Non, typos, non : de l'Est, c'est barré. On m'accuserait d'en faire trop. Donc *je digresse. Entre deux Pyramides* et sous ce soleil, qu'est-ce qu'ils devaient descendre comme zythum, les hommes ! Zythum-les hommes, c'est *pour* la rime, mais on a *le droit d'écrire zython*, comme python, mais avec un Z. Non, pas *piton*, python. Essayez de planter un python dans un mur, pour voir

Remarquez, zython, ça n'arrange rien, vu que je rêvasse encore et que j'affabule qu'ils devaient commander leur bière, les Egyptiens de ce temps-là, sur l'air joyeux de :

« Un zython, ton, ton,
« Ma petite Pharonette,
« Un zython, ton, ton,
« Le dernier et on s'en vont ! »

Ce que j'ai aimé aussi dans le *Lexis*, c'est les tableaux de grammaire. Ça m'a bien aidé.

***

Entre l'abaca et le zythum, il y a tout. Tout le savoir humain inlas*sablement accumulé au long des* millénaires. Engrangé patiemment à l'eau et au fil des siècles par ces savants austères dont l'homme de Cro-Magnon est redevable *d'être devenu l'homme* de Parly 2. C'est pas rien, ça. Oui, toute la science de ces mammifères de l'ordre des primates à mains préhensiles page 864, auxquels toute leur dignité consiste en la pensée, pascale invention à brouer *les ordures, et qui se montrent si* souvent indignes de cette dignité, elle est là !

Vous me direz, ça ne met rien dans mon assiette, et je suis bien d'accord avec vous. Vous me di*rez : à quoi ça sert ?* et j'allais vous l'expliquer. A mettre le petit dernier (celui de la rousse) sous les fesses du petit dernier (celui d'une blonde) pour qu'il soit (celui de la blonde) à hauteur d'écuelle. 1. *A se disputer quand on joue au* scrabble, 2. Et 3, accidentally, à écœurer le voisin qui n'en a pas chez lui, de dictionnaire. Mais à part ça, hein ? A part ça ?

***

Dans les dictionnaires, il y a toute la science du monde, je vous disais. *Justement Trop c'est* trop. Musique. Air : la P... consciencieuse.

« D'avoir ça chez soi, pour un prix modique,
« Ça m'donne le tournis, et, sans nul chiqué,
« J'me promets d'en faire, signé au classique,
« Un d'ces quat' matins un autodaté. »

« Ça fait un peu trop, la science tout entière,
« Ça n'me console pas de prendr' le métro,
« J'aim'rais mieux avoir une plum' au derrière,
« Rien savoir du tout... et m'lever moins tôt. »

Remarquez, si on réduit un dic*tionnaire à sa substantifique moelle*, le résultat est plutôt bon. Vous dégraissez. Les commentaires, explications, notes, notices et notules, vous écartez tout ça. Vous *déglacez d'un bon verre d'Armagnac* et vous faites réduire à feu doux. Sel, poivre. Servez avec du Brouilly bien frais.

Une devise pour les dictionnaires : *« Tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire. »* Sans rancune.

p.c.c. JACQUES CELLARD.

HANDICAPÉS

N'en parlez pas...

... *(Suite de la page 11.)*

En mars 1974, deux pensionnaires adultes s'enfuient du mas et portent plainte pour mauvais traitements. Soixante gendarmes investissent la propriété et y trouvent treize *enfants* et dix-sept grandes personnes, débiles mentaux ou handicapés physiques, entassés dans des conditions pires qu'en 1971.

Devant l'attitude des parents unis derrière Mme Duperray, le préfet de la Drôme transige. Il notifie sa décision de retirer la plupart des mineurs mais autorise plusieurs ménages d'adultes, ainsi que leurs enfants, à rester en *contrepartie* d'un *aménagement* des locaux. Ces ménages, est-il convenu, toucheront un salaire pour leur contribution aux travaux agricoles. La plainte pour mauvais traitements s'achève sur un non-lieu.

La paix enfin ? Le 17 septembre 1975, un autre couple quitte Cliousclat, pendant la nuit, et demande protection aux services sociaux. Le mari assure n'avoir pas *encore touché de salaire. La* femme parle de coups et montre sur son bras des traces de morsures de chien. Elle semble terrorisée. Quelques jours plus tard, sur dénonciation, le service des impôts descend au mas et dresse procès-verbal pour fraude fiscale dans le commerce des légumes. De plus, à en croire l'ancien chauffeur de la ferme, une partie des denrées garanties biologiques avaient été achetées *sur des marchés* du Vaucluse et rebaptisées avant revente, au prix fort. A son tour, la gendarmerie acquiert la conviction que dix-sept personnes, *dont certaines n'avaient pas* le droit d'y être, avaient de nouveau séjourné dans la ferme. Où sont-elles ? Elles ont pris le « maquis » avec Tante Mine. Plus que *jamais*, les autorités sont dans l'embarras. « *Comment fermer un établissement qui, en droit, n'a jamais été ouvert ?* »

Foin des subtilités administratives ! Des enfants arriérés sont, par le temps qu'il fait, cachés *dans la montagne. Des accusa*tions sont portées contre deux femmes, des accusations si graves qu'on ne peut plus se passer de faire la vérité. Des dizaines de parents, déjà frappés par le sort, hésitent sur la conduite à suivre. L'avenir du « Mas de l'Ombre » est grevé par 10 millions anciens de dettes. Et les autorités assurent ne pas avoir de raison d'agir ! Si, une dernière fois, on tentait de régler avec le cœur cette triste affaire ? Si, une dernière fois, on tendait la main à celles qu'un excès de vertu et d'orgueil a peut être conduites à aller trop *loin dans leur croisade pour les* plus abandonnés des êtres humains ?

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

CORRESPONDANCE

Perquisition et enquête

L'article de Paule Giron qui avait précédé l'article ci-dessus de Pierre-Marie Doutrelant nous avait valu, d'autre part, une lettre de Me Jean-Paul Peylhard, avocat à Avignon, conseil de Mme Duperray, qui écrit notamment :

En ce qui concerne *la procédure* dont Mme Duperray est actuellement l'objet, il faut préciser qu'après une *perquisition* minutieuse faite à son domicile par douze inspecteurs de police lyonnais (suivis par la brigade de gendarmerie locale), Mme Duperray a été inculpée par un juge d'instruction de Valence d'achats et reventes sans factures, et placée sous contrôle judiciaire. L'enquête est en cours et, contrairement à ce qui est écrit dans l'article, Mme Duperray et ses avocats pensent bien pouvoir réduire à néant les charges de l'accusation.

● ERRATUM. — Dans le feuilleton de Jean Lacroix, intitulé « Philosophie politique », *(le Monde* daté 23-24 novembre), il fallait lire à la quatrième ligne du deuxième paragraphe de la première colonne : « *L'idée de civilisation universelle n'est qu'un moyen hypocrite, utilisé par l'Occident*, pour imposer la sienne » (et non pas « *pour imposer la science.* »).

D'antre part, à la fin de la première colonne : « *Si donc il est vrai que chaque culture s'arrache à toutes les autres, c'est qu'elle cherche* à faire apparaître *ce en quoi elle est positivement créatrice* » (et non pas « *à faire disparaître.* »).

SOCIETE

La pornographie en Europe et aux États-Unis

LA France a découvert la pornographie. Elle n'est pas la seule. Ni la première. La plupart des pays de la vieille Europe, suivant en cela d'assez loin les Etats-Unis, sont confrontés aujourd'hui au même « événement » : la pornographie subitement sortie des arrière-boutiques ou des « clandés » et offerte à la pleine lumière des grands boulevards citadins ou même des artères de sous-préfecture. Les considérations générales que l'on peut en tirer ne manquent pas d'intérêt. L'Europe des « anciens parapets » et des pudeurs convenues triompherait-elle enfin des hypocrisies qu'ignorait depuis longtemps la robuste simplicité scandinave ? L'envahissement des rues de Paris, Bonn ou Milan par la « hard porn » témoigne-t-il, au contraire, de la déliquescence morale et politique d'un continent fourbu ? Il est intéressant de remarquer que, au-delà des textes et des règlements, chaque pays affronte la « vague » à sa manière. Organisée en Allemagne, la pornographie est faussement farceuse en France, délicieusement coupable en Italie solennelle à Londres. Les tempéraments nationaux s'accommodent, chacun à sa façon — et c'est normal, — du « péché ». Et puis, ce n'est sans doute pas un hasard si les exégèses contradictoires du phénomène pornographique occupent désormais plus de place que la pornographie elle-même. L'Europe n'en finit pas de s'inquiéter sur elle-même. C'est un nouveau symptôme.

Presque partout heureusement, passés les engouements des premiers mois, la lassitude gagne et le porno-business périclite. Voilà au moins de quoi rassurer.

Il reste que l'irruption — sous la pression de l'« esprit du temps » — de la « pornographie démocratique » pose partout de singuliers problèmes, très concrets ceux-là, aux législateurs. Il leur faut ruser avec la logique pour tout à la fois abolir les censures « dépassées », sans autoriser tous les excès ni n'importe quel commerce. Il leur faut, presque mois après mois, trouver « au jugé » la limite imprécise qu'est disposée à franchir une opinion publique donnée à un moment donné. Pour cela, les gouvernements se trouvent conduits à redéfinir e[…] mêmes, avec plus ou moins de souplesse, [les] nuances changeantes qui distinguent, en 19[…] l'art de l'industrie vulgaire, le permis de ce [qui] reste tabou. C'est-à-dire, en somme, à philo[so]pher. Tous le font assez mal et cela ne d[oit] pas étonner.

Les questions que nous avons posées à [nos] correspondants dans les principaux pays d'[Eu]rope et aux Etats-Unis — volontairement li[mi]tées aux aspects juridiques et économiques [du] problème — indiquent clairement que la por[no]graphie est déjà — et « aussi » — une affa[ire] politique. Une « subversion » de plus, que l[…] n'attendait pas. — J.-C. G.

• PAYS-BAS : Liberté totale au printemps prochain

LE grand débat sur le cinéma pornographique s'est déroulé à la fin des années 60, quand le *hard core* a fait clandestinement son apparition aux Pays-Bas. Pour l'instant, la loi néerlandaise prévoit encore une censure antérieure à la sortie des films. Une commission indépendante juge les productions, dont elle peut refuser le visa de sortie. Une loi supprimant totalement la censure a déjà été votée par la Chambre des députés. Elle doit être soumise au Sénat, sans doute au printemps 1976, et entrera ensuite immédiatement en vigueur.

Il est très difficile de mesurer pour l'instant la courbe de fréquentation des films pornographiques. Les films *hard core* ne passent pas par la censure et ne sont pas projetés dans les salles officielles. Mais toutes les villes néerlandaises possèdent de petits établissements, souvent peu connus, qui donnent toutes sortes de spectacles pornographiques. Personne ne connaît le nombre exact de ces salles, et aucun contrôle n'y est exercé. Les tickets de vestiaire, qui servent de tickets d'entrée, permettent d'échapper aux taxes municipales sur les programmes de cinéma.

Malgré quelques protestations, surtout dans le sud catholique de la Hollande, ces établissements — bars, clubs, etc. — se sont intégrés à la vie néerlandaise. Il semble néanmoins que leur succès d'hier soit déjà en déclin.

Dans les salles de cinéma officielles, les films érotiques ou pornographiques admis par la censure comme *Emmanuelle* ou *Histoire d'O*, attirent à peu près 15 % des 28 millions de spectateurs annuels. Le film *Sexe au Tyrol*, produit autrichien d'un humour médiocre, premier, en 1974, sur la liste des films pornographiques, était au neuvième rang sur la liste des films à succès.

Avec la suppression prochaine de la censure, les propriétaires de salles s'attendent à une hausse temporaire de la fréquentation des films *hard core*. Mais ils veulent éviter à tout prix l'arrivée d'une vague de films pornographiques, comme en France, qui risque d'effrayer les 85 % de spectateurs qui ne s'intéressent pas à ces spectacles.

La pornographie imprimée, quant à elle, ne rencontre plus d'entrave officielle aux Pays-Bas depuis une dizaine d'années. On estime, par ailleurs, qu'aux Pays-Bas la criminalité sexuelle a diminué assez nettement depuis la libéralisation de la pornographie écrite. L'introduction officielle du cinéma pornographique améliorera-t-elle encore les statistiques ?

MARTIN VAN TRAA.



• ALLEMAGNE FÉDÉRALE : Publicité interdite et « consommations obligatoires »

LA nouvelle législation sexuelle entrée en vigueur au début de cette année, qui visait à « libérer » la pornographie, a eu pour conséquence paradoxale de contrarier le développement du cinéma pornographique. Le principe très libéral du nouveau « code moral » est d'autoriser « *tout ce qui ne gêne ni ne blesse autrui, tout ce qui ne limite pas autrui dans l'exercice de ses droits* ». Seules subsistent trois interdictions : on ne doit pas permettre l'accès des enfants et des jeunes âgés de moins de dix-huit ans aux ouvrages pornographiques ; les livres, films ou photos pornographiques ne doivent pas être offerts sans avoir été demandés ; la pornographie « dure » représentant des actes sexuels violents, des rapports sexuels avec des animaux, reste théoriquement interdite.

Deux dispositions de la loi ont cependant particulièrement touché le cinéma pornographique, qui avait connu un grand développement en République fédérale au cours des dernières années. Ce sont l'interdiction de faire de la publicité pour les films pornographiques et l'interdiction d'exiger de l'argent pour la projection de ces films. Aussi surprenant que cela puisse paraître, un adulte peut donc acheter un magazine pornographique chez son marchand de journaux habituel, mais il n'a pas le droit de payer pour voir un film pornographique. Certaines sex-shop en ont d'ailleurs profité en offrant « gracieusement » à tout acheteur de livres la projection d'un film.

Dans les grandes villes allemandes, la police et le parquet sont intervenus — avec un succès inégal — pour faire supprimer les affiches à l'entrée des cinémas spécialisés et les publicités dans la presse. Parfois, ils ont saisi les films ou interdit les projections, bien qu'il soit difficile de tracer une ligne de partage entre le film pornographique et le film simplement érotique. Plusieurs propriétaires de salle ont d'ailleurs porté plainte. D'autres ont préféré se reconvertir dans le cinéma traditionnel. C'est ainsi, par exemple, qu'*Emmanuelle* a été interdit à Hambourg et à Kiel, mais plusieurs cinémas de Hambourg le projettent maintenant, sans mention du titre.

Pour tourner l'autre obstacle, une chaîne de cafés, s'inspirant de l'exemple américain, a ouvert dans toutes les grandes villes de la République fédérale des salles où la pornographie voisine avec la gastronomie. Devant un verre de bière, le consommateur peut assister à une projection de *hard core* interdite dans le cinéma voisin. On lui demande en général dix marks, non pour le film — puisque c'est interdit — mais pour la bière. Certaines succursales arrivent à des recettes de dix mille deutschemarks par jour. Des enquêtes ont été ouvertes contre cette chaîne pour déterminer si elle ne contrevient pas sciemment à la loi. Certains se demandent toutefois si ce n'est pas le texte législatif lui-même qu'il conviendrait de revoir. L'affaire a été portée devant le tribunal constitutionnel de Karlsruhe.

DANIEL VERNET.

• ITALIE : Une irrésistible escalad[e]

« *NOUS ne sommes pas encore au niveau de Paris ou de New-York, mais nous y arrivons et dans l'indifférence générale.* » Ce point de vue récemment exposé dans *La Stampa* résume assez bien la situation en Italie.

Il faut néanmoins rappeler le débat intervenu en octobre dernier au moment de la projection à Rome du film de Berlanga, *Grandeur nature* (Michel Piccoli et sa poupée gonflable), qui n'avait pourtant pas ému outre mesure les Français. Ici, on a assisté à une levée de boucliers conduite par un groupe de féministes romaines : elles réclamaient la saisie de ce film qui « *fait de la femme un objet et incite au crime* ». L'appel n'a pas eu de suites durables et le débat qu'il a provoqué — sur la femme, l'érotisme, la pornographie — est vite retombé.

Beaucoup d'Italiens considèrent en effet comme une fatalité l'escalade du sexe au cinéma, dans les revues, mais aussi sur les affiches publicitaires et — beaucoup plus lentement — à la télévision. Ce pays de tradition catholique, lié au Saint-Siège par un concordat, semble rejoindre irrésistiblement ses voisins du Nord sur deux voies paradoxales et simultanées : une libération réelle et de nouvelles aliénations.

Au cinéma, la frontière entre érotisme et pornographie est plus difficile à tracer que dans d'autres pays. On n'en est pas encore au *hard-core* — la censure veille, — mais une proportion grandissante de films se classent dans la rubrique *sexy*. Ce cinéma de mauvaise qualité, et même carrément vulgaire, conserve toutefois un côté moraliste, eau de rose, et s'assure le concours de vedettes très populaires, comme Laura Antonelli. On parle régulièrement de supprimer la censure préventive. Sans doute y arrivera-t-on, pui[sque] le ministère du tourisme et des sp[ec]tacles a lui-même mis au point [un] projet. Cela pourrait encourager les [pre]mières tentatives de cinéma porno[gra]phique.

Dans Rome, « ville sainte », com[me] dans toute l'Italie, les affiches de fi[lms] se caractérisent moins par leur [...] « osé » que par leur vulgarité.

Les « sex-shops » ne sont pas au[to]risées en Italie, mais divers prod[uits] arrivés par contrebande se vend[ent] depuis longtemps. Les grands cla[ssi]ques du genre *Emmanuelle* [ou] *Histoire d'O* se trouvent dans n'imp[orte] quel kiosque à journaux. Mais le [...] domaine où règne indiscutablem[ent] la pornographie est celui des rev[ues]. Ici, il semble qu'il n'y ait aucun re[tard] à combler. Deux phénomènes conju[gués] — les innovations typographiques et [la] libération de mœurs — ont entra[îné] un *crescendo* de audités qui a culm[iné] il y a un an après l'apparition [des] premières revues de type danois [ou] suédois.

La capitale du « porno » est Mil[an] pour l'imprimerie ; mais c'est surt[out] à Gênes que sont prises les photos [...] des marins de passage accepte[nt], paraît-il, presque gratuitement, de po[ser] — tandis que Turin est en tête [des] ventes, suivies de cités méridiona[les] comme Palerme et Reggio-de-Calab[re]. Ces « play-boy du pauvre » chang[ent] souvent de titre, mais ce sont les mê[mes] illustrations qui réapparaissent un p[eu] partout.

Le nombre des feuilles pornagraphi[-]ques a beaucoup augmenté depuis l[e] début de cette année, malgré la saisi[e] de soixante-dix mille exemplaires po[ur] « atteinte à la pudeur ». Nomb[re] d'entre elles peuvent être considér[ées] à la devanture de n'importe qu[el] kiosque de journaux. Les propriétair[es] des points de vente ont obtenu récem[-]ment de ne plus être poursuivis po[ur] « obscénité », en faisant valoir q[ue] toutes les revues « sexy » figurant s[ur] leurs étalages et interdites aux mine[urs] avaient une autorisation de paraître [en] Italie.

Il y a plus grave : les *fumetti*, [...] bandes dessinées érotico-sadiques q[ui] s'arrachent désormais près de deux m[il]lions de lecteurs. Un viol collec[tif] commis par de jeunes bourgeois de [la] *Roma bene*, et accompagné de sévic[es] a montré le danger de véhiculer [de] telles aberrations.

La télévision, à laquelle sont riv[és] tous les soirs des millions de tél[é]spectateurs, donne une tout aut[re] vision de l'univers. Pourtant la « mora[le] d'Etat », très stricte jusqu'au[x] années 60, s'effiloche en même temp[s] que le parti démocrate-chrétien. Fellin[i] a bien ri quand la R.A.I. a enfi[n] diffusé sa *Dolce Vita* : c'était le 24 sep[-]tembre dernier, quinze ans après l[e] tournage d'un film que beaucoup d[e] ciné-clubs paroissiaux n'hésiteraie[nt] plus à projeter.

ROBERT SOLÉ.

• DANEMARK : Le privilège de l'ancienneté

EN 1967, le Danemark a été le premier pays du monde à abolir la censure des images (illustrés et films). Cette libéralisation proposée par un gouvernement centre droit avait été approuvée par l'ensemble des partis siégeant au Folketing à une quasi-unanimité. Après cette réforme, le contrôle de l'affichage et de la publicité des films devait théoriquement être exercé. En fait, il ne l'a jamais été. Dans ce domaine, la police n'intervient que si un citoyen se plaint d'avoir été choqué par telle ou telle photographie, ou tel placard publicitaire.

Depuis six ans, les cinémas pornographiques se sont multipliés à Copenhague et en province. La majorité des cinémas « normaux » se sont mis partiellement ou totalement au porno. Il est difficile de se faire une idée exacte de la courbe de fréquentation de ces salles. Depuis longtemps les autorités ne cessent d'affirmer qu'elle baisse et proclament que la politique danoise en la matière était la plus juste, qu'elle avait introduit une réforme que tous les pays occidentaux suivraient bientôt quand ils verraient quelles conséquences bénéfiques elle avait au Danemark. On comprend que, après tant d'affirmations, le gouvernement ne souhaite pas perdre la face. Pourtant, des études un peu plus précises de la composition des salles hors la période touristique (car, d'après les autorités, seuls les touristes s'intéressent à ce genre de spectacle), démentent plutôt ces déclarations optimistes.

Mais l'essor de la pornographie a eu des conséquences politiques. Créée en 1969, l'Association interconfessionnelle des jeunes chrétiens s'est donné pour tâche initiale de lutter contre la pornographie sous toutes ses formes. Cette association a ajouté depuis à ses activités la lutte contre l'avortement et le travail d'aide aux jeunes drogués ; un membre de l'association affirme que ces trois domaines se tiennent. Constitué en 1970, le parti chrétien populaire, pour sa part, s'est rallié, en luttant vigoureusement contre le porno, certains électeurs des vieux partis (conservateurs, libéraux ou sociaux-démocrates), qui reprochent à ceux-ci leur laxisme.

Par ailleurs, le problème des subventions officielles qui vont aux films pornographiques a suscité récemment de vives polémiques. La législation danoise est telle en effet qu'actuellement aucun organisme (administratif ou parlementaire) n'a droit de regard sur l'emploi de ces sommes qui sont attribuées annuellement par la Chambre unique à l'Institut du film. Celui-ci distribue des aides et subsides aux metteurs en scène de façon souveraine, et n'a à rendre de comptes à personne. L'Institut ayant décidé au printemps dernier d'attribuer au metteur en scène Jens Jorgen Thorsen 900 000 couronnes (700 000 francs environ), pour réaliser un projet de film pornographique sur la vie sexuelle de Jésus (le Monde du 15 juin 1975), une véritable tempête s'est élevée dans certains milieux. Une pétition hostile à Thorsen a réuni cent vingt cinq mille signatures et plusieurs partis ont réclamé que la loi sur l'aide au cinéma soit révisée.

En attendant que ce projet soit discuté, le ministre des affaires culturelles a interdit que ces fameuses 900 000 couronnes soient versées à Thorsen. Cette question aurait dû être réglée dans le courant d'octobre par le Parlement, mais la plupart des députés semblent très embarrassés par ce dossier qui traîne en commission et sur le bureau du procureur général de la Cour suprême.

Le gouvernement affirme enfin que la criminalité sexuelle a baissé depuis 1969. Mais un certain nombre de délits ayant été décriminalisés depuis cette époque, il est difficile de savoir ce qu'il en est exactement.

CAMILLE OLSEN.

• GRANDE-BRETAGNE : Quelques citoyens au secours de la morale

LA législation britannique concernant la diffusion des films est complexe et contradictoire. La municipalité ou l'autorité régionale qui autorise l'ouverture d'une salle de cinéma peut y interdire la projection de certains films. Les municipalités s'en tiennent généralement à la classification adoptée par le British Board of Films Censors. Celui-ci distingue les films pouvant être vus par tout le monde (U), ceux qui peuvent être vus par les enfants, mais que tous les parents n'approuvent pas (A), ceux qui ne sont permis qu'au public de plus de quatorze ans (AA), et enfin les films (X) pour lesquels l'âge minimum des spectateurs doit être de dix-huit ans.

Le British Board of Films Censors n'est cependant pas un organisme officiel : il a été institué par l'industrie cinématographique. Chaque autorité locale conserve donc le droit d'interdire un film, même s'il a été approuvé par les censeurs, et d'autoriser la présentation d'un autre film que les censeurs auraient rejeté.

Jusqu'ici, l'opinion publique était relativement satisfaite de ce système. Ces dernières années, toutefois, les conflits d'attitude entre censeurs et municipalités se sont multipliés. Dans ces affrontements, les municipalités — notamment celle du Grand Londres — ont d'ailleurs tendance à se montrer plus libérales que l'organisme de censure.

Mais l'audace croissante des auteurs de films suscite maintenant des réactions énergiques de la part des défenseurs de la morale et la loi anglaise offre à tout citoyen divers moyens de poursuivre les producteurs d'un film.

Mme Mary Whitehouse, secrétaire de l'Association nationale des spectateurs et auditeurs, qui bataille depuis longtemps contre les programmes trop licencieux, selon elle, de la radio et de la télévision, a tenté, au début de 1974, de faire interdire La Grande Bouffe. *Elle a invoqué, à cette occasion, une loi de 1824 sur le vagabondage qui interdit les « spectacles publics indécents ». Mais le tribunal a estimé que cette loi ne concernait que les événements de la rue et ne saurait donc s'appliquer à un spectacle donné dans une salle fermée.*

Un autre champion de la morale traditionnelle, M. Shackleton, ancien officier de l'armée du Salut, s'en est pris au Dernier Tango à Paris. *Il a également perdu son procès contre la société United Artists.*

Cet été, M. Raymond Blackburn, un ancien député travailliste qui ne cesse de faire campagne contre la pornographie, a engagé des poursuites contre Lord Harlech, président du British Board of Films Censors, pour un films danois intitulé : le Langage de l'amour. *Le Conseil du Grand Londres, en 1971, autorisa la projection du film alors que les censeurs s'y étaient opposés. En 1973, l'autorité de censure changea d'avis et accorda son visa. Cent vingt-sept municipalités à travers le pays autorisèrent la projection du film. Vingt-neuf autres le refusèrent. Sept accordèrent même le certificat permettant la présentation du film aux spectateurs âgés de plus de quatorze ans. Au total, plus d'un million et demi de citoyens avaient vu ce film lorsque le procès s'est engagé.*

Les producteurs de films sont menacés par une autre autorité : l'administration des douanes. Une loi de 1876 permet à celles-ci de saisir tout matériel qu'elle juge « indécent ». C'est ainsi que l'an dernier les douanes ont saisi le film Deep Throat, *bien que le Conseil du Grand Londres eût demandé que ce film figurât au programme d'un séminaire consacré à la censure.*

JEAN WETZ.

• ÉTATS-UNIS : Carte blanche aux autorités locales

IL n'existe en principe aucune censure cinématographique aux Etats-Unis, la Constitution garantissant la liberté d'expression. Il y a cependant des lois condamnant l'obscénité. Un changement important est intervenu à ce sujet, le 21 juin 1973, avec une décision de la Cour suprême allant à l'encontre de la tendance alors dominante favorable à la liberté totale en matière de pornographie. Renonçant à définir, sur le plan national, l'obscénité, l'arrêt de la Cour laisse aux autorités locales (des Etats, des comtés, des municipalités) le soin de fixer, selon leurs critères, ce qui est obscène et, par voie de conséquence, d'en interdire la publication, la représentation, la projection...

La Cour indique seulement ses propres critères, laissant les autorités locales libres de les accepter ou pas. En donnant carte blanche aux autorités locales en matière de répression de l'obscénité, la Cour a singulièrement compliqué la tâche des producteurs de films porno, qui se trouvent à la merci d'autorités différentes dont les réactions ne sont pas prévisibles. Ainsi, il existe une version « expurgée » de « Deep Throat » destinée à certains Etats et où les scènes les plus crues ont été seulement suggérées.

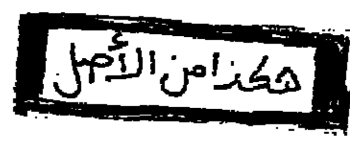
Selon l'organisation syndicale des producteurs, la fréquentation des salles spécialisées est en baisse très nette, au moins en ce qui concerne la « Hard Porn », la porno dure. A distinguer de la « Soft Porn », la porno douce, où tous les actes sont seulement, mais très clairement, indiqués sans représentation des organes sexuels.

La période de boom paraît terminée pour la « Hard Porn ». Le public se lasse vite de la répétition des mêmes scènes illustrant la masturbation seule ou à deux, le voyeurisme, et toute la série des actes sexuels individuels ou en groupes. Par ailleurs, les spectateurs deviennent plus exigeants sur la qualité : ils veulent une bonne qualité de pellicule, de beaux acteurs, un scénario. Le « Soft Porn », où les scènes de nus, d'actes sexuels, sont simplement suggérés satisfont parfois davantage les goûts d'un public plus raffiné.

Aux Etats-Unis comme ailleurs, aucune preuve sérieuse n'a pu être établie d'une corrélation entre la pornographie et la criminalité sexuelle. La Cour suprême, dans son arrêt, affirme qu'il n'y a pas de preuve concluante liant les comportements antisociaux et le matériel obscène.

Sur le plan commercial, les recettes restent importantes pour certaines productions réalisées avec peu de moyens. Des films homosexuels ayant coûté 32 000 dollars ont rapporté à ce jour près de 400 000 dollars... « Deep Throat », qui a coûté 25 000 dollars, a déjà rapporté plus de 4 millions de dollars. A Detroit, une entreprise de quatorze salles projetant des films porno et trente-cinq autres projetant des bandes muettes pornographiques de très petits courts métrages et de mauvaise qualité gagne environ 100 000 dollars par semaine. Ainsi, même en admettant que la période de boom soit passée, compte tenu des législations répressives et de la lassitude relative d'un public saturé, il semble que les films porno gardent assez d'attrait pour que cette industrie reste rentable.

HENRI PIERRE.



ENTRE LA PROVINCE ET LA RÉGION PARISIENNE

L'OISE AUX AVANT-POSTES

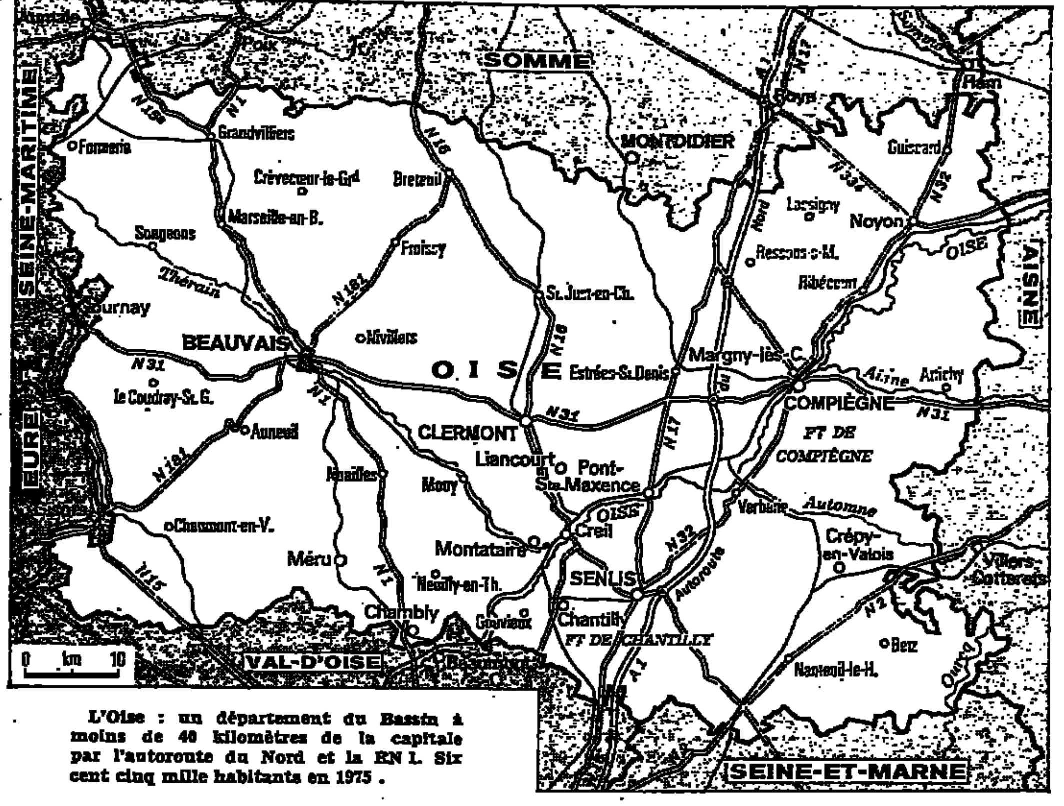
« Beauvais, dans quel département ? » « L'Oise ». « Dans quelle région ? » Mieux vaut donner aussitôt la réponse : qui sait que l'Oise appartient — administrativement — à la Picardie ? Provinciaux, les habitants de Senlis, Compiègne, Clermont, Beauvais... le sont apparemment beaucoup dans leurs façons d'être et de réagir. Picards, c'est une autre affaire. Une chose est certaine : le département ne peut pas ne pas avoir les yeux fixés sur la frontière incertaine qui le sépare de la grande nébuleuse ceinturant la capitale. Aux avant-postes de la province, ou, au contraire, de la région parisienne ? Ses espoirs et ses inquiétudes s'expliquent par cette position ambiguë.

***

Des hommes nombreux, des voies de communication rapides et denses, une terre riche, des industries prospères et diversifiées; des villes d'une taille encore humaine et l'un des plus beaux patrimoines forestiers de toute l'Ile-de-France... Peut-on souhaiter davantage ? Entre 1968 et 1975, la population de l'Oise a augmenté de plus de 12 %, dans des proportions nettement supérieures à celles qui ont été constatées en moyenne dans la France et surtout en Picardie. Un exemple : Compiègne a vu le nombre de ses habitants passer de trente mille à plus de trente-sept mille. Le département se classe en tête pour la production de betteraves ; mais aussi pour la culture du blé ou du maïs. La vallée de l'Oise, de Creil à Compiègne, est un véritable boulevard industriel relié, depuis que le fleuve est canalisé jusqu'à cette dernière ville, à l'ensemble de la Basse-Seine. On y retrouve tous les grands noms du bottin économique : Saint-Gobain, Usinor, Poclain, Findus, Massey-Ferguson, Colgate, Rivoire-et-Carret...

La proximité de Paris, symbolisée par la grande plate-forme aérienne de Roissy-en-France dont on attend de si mirifiques retombées n'est pas pour rien dans cette aisance. Ces faux Picards que sont les gens de l'Oise ne l'ont jamais nié. Ils paraissent plus attachés, lorsqu'ils dépassent l'horizon immédiat, à dénombrer les risques que leur fait courir ce voisinage prestigieux. La capitale leur apporte ses lumières mais aussi ses ombres, et la réaction de ces jurés qui viennent d'envoyer un tout jeune homme à la guillotine s'explique en partie par les incursions parfois meurtrières que depuis quelques années les voyous des départements parisiens ont multipliées dans le département.

Illustration dramatique d'un réflexe plus général : l'Oise ne veut pas devenir le promenoir ou le dortoir des Parisiens, une nouvelle banlieue aussi rapidement et aussi complètement saccagée que l'actuelle. La province c'est peut-être cela aussi : une volonté de se défendre de la capitale après l'avoir longtemps admirée.



L'Oise : un département du Bassin à moins de 40 kilomètres de la capitale par l'autoroute du Nord et la RN 1. Six cent cinq mille habitants en 1975.

Nouvelle banlieue ?

Un symbole : 78 % des promeneurs de forêts de l'Oise viennent de la région parisienne. Qui paie le ramassage des papiers gras ? L'Oise et non la région parisienne. Les promoteurs ont suivi les traces des touristes du week-end et la banlieue de la capitale peu à peu infiltre ses lotissements au-delà de la frontière, vers les dernières terres vierges et les campagnes boisées du département voisin rendues plus attirantes encore par l'ouverture de l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Roissy-en-France. Qui paiera leur installation ? Dernières places investies : les vallées de l'Ysieux et de la Thève.

Tout a commencé, il y a sept ou huit ans, avec la construction de plusieurs centaines de pavillons à Survilliers (Val-d'Oise). Pas d'installations d'assainissement prévues : de Survilliers à Pontarmé (Oise), de Coye-la-Forêt (Oise) à Luzarches (Val-d'Oise), le manque d'un réseau d'égouts se fait sentir. Les experts ont calculé ce qu'il en coûterait de bâtir une station d'épuration et de poser un tuyau jusqu'à la rivière Oise : 24 millions de francs au moins.

En l'absence de moyens de financements appropriés, les autorités ont décidé d'augmenter le nombre de leurs habitants, donc de leurs contribuables. Quatre-vingt-huit mille habitants supplémentaires seront nécessaires pour amortir la dépense. Le projet de schéma d'aménagement et d'urbanisme (S.D.A.U.) des vallées de l'Ysieux et de la Thève organisent ce développement.

Au yeux des responsables du syndicat mixte pour l'aménagement du sud de la Picardie, ce schéma a deux défauts. D'abord, il consacre l'« entrée » de la banlieue dans le département de l'Oise, puisque la création de trois mille emplois supplémentaires n'empêchera pas la multiplication des migrations quotidiennes. En 1990, plus de six habitants sur dix s'en iraient travailler soit à l'aéroport Charles-de-Gaulle soit dans la capitale. Temps moyen de transport vers Paris : deux heures dix minutes chaque jour.

Plus grave encore, le schéma est en contradiction avec plusieurs décisions du comité interministériel d'aménagement du territoire et notamment avec le schéma de développement régional sud-picard adopté au début de l'année. Celui-ci cherche à éviter que la région parisienne ne « remonte en tache d'huile » vers Senlis et Creil et prévoit le maintien d'un milieu rural et la protection absolue des forêts entre l'aéroport Charles-de-Gaulle et la vallée de l'Oise à développer.

Pour M. Paul Giraud, président du syndicat mixte sud-picard, le schéma des vallées de l'Ysieux et de la Thève est à l'opposé des vœux des élus locaux : « *Au moment où, dans l'Oise, nous cherchons à créer un développement harmonieux à Compiègne, à Château-Thierry, à Creil et à Senlis, le département du Val-d'Oise lance une opération qui jouera le rôle d'un véritable aspirateur d'activités et qui transformera la forêt de Chantilly en bois de Boulogne. Nous demandons une diminution de moitié des programmes de logements et le maintien du nombre des emplois prévus. Si le S.D.A.U. actuel de l'Ysieux et de la Thève est adopté, notre syndicat mixte n'a plus raison d'être.* »

Pour écarter cette éventualité, le syndicat va demander au gouvernement de publier au *Journal officiel* le schéma de développement régional. Fort de ce texte, il attaquera tous les permis de construire délivrés par le préfet du Val-d'Oise. Il est, en effet, à craindre que les banques et les sociétés immobilières, dont la S.C.I.C., filiale de la caisse des dépôts, n'obtiennent peu à peu les autorisations nécessaires pour utiliser leurs terrains en portefeuille, au grand dam de l'Oise qui tient à garder ses distances avec la région parisienne. Voilà pourquoi ce conflit est exemplaire.

ALAIN FAUJAS.

Un club de trois mille betteraviers

TROIS MILLE. C'est le nombre d'adhérents d'un club très fermé : les betteraviers de l'Oise. Quatre exploitants agricoles du département sur dix en font partie. Des Picards tranquilles dont on peut tracer à gros traits le portrait-robot.

La quarantaine bien sonnée, cultivé, attentif à l'évolution des techniques et de l'économie générale. Il exploite une ferme de 140 hectares environ, située de préférence au sud du département, sur les terres fertiles du pays de Thelle, du Valois ou du Vexin. Il consacre près du tiers de ses labours à la betterave, qui est assolée avec du blé et du maïs. Il conserve également un troupeau, en règle générale des bovins « *en pension* », parfois des moutons.

Un salarié, un fils, l'aident en permanence, quelques saisonniers étrangers au moment des récoltes. Sous de vastes hangars, il range un impressionnant matériel de culture : deux tracteurs développant au moins 100 CV, des charrues, des semoirs, des « *bineuses* », une « *mois-bat* », une effeuilleuse, une arracheuse, plusieurs bennes... Il utilise trois fois plus d'engrais et de produits de traitement que la moyenne française. Il vit au rythme des récoltes et des labours d'automne, des semis de printemps, des moissons d'août. Confortablement... très confortablement.

C'est qu'à l'inverse des autres producteurs agricoles il évolue — comme ses collègues des trente-neuf départements betteraviers — dans un monde parfaitement organisé qui gravite autour d'une cellule vitale : le syndicat betteravier, affilié à la puissante Confédération générale des betteraves (C.G.B.). De l'extérieur, une maison bourgeoise du boulevard des Etats-Unis, à Compiègne. A l'intérieur, une organisation corporative des plus puissantes qui définit modestement son rôle par « *la représentation, l'organisation et la défense des intérêts professionnels des planteurs* ».

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 20.)

Des étudiants dans la ville

Un carrefour entouré de lourds piliers de béton, à la hauteur d'un premier étage : c'est ainsi que s'achève brusquement, sans issue, la « *rue piétonne* » qui devait traverser le bâtiment principal de l'université de technologie de Compiègne (U.T.C.), et servir de lieu de passage et de rencontre aux habitants comme aux étudiants. A peine achevée, cette construction rigoureuse mais austère, qui domine comme une cathédrale de béton brut les maisonnettes en brique et les petites villas à la lisière de la vieille ville, fait plutôt l'unanimité contre elle. L'esthétique discutée (les quatre amphithéâtres massifs suscitent le qualificatif de « *mur de l'Atlantique* ») ne compense pas les inconvénients pratiques : les voisins se plaignent de ne plus pouvoir recevoir les émissions de télévision; les étudiants ironisent sur l'allée centrale ouverte au vent du nord, les « *forums* » et la cafétéria en plein air, peu adaptés au climat local.

Les nouveaux bâtiments ne paraissent pas, pour l'instant, faciliter, comme on l'avait annoncé, cette « *intégration de l'université à la ville* » fièrement inscrite au programme de l'opération il y a quelques années. Les protestations des voisins sont-elles seulement la rançon inévitable de cette intrusion ? Quatre kilomètres plus loin, à l'autre « *pôle* » de l'université, sur la ZAC encore à demi déserte de Royallieu, l'installation d'un nouveau baraquement de tôle a suscité une pétition contre « *les atteintes à l'environnement* ». Ou bien cette université qu'on voulait d'un type inédit, non seulement par ses objectifs (la technologie), mais par ses relations avec le milieu urbain, a-t-elle manqué son entrée ?

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 21.)

Manèges en forêt

CHANTILLY, par tradition, demeure le lieu idéal, la petite patrie la plus accueillante de l'équitation traditionnelle dans l'Oise. On aimerait, pour le confort de l'esprit, ratifier ce jugement. Le bon sens s'y refuse.

L'empire du turf sur lequel règne la capitale du pur-sang ne tolère en réalité aucun partage. Quelle place au soleil peut raisonnablement espérer le cheval de selle dans cette assemblée de seigneurs (par diplôme) où, il est vrai, les ratés sont plus nombreux que les élus ? Que de fils de princes et de princesses choyés, bichonnés hier, transformés aujourd'hui en filet sur l'étal du boucher !

Tel est le schéma. Voici le détail. De Paris au pays des galops, l'étrier chaussé long, l'itinéraire recommandé, le plus coulant, le plus rapide en tout cas, ne laisse place qu'à une faible marge de fantaisie. L'autoroute quittée à l'échangeur de Survilliers, après le passage ennuyeux d'une plaine hérissée de palaces-dortoirs sans visage, les forêts d'Orry et de Coye bientôt franchies, Lamorlaye et son décor pastoral pour théâtre de verdure, au bord des étangs de Commelles, arrêtent, conquièrent et finalement retiennent une large fraction de la clientèle parisienne que tout destinait, dans sa course au bol d'air, à la « perle de l'Ile-de-France ».

Nous sommes au cœur des établissements de haut standing, avec instructeurs gantés de pecari, palefreniers formés à l'ancienne école des postillons de carrosse, et chevaux disparaissant sous une bonne épaisseur de couvertures et de chemises de toile. Ce luxe nullement choquant aide à faire oublier au contraire la multitude des écuries minables, qui, en France, ne se conforment même pas aux normes de sécurité les plus élémentaires pour être classées.

A Lamorlaye et ses proches environs, les Parisiens représentent 80 % de la clientèle, les cinquième, sixième, septième arrondissements fournissant un lot toujours croissant d'adeptes de week-end à cheval.

A titre d'exemple, au club-pilote La Gourmette, impeccablement tenu par M. Minvielle-Débat, ancien maître de manège du Cadre noir, les effectifs, grâce à Paris, sont passés de quarante-sept membres en 1972 à cent quatre-vingt-deux en 1974, dernière statistique établie sous contrôle des Haras de l'Oise.

ROLAND MERLIN.

(Lire la suite page 22.)

Branle-bas pour l'eau propre

C'EST un véritable petit parlement de l'eau qui s'est réuni, le mercredi 26 novembre, à la préfecture de Beauvais. Ils étaient quarante-cinq, des élus, des fonctionnaires.

Nom officiel de cette curieuse assemblée : le comité de patronage de l'opération de restauration des eaux des bassins de l'Oise et de l'Aisne. Son objectif : sauver les rivières d'une région de 17 000 kilomètres carrés. Elle s'étend des rives de la Seine aux frontières de la Belgique, où l'Oise prend sa source. Elle concerne un million et demi de Français, durera dix ans, et coûtera 2,3 milliards de francs. C'est la plus grosse opération de sauvetage, globale, cohérente et concertée jamais lancée en France.

Ce ne sont pas les techniciens qui l'ont décidée. Bien sûr, les experts de l'Agence financière du bassin Seine-Normandie ont dressé le diagnostic et préparé les ordonnances. Pour chaque cours d'eau ils proposent, au choix, trois objectifs de qualité croissante, assortis du coût des travaux nécessaires pour atteindre chacun d'eux. Mais ce sont les membres du comité de patronage — le mini-parlement — qui disposent.

Ceux-ci ont en effet décidé que les six départements et les quatre régions concernés prendraient le relais financier du ministère de la qualité de la vie, qui, avec l'Agence de bassin, a payé les études préliminaires.

Ordre d'urgence

Le Comité a également adopté une stratégie. Celle de la concertation systématique avec les riverains. Ce sont les pollueurs et les buveurs, en somme, qui fixeront la future qualité de leur rivière. Cela s'est pratiqué tout récemment mais de manière expérimentale dans le bassin de la Vire. Après ces consultations sur le terrain, les conseils généraux et régionaux donnent leur aval, puis les objectifs sont officialisés par des décrets. Partant de là, des arrêts fixent pour chaque utilisateur les flux de pollution qu'il ne peut plus dépasser désormais.

Le Comité de patronage a également fixé un ordre d'urgence. C'est par le Thérain, un affluent de l'Oise passant précisément à Beauvais, que l'on commencera. Enfin, on est tombé d'accord sur la nécessité d'élargir l'opération. Construire des stations d'épuration dans chaque ville importante (il y en a 17) ne suffit pas. Obtenir des conserveries, des féculeries, des papeteries de Reims et de Soissons, des gros « chimistes » comme Pechiney-Ugine-Kuhlmann et Rhône-Poulenc qu'ils équipent leurs entreprises ne suffit pas non plus.

Il faut que les villes et bourgs complètent leurs réseaux de tout à l'égout. Il est nécessaire d'éliminer ces sources de contamination que sont les dépôts d'ordures, qu'elles soient domestiques ou industrielles. Et aussi régulariser les cours des rivières en construisant cinq réservoirs. Enfin, puisqu'on aura rendu les eaux claires, pourquoi ne pas en profiter pour protéger les rives les plus pittoresques ou promeneurs et vacanciers pourront retrouver les plaisirs d'autrefois ? Bref, les membres du Comité de patronage, ont constaté que l'écologie ne se découpe pas en tranches.

Les difficultés qui attendent le comité de patronage Oise-Aisne ne sont pas minces. D'abord, l'ampleur du mal à traiter. De Reims à Compiègne, sur 90 kilomètres, la Vesle puis l'Aisne sont un égout à ciel ouvert. De Beauvais à Creil, sur 40 kilomètres, le Thérain ne vaut pas mieux. Et, bien entendu, l'Oise, qui reçoit les cours d'eau précédents, est un fleuve d'ordures de Compiègne à Beaumont-sur-Oise, soit sur 60 kilomètres. Théoriquement, ces eaux sont impropres à tout autre usage qu'à la navigation.

Autre obstacle à surmonter : celui des frontières administratives. Quatre régions et six départements sont condamnés à s'entendre. L'eau ne connaît pas ces frontières, mais si un conseil général vient à rechigner il rendra vain les efforts de tous ceux qui sont en aval. Les gens du bassin de l'Oise vont apprendre la solidarité.

Pratiquement cela veut dire, par exemple, que l'on va noyer des milliers d'hectares pour créer des réservoirs dans certaines zones rurales de l'Aisne, de la Meuse et de la Marne, là où les ruisseaux sont encore limpides. Les communes concernées protestent devant cette amputation. Elles demandent d'autres compensations que les simples indemnités d'expropriation prévues. Les eaux qu'elles vont lâcher en été vont servir à maintenir les activités industrielles dans les basses vallées et donc accroître la richesse de celles-ci. L'équité comme l'aménagement du territoire exigent que l'on imagine une solidarité financière entre fournisseurs et utilisateurs de débit. Un groupe est au travail au sein de l'Agence Seine-Normandie. La solution qu'il trouvera avec le comité de patronage sera étudiée de près par toutes les municipalités hébergeant un équipement public non productif de patente. Là encore, ce sera une première...

MARC AMBROISE-RENDU.

Un club de trois mille betteraviers

(Suite de la page 19.)

En fait, le syndicat protège et organise le monopole betteravier. Et il a donné la mesure de sa puissance entre 1965 et 1970, en prenant pied dans l'industrie sucrière.

L'histoire commence à la Libération. On compte alors dix-huit sucreries dans le département, dont seize appartiennent à de vieilles familles bourgeoises, une au groupe Beghin, la dernière étant une coopérative.

1962. Un mouvement de concentration s'amorce : quatre usines ferment et leur « quota » — le volume de production maximum garanti — est racheté par le groupe Beghin, qui a alors mauvaise réputation auprès des planteurs. Au reste, ceux-ci n'apprécient guère de devoir changer leurs habitudes de livraison sans être consultés. *« Les planteurs de betteraves se sont donc trouvés en présence d'une situation qui ne laissait le choix qu'entre deux solutions : la passivité, c'est-à-dire peut-être à terme la disparition d'une certaine concurrence qui avait maintenu les conditions particulières d'achat à à niveau relativement favorable (...), ou la participation à la bataille de la concentration, par l'acquisition d'actions dans le capital de sociétés sucrières géographiquement bien placées et techniquement valables »*, explique M. Philippe Dumont, le président du syndicat betteravier. Naturellement, la deuxième solution a été appliquée.

Concrètement, les opérations se sont déroulées de la façon suivante : les planteurs qui livraient à une sucrerie sur le point de fermer ont racheté son « quota », dont ils ont fait apport à une autre sucrerie en échange d'un paquet d'actions. Pour pouvoir racheter le « quota », les planteurs ont constitué des sociétés « betteraves-sucre » qui ont été aidées financièrement par le Crédit agricole et la Société betteravière d'expansion européenne (S.B.E.), véritable banque de la C.G.B. Les trois sociétés betteraves-sucre (1) constituées entre 1966 et 1969 ont racheté successivement la sucrerie de Coudun, les sucreries du Soissonnais, la sucrerie de Francières, la sucrerie de Monchy-Humières et une partie du capital de la sucrerie de Bresles.

Au total, ces opérations financières se sont montées à près de 9 millions de francs. Elles ont permis aux mille cent soixante-dix planteurs concernés de détenir 34 % du capital des sucreries de Berneuil et de La Neuvilleroy, 12 % du capital de Bresles. Autre élément : les trois usines font partie du groupe de distribution Sucre-Union, monté par M. Delaunoy (2) avec des coopératives et de petits industriels pour tailler des croupières aux grandes firmes, telles que Beghin-Say et la Générale sucrière.

Des lézardes

Tout cela confirme la puissance des planteurs, qui n'ont pas hésité à entrer dans le jeu du capitalisme, le champ immense des interventions du syndicat. Car partout il est présent. Son directeur, Claude Juchat, est le secrétaire des commissions mixtes qui négocient les conditions d'achats et de livraison des betteraves par les usines. Il est également directeur général des trois sociétés betteraves-sucre et des trois SICA (Société d'intérêt collectif agricole) de déshydratation de la pulpe de betterave (sous-produit du sucre utilisé comme aliment du bétail), ainsi que secrétaire du GIE-Promo-Elevage, constitué pour valoriser ces produits.

Pourtant, il apparaît aujourd'hui quelques lézardes dans la muraille betteravière de l'Oise. Les planteurs actionnaires des sociétés betteraves-sucre risquent d'avoir cette année des difficultés à respecter les plans de financement : les deux dernières campagnes ont été mauvaises et les sucreries ne distribueront vraisemblablement pas de dividendes, qui servent normalement, pour partie, au remboursement des emprunts. Et cela n'est rien, comparé à la faillite de la seule sucrerie coopérative du département : Wavignies.

L'affaire mérite que l'on s'y arrête, car, après la déconfiture d'une conserverie-coopérative et d'une SICA-viande, c'est la troisième coopérative du département qui s'effondre avec fracas : un « trou » de près de 20 millions de francs.

Le drame commence en 1973 : c
plans d'aménagement réalisés en
pit du bon sens, un coût d'exploi
tion deux fois plus élevé que prévu,
la moitié de la récolte perdue. L
pertes atteignent 10 millions
francs. Un plan de sauvetage
élaboré en catastrophe. L'affa
pouvait réussir, mais... la récolte s
vante est catastrophique et l'usi
perd à nouveau 8 millions de fran
Fermer l'usine serait une tragédi
ruine des trois cent trente coo
rateurs, 200 000 tonnes de bettera
perdues...

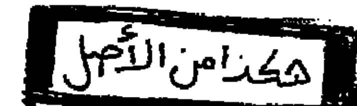
La C.G.B. et l'U.C.B. ont deman
à Sucre-Union de reprendre Wa
gnies. Une solution a été propo
par M. Delaunoy qui devait être dé
nitivement approuvée début déce
bre . Sucre-Union crée une soci
anonyme, la Société sucrière
l'Oise, qui absorbe la coopérati
L'opération reviendra à quelc
31 millions de F. Sucre-Union p
nant 51 % à sa charge, la S.B
et l'U.C.B. 26 % (transformation
capital des prêts de 8 millio
Beghin-Say 10 %, les coopérate
gardent 10 %. Solution origin.
puisque les planteurs, Beghin-Say
Sucre-Union font cause commu
Mais cela reste une méchante h
toire dont le club betteravier n'ai
guère parler.

Bref, les responsables du dép
tement n'affichent pas le bel o
misme que pourrait leur donner
sentiment de leur puissance. D'a
tant que, deuxième département b
teravier il y a dix ans, l'Oise n'
plus que le quatrième, derri
l'Aisne, la Somme et la Marne.
dépit des possibilités d'expansi
des cultures, les emblavements,
effet, ne progressent que faibleme
2 % en 1975. Pour augmenter se
siblement ce taux, il faudrait reto
ner des prairies dans le nord-ou
du département qui sont des ter
froides, difficiles à travailler.
outre, il faudrait trouver de n
veaux planteurs, des jeunes nota
ment. Toutefois, beaucoup hésit
car la culture du maïs est moi
délicate et demande moins d'inv
tissement, même si, en contrepart
elle n'assure pas la même rente.
clair, l'Oise est mal partie dans
course à l'expansion sucrière.
aucun « club » n'aime une te
situation, car ce qui a fait sa for
a fait sa mauvaise réputation.

ALAIN GIRAUDO.

(1) S.B.S. de l'Oise, S.B.S. d
Vallées de l'Aronde et du Ma
S.B.S. de la région de Beauvais.

(2) Ancien président du CEN
(Centre de l'agriculture d'entrepris



Compiègne-sur-Seine

JUILLET 1970 - JUILLET 1975. Il n'a fallu que cinq ans pour mettre au grand gabarit 04 kilomètres du cours de l'Oise. ncontestablement, vu la grande nisère à laquelle semble vouée epuis trop longtemps la politique des voies navigables en rance, c'est un beau succès. On est même « payé le luxe » de nir le dernier ouvrage — l'écluse e Compiègne — avec quelques ois d'avance.

Et aujourd'hui, de Conflans-ainte-Honorine à Compiègne, au onfluent de l'Aisne, l'Oise est evenue une antenne moderne de Seine sur laquelle peuvent aviguer des convois de 3 à 000 tonnes. Sept écluses ont été nstruites, le fleuve a été dragué our atteindre un mouillage de mètres entre Conflans et Creil ; 3,50 mètres entre Creil et ompiègne. Les berges ont été enforcées, les boucles rescindées. e tout pour 125 millions. Comment ne pas être agréablement urpris par la relative modestie e ce devis, lorsqu'on garde à esprit les chiffres avancés pour eine-Nord, Seine-Est ou Rhin-hône, qui sont dix, trente, voire nquante fois supérieurs !

Et si l'on s'interroge sur l'éventuel « pouvoir fécondant et industrialisant » de la voie d'eau, on ne ut qu'applaudir aux « retombées ». En effet, cinq ports publics portants ont été créés et sept nes industrielles ont été aménagées pour un total de 450 hectares. Vingt-deux industriels se nt en outre installés sur les rds de la rivière devenue « autoute fluviale », la plupart manilant des produits pondéreux mme les graviers, les sables, le ment (pour la construction en gion parisienne) ou des prouits métallurgiques ou agricoles a Picardie étant une des prelères régions céréalières). Quant l'E.D.F., elle a installé deux ntrales, l'une fonctionnant au el, l'autre au charbon. « *Jus'en 1972-1973, c'était toujours s communes riveraines qui demandaient la concession pour l'aménagement des ports publics* », explique M. Georges Benghouzi, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur régional de la navigation à Compiègne. « *Ce n'est qu'à partir de 1973 que la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise a consenti à « sortir de son Beauvais », et à s'intéresser à la rivière : elle a reçu la concession du port de Nogent, près de Creil.* »

Les sommes engagées auront pu être contenues dans une enveloppe raisonnable, notamment parce que la construction des cinq dernières écluses (sur sept) ont fait l'objet d'un seul marché, donc d'équipements standardisés. On voit l'intérêt pour les responsables de gros travaux de pouvoir sinon disposer d'un financement pluriannuel préétabli, du moins d'avoir l'assurance par l'Etat que les travaux seront conduits à leur terme régulièrement.

Les pouvoirs publics étaient d'ailleurs encouragés à débloquer les crédits nécessaires, constatant que de 1970 à 1974, le trafic entre le Benelux et la région parisienne augmentait chaque année de 500 000 tonnes. 1975 fera quelque peu déchanter, comme sur les autres voies d'eau, mais en 1974 le trafic total a atteint 10 millions de tonnes, plaçant cette rivière au troisième rang des voies françaises après le Rhin et la Seine.

Les ingénieurs du service de la navigation de Compiègne peuvent donc souffler un peu. Mais pas pour longtemps !

1976, au plan des travaux, ne sera certes pas une grande année. Il s'agit simplement de gagner quelques dizaines de centimètres (de 2,20 m à 2,50 m) de profondeur dans les quelque 30 kilomètres du canal latéral de l'Oise, au nord de Compiègne, jusqu'au point de raccordement du canal du Nord. On pourra ainsi tirer tout le parti de ce canal qui rejoint le grand axe Dunkerque - Valenciennes. L'objectif, qui devrait être atteint au printemps prochain, consiste donc à permettre le passage de convois de 800 tonnes — pouvant être conduits par des artisans — entre Valenciennes, par exemple, et Paris, via Compiègne.

Les artisans mariniers — si l'Etat ne prête pas l'oreille à leurs revendications — risquent en effet de gripper toute cette belle mécanique. Personne n'ignore en effet que les travaux sur les voies à grand gabarit servent d'abord les intérêts des grandes flottes, utilisant les pousseurs. Les mariniers pour leur part reprochent à ces gros transporteurs de « rafler » le fret et de « perturber » la navigation traditionnelle. Querelle qui risque de s'envenimer puisque, à partir du 1er octobre, l'autorisation a été donnée aux pousseurs de naviguer — en partie — de nuit, de 5 à 23 h. On attend d'un jour à l'autre le passage de ce premier convoi. Le « convoi de la discorde » ?

La seconde bataille, d'une autre ampleur, que vont livrer les ingénieurs concerne les choix du VIIe Plan. Qui va l'emporter des dossiers Rhin-Rhône, Seine-Nord et Seine-Est, après ce que vient de dire le président de la République, à Dijon, en faveur de l'axe mer du Nord-Méditerranée. Pour le premier, on avance les inconvénients de se trouver dans la France déjà riche, selon les officielles déclarations de la DATAR, et de coûter cher pour une rentabilité immédiate faible. Pour les deux autres, qui ont lié leur sort, pensant ainsi peser politiquement plus lourd, l'avantage est le coût moins élevé et la rentabilité plus assurée. Mais ces deux projets auraient pour conséquence de renforcer encore la région parisienne, dont les pouvoirs publics veulent au contraire freiner le développement au profit des zones plus défavorisées de l'Hexagone.

Quoi qu'il en soit, le service de la navigation de Compiègne a adressé, il y a quelques jours, au ministère de l'équipement le dossier demandant la mise à l'enquête d'utilité publique de la section Compiègne-Reims, le long du cours de l'Aisne. Ce dossier a l'avantage sur ses concurrents d'être en avance dans la procédure administrative. Il a déjà passé l'étape de la « *prise en considération technique par le ministre* ». Son coût : 915 millions de francs. Au bout, Reims, dont on connaît le dynamisme économique. Le trafic du port, très diversifié, tourne déjà autour de 1 million de tonnes.

Quant à la liaison Seine-Nord (2,3 milliards de francs), elle est jugée ici indispensable, car le canal du Nord arriverait à saturation vers 1978. Saturation ? Notion toutefois bien incertaine, surtout en temps de crise.

Il reste que les travaux de l'Oise ont contribué à valoriser — et à justifier — ceux de la Seine, et par conséquent les investissements réalisés par les ports autonomes de Paris, Rouen et Le Havre. Laisser définitivement l'Oise butter sur le cul-de-sac de Compiègne serait, à cet égard, une erreur.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Des étudiants dans la ville

(Suite de la page 19.)

On a, en tout cas, découvert les unes après les autres les complexités du programme qu'on s'était fixé. Cette université « choyée » du gouvernement, et, affirmaient les syndicats d'enseignants de gauche, préparée par le grand capital, a, malgré des rallonges financières, essuyé des difficultés comparables à celles des autres établissements. Retard de construction à la suite, notamment, de deux faillites d'entreprises : des laboratoires et même des cours sont encore abrités dans des baraquements provisoires. Retard de développement : cinq cent cinquante étudiants — et les enseignants en proportion — au lieu des onze cents prévus, et l'objectif de trois mille, inscrit pour 1978, est renvoyé à 1980.

Cette croissance modeste devrait faciliter la greffe : que représentent *a priori* quatre cents étudiants présents (les autres sont actuellement en stage ou en déplacement à l'extérieur) et deux cents familles d'enseignants, techniciens ou administratifs, dans une communauté de cinquante mille habitants ? Pourtant les différents partenaires ne sont pas faciles à rapprocher, on s'en aperçoit vite.

Au rez-de-chaussée de la résidence universitaire, un bâtiment blanc qui précède, quand on vient du centre, les premières maisons de la ZUP du Clos-des-Roses, une douzaine d'étudiants sont penchés sur un « baby-foot », la seule distraction dont ils disposent ici. Etrangers à la ville pour la très grande majorité, et même à la région, ils s'ennuient ici. « *C'est pire encore que ce que j'attendais* », dit un étudiant de première année venu de Marseille. Peu de cinémas, et loin de la résidence, guère de musique — du moins pas de celle qu'ils écoutent ; le programme « médiéval » du centre culturel qui vient d'être créé fait plutôt rire. Pas de lieux de rencontre hors de l'université.

La Maison des jeunes et de la culture vient de fermer. Les clubs créés par l'association des étudiants de l'U.T.C. ne suffisent pas à emplir les loisirs, même pour les plus « sérieux ». Le week-end, tous ceux qui le peuvent — les trois quarts d'entre eux — fuient la ville pour rentrer chez eux ou pour aller à Paris.

Cherche-t-on, d'ailleurs, des contacts avec la ville ? Ce n'est pas sûr. Beaucoup préfèrent habiter à la résidence universitaire plutôt que dans les appartements mis à la disposition de l'université dans les H.L.M. de Royallieu. « *On y est complètement isolé.* » Pas seulement du point de vue géographique. « *Les étudiants ne vivent pas de la même manière que les autres locataires. Quand ils rentrent le soir, ils se réveillent, ils ont envie de se détendre. Les voisins, eux, demandent le calme.* »

De fait, la cohabitation s'est révélée parfois un peu houleuse entre des étudiants de dix-huit ou vingt ans, un peu « potaches », et les autres locataires : les premiers contacts se sont établis par les protestations, voire les pétitions.

Seul « terrain » de contact avec la population locale : les clubs sportifs. Les étudiants leur ont amené de nouvelles recrues, remplaçant les adultes, qui abandonnent la pratique, et peut-être, espère-t-on, leur fourniront des animateurs. Mais ce succès même est menacé : le nombre d'étudiants sportifs risque de dépasser très vite la capacité des installations et de l'encadrement.

L'absence de communication est-elle définitive ? L'université, en fait, est accueillie différemment selon les milieux. « *Rien ne laissait prévoir qu'une université allait s'installer ici*, dit le propriétaire d'une petite imprimerie. *On ne voyait guère ce qu'elle allait apporter aux industriels et aux commerçants. Evidemment, on souhaitait éviter le départ des jeunes après le lycée : même si elle n'en prend qu'une partie, c'est utile. A long terme, cela retiendra peut-être des gens ici.* » Pour la bonne société de Compiègne, les cadres, les médecins, qui ont pris depuis quelques années la place de la bourgeoisie rentière d'antan, la venue de l'université représente une « ouverture », la promesse d'un peu plus de vie dans une petite ville agréable, mais où les loisirs culturels sont limités à de petits cercles fermés. Même s'ils sont un peu à part, universitaires et chercheurs sont des gens qu'il faut « *retenir sans les ficeler* », comme dit la femme d'un directeur d'entreprise. Mais, pour les autres, les habitants des ZUP de la périphérie, ceux qui ne rencontrent pas les universitaires, ou dont les enfants ne feront pas nécessairement des études supérieures ?

Les réactions sont mitigées : les enseignants sont sans doute une clientèle nouvelle pour le commerce local, mais leur venue a aussi fait monter les prix des loyers... Souvent, on ne sait ni ce qu'est l'U.T.C. ni où elle se trouve. Ou l'on n'en voit que les inconvénients : l'université traîne avec elle une « aura » un peu suspecte, une image d'agitation.

De cette ambiguïté, on retrouve l'écho même dans l'attitude de la municipalité. Le maire, M. Jean Legendre, avait souhaité la venue de l'U.T.C., qui lui paraissait la clé de l'expansion future de sa ville, et offert des terrains. Pourtant, depuis, on a abandonné plusieurs projets d'installations universitaires dans le centre.

De son côté, l'U.T.C. a « joué le jeu ». Les responsables n'ont pas ménagé leur peine pour faire connaître leur établissement et répondre aux demandes. L'université a organisé des conférences, des expositions ; elle est à l'origine de la création du Centre d'animation culturelle de Compiègne et du Valois. Mais elle n'a guère réussi à pénétrer au-delà d'un cercle social assez étroit : celui dont les rencontres, les rallyes et les réunions sont signalés dans le bulletin de l'U.T.C. Et même là, parmi les notables, on commence à trouver les universitaires un peu encombrants. Aussi l'université veut essayer maintenant de toucher un public plus large.

« *L'intégration dans une ville*, dit M. Guy Denielou, son président, *c'est comme la couture : cela se fait au petit point, et ce n'est jamais achevé.* »

A l'économie locale, aussi, l'université n'a encore pu apporter que peu de services, malgré son orientation « *technologique* » qui lui donne un préjugé favorable, et malgré la recherche systématique de contacts. A l'exception de quelques « grosses boîtes », — les entreprises de la région compiégnoise sont des P.M.E. ; les dirigeants pensent rarement que les chercheurs de l'université puissent traiter leurs problèmes. Les étudiants en stage de longue durée dans l'industrie (une centaine au total) travaillent surtout dans la région parisienne.

GUY HERZLICH.

Senlis sauvé du neuf

ON peut ignorer Senlis, frôler la ville ronde sans entrer dans les rues secrètes, où le marché — deux fois la semaine — avive bruits et couleurs. Sitôt les camions partis et les états repliés, un calme profond s'installe, plus que provincial, campagnard.

Senlis est passée à côté de la révolution industrielle : pas de chemin de fer, pas de voie d'eau; et des bagarres de « clans » qui ont bloqué de nombreux projets comme celui, imaginé au début du siècle, d'une voie nouvelle qui aurait traversé — et transpercé — le cœur de la ville. Senlis a échappé à ces catastrophes modernistes qui ont estropié tant d'autres villes.

Senlis a été sauvée par ses pavés. Le visiteur d'aujourd'hui s'étonne que toutes les rues de la vieille ville, point encore restaurée, soient déjà « repavées ». En fait, elles n'ont jamais été autrement. C'est en apprenant que la municipalité commençait à étendre du bitume que l'on décida, en 1965, de créer le secteur sauvegardé de 42 hectares qui couvre toute la ville ancienne, à l'intérieur des remparts du XVIIe siècle. Les pavés sont toujours là... mais il faut tout de même « repaver », c'est-à-dire aplanir ces chaussées, où l'on se tord facilement les pieds. Cela coûte, explique M. Arthur Dehaine, maire de la ville, « aussi cher que de poser de la moquette à 150 F le mètre carré ».

Dès 1965, donc, était protégée la ville où les grands féodaux firent roi, en l'an de grâce 987, Hugues Capet, duc de l'Ile-de-France, cité qui fut « royale » jusqu'en 1551.

Sous cloche

Tandis que l'architecte Claude Charpentier préparait le plan permanent de sauvegarde qui sert maintenant de référence à tous les travaux, la vieille ville était, en quelque sorte, « sous cloche », et les chantiers ne s'ouvraient pas bien vite. Restait à convaincre la population elle-même des beautés cachées de Senlis. L'idée fut lancée d'ouvrir en grand aux promeneurs les portes de la ville... et des jardins. En 1972, en 1973 puis en 1975, les « Rendez-vous de septembre » ont ainsi attiré à Senlis des dizaines de milliers de piétons (plus de cent mille en 1975) auxquels la ville est livrée pendant deux jours. Des concerts, des expositions, des spectacles de rue sont organisés. Les jardins et les maisons se révèlent sans fausse modestie.

« Il fallait prouver aux Senlisiens eux-mêmes la valeur de leur ville par l'admiration des étrangers », raconte M. Pierre Boquet, adjoint au maire et secrétaire général de l'association Sauvegarde de Senlis, qui organise les rendez-vous de septembre. « D'une hostilité très franche, on est passé à une sorte de majorité silencieuse. » L'opinion ne dit rien et attend.

Depuis trois ans, de nombreux chantiers se sont ouverts, notamment dans le petit îlot opérationnel délimité aux abords de la cathédrale et où sont concentrées les subventions de l'Etat. Rien de clinquant dans ces restaurations. La pierre blanche de l'Oise et les formes simples de ces maisons souvent basses sous leurs tuiles brunes, où la discrétion de ces façades enguirlandées parfois d'une glycine, n'encouragent pas au tape-à-l'œil, au chiqué. Des volets de bois plein laqués de frais, de hauts murs — surtout qu'on ne les abatte pas ! — complètent cet arsenal de la modestie. Au détour des rues serpentines de la ville enroulée sur elle-même, des demeures plus nobles se font remarquer, comme l'ancienne chancellerie en cours de restauration rue de la Treille, construite sur le rempart gallo-romain dont elle a accaparé l'une des tours. Sur vingt-huit, il en reste seize, estime M. Charpentier, pour la plupart cachées dans des constructions de toutes sortes. Ici ou là, on découvre de splendides tourelles Renaissance comme celle de l'ancienne poste aux chevaux rue Vieille-de-Paris.

La municipalité elle-même a tout un programme de travaux. Elle a ravalé les façades de la bibliothèque municipale et agrandi les bâtiments dans le même style. L'église Saint-Pierre, petit chef-d'œuvre gothique flanqué d'une grosse tour Renaissance, deviendra, après restauration, un « lieu » culturel. Jusqu'à l'an dernier, l'église abritait — oh ! scandale — le marché de la ville. « Pour nous, explique M. Arthur Dehaine, qui a mené à bien le délicat transfert des forains, ce n'était pas choquant. Et cela a certainement empêché la destruction de Saint-Pierre, qui était un édifice utile. » De même pour Saint-Aignan, « conservée » par une salle de cinéma. Et même pour Saint-Frambourg, où l'on peut voir encore traîner les plaques d'immatriculation des voitures qui y trouvent refuge.

Le revers de la médaille

Si SaintAignan reste un cinéma baptisé le Valois, aimable hommage à l'histoire... Saint-Frambourg, en revanche, a été rachetée il y a deux ans par le pianiste Giorgy Czifira qui veut en faire un centre international de musique et d'art lyrique. Des fouilles ont permis de découvrir les éléments d'un édifice religieux plus ancien et des fresques carolingiennes. D'importants travaux de restauration — la toiture, par exemple, n'exist[e] plus — restent à faire et [à] financer.

Une sorte de course aux sub[-]ventions semble engagée. L'îl[ot] opérationnel, Saint-Frambour[g], les monuments classés bénéf[i]cient de l'aide de l'Etat. Le[s] constructions privées situé[es] dans le reste du secteur sauve[-]gardé ne reçoivent que des prêt[s] à taux très bas... et cela n[e] durera peut-être pas. Commen[t] aider alors les initiatives de res[-]taurations groupées, ce qu[e] M. Boquet appelle des « min[i-] îlots opérationnels privés » [?] Comme celle de ces commer[-]çants qui veulent restaure[r] l'étroite rue du Long-Filet, o[ù] donnent leurs arrière-boutique[s] afin d'ouvrir, sur cette ruell[e] piétonne, de nouveaux magasins.

Si la restauration semble alle[r] bon train à Senlis, certain[s] craignent les revers de la mé[-]daille. Les magasins d'antiqu[i-]tés, les résidences secondaire[s] (six cents déjà pour une ville d[e] quinze mille habitants), la pro[-]lifération des agences immobi[-]lières, sont de mauvais signes. On loue en ville de minuscule[s] studios pour 600 à 800 francs e[t] on vend 200 000 francs de véri[-]tables maisons-taudis où il fau[t] dépenser l'équivalent pour qu'el[-]les soient habitables. En quel[-]ques années, les prix ont flamb[é] et ceux qui achètent trop che[r] leur maison n'ont plus asse[z] d'argent pour la restaurer conve[-]nablement, estime un jeune ar[-]chitecte, M. Benoît Duflos.

Avec les « rendez-vous de septembre », avec toute cette publicité, qui s'est engouffrée dans la ville secrète, peut-être a-t-on joué à l'apprenti-sorcier, se demande M. Boquet ? Nous ne voulons pas que Senlis devienne le Mont-Saint-Michel, disent, chacun de son côté, le maire adjoint et l'architecte Claude Charpentier. Mais comment faire ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Manèges en forêt

(Suite de la page 19.)

La concurrence enregistre une progression constante. Au Club de Lamorlaye, cité ici parmi une pépinière de sociétés pleines de vitalité et pour en finir avec les chiffres, le nombre des adhérents arrêté à seize en 1972, débuts combien modestes, était de cent vingt-six en 1974. L'optimisme réchauffe aujourd'hui les vieux cœurs qui se résignaient à la retraite.

Les extérieurs offerts à la clientèle feraient rêver de concert Saumur et Fontainebleau, attaqués sans répit par les géologues pointilleux et les vétérinaires accablés de visites. Le sol, dans toute la région bien au-delà de Compiègne, est à la fois léger et ferme, délicieusement imperméable, les chevaux aux trois allures y engagent la moitié de leurs sabots, c'est dire que les risques de claquage ou d'entorse sont inexistants, ou réduits à un petit accident tendineux sans conséquences.

Sur le plan sportif et psychologique, osons formuler une restriction. Le massif forestier le plus fréquenté de l'Oise, Lamorlaye et Chantilly confondus, présente une surface uniformément plate, donc d'une puissante monotonie. Cette absence regrettable de terrains variés ne pousse guère le cheval, naturellement paresseux, à s'employer, à développer son perçant et à perfectionner l'agilité pour ainsi dire chorégraphique de ses quatre pieds. L'expérience prouve encore que nul sentier, fût-il légèrement vallonné, ne saurait remplacer un bon contre-bas attaqué, pourquoi pas ? plein galop, et grâce auquel le cavalier d'extérieur digne de ce nom peut vérifier la fermeté (mobile) de son assiette et l'élasticité de ses muscles lombaires.

Quitter Lamorlaye pour Chantilly, c'est s'accorder une pause sur la route de Compiègne.

Un vent sauvage, ce jour-là, secouait la forêt aux émouvants reflets groseille et à l'orée de laquelle un panneau porte cette simple inscription « Chantilly, cité du cheval, vous souhaite la bienvenue ». C'était l'heure, nous l'avions oublié, où les grandes écuries de l'avenue de Joinville s'assoupissent après les canters et les « bouts vite » du petit matin sur le terrain célèbre des Aigles. Pas l'ombre d'une croupe dans les cours, mais des corvées de balai suant à qui mieux mieux la sueur de leur peine. En revanche, la ville grouillait de petits hommes fleurant l'eau de Cologne et bien tournés, athlètes du type hercules Farnèse, sans une once de chairs inutiles.

L'équitation de détente ne devant rien au jeu compte à Chantilly même un seul et unique établissement, mais royalement installé dans les « Grandes Ecuries », ce pur chef d'œuvre de l'architecture du dix-huitième siècle. Ancien maître de manège à Saumur — les éperons d'or font recette dans tout le département — le lieutenant-colonel de Partzot officie dans ce temple parfait avec une courtoisie inaltérable et une compétence décourageant l'épithète. Là encore, forte majorité de Parisiens. Trois cent vingt-sept cotisations, une cavalerie de soixante-quinze chevaux, dont trente-trois de propriétaires, à 900 F la pension mensuelle, sans compter les ferrures, le tarif des reprises variant entre 22 F de l'heure (débutants) et 27 F (confirmés), on le voit l'affaire tourne et ronfle plaisamment.

Le manège, avec son faisceau de colonnes, son dôme et ses éclairages de veillée funèbre, n'a pas un aspect spécialement attrayant. Nous y avons vu grelotter en selle une dizaine d'enfants sous le regard des mères luttant avec distinction contre l'onglée, entre deux coups de houpette. On ne le dira jamais assez. Le manège tue l'intérêt. L'intérêt est du côté des propriétaires, qui économisent sur la fatigue des chevaux, lesquels peuvent sans dommage fouler la sciure à raison de huit heures par jour. Cette remarque vaut pour tous les manèges de France et de Navarre.

A La Chaussée, hameau voisin épargné de l'envahissement, Lefèvre a trouvé la paix et la tranquillité à laquelle sa nature secrète, rétive aux confidences, sans cesse sur le qui-vive, aspire. La carrière où elle détend et assouplit ses chevaux dans le cadre d'une culture physique rigoureuse est situé[e au] fond d'un vallon auquel le print[emps] sans doute sied davantage que [l'au]tomne. « Je n'aime guère le mor[...] dit-elle le dos appuyé au mur [des] écuries. Après quoi, il n'y a qu'à abréger la conversation co[...] de silences qui ne sont une [...] pour personne, à condition de prendre comme ils viennent : [...] intentions malveillantes.

Compiègne, à 80 kilomètres d[e la] capitale, a semé en cours de r[oute] les derniers parisiens en mal [de] tape-cul. La ville se borne don[c à] une vocation purement régionale. [En] toute saison le baromètre y est [au] beau fixe. La forêt de 30 000 hect[ares] est remarquablement découpée [et] entretenue. L'équitation locale [pra]tique des prix sinon accessible[s à] toutes les bourses, du moins « étudiés ». Au centre équestre, [...] les installations appartenant à [la] municipalité — aidée dans son e[ntre]prise par des subventions du se[cré]tariat général à la jeunesse et [aux] sports et du ministère de l'agr[icul]ture, — les scolaires bénéficient [d'un] tarif préférentiel qui fixe le ticke[t de] monte à 12 francs de l'heure. [La] pension des chevaux s'élève [à] 750 francs toutes taxes compri[ses]. Une vingtaine de boxes sur un t[otal] de quatre-vingt-cinq restent act[uel]lement disponibles. M. Colom, [pré]sident du centre, cultive la rai[son]. Les méthodes cartésiennes en é[qui]tation, où la tricherie perd à [tout] coup, conduisent fatalement [au] succès.

ROLAND MERLIN.

Un musée coffre-fort

DANS les années 60, un grand jeune homme brun, sculpteur, épris de statuaire, allait traîner ses guêtres dans les petites églises du Valois. Le hasard lui fait rencontrer un étudiant, élève dans une école de photo qui cherche un sujet pour son diplôme. Le sujet est tout trouvé : les deux amis vont photographier les statues dans les petites églises autour de Morienval. « On avait choisi ce qui nous plaisait », raconte Philippe Gouble. Après j'ai recommencé, seul, un inventaire sérieux. Il porte sur cent cinquante églises dans trois cantons de l'Oise : Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin et Betz. Au total huit cents œuvres mesurées, décrites, et trois mille photos.

L'intérêt de Philippe Gouble va bientôt coïncider avec le désir de l'évêque de Beauvais, Mgr Desmazières, de mettre en valeur le patrimoine religieux du département. Les années en effet ont passé et la situation s'est détériorée. Des curés sont morts. Ceux qui restent ont six paroisses à desservir et ne disent plus la messe que dans deux. Les églises ferment. Mais n'importe qui peut aller en demander la clé. Les carreaux se cassent. Les portes battent. Le patrimoine abandonné est exposé à la pluie, au temps changeant et aux larrons.

C'est alors que Philippe Gouble a l'idée de créer un musée où ces statues seraient mises à l'abri — comme les serfs dans le château du seigneur, — entretenues, placées en dépôt, gratuitement. L'originalité de la formule réside dans le fait que les communes, restant bien évidemment propriétaires de leurs biens, peuvent les reprendre quand elles le veulent, à l'occasion d'une fête ou d'un mariage, par exemple.

Visites aux maires, conversations avec les curés (« trois ou quatre communes ont dit oui tout de suite »), choix des statues. En mai 1975, le Musée d'art sacré du Valois ouvre ses portes au château de Crépy, un superbe monument du quatorzième siècle, restauré et entretenu par la municipalité et qui abrite déjà, grâce aux soins de la conservatrice Mme Scart, un intéressant Musée de l'archerie.

La bêche de saint Fiacre

Cent trente statues et objets sont réunis dans la salle des gardes. Quel est-il, cet art du Valois ? Il est en majeure partie composé d'œuvres populaires en bois polychromes datant surtout du seizième siècle, sur le visage desquelles passe quelquefois le reflet des écoles de Champagne et de Troyes. Qui trouve-t-on dans cette assemblée ? Des saints patrons comme saint Martin, retrouvé gisant sur son cheval dans le clocher de Béthisy-Saint-Martin, saint Fiacre, le saint des jardiniers s'appuyant sur sa bêche et sainte Catherine, priée par les jeunes filles. Des saints locaux aussi sont représentés : saint Eloi, évêque de Noyon, saint Quentin martyr — on construisit la ville là où on retrouva son corps — et saint Vaast.

Une des plus belles pièces et des plus intéressantes est un Christ en croix qui était suspendu en plein air sous le chevet de l'église de Béthisy-Saint-Martin. Il aurait été sorti — croit-on — au moment d'une épidémie pour veiller sur le cimetière où étaient enterrés des pestiférés.

Une photo d'une tête de saint Jacques sculptée dans une souche est accompagnée de la mention « volée en 1971 ». Elle est là pour rappeler la menace qui continue à peser sur le patrimoine religieux.

« Les gens de la région sont nombreux à venir voir les statues ici. Pour les pièces remarquables, nous avons tiré la sonnette d'alarme, et maintenant les maires font appel à nous. Senlis a été intéressé par l'idée et songe à faire aussi son inventaire. »

Le Musée va fermer ses portes pour l'hiver. Attend-on de nouvelles venues ? « Oui, il y a quatre statues merveilleuses en plein vent qui nous attendent. » Les socles et les étiquettes sont prêts.

FLORENCE BRETON.

★ Musée du Valois et de l'Archerie. Crépy-en-Valois. Ouvert du 15 mars au 15 novembre, tous les jours, sauf mardi, de 11 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Le dimanche, de 14 h. à 19 h.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

QUEL MAIRE POUR LA CAPITALE ?

POINT DE VUE

Le rôle indispensable des arrondissements

par ANDRÉ J. VILLENEUVE (*)

MAIRE est un mandat électif et, si maintenant, la loi instaure ce mandat à Paris, ce titre doit lui être réservé... encore que l'on pourrait valablement faire observer que l'existence de « maires d'arrondissement » — loin de nuire au « maire de Paris » — ne ferait que rehausser son prestige. Mais faut-il, au-delà de l'appellation, mettre aussi en cause l'institution elle-même ? L'actuel projet de loi la sacrifie promptement sur l'autel du « droit commun » dont il fait, dans son préambule, le principe directeur de la réforme sous prétexte qu'un maire ne peut déléguer, à des agents nommés, ses pouvoirs d'élu (1).

Cela pourrait s'admettre si le droit commun était réellement appliqué, si la réforme allait jusqu'à l'intégralité de la loi de 1884, si elle ne commençait pas par y faire deux entorses de belle taille : le maintien de la dévolution à un préfet du pouvoir municipal de police, à un président de commission permanente des pouvoirs d'administration. Ainsi, il est prouvé que le droit commun ne reste dans le projet qu'à l'état de préambule, que Paris demeure toujours l'exception et, donc, que la délégation de personnalités nommées est aussi, à ce titre, parfaitement possible. Le tout est de savoir si elle est utile et souhaitable.

Cela pose la question du rôle des maires et maires adjoints : il est très mal connu comme toute action dénuée de caractère spectaculaire qui se déroule en profondeur et « sur le tas » aux contacts des êtres et des jours ; car ce rôle dépasse, et de loin, celui de l'état civil : il est de faire face « tous azimuts » à la vie d'un arrondissement autour du clocher des quartiers ; c'est une disponibilité permanente et un recours constant ; c'est l'information de et pour l'administration et les élus ; c'est, avec les services, une action de gestion municipale, en matière scolaire, d'aide et de coordination sociale, d'élections, etc. ; c'est l'animation générale de toutes les activités para-municipales d'autant plus larges que toute politisation en est exclue : comités des fêtes, de commerçants, d'anciens combattants, d'œuvres, d'aide à l'enfance, aux handicapés, aux personnes âgées, d'action culturelle et sportive, conservatoires, Maison de jeunes, etc.

C'est enfin, et non la moindre, une action de protection et de secours et, même en cas de trouble, une action sécurisante : les événements de 1958 et 1968, par exemple, n'ont atteint, même au cœur de l'émeute, aucune mairie. Cette permanence des mairies, cette disponibilité au profit des administrés est telle que le projet de loi entend, par la « municipalisation », y accroître la déconcentration et y favoriser l'exercice du mandat des élus.

Pourquoi faut-il que, paradoxalement, dans le même temps, il prive la vie municipale de ses animateurs pour les réduire au rôle d'officiers d'état civil ? Le projet de loi, de ce fait, laisse dans le flou, le devenir des arrondissements et c'est pourtant celui qui intéresserait le plus les Parisiens si toutefois ils avaient marqué quelque intérêt pour la réforme. Le danger est donc grand de laisser finalement dans les arrondissements un vide qui ne doit pas être comblé par l'administration au moment où l'on veut s'affranchir de son emprise, et qui ne peut l'être par les seuls élus si l'on veut sauvegarder et accroître leur rôle à l'Hôtel de Ville, éviter les excès de la politisation et préserver l'unité de la capitale.

Entre les deux extrêmes, « politiser » ou « préfectoraliser », il existait, jusqu'ici, selon le texte : « des notabilités capables par leur crédit auprès des populations et leur connaisance directe de la psychologie des quartiers d'exercer une action souple et nuancée ».

L'expérience prouve que ce fut la sagesse. Pour la sauvegarder, tout en allant dans l'esprit de la réforme, il suffirait qu'au service du maire de Paris l'action d'édiles ou syndics municipaux — ce qui répond bien à l'idée de maison (commune) et d'intendance — soit prescrite et organisée en concertation avec les élus au sein de commissions d'arrondissement. Ils y assureraient, outre l'état civil, la marche des affaires en liaison et information constantes avec le pouvoir de représentation et de proposition des élus ; ils y seraient aussi la sécurité technique contre deux dangers qui guettent les commissions d'arrondissement et dont il faut les prémunir : l'excès de politisation qui rebute le bénévolat ou sélectionne la participation et la tentation, pour la majorité d'une heure, d'acquérir par des cooptations adéquates les représentations locales qui lui auraient été refusées par des suffrages.

En conclusion, il apparaît qu'à Paris, du fait de la « vie » de ses arrondissements, de la préservation indispensable de son unité administrative et du rôle majeur délibérant de ses élus, plus on veut aller dans la voie de la « municipalisation » de la loi de 1884, plus s'affirme nécessaire le concours de « l'action souple et nuancée », qui, en dépit des vagues, a fait ses preuves depuis plus d'un siècle. Si les maires et maires adjoints, demain, ne doivent plus exister, il faut les réinventer, car leur action, qu'ils veulent, eux aussi, résolument réformatrice, répond à la fois aux principes de libéralisation et de participation qui animent le gouvernement et aux trois impératifs essentiels de toute gestion moderne : animation, concertation et contrôle.

(*) Maire du 3e arrondissement. Président des maires et maires adjoints de Paris.

(1) Le projet de loi sur la réforme du statut de Paris prévoit la suppression des maires d'arrondissement et l'institution de commissions consultatives d'arrondissement.

La « majorité » se définit par rapport au projet de réform[e] du statut de Paris

A la veille de l'ouverture, le 2 décembre, devant l'Assemblée nationale du débat sur la réforme du statut de Paris, l'association Paris-Avenir, qui groupe les fédérations de Paris des républicains indépendants, du Centre démocrate et du parti radical, organisait, ce samedi 29 novembre, une journée d'étude sur la capitale. MM. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et Jean Lecanuet, garde des sceaux, devaient assister aux travaux.

Les participants à cette journée étaient répartis en trois commissions : « Demain un maire » (rapporteur, M. Lucien Finel, conseiller de Paris), « Mieux vivre à Paris » (rapporteur, M. Michel Elbel, conseiller de Paris), « Le quartier, une communauté vivante » (rapoprteur, M. Philippe Saint-Marc).

L'association Paris-Avenir pose un conseil de Paris de vingt-cinq membres (cent da[ns le] projet gouvernemental), le [...] commun pour la ville et la c[...] tion de commissions d'arrond[isse]ments ayant à leur tête un [pré]sident. Ces commissions devra[ient] être saisies obligatoirement [par] l'assemblée municipale pour [don]ner leur avis sur les quest[ions] d'urbanisme, d'équipement e[t de] voirie concernant l'arrondi[sse]ment.

Il est évident qu'au-delà [de] ces propositions la présence [de] MM. Poniatowski et Leca[nuet] donne à cette journée un ca[rac]tère politique dont les respo[nsa]bles de Paris-Avenir ne man[que]ront pas de tirer parti.

Comment se situe cette a[sso]ciation au sein de la majo[rité] présidentielle ? Pour certa[ins,] lorsqu'elle fut créée il y a [...] mois, c'était une machine [de] guerre contre l'U.D.R. De n[...] assauts eurent lieu entre les d[...] formations au sein du Conse[il de] Paris, lors de l'élection du pr[ési]dent de cette assemblée, au m[ois] de juin dernier. Mais, récemm[ent,] MM. Jacques Dominati et [...] Pernin, président et secrét[aire] général de l'association, dé[cla]raient que Paris-Avenir é[tait] « ouvert à tous ceux qui s[ou]tiennent la politique de réfo[rme] du président de la Républiqu[e]. La paix était-elle revenue [au] sein de la majorité présidenti[elle] parisienne ? Elle risque en t[out] cas d'être précaire. Car la vr[aie] question qui se pose à cette m[a]jorité est de dire quel sera [son] candidat à la mairie de Pa[ris] en cas de victoire aux p[ro]chaines élections municipales [de] mars 1977. Et la réponse n'est [pas] facile. — J.P.

M. ANDRÉ BORD : un succès pour la majorité.

M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., parlant, le 29 novembre, devant les fédérations U.D.R. de Paris et de la région parisienne, a notamment déclaré :

« [Le projet de réforme du statut de Paris] *est déjà un succès pour la majorité, alors que* [cette réforme] *n'a pas encore été discutée au Parlement, car malgré tout ce qui a pu être dit ou écrit à propos de divergences qui se seraient parfois durement exprimées, le résultat est là : les élus des trois groupes de la majorité ont su se mettre d'accord pour présenter des amendements communs lors de la discussion du projet de loi.*

» *Depuis 1959, l'U.D.R. détient avec ses alliés à Paris la majorité et assure la direction des affaires de la ville. Confirmée en 1965, cette majorité s'est maintenant élargie. Pour notre part, nous ne pouvons que nous en féliciter.*

» *De même, nous apprécions les efforts fournis par les républicains indépendants et les centristes en vue d'élargir leur audience : il s'agit là d'une action nécessaire et importante pour stopper les ambitions de l'opposition. L'U.D.R. aussi, en ce qui la concerne, renforcera son implantation.* »

M. Poniatowski : la décentralisation et la déconcentration renforcent le rôle des préfets

M. Michel Poniatowski a réaffirmé vendredi 28 novembre devant l'assemblée générale de l'association du corps préfectoral et des fonctionnaires du ministère de l'intérieur le choix du gouvernement en faveur d'une politique de décentralisation et de déconcentration au profit des collectivités locales plutôt que des établissements publics régionaux. Il a déclaré :

« *Par la réforme de 1972, le législateur a donné une nouvelle dimension à la politique régionale, dotée d'institutions décentralisées, avec des pouvoirs réels et des ressources propres. Le Parlement a choisi de faire de la région un organisme de réflexion et de conception de la politique économique et régionale, mais qui ne doit ni administrer ni gérer.*

» *Cette volonté de décentralisation et de déconcentration systématiques, qui doit se poursuivre, a transformé le rôle du préfet et du sous-préfet. Mais, loin de l'affaiblir, elle l'a considérablement renforcé... La disparition du corps préfectoral n'est envisagée que dans un programme politique dont l'irréalisme, pour être commun, n'est plus à démontrer (1). Vous le savez bien, par l'ampleur parfois démesurée de votre tâche. Il vous appartient de coordonner, d'animer, d'orienter en tant que représentants du gouvernement les multiples centres de décisions locaux. Vous avez la charge, au nom de l'Etat, de faire progresser les régions, les départements, les communes devenues responsables, vers les objectifs communs que c'est fixés la nation tout entière.* »

M. Poniatowski a également rappelé les trois principales réformes introduites dans son administration au cours de l'année :

La réglementation (service chargé de l'ordre public, de l'ordre pénal et des interdictions de séjour), qui dépendait jusqu'à présent de la direction de la police nationale, est devenue une direction autonome à part entière ; le service national de la protection civile a fait place à la direction de la sécurité civile ; enfin, une sous-direction de l'information et des relations publiques a été créée.

(1) S'il est exact que les rédacteurs du programme commun n'utilisent pas explicitement, dans le paragraphe consacré au département, le terme de « préfet », ils n'envisagent pas la disparition de tout représentant de l'Etat à l'échelon départemental. Ils préconisent toutefois une importante modification de son rôle puisqu'ils écrivent : « *Le département doit devenir maître de son exécutif. Le président et le bureau de l'assemblée départementale assureront l'exécution des décisions du conseil général. Ce dernier disposera de ses propres services administratifs et techniques. Le représentant du gouvernement assurera le contrôle* a posteriori *de la légalité des décisions.* »

● *M. André Duroméa*, député communiste, maire du Havre, a fait connaître à M. Lecanuet, président de l'Association des maires de Seine-Maritime, qu'il n'assisterait pas le 6 décembre à Rouen à l'assemblée générale de cette association « *afin de protester contre la participation de M. Poniatowski à cette réunion* ». Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a été invité par le garde des sceaux à présider cette assemblée générale.

A PROPOS DE...

La dernière saison d'hiver

Succès pour les « vacances blanches »

La crise économique ne laissait pas entrevoir de tels résultats : l'augmentation des séjours des Français dans les stations de sport d'hiver a contredit cette année toutes les prévisions. D'après le secrétariat d'Etat au tourisme, 1 million 950 000 personnes sont parties à la neige durant l'hiver 1974-1975 et 2 millions 800 000 séjours ont été enregistrés dans soixante-douze stations. Un chiffre record — une progression de 17 % en un an — qui n'a pas été atteint depuis le début des années 60, époque de la pleine « ruée vers l'or blanc ».

Le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Gérard Ducray a, en commentant ces résultats, insisté sur le solde positif de la balance du tourisme français. Pour la première fois, les étrangers ont été plus nombreux dans les stations françaises que les Français dans les stations étrangères.

Les raisons de cette « remontée » des sports d'hiver ? Quarante-deux pour cent de ceux qui ont pris des vacances de neige proviennent de la région parisienne, où la forte concentration urbaine accroît le désir de s'évader vers la montagne. Mais le bon équipement sportif des stations françaises qui offrent à présent des activités diversifiées, et tous les genres d'hébergements, du village à la station intégrée, ne sont sans doute pas étrangers à cet engouement inattendu.

Pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions cette nouvelle clientèle, le secrétaire d'Etat a insisté sur la nécessité d'étaler les vacances dans le temps, mais aussi dans l'espace. On peut estimer à trente mille le nombre des lits nouveaux mis à la disposition des touristes cette année. « C'est, a dit M. Gérard Ducray, l'effort d'équipement des stations qui est le fait marquant de la saison. »

L'Etat se propose maintenant d'aider le « démarrage » des stations nouvelles, d'assurer la publicité de tout un massif (les Pyrénées, par exemple) ou d'un seul produit (le ski de fond, le deltaplane...), d'organiser enfin la coopération entre stations...

Dans les périodes grises que vivent les Français, le succès des vacances blanches est un signe encourageant même pour les économistes.

CHRISTIAN COLOMBANI.

Circulation

● CLUSES-SALLANCHES PAR AUTOROUTE. — Il y a un an était inauguré le tronçon d'autoroute Annemasse-Cluses, en Haute-Savoie. Dix kilomètres supplémentaires, qui maintenant conduisent jusqu'à l'entrée est de Sallanches, viennent d'être mis en service.

Transports

● UN NOUVEAU BATEAU ENTRE LA BRETAGNE ET L'ANGLETERRE. — La compagnie navale Brittany Ferries, du groupe Bretagne-Angleterre-Irlande (BAI), dont le siège est à Roscoff, annonce qu'elle mettra en service, au début de l'année prochaine, sur la Manche, un nouveau car-ferry, *l'Armorique*, qu'elle vient d'acheter. Ce navire, acquis dans le cadre du plan de croissance de la marine marchande française, est long de 116 mètres et peut transporter sept cents passagers et cent quatre-vingts voitures.

ENVIRONNEMEN[T]

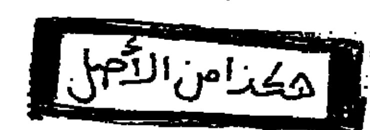
Dans la baie de la Seine

LE TRIBUNAL DONNE RAIS[ON] AUX PÊCHEURS CONTRE LES « BOUES JAUNES »

Le tribunal administratif d[e] Rouen a le 28 novembre déclar[é] recevable le recours que le syn[dicat] des marins-pêcheurs de [la] baie de Seine et du Havre ava[it] déposé contre l'autorisation pré[fectorale] de rejet des « boue[s] jaunes ». Les juges ont ordonn[é] le sursis à exécution, ce qui veu[t] dire que les deux usines rouen[naises] d'engrais phosphaté[s] — A.P.C. (Azote-Produits ch[imiques]) et Rhône-Poulenc — dont les barges déversent chaqu[e] jour 6 000 tonnes de phosph[o]gypse (les « boues jaunes ») da[ns] l'estuaire de la Seine, sont obl[i]gées d'interrompre cette activit[é]. Comme elles ne peuvent pas n[on] plus le stocker à terre — so[us] peine de polluer les nappes sou[ter]raines — ces entreprises n'o[nt] d'autre solution que de réutilis[er] le phosphogypse pour fabriqu[er] les panneaux de plâtre.

C'est ce qu'a prévu Rhône-Poulenc dont l'unité de plac[o]plâtre doit démarrer prochaine[ment]. A.P.C., au contraire, n'e[n] n'est encore qu'au stade d[es] projets.

Dans un communiqué, les marins-pêcheurs indiquent que [le] déversement des « boues jaunes » qui ont débuté en juillet 1974, on[t] atteint à ce jour 3 millions d[e] tonnes. Ils demandent l'accélération de la construction des unité[s] de récupération et soulignent qu[e] leur action loin de provoquer de[s] licenciements devrait au contrair[e] susciter la création de nouveau[x] emplois.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion du passage du ministre des affaires étrangères de Chypre et de Mme Jean Christophides, l'ambassadeur de Chypre et Mme Polys Modinos ont offert une réception, le vendredi 28 novembre 1975.

— A l'occasion du trente et unième anniversaire de la Libération, l'ambassadeur de la République populaire d'Albanie en France et Mme Dhimiter Lamani ont offert une réception, le vendredi 28 novembre 1975

Fiançailles

— M. et Mme Guy Villalard,
M. et Mme Maurice Babou,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Carole et Jean
Rome.
Ambassade de France près du Saint-Siège.
75116 Paris,
108, avenue Victor-Hugo.

Mariages

— M. Salomon Benazeraf, avocat,
et Mme, née Liliane Hamar,
Mme Andrée Hamre,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Katya et Arnold,
célébré le 21 novembre 1975 dans l'intimité, 68, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine.

Décès

— Mme Aimé Castel, née Jacqueline Amiot,
M. et Mme Jean-Gabriel Castel et leurs enfants,
Mme René Castel,
Le docteur et Mme P.-L. Balestre, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Colin et ses enfants,
M. Roger Castel, ses enfants et petits-enfants,
Mme Marcel Biasini,
Le commandant et Mme Claude-Lafontaine et leurs enfants,
M. et Mme André Chalaya, née Dallest,
M. et Mme Edouard Tricart,
M. et Mme Fossat, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Hélène Fossat,
ainsi que sa fidèle et dévouée servante,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur très regretté
Aimé-Marie CASTEL,
médaillé de l'armée Rhin et Danube, ancien administrateur de sociétés, leur époux, oncle, beau-frère, neveu, cousin et ami, pieusement survenu dans sa soixante-dixième année, le 18 novembre 1975, en son domicile, 40, rue Verdi, à Nice.
Le service religieux a été célébré à Nice, en l'église du monastère de Cimiez.
40, rue Verdi, 06000 Nice.

— Nous apprenons le décès de
M. Claude DESJARDINS,
rédacteur en chef du
« Parisien libéré ».
[Né en 1920, Claude Desjardins était entré au « Parisien libéré » après avoir participé à la Résistance au sein de l'organisation civile et militaire des jeunes. Il était officier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre et de la rosette de la Résistance.]

— Mme Jean Ducharne,
M. et Mme Jean-François Ducharne, et leurs enfants,
M. et Mme Paul Pasquier-Desvignes et leurs enfants,
M. Hervé Ducharne et Laurence,
M. Philippe Ducharne,
M. Pierre Ducharne, Mme M.-F. Argence, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Berliet, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bernard Ducharne et leurs enfants,
Mme E. Duroux,
Mme Claude Dufour, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul-Emile Duroux, leurs enfants et petits-enfants,
M. Jean-Paul Duroux,
M. et Mme Jean-Pierre Duroux et leurs enfants,
Les familles Martin-Barbaz, Limousin, Argaud, Givaudon, Cadoux,
font part du décès de
M. Jean DUCHARNE
à l'âge de cinquante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 29 novembre 1975, à 16 heures, en l'église Saint-Joseph des Brotteaux, Lyon.
Inhumation au tombeau familial du cap Nègre (Var), le 30 novembre, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gaston SEILLAN,
croix de guerre 1914-1918,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
De la part de Mme Amélie Seillan, de ses enfants et petits-enfants.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Puylausic, le samedi 22 novembre 1975.
Puylausic-Lombez 32220.
Antony, 114, avenue Saint-Exupéry 92160.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Très touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées,
Mme Renée SURZUR
remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, par leur présence, leurs écrits, se sont associées à son deuil et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire de la mort de
Annie GUASTALLA,
ses amis demandent que son souvenir soit associé à celui de Lina, Pierre et Pierre-André.

— Il y a deux ans, le 30 novembre 1973, disparaissait
Pierre LAMBERT.
Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet, ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

Visites et conférences

DIMANCHE 30 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 292, rue Saint-Martin, Mme Carcy : « Réfectoire et chapelle du monastère de Saint-Martin-des-Champs ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ». — 15 h., place A.-Laveran, Mme Lamy-Lasalle : « L'ancien monastère du Val-de-Grâce ».

15 h., 6, place du Palais-Bourbon : « Palais-Bourbon et hôtel de Lassay » (Mme Camus). — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Splendides salons du ministère des finances » (Mme Barbier). — 14 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Exposition le Bateau-Lavoir » (Association française des arts). — 10 h., Grand Palais : « Exposition Millet » (L'art pour tous).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Méditations transcendantale et réalisation du soi » (Association internationale de méditation transcendantale). — 15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Raillard : « Marcel Achard ou le bonheur de vivre » (Les artisans de l'esprit). — 17 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Mayas et Guatémala » (Voyages). — 16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Maurice Clavel : « Qui t'a fait homme ? » (Recherches et expériences spirituelles).

LUNDI 1er DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Bouquet des Chaux : « Décor du dix-huitième siècle à l'hôtel de Rohan-Soubise ». — 15 h., 6, avenue Carnot, Mme Legregeois : « Le R.E.R. Visite technique ». — 15 h., square, 175, boulevard Saint-Germain, Mme Pennec : « La chapelle du vieil hôpital de la Charité et la rue des Saints-Pères ». — 15 h., devant Notre-Dame, portail central, Mme Philippe : « La chapelle Saint-Aignan et le quartier du cloître Notre-Dame ». — 15 h., salle, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Naissance d'une nouvelle civilisation occidentale : les royaumes barbares ».

15 h., grille du Palais de justice : « Le Palais de justice, palais des rois, et le tribunal révolutionnaire » (Paris et son histoire). — 14 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « La merveilleuse île Saint-Louis, l'église, les hôtels » (Mme Rouch-Gain).

L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Tableaux anciens. Paire de pistolets de Delpire. Meubles, objets d'art princ. du XVIIIe. Me Delorme.
S. 4 - Meubles. Mes Jacques Ribault-Menétière, Marlio.
S. 6 - Coll de la Comtesse D. de C... beaux tabl anc., miniatures et objets vitrine XVIIIe, faïences, porcelaines, argent., bijoux, objets d'art, sièges et meubles XVIIIe, tapisseries. Me Libert.
S. 8 - Bijoux, argenterie. M Boisgirard Me Rogeon. 878-81-06.
S. 10 - Tableaux anc. et modernes. Art 1900, mobilier. Me Oger.
S. 14 - Meubles Me Peschetau.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

CHASSE

« CHASSES DE TOUJOURS »

par RAOUL RAYNAL

Journaliste cynégétique à la Dépêche du Midi, *Raoul Raynal, s'il est chasseur, est avant tout un passionné de la protection de la nature. Il traduit bien la logique de cette dualité dans son livre* Chasses de toujours. *Il fallait être méridional d'esprit et de sang, comme lui, pour rendre vivante, dans cette suite de chapitres, qui sont autant de petites nouvelles, la chasse devant soi, qui est la seule qu'il conçoive. Rappelons que ce livre a obtenu une mention spéciale du jury de l'Association des journalistes de la chasse lors de l'attribution de son prix littéraire.*

★ Ed. de l'Orée, 192 pages illustrées, 52 F.

LE TIR DE CHASSE EN BANDES DESSINÉES

La collection « Sports, jeux et loisirs » est une adaptation en français d'une série de bandes dessinées parues dans la presse britannique. Les titres les plus divers ont déjà été publiés : la Pêche (voir *le Monde* du 18 mai 1974), le Golf, le Dériveur, le Motonautisme, les Courses, la Voile, l'Equitation, le Football, la Gymnastique, le Ski. *Aujourd'hui paraît* la Chasse, *de Rex Gage, adapté par Jacques Siméon. C'est un petit livre technique sur les situations et les positions de tir avec un fusil de chasse. Après avoir présenté les armes et leur conformation, les munitions, les modes de chasse, les défauts les plus courants des tireurs et leurs correctifs, il met aussi l'accent sur les règles essentielles de sécurité.*

★ Editions Chancerel, 96 p., 23 F.

SOCIÉTÉ

M. WEBER (R.I.) S'INQUIÈTE DE LA PRESCRIPTION DES CONTRACEPTIFS AUX MINEURS

En l'absence de Mme Veil, ministre de la santé, M. Dijoud, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, a rappelé, vendredi 28 novembre, à l'Assemblée nationale, dans quelles conditions les contraceptifs étaient présentés aux mineures. Il répondait ainsi à une question orale de M. Pierre Weber, député apparenté R.I. et médecin, qui demandait « *s'il ne serait pas possible, un jour, de ne pas laisser au médecin toute la responsabilité de l'attribution de la pilule à des mineures et de rétablir dans ce domaine l'autorité des parents, en permettant à ces derniers d'assister à l'entretien particulier entre le médecin et une enfant qui ne connaît encore rien de la vie* ».

Pour le député, « *il faut sensibiliser l'opinion publique et ne pas laisser n'importe qui prendre n'importe quoi* ».

A ce sujet, il a rapporté en séance les propos que lui aurait tenus M. Jean-Claude Simon, docteur et député R.I. de la Haute-Loire : « *Tu pourrais peut-être dire à ces jeunes filles que, donnée aux veaux pour les faire engraisser, la pilule réussit très bien !* »

Le colloque sur « les Femmes dans la Résistance »

UNE LETTRE DU COLONEL ROL-TANGUY

A la suite de l'article paru dans le Monde *du 26 novembre, rendant compte du colloque de l'Union des femmes françaises consacré aux femmes dans la Résistance, le colonel Rol-Tanguy nous a adressé les précisions suivantes :*

En ce qui me concerne, je ne me suis pas contenté de « *rendre hommage avec sobriété à l'efficacité de notre personnel féminin* » ; je crois, dans les six minutes dont je disposais — comme les autres intervenants, — avoir souligné, d'abord par un fait personnel, la présence active des femmes dans la Résistance avant août 1940. Puis le courage de celles dont les maris venaient d'être fusillés, guillotinés, déportés, avant d'être trop souvent, hélas ! déportées elles-mêmes. Enfin, l'aide irremplaçable que les femmes de la Résistance donnèrent sans compter, quatre années durant, pour aboutir à la préparation et à l'insurrection parisienne elle-même.

● *La XXVIIe vente du Pen Club* aura lieu le samedi 6 décembre, à la Chambre de Commerce de Paris (27, avenue de Friedland) de 14 h. 30 à 20 heures, sous la présidence de Pierre Emmanuel.

VENTES

A GALLIERA

Un lustre d'époque Régence (300 000 F) pour les Musées nationaux

Le coup d'envoi des ventes de fin d'année, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, a produit un résultat sans précédent — plus de 11 millions — pour une vacation de *tableaux anciens et d'objets* d'ameublement ; le public, particulièrement dense, devait participer allègrement au succès de la séance, en faisant tournoyer les enchères que recueillaient Mes Ader, Picard et Tajan. Les acheteurs n'ignoraient pas ce que valaient les « lots » présentés, et que beaucoup d'entre eux venaient de collections connues : Anténor Patino, duc de Cadaval, Espirito Santo et Louis Guiraud.

Ayant fait partie de ce dernier ensemble, un *lustre à huit lumières*, en bronze ciselé et doré surmonté d'une Renommée assise sur un globe céleste, d'époque Régence, adjugé 300 000 F, fut l'unique préemption que purent exercer les musées nationaux. On s'attendait à l'achat officiel de cet exceptionnel objet, qu'une toute récente décision ministérielle frappait d'interdiction de sortie du territoire national.

Des collections du roi de l'étain, Anténor Patino, *deux pendants vénitiens*, « le Bassin de San Marco » et « la Salute », toiles de 124 × 205, de l'atelier de Canaletto, ont quadruplé leur mise à prix, en obtenant 410 000 francs ; *un mobilier de salon* d'époque Louis XV — un canapé, deux confidents et six fauteuils à dossier plat — estampillé Nicolas Heurtaut, qui fut offert par le chapitre de la cathédrale de Poitiers à son évêque Mgr de Saint-Aulaire, fut noté 620 000 francs ; *une paire de petites armoires d'angle* du dix-huitième siècle ornées de plaquettes de marbres multicolores et de pierres dures, reposant sur des consoles à trois tiroirs, enrichies de bronzes ouvragés, qui proviendrait du palais de Tsarskoïe-Selo (résidence d'été des tsars) sur offre à 300 000 francs, ne s'arrêta qu'à 1 million, donné par un acheteur allemand. — G. V.

50 300 F UNE PAIRE DE VASES DE JEAN DUNAND

La vente de la collection Karl Lagerfeld a bénéficié de deux atouts certains : d'être composée d'objets d'art et d'ameublement Art-Déco et de rappeler, par son origine — la haute couture — la dispersion Jacques Doucet en 1972 (Etude Godeau, Solanet, Audap, experts Mlle Thornton et M. Marcilhac) ; l'affluence était donc grande et les enchères soutenues par des acheteurs français et étrangers ont totalisé près de 800 000 francs.

Une paire de vases *de Jean Dunand, de l'ancienne collection Jane Renouardt, en cuivre laqué décoré noir et argent, hauts de 95 cm, fut adjugée 50 300 F sur mise à prix de 10 000 F ; par le même maître-laqueur* 2 panneaux *de 156 × 100 à décor architectural sur fond poudré d'or (conçus pour s'appliquer sur des meubles non réalisés) furent notés 21 000 F et 19 100 F ; parmi les créations de Ruhlmann,* une paire d'appliques *en bronze doré et albâtre, en forme d'éventail, de 5 000 F devait atteindre 18 000 F.*

PRESSE

LA POLITIQUE DU PIRE

Après le Tour de France, après « l'invasion » de la corbeille de la Bourse de Paris, après l'opération-tracts du haut des tours de Notre-Dame de Paris, des ouvriers en grève du Parisien libéré ont tenté une nouvelle fois, jeudi soir, de porter devant l'opinion publique le conflit qui les oppose depuis neuf mois à M. Emilien Amaury en faisant irruption sur le plateau des Buttes-Chaumont où se déroulait en direct « Le grand échiquier ».

L'espèce d'indifférence que les pouvoirs publics semblent observer dans cette affaire depuis près d'un an incite à se demander jusqu'à quel degré d'exaspération on veut pousser les ouvriers du Livre.

Certes, le Syndicat du livre C.G.T. a maintenu trop longtemps des normes de fabrication et divers « privilèges » désormais remis en question. Mais ce conflit concerne désormais l'ensemble de la presse « nationale » et risque d'avoir les plus graves conséquences sur l'avenir des journaux.

C'est pourquoi il est difficilement concevable que les pouvoirs publics continuent de faire la sourde oreille à l'ouverture d'une négociation, qu'ils laissent sans réponse la lettre adressée par MM. Séguy et Piot à M. Jacques Chirac (Le Monde du 4 octobre). *N'est-ce pas le secrétaire général de la C.G.T. qui, en septembre dernier déjà, laissait entendre que le « monopole d'embauche » pourrait être discuté dans le cadre d'une négociation générale ?*

M. Jean-Philippe Lecat — ancien ministre de l'information — dans son rapport sur l'imprimerie française, s'il laisse bien prévoir une nécessaire diminution du nombre des emplois dans les prochaines années n'en souhaite pas moins une solution globale dont le rapatriement de publications réalisées à l'étranger constitue un des aspects.

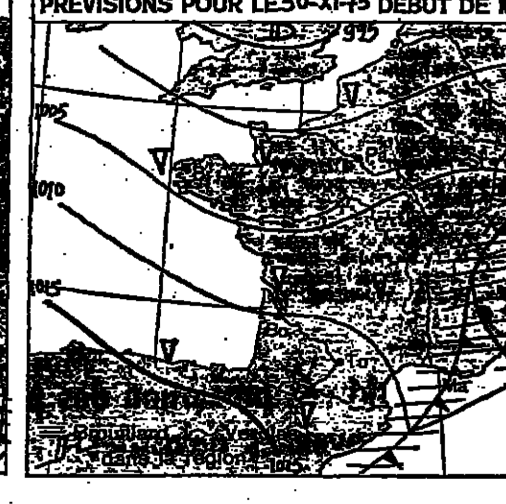
Est-il raisonnable de pratiquer la politique du pire ?

CLAUDE DURIEUX.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 29 novembre à 0 heure et le dimanche 30 novembre à 24 heures :

La profonde dépression centrée en mer de Norvège dirigera sur la France un flux d'ouest à nord-ouest progressivement plus froid.

Dimanche 30 novembre, sur les Alpes et les régions méditerranéennes, le temps sera très nuageux en début de journée, avec des pluies sur le littoral et des chutes de neige en montagne. Sur ces régions, une amélioration avec éclaircies se développera ensuite dans l'air instable et frais qui achèvera d'envahir l'ensemble de la France.

Cet air frais et instable donnera un temps variable avec des averses et des éclaircies passagères. Les averses se produiront dès le matin sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, ainsi que sur la plupart des massifs, où il neigera à partir de 600 mètres à 800 mètres. Elles se généraliseront ensuite et seront parfois accompagnées d'orages l'après-midi et le soir. Les éclaircies seront plus belles près du golfe du Lion, où le mistral et la tramontane s'établiront. Ailleurs, les vents, modérés ou assez forts et irréguliers, souffleront de l'ouest ou du nord-ouest. Des rafales accompagneront les averses.

Samedi 29 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 000,5 millibars, soit 750,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 16 et 11 ; Brest, 13 et 6 ; Caen, 14 et 5 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 15 et 10 ; Dijon, 8 et 8 ; Grenoble, 11 et 4 ; Lille, 11 et 5 ; Lyon, 10 et 7 ; Marseille, 11 et 5 ; Nancy, 9 et 8 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 13 et 9 ; Pau, 13 et 7 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 13 et 7 ; Strasbourg, 10 et 10 ; Tours, 13 et 8 ; Toulouse, 15 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 9 et 4 degrés ; Athènes, 12 et 11 ; Bonn, 11 et 6 ; Bruxelles, 11 et 4 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 6 et 4 ; Genève, 9 et 5 ; Lisbonne, 16 et 13 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 14 et 0 ; Moscou, —3 et —8 ; New-York, 8 et 6 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 13 et 4 ; Stockholm, 5 et 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 29 novembre 1975 :

UN ARRETE

● Fixant les normes des casques utilisés par les conducteurs et les passagers des véhicules.

UNE LISTE

● Des élèves ingénieurs de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Lille ayant obtenu le diplôme d'ingénieur en 1975.

● *Le statut des fonctionnaires.* — La direction du *Journal officiel* vient de publier une nouvelle édition — mise à jour au 31 octobre 1975 — de la brochure n° 1 024, qui réunit les différents textes actuellement en vigueur relatifs au statut des fonctionnaires.

Cette brochure est en vente au prix de 10 francs ou expédiée sur demande adressée à la direction des journaux officiels, 26, rue Desaix, 75732 Paris-Cédex 15. (Règlement sur facture ou par titre de paiement joint à la commande.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 317

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II								■	
III			■						
IV					■	■			
V				■					
VI			■					■	
VII		■						■	
VIII			■						
IX			■						■
X	■				■	■			
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Ne manque pas de tranchant ; Englobe le menu fretin. — II. Sont souvent pressés quand ils voyagent. — III. Divinité ; Complètement idiote. — IV. Ce devrait être une terre d'espérance ; Dupa. — V. A quoi tiennent bien souvent des choses d'ici-bas ; Temporairement absent. — VI. Fin de participe ; Chercha la petite bête. — VII. Ne repousse donc pas la main qui le caresse. — VIII. Ebranlé ; Labourent parfois à la saison des cueillettes. — IX. Conjonction ; Points de suspension. — X. Il lui suffit d'être belle pour se rapprocher de Dieu ; Il est difficile de l'obtenir quand on a mauvaise presse. — XI. Ne perdit pas le fil ; Avec eux, tout est possible.

VERTICALEMENT

1. Une dont la devise pourrait être : « Laissez venir à moi les petits enfants... ». — 2. Grosse perle ; Etat d'Amérique. — 3. Etre sur le déclin (épelé) ; Pronom ; Commence mélancoliquement. — 4. Eau de Cologne ; Mouvements perpétuels. — 5. Ancien travesti ; Fosses... communes. — 6. Fin de participe ; Câbles. — 7. Ce qu'on attend des autres (pluriel). — 8. Ne divulgua pas ; Etait consulté avant tout engagement sérieux. — 9. Très indigentes et fort affligeantes ; Adverbe.

Solution du problème n° 1 316

Horizontalement

I. Raeder ; Huiles. — II. Furoncles ; Brave. — III. FL ; Eaux ; Suaves. — IV. Im ; Le ; Oo ; Ac. — V. An ; Eperlan ; Hé ! — VI. Manies ; Le ; En. — VII. Avé, Employé. — VIII. Taëls ; Tamis ; Ter. — IX. Insu ; Si ; Usé ; Ass. — X. Ot ; Dose ; Lui. — XI. Nasa ; Civette ; LS. — XII. Ge ; Aléa ; Titres ; XIII. Géromé ; Sténo. — XIV. Ruade ; Diu ; Nul. — XV. Excès ; Offrandes.

Verticalement

1. Affirmation ; Gré. — 2. Ulm ; Avantageux. — 3. RR ; Anées ; Sérac. — 4. Ao ; Lui ; Lu ; Ode. — 5. Enée ; Ers ; Ames. — 6. D.C.A. ; Es ; Socle. — 7. Elu ; Etisie ; Do. — 8. Rex ; Emma ; Evasif. — 10. Sol ; P.M.U. ; Tuf. — 11. Ubu ; Alose ; Tinta. — 12. Ira ; Ney ; Eto. — 13. Lava ; Etal ; Nd. — 14. Evêché ; Esule ; Ue. — 15. Ses ; Engraissais.

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES CONCLUSIONS DES ASSISES NATIONALES DES CHAMBRES DE COMMERC

M. Giscard d'Estaing : le plus dur de la crise est derrière nous

M. Giscard d'Estaing indique d'abord les « *quatre aspects* » de la mission qu'il assigne, pour l'avenir, aux chambres de commerce et d'industrie : « *contribuer à l'humanisation des rapports entre les administrations publiques et les entreprises* », « *animer la vie locale et régionale* », « *apporter une aide accrue aux entreprises petites et moyennes* », « *perfectionner l'effort de formation des hommes, qu'il s'agisse des chefs d'entreprise, des salariés en activité ou des jeunes* ».

Il poursuit : « *Dans un environnement international qui s'éclaircit, les chances s'offrent pour une nouvelle croissance de l'économie française.*

» *L'ENVIRONNEMENT S'ECLAIRCIT. — Je ne pense pas seulement aux manifestations de reprise économique qu'on observe chez la plupart de nos voisins, notamment aux Etats-Unis d'Amérique. Je pense surtout à quelque chose de plus profond et de plus important peut-être : la prise de conscience par les responsables des principaux pays du caractère nécessairement solidaire de leur développement économique. La réunion des six chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenue à Rambouillet, la prochaine session du Conseil européen, la conférence Nord-Sud qui devrait s'ouvrir prochainement à Paris, témoignent de cette novation à mes yeux fondamentale.*

La réunion de Rambouillet

» D'abord Rambouillet. — *Que s'est-il passé ? En premier lieu, le fait même que la réunion se soit tenue est un fait positif. Les six chefs d'Etat et de gouvernement des principales puissances industrielles du monde occidental ont pu ainsi mettre en commun leurs réflexions et leurs préoccupations. Mais, surtout, je retiens que c'est dégagée de nos discussions* une triple identité de vues.

» Identité de vues sur nos responsabilités. — *Les six chefs d'Etat et de gouvernement, conscients d'avoir chacun à assurer la prospérité et la stabilité d'un pays industriel important, ont clairement affirmé leur responsabilité solidaire à l'égard de la prospérité du monde industriel et des pays en développement.*

» Identité de vues sur les objectifs, *c'est-à-dire sur la volonté d'une croissance stable et durable.*

» Identité de vues enfin sur les moyens. — *Nous sommes tombés d'accord pour écarter formellement la tentation protectionniste.*

» Le repliement sur soi serait pour notre économie une attitude suicidaire. *La leçon des années 30 a été entendue ;* il n'y aura pas de guerre commerciale.

» *Accord également pour œuvrer ensemble en faveur d'une plus grande stabilité des monnaies. Le désordre des marchés et les fluctuations erratiques des taux de change, qui ont empoisonné nos relations internationales et le développement de notre économie depuis plusieurs années, seront contrecarrés. Nous avons noté avec satisfaction le rapprochement intervenu entre les points de vue des Etats-Unis et de la France au sujet du besoin de stabilité que la réforme du système monétaire international doit promouvoir. Ainsi j'ai conscience qu'un pas important a été franchi à Rambouillet pour rétablir les conditions d'une croissance économique saine et conforter la* confiance dans l'avenir, *sans laquelle rien ne peut être entrepris.*

» *Le Conseil européen ensuite. Il tiendra, lundi et mardi prochains, sa troisième réunion annuelle pour 1975. Le fait que cette nouvelle institution est maintenant définitivement entrée dans les réalités de l'Europe, les possibilités qu'elle donne aux chefs d'Etat et de gouvernement européens d'exprimer très directement entre eux et librement leurs préoccupations, et d'arrêter ensemble les orientations essentielles pour le devenir de la Communauté, sont à mes yeux un acquis extrêmement positif* sur le chemin qui doit nous mener à l'union de l'Europe.

Le dialogue Nord-Sud

» *Le dialogue Nord-Sud enfin. Après la conférence préparatoire qui s'est tenue au mois de septembre, on peut maintenant espérer que, dans les rapports entre pays producteurs et pays consommateurs d'énergie et de matières premières, la confrontation fera place progressivement à une véritable concertation et à la recherche rationnelle des solutions les meilleures. Il n'y a pas d'autre voie pour rétablir l'activité économique mondiale sur* des bases stables et raisonnables. *De très longs efforts restent encore à accomplir, mais à tout le moins sommes-nous maintenant entrés et engagés dans la bonne direction.*

» *Ainsi donc, l'esprit de dialogue, de compréhension et de concertation à dimension mondiale commence à prévaloir. Grâce notamment, qu'on me permette de le dire, à l'action entreprenante et persévérante de la France. Du coup, l'environnement international s'éclaircit, et les chances s'offrent pour une nouvelle croissance de l'économie française.*

» Nouvelle croissance, c'est-à-dire une croissance dans un monde nouveau, pour répondre à des aspirations nouvelles. (...)

» *Nouvelle croissance, cela veut dire encore une croissance capable de répondre, sur le plan intérieur, à des aspirations nouvelles. Les Français aspirent à une croissance qui soit plus soucieuse de ses conséquences, en particulier humaines, et plus adaptée à ses propres finalités. Une croissance plus consciente et plus réfléchie, qui marque en quelque sorte un progrès dans la maîtrise par la société de son propre développement économique. (...)*

» *Le fait nouveau, c'est la prise de conscience par les Français eux-mêmes de ce que n'importe quel type de croissance n'est pas de nature à répondre à leurs aspirations.*

» *Le point essentiel est que la croissance doit être conçue et* conduite pour l'homme tout entier. *Il ne suffit pas de satisfaire dans l'individu le seul consommateur, si ce devait être au prix de conditions de travail excessivement pénibles imposées au même individu en sa qualité de producteur, ou d'un cadre de vie qui ne permette pas son épanouissement personnel ou familial. C'est pourquoi* la croissance nouvelle, *qu'il s'agit progressivement de mettre en œuvre, doit être attentive en premier lieu à l'amélioration du contenu et des conditions de la vie laborieuse. La revalorisation des travaux manuels, la réforme de l'entreprise, une plus juste répartition de l'effort fiscal, sont dans cette perspective des objectifs fondamentaux de l'action gouvernementale.*

» *L'action entreprise à cet égard débouchera au printemps prochain comme il a été annoncé et comme je le confirme sur un premier ensemble de lois. Elle sera poursuivie obstinément jusqu'à ce que des résultats tangibles et satisfaisants aient été obtenus. A cet égard, le gouvernement ne doute pas de pouvoir compter, de la part des chefs d'entreprise, sur une attitude positive et constructive.*

» *Nouvelle croissance, cela veut dire aussi, bien entendu, croissance plus respectueuse de notre environnement naturel. Des villes plus propres, plus belles, moins encombrées, mais aussi des usines moins salissantes, moins polluantes, et sans doute moins gigantesques. Là encore le concours actif des chefs d'entreprises est un élément essentiel.*

» *Enfin — dois-je dire surtout ? — nouvelle croissance signifie* une croissance qui s'accompagne non pas de l'augmentation, mais de la réduction des inégalités, *à laquelle aspire, vous le savez, notre société. La conception que notre société a aujourd'hui de la justice implique que nous nous employions à mieux protéger les individus les plus faibles contre certains risques auxquels ils sont exposés, à ouvrir plus complètement à tous les chances de la formation et de la promotion, à resserrer obstinément les écarts de revenus entre les Français. Là encore, le gouvernement poursuivra son action avec une détermination obstinée.* »

L'évolution de la conjoncture

Le président de la République souligne ensuite que « *la collectivité nationale a besoin d'une économie dynamique, d'une croissance régulière* », et indique : « *Le gouvernement a retenu pour 1976 un objectif de croissance relativement ambitieux. Il sera peut-être difficile à atteindre, mais tout sera fait pour y parvenir. Tel est l'objectif du plan de développement actuellement mis en œuvre. Telle reste la volonté du gouvernement. Nous avons bon espoir. Les dernières indications sur l'évolution de la conjoncture confirment le caractère favorable des tendances et des perspectives. La production recommence à progresser sous l'effet conjugué de l'amenuisement des stocks et de l'augmentation de la demande. Les indices confirment l'effet des dispositions incitatives du plan de développement, qui commence à être ressenti. Ainsi, le calcul a été exact. Ces évolutions favorables, tout comme les mécanismes incitatifs mis en place à titre temporaire par le gouvernement, doivent encourager les chefs d'entreprise à engager des programmes d'investissements qui prépareront l'avenir. Il ne s'agit pas de retomber dans nos vieilles erreurs qui consistent à investir alors qu'il est trop tard, et à ne pouvoir alors profiter pleinement des périodes d'expansion de la demande, faute d'avoir en temps utile suffisamment tablé sur l'avenir.*

» *Il faut, au contraire, que l'évolution prévue pour 1976 soit l'amorce d'un mouvement durable non inflationniste. Dans cet esprit, j'ai demandé au gouvernement de faire porter sa réflexion, dans le cadre du VIIe Plan, dont l'élaboration est en cours, sur les moyens d'assurer une croissance soutenue pour la période 1976-1980. C'est dire que les entreprises pourront et devront, maintenant que le plus dur de la crise est derrière nous, exercer à nouveau leurs responsabilités de façon inventive et dynamique.* »

LA HAUSSE DES PRIX FRANÇAIS EN OCTOBRE

	EN UN MOIS (Octobre 1975 comparé à sept. 1975)		EN SIX MOIS (Octobre 1975 comparé à avril 1975)		EN UN AN (Octobre 1975 comparé à octobre 1974)	
ENSEMBLE	0,3			4,5	10,2	
ALIMENTATION	0,3		5,4		11,3	
Produits à base de céréales		0,5		7,1		12,6
Viande de boucherie		0,7		6,3		12,2
Porc et charcuterie		0,3		10,3		13,9
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande		2		3,2		12,2
Produits de la pêche		0,6		1,5		6,1
Lait, fromages		0,5		3,5		12,9
Œufs		2		11,6		— 0,1
Corps gras et beurre		1,1		— 6,2		— 2,9
Légumes et fruits		0,3		11,7		20,9
Autres produits alimentaires		0,7		3,7		13,2
Boissons alcooliques		0,3		2,2		5,7
Boissons non alcooliques		2,4		2,4		6
PRODUITS MANUFACTURES	0,5		3,1		8,4	
1) Habillement et textiles		1,2		4		10,5
2) Autres prod. manufacturés dont :		0,3		2,9		7,8
Meubles et tapis		0,3		3		8,3
App. ménagers (élect. et gaz)		0,4		2,1		5,4
Aut. articles d'équip. ménag.		0,6		3,3		9,9
Savon et produits d'entretien		0,3		0,7		6,1
Articles de toilette et de soins		0,5		2,5		6,5
Véhicules		0,1		7,5		16,2
Papeterie, librairie, journaux		1,1		6,2		12,7
Photo, optique, électr.-acoust.		0		0,5		3,7
Autres articles de loisirs		0,4		4,7		12,7
Combustibles, énergie		0,6		0,9		3,9
Tabac et prod. manuf. divers		0,1		1		4,3
SERVICES	0,8		5,8		11,7	
Logement		1,5		5,5		11,4
Soins personnels, de l'habill.		0,7		6,9		12,1
Santé		0,1		7,1		12,9
Transports publics		0,1		6,6		11,3
Services d'utilisation des véhicules privés		0,7		4,2		10,4
Hôtels, restaur., cafés, cantines		0,9		6,4		12,4

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Comment accroître l'influence des entrepris dans les municipalités

Au fil des trois douzaines de propositions adoptées en assemblée plénière par les mille huit cents participants aux IIIes assises nationales des chambres de commerce et d'industrie, deux lignes de force se dégagent, révélatrices de la conception que se font de leur rôle les chefs d'entreprises : la première concerne l'insertion des entreprises dans la vie communale, la seconde la concertation avec les partenaires sociaux à l'intérieur de l'entreprise.

En affirmant que « *l'évolution de l'entreprise et la transformation de la vie communale doivent aller de pair au niveau des idées, des hommes, des organismes de concertation, des équipements et des structures* », les membres des chambres de commerce et d'industrie traduisent certes leur volonté d'insérer l'entreprise dans la cité, mais, plus encore ils affirment la prééminence que la première doit prendre dans le devenir de la seconde.

Il s'agit en effet d' « *adapter les structures communales et intercommunales aux caractéristiques évolutives de l'entreprise moderne, fondées sur l'esprit d'initiative* ».

Les moyens proposés pour y parvenir (recherche par les chefs d'entreprises de mandats municipaux, création de commissions locales facilitant la concertation, versement des contributions locales au lieu d'implantation de l'établissement et non à celui du siège social, extension du rôle de maître d'ouvrage des C.C.I.) convergent pour accroître et généraliser l'influence des entreprises dans les municipalités.

« Les usurpateurs »

Quant à la concertation à l'intérieur de l'entreprise, elle est centrée sur une contestation sévère des syndicats et de leur rôle : les avantages accordés après la seconde guerre mondiale par l'État aux centrales syndicales, dans un souci de logique et de justice, « *sont devenus des privilèges farouchement défendus par les centrales politisées et acceptés par les autres* ».

Pour les élus consulaires, le faible pourcentage de syndicalisation des salariés en France « *signifie que la grande majorité des salariés refusent de cautionner l'orientation politique et la façon de faire des principales centrales syndicales. Ce refus massif du syndicalisme politique est la seule possibilité d'expression des salariés, qui sont finalement représentés le plus souvent par des usurpateurs* ».

Le grand perdant de cette situation bloquée est le progrès social, ajoute le rapport. Il es nécessaire d' « *organiser structure fondamentalemer présentative du personnel* favoriser une information « *et contrôlée* », « *à part contacts ponctuels, spor quotidiens* », de réunions lières et de supports d'inf tion « *tels qu'un bon j d'entreprise* », de forme cadres aux relations hum « *de façon à éviter leur pro sation, qui mettrait en ca principe libéral de nos entr et de la société* ».

Basée sur une « *gestion reuse et de grande qualité* » politique peut « *préluder à l ticipation de tout le person* dans une « *atmosphère d coordonnée et confiante* ».

Ces deux options vis-à-v municipalités et vis-à-vis de tenaires sociaux sont déj réalités vécues pour certain treprises. Leur officialisat leur présentation comme un tif à atteindre par les chs de commerce et d'industrie d'un jour nouveau les déba la régionalisation et sur forme de l'entreprise. Elles mérite de la clarté, même s révèlent la distance qui les diverses conceptions du gement qui s'affrontent da domaines.

La gageure du chef de l'Ét

(Suite de la première page.)

Et notamment le refus international de céder aux tentations protectionnistes, considéré par M. Giscard d'Estaing comme un succès de la politique française à Rambouillet, va à l'encontre des souhaits du patronat de l'industrie textile, inquiet de la concurrence asiatique.

Sur le plan intérieur, le resserrement de l'éventail des revenus, la revalorisation du travail manuel préconisés par le chef de l'Etat, heurtent de plein fouet les revendications des cadres soutenues par le patronat. Quant à la réforme de l'entreprise — et en particulier à l'accroissement des pouvoirs syndicaux que recommandait, à ce propos, le rapport Sudreau, — elle continue à rencontrer l'hostilité d'une très grande partie du patronat ; la volée de bois vert qu'administre aux dirigeants syndicaux un des rapports adoptés par les assises des chambres de commerce prouve la distance énorme qui sépare les projets du chef de l'Etat des intentions des chefs d'entreprise.

Dernier thème de la « nouvelle croissance » préconisée par M. Giscard d'Estaing, la défense de l'environnement et du cadre de vie ne va pas non plus sans poser des problèmes aux chefs d'établissement. Car elle suppose un accroissement sensible des coûts de production, que les industriels ne sont pas prêts à supporter en période de ventes difficiles, surtout si on leur demande, simultanément, de continuer à participer à la lutte anti-inflationniste.

En cherchant à la fois à convaincre les industriels de reprendre les investissements et à les mobiliser pour mettre en œuvre une « *croissance régulière* » dans un nouveau type de société, M. Giscard d'Estaing est sans nul doute sincère. Mais a-t-il les moyens de cette double politique ? A court terme, s'il consent à ne pas gêner les entreprises par de nouvelles charges ou contr le gouvernement peut espére les chefs d'entreprise s'ingé relancer la machine écono la reprise d'une expansion, modérée, est le souhait fonda tal de tous les patrons. Mai les réformes de structures M. Giscard d'Estaing souhait treprendre, la neutralité bier lante du petit et moyen pat est loin d'être acquise. *A fo* l'appui de la majorité des d'entreprise. Là encore — là tout, — les desseins du ch l'Etat sont en porte à faux les désirs d'une partie de électorat.

JOSÉE DOYÈ

FISCALITÉ

DERNIER WEEK-END POUR LA VIGNETTE

La période de vente de la vignette automobile expire le lundi 1er décembre à minuit.

Au-delà de cette date, les vignettes ne pourront plus être obtenues dans les bureaux de tabac. Elles ne seront en vente qu'auprès des recettes des impôts. En outre, l'automobiliste retardataire devra acquitter une indemnité égale à 30 % du montant de la vignette pour le premier mois de retard et à 10 % pour chaque mois ou fraction de mois supplémentaire.

La reprise économique se ralentit aux États-U

Ralentissement économique aux Etats-Unis, pessimisme experts en Grande-Bretagne : la reprise est encore fragile de l'a côté de l'Atlantique et reste très floue à Londres. Cependant Allemagne fédérale, l'industrie a enregistré en octobre un ch d'affaires de 66 milliards de DM (112 milliards de francs), so niveau mensuel le plus élevé de 1975 (54 milliards de DM en septen et 65 milliards en octobre 1974).

Aux Etats-Unis, l'indice des principaux indicateurs économiques, qui préfigure l'évolution de l'activité, a baissé en octobre pour le deuxième mois consécutif. Après six mois de progression régulière, cet indice avait diminué de 0,1 % en septembre. Il a de nouveau reculé, mais de 0,5 %, en octobre. Sur les onze indicateurs dont tient compte l'indice établi par le département du commerce, quatre se sont inscrits en baisse, cinq ont augmenté et les deux derniers sont restés sans changement.

Le secrétaire adjoint au commerce chargé des affaires économi M. James Bate, a écarté tout r de rechute dans la récession, a reconnu que le recul de l'i traduisait une « *modération du ry d'ensemble de la reprise éco que* ». De fait, la croissance du duit national brut américain s élevée à 13,2 % au cours du sième trimestre de 1975, soit le annuel le plus fort enregistré de vingt-cinq ans. Cette augment exceptionnelle, qui traduisait su un très important ralentissemen déstockage, ne peut que se ral au cours des mois à venir.

Des prévisions déprimantes en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, l'Institut national de recherche économique et sociale vient de présenter des prévisions qui, selon ses propres termes, sont « *peut-être les plus déprimantes* » depuis 1959. Le chômage touchera encore, d'après lui, un million deux cent cinquante mille personnes à la fin de 1976 et ne diminuera pratiquement pas en 1977. Le déficit budgétaire continuerait de s'aggraver : 12,4 milliards de livres l'an prochain, contre 10,5 milliards cette année.

L'activité économique reprendrait toutefois très légèrement en 1976 (+ 1,8 %), pour s'accélérer en 1977 (+ 3,1 %), indique l'Institut ; mais les investissements privés vont continuer à diminuer l'an prochain, pour n'augmenter que faiblement en 1 Seule bonne nouvelle : l'inflatio ralentirait nettement, redescenda 10 % en 1976 et 8,5 % en 1 contre près de 26 % actuellem

Enfin, malgré une augmenta des exportations de 4 à 6 %, le ficit de la balance des paiem courants resterait élevé : ramen 2,1 milliards de livres cette an contre 3,7 en 1974, ce déficit ris de remonter à 2,5 milliards l'an p chain, pour ne se réduire q 2,3 milliards en 1977. L'Institut est que, dans le cas où ces prévisi se révéleraient exactes, le gouver ment devrait laisser se poursui la dépréciation de la livre et e prunter davantage au Fonds mo taire international.

M. Poniatowski : la promotion des petites et moyennes industries sera l'une des priorités du VIIe Plan

En clôturant les troisièmes assises nationales des chambres de commerce et d'industrie, M. Poniatowski, ministre d'Etat, a longuement évoqué le rôle des entreprises dans les communes. Elles « *constituent un facteur essentiel d'animation locale* », tandis que « *les élus locaux sont de plus en plus attentifs à la vie et aux problèmes des entreprises* ». « *Beaucoup considèrent le développement économique de leur commune comme le problème majeur qui leur est posé en tant qu'administrateurs municipaux.* »

Soulignant l'aide que l'Etat leur apporte dans ce domaine, le ministre d'Etat a affirmé que « *les collectivités locales doivent définir et conduire une politique cohérente d'accueil des entreprises* ». Pour bien y répondre, l'ensemble des entreprises d'une localité devraient charger un « médiateur » — qui pourrait être choisi dans les assemblées consulaires — de les représenter auprès de la municipalité.

En ce qui concerne la réforme du régime des aides à l'industrialisation et à la décentralisation tertiaire, dont les modalités seront arrêtées fin décembre par le gouvernement, M. Poniatowski a souligné « *que les priorités géographiques seront dans l'ensemble maintenues, voire renforcées* », et que, pour favoriser « *l'insertion de l'entreprise dans son milieu* », le nouveau régime « *devrait permettre, dans toute la mesure du possible, une adaptation des tailles respectives des entreprises et des agglomérations qui les accueillent* ».

Enfin, le ministre d'Etat a confirmé que « *la promotion des moyennes et petites industries sera l'un des thèmes prioritaires du VIIe Plan* » et que les chambres consulaires auront « *un rôle indispensable à jouer* ».

● LE COMITE CENTRAL DE LA FEDERATION NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE a approuvé, le mercredi 26 novembre, la nomination de M. Jean-Pierre Lafaurie, trente-neuf ans, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, chef du bureau de la politique agricole à la sous-direction des affaires multilatérales de la D.R.E.E., au poste de directeur de la fédération, à partir du 1er janvier prochain. Il remplacera à ce poste M. Lucien Douroux, quarante-deux ans, directeur depuis 1970, qui va occuper un poste de responsabilité à la Caisse régionale de crédit agricole de l'Ile-de France.

● LA CONFEDERATION FRAN ÇAISE DE L'AVICULTUR (C.F.A.) estime que la situ tion des producteurs d'œu est « *catastrophique* », car l prix baisseront vraisembl blement de 10 % en 1975. E outre, la C.F.A. « *dénonce l manipulations des cotatio et les pratiques spéculati auxquelles se livrent certai groupes* ».

Après les manifestations or ganisées récemment à Lyon e dans le Sud-Est, la C.F.A annonce que « *l'action syn dicale va s'amplifier et s développer dans d'autres ré gions si rien n'est fait par le pouvoirs publics pour redres ser la situation dans de trè brefs délais* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

CONFRONTÉE A LA CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE

La F.A.O. traverse de sérieuses difficultés financières

Rome. — La dix-huitième conférence de la F.A.O. (*Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture*) a achevé le 27 novembre, par l'adoption de quelque trente résolutions sur les politiques alimentaires et agricoles de l'Organisation, ses travaux entamés le 8 novembre.

De nombreux délégués, notamment dans le groupe africain, se ont déclarés « *extrêmement* ...cus » par la conférence. Le président indépendant du conseil de a F.A.O., M. Gonzalo Bula-Hoyos Colombie), a déploré « *le manque* ...*nitiatives* » au cours de la ...éunion.

Les milieux diplomatiques ...xpliquent cette situation par le ...ait qu'il s'agissait d'une « *conférence de transition* ». « *Il est* ...*alaisé*, observe-t-on dans ces ...ilieux, *d'établir un programme* ...*ui, à la fin de l'année, sera* ...*pliqué par un nouveau directeur* ...*énéral qui n'a pas participé à* ...*on élaboration.* » Pour ces raisons, l'idée d'une réunion extra...rdinaire du conseil de la F.A.O. au début de l'année prochaine a été approuvée afin de permettre à M. Saouma d'apporter des modifications au programme de son prédécesseur.

Il reste que les débats ont été l'occasion de quelques affrontements politiques vifs. Une recommandation pour l'intensification de l'aide aux pays ayant récemment accédé à l'indépendance (Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao-Tomé et Principe) a fait l'unanimité. En revanche, l'extension de cette aide aux mouvements de libération qui « *luttent contre la domination étrangère et le racisme* », ainsi qu'aux prisonniers politiques et aux réfugiés chiliens, s'est heurtée au refus de nombreux délégués, notamment celui des Etats-Unis.

A cette occasion, plusieurs représentants des pays en voie de développement ont accusé le gouvernement des Etats-Unis d'utiliser l'aide alimentaire « *comme une arme de pression* ». M. Earl Butz, secrétaire américain à l'agriculture, a répliqué qu'une politisation des organes des Nations unies pourrait amener le Congrès à limiter les contributions financières américaines dans ces organismes.

La fragilité financière de la FAO qui a été mise en évidence à cette occasion, fournira sans doute un argument de poids aux tenants d'une restructuration de l'organisation, et notamment le nouveau directeur général, M. Saouma.

En effet, la plus importante des institutions spécialisées de l'ONU est avant tout une colossale usine à traiter et à élaborer des données et des études agricoles : cinq cent cinquante périodiques, revues ou études sont publiés par la FAO, qui abrite en outre une bibliothèque de six cent mille volumes. Toutefois, son budget ne lui permet guère de faire autre chose. Sur les six mille personnes à son service, deux mille seulement travaillent dans les bureaux régionaux ou sur des projets d'action, dont 80 % environ sont financés par le PNUD. En dépit des efforts du dernier directeur général, M. Boerma, la FAO est devenue un énorme organisme bureaucratique de plus en plus replié sur lui-même.

« *Si elle veut conserver son rôle d'instrument privilégié de la politique alimentaire, la FAO devra, sous peine d'étouffement, cesser de grandir démesurément loin des zones d'opération* », a déclaré récemment un expert de l'organisation. C'est dans ce sens que M. Saouma souhaite orienter la FAO (*le Monde* du 15 novembre).

Un emprunt de 10 millions de dollars

En dépit de cette menace — ...e connaît un commencement ...exécution en ce qui concerne ...Organisation internationale du ...avail (*le Monde* du 8 novembre) — les Etats-Unis, qui y contri...uent pour le quart, ont voté avec ...s autres délégués le budget de ...Organisation : il s'élève pour le ...rochain exercice à 167 millions ...e dollars, soit une augmentation ...e 60 % sur le précédent.

C'est une autre question finan...ière, liée aux activités de terrain ...e la FAO, qui a suscité les plus ...raves remous. Le PNUD (Pro...ramme des Nations unies pour le développement), qui finance la plus grande partie des activités de la FAO, a fait des chèques sans provision pour payer quelques-uns de ses deux mille cinq cents experts, ces derniers mois. Le représentant du PNUD a expliqué que l'inflation a largement amputé les liquidités de l'organisation et que plusieurs Etats membres payent avec retard leur quote-part. (L'Italie doit 16 millions de dollars pour l'année 1975.) Reste que la FAO devra emprunter quelque 10 millions de dollars pour pouvoir faire face à ses engagements dans les prochaines semaines.

Enfin, un autre obstacle non négligeable au bon fonctionnement de la FAO est l'absence en son sein de l'Union soviétique. Cela pose des difficultés sérieuses aux experts chargés de mettre en place un système de sécurité alimentaire. La question de la communication de statistiques agricoles, en particulier sur les récoltes, reste, semble-t-il, la cause du refus soviétique de rejoindre les cent trente-six membres de l'organisation. — (*A.F.P.*)

AFFAIRES

...D.F.-CHIMIE EST PRESSENTIE POUR PRENDRE LE CONTROLE DE RIPOLIN

...a prise de participation majori...ire du groupe pétrolier belge ...trofina dans le capital de Ripolin-...eorget-Freitag, deuxième fabricant ...ançais de peintures (« le Monde » ...u 29 novembre) paraît être sérieu...sement remise en question. Le mi...istère de l'économie et des finances ...echigne à donner son accord et ...erce des pressions sur C.d.F.-...himie, filiale des Charbonnages de ...rance, pour qu'elle prenne le ...ntrôle de l'affaire.

...Ripolin n'est pas une inconnue ...our C.d.F.-Chimie. Il y a un peu ...us de deux ans, *les dirigeants de* ...ipolin l'avaient contacté en vue ...'une opération de ce genre. Mais, ...our de multiples raisons, C.d.F.-...himie n'avait pas donné suite. ...hangera-t-elle d'avis cette fois ?

La filiale des Charbonnages de ...rance possède déjà des intérêts ...ans la peinture (58 % dans le ca...ital de la société Helie Van Cau...wenberghe, septième producteur ...rançais). Mais le rachat d'un ...aquet d'actions Ripolin ne se ferait ...as dans les meilleures conditions. ...ien que l'industrie de la peinture ...it été le secteur de la chimie le ...oins éprouvé par la crise, elle n'est ...as exemple de soucis. Ainsi, la pro...duction d'Helie Van Cauwenberghe ...era cette année inférieure de 26,2 % ...*celle de 1974 pour un chiffre* ...'affaires sensiblement égal (186 ...illions de francs). Ripolin, de son ...ôté, a de grosses difficultés finan...ières, qui ont fait jusqu'ici reculé ...ien des candidats à son rachat.

● *Le premier forage en mer* ...*Iroise* n'a donné aucun résul...at, annonce le groupe *ELF-...RAP*. Un second forage va être ...nté au nord de Brest.

L'inquiétude des utilisateurs du matériel C.I.I.

Il a beaucoup été question de rentabilité, jeudi après-midi 27 novembre, lors du débat organisé par le Cercle des utilisateurs de matériel C.I.I. sur le thème de la restructuration de l'informatique française. Trois hommes : M. Hugues de l'Estoile, directeur général de l'industrie, M. Robert Gest, P.D.G. de la C.I.I., et M. Jean-Pierre Brulé, actuel P.D.G. d'Honeywell-Bull, faisaient face à plusieurs centaines de spécialistes.

La rentabilité ? C'est elle qui justifie aux yeux de M. de l'Estoile la scission de l'activité de la C.I.I. Une mesure qui inquiète fort les clients de la compagnie, habitués à s'adresser à un fournisseur unique pour leurs petits et grands systèmes informatiques. « *S'agissant de construire une entreprise fondée sur des intérêts de rentabilité des activités, il était normal qu'on ne la charge pas d'un outil industriel surabondant, en l'occurrence l'usine de Toulouse. On avait donc besoin des activités mini informatique de la C.I.I. et de certaines de ses applications pour créer une société française qui puisse reprendre Toulouse.* »

Pour être complet sur ce sujet, le directeur général de l'industrie aurait pu préciser que la volonté de ne *pas inclure l'usine de Toulouse au* sein de C.I.I.-Honeywell-Bull relevait d'un préalable d'Honeywell. « *Si on discute de Toulouse, nous reprenons l'avion tout de suite* », auraient même dit les dirigeants du groupe américain lors de la première séance de négociations, il y a un an, à Paris.

La rentabilité ? On pensait que C.I.I.-H.B. ne l'atteindrait qu'en 1980. Pourtant, M. Brulé espère bien réaliser en 1976 des profits, afin de rémunérer les capitaux investis. Est-ce à dire qu'une partie de la subvention de 1 200 millions de francs octroyée jusqu'en 1979 par l'Etat à la nouvelle société servira au versement d'un dividende aux actionnaires (parmi lesquels Honeywell figure à hauteur de 47 %) ?

Le langage de la rentabilité, les utilisateurs l'ont également tenu. Il est pour eux de la plus grande importance d'être fixés sur la politique des produits de la nouvelle société afin de déterminer leurs investissements en informatique pour les prochaines années. Certes, M. Brulé a tenté de les rassurer en mettant en avant son expérience des fusions. Sa société en a déjà connu deux. « *Aucun de nos clients n'a été lésé. Nous avons toujours maintenu la qualité du service et respecté les engagements passés.* »

A-t-il pour autant dissipé toutes les inquiétudes des utilisateurs ? Rien n'est moins sûr. Son refus de s'engager sur la question de la fabrication et de la commercialisation des gros ordinateurs X 4 et X 5 a été remarqué. « *Cette discussion est malsaine... Laissez-nous le temps nécessaire pour prendre d'autres décisions... Il faut faire l'inventaire...* » Des propos qui tranchent quelque peu avec les affirmations récentes du gouvernement selon lesquelles X 4 sera bien fabriqué. Qui croire ?

« *L'absence de réponse rapide à ces questions nous condamnerait à prendre le matériel d'un autre constructeur* », a déclaré avec quelque solennité l'un des grands utilisateurs du secteur privé. Il n'a pas eu besoin de nommer cet autre constructeur. Tout le monde avait compris qu'il s'agissait d'I.B.M. — J.-M. Q.

● LE GROUPE FAMILIAL allemand Sachs est passé sous le contrôle de la société britannique *Guest Keen Nettlefolds* (G.K.N.) qui fabrique des machines-outils et emploie cent vingt mille personnes. La G.K.N. a racheté 74,9 % des actions de leur groupe aux frères Sachs, qui conservent seulement une minorité de blocage (25,1 % du capital). Le groupe Sachs emploie dix-sept mille personnes dans six entreprises.

● LE PROCES EN DIFFAMATION intenté par la Société Nestlé contre un groupe de travail sur le tiers-monde a été suspendu, le 27 novembre, par le tribunal de Berne, afin de permettre à la défense de présenter des preuves supplémentaires. S'appuyant sur l'étude d'une organisation britannique d'entraide, ce groupe avait accusé le groupe helvétique d'avoir provoqué la mort de bébés dans le tiers-monde en incitant les mères à utiliser le lait en poudre (*le Monde* du 25 novembre).

SYNDICATS

La C.G.T. constate « la montée de la misère »

« Montée de la misère, montée des luttes. » Ainsi pourrait se résumer la constatation essentielle faite par le comité confédéral national de la C.G.T., réuni les 26 et 27 novembre.

M. René Lomet, secrétaire confédéral, a, devant la presse, analysé le recul de la production et ses conséquences pour les chômeurs. On a, dit-il, noté huit cents coupures de gaz à Drancy et deux mille quatre cents à Aubervilliers et La Courneuve pour non-paiement de quittances. Dans cette dernière localité, sur quatre mille logements, quatre cents son vides, les locataires ayant été expulsés faute de pouvoir payer leur loyer.

Les dirigeants de la C.G.T. estiment que, loin d'être affaiblis par la crise, les salariés intensifient leur action revendicative, celle qui a trait à la défense du pouvoir d'achat l'emportant même sur la lutte contre le chômage. La preuve en sera donnée par la journée d'action du 2 décembre.

D'autre part, le comité national a adopté les thèmes d'une « *charte pour une vraie liberté* », dans tous les domaines, qui sera mise au point sous peu, dans le cadre de l'accord avec la C.F.D.T.

Traitant des rapports avec les autres organisations syndicales, M. Lomet, réaffirmant l'unité d'action avec la C.F.D.T., a regretté que des dirigeants cédétistes aient déclaré que le programme commun était dépassé. « *Cela inquiète les travailleurs* » alors que ce programme « *reste la seule base crédible* » d'une alternative de gauche au pouvoir actuel.

M. Krasucki, de son côté, a regretté que la FEN donne son appui à une opération de division, soit en signant des « *accords de collaboration de classe* » avec le gouvernement, soit en ignorant la représentativité de l'UNEF, soit encore en raison de ses rapports avec le P.S.

Polémique avec le P.S.

A la suite de la publication par le P.S. et la FEN d'un communiqué commun considérant que « *l'existence de négociations salariales dans la fonction publique constitue un acquis positif des luttes syndicales de 1968* » (*le Monde* du 28 novembre), M. André Berteloot, secrétaire confédéral de la C.G.T., a déclaré, jeudi 27 novembre :

« *En s'exprimant conjointement avec la FEN sur le caractère positif des négociations salariales dans la fonction publique, le parti socialiste ne peut ignorer qu'il prend délibérément position contre la C.G.T. et la C.F.D.T., qui ont dénoncé les conditions dans lesquelles se déroulent ces négociations et contesté, preuves à l'appui, les résultats obtenus. (...)* »

Le parti socialiste a publié vendredi 28 novembre une mise au point qui indique que la phrase contestée « *signifie clairement* » que :

« 1) *Le P.S. est effectivement d'accord pour considérer le principe de négociations salariales comme un acquis des luttes de 1968 ;*

» 2) *Le P.S. ne se prononce pas sur le contenu des accords qui ont fait suite à ces négociations, l'appréciation du contenu des accords et leur éventuelle signature relevant des responsabilités de chaque syndicat et non d'un parti politique. Conformément au principe d'indépendance entre partis et syndicats, le P.S. n'a pas à s'immiscer dans une prérogative syndicale.* »

● ERRATUM. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible un passage de la déclaration de Mme Nicole Questiaux, membre du comité directeur du P.S. sur l'union européenne (*le Monde* du 29 novembre). Il fallait lire : « *L'Europe des marchands ne pose à la gauche que les problèmes des marchands, dont celle-ci fait sont affaire.* »

M. MAIRE (C.F.D.T.) : une société qui a peur de ses juges est une société malade.

A l'occasion du congrès de l'union régionale C.F.D.T. de l'Auvergne, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a constaté la « *perte de sang froid du patronat et du gouvernement devant la résistance des salariés qui n'acceptent ni les licenciements collectifs ni la baisse de leur pouvoir d'achat* ».

« *Le C.N.P.F.*, a-t-il déclaré à propos des accidents du travail, *incite ses adhérents à la violence en criant au « racisme anti-» patronal ». Cette agitation du monde patronal montre bien que les patrons français ne sont pas qualifiés pour défendre les libertés. Voilà plus d'un siècle que les patrons de notre pays ont pu être responsables d'accidents du travail et voilà qu'enfin des juges considèrent que la responsabilité patronale doit donner lieu à pénalité. Il suffit de trois patrons retenus durant quelques heures pour que le patronat mette en cause ses propres lois et ses propres juges. Une société qui a peur de ses lois et de ses juges est une société malade.* »

Le secrétaire général de la C.F.D.T. a vivement critiqué l' « *opération de pure mystification* » que représente le projet de loi relatif à l'avancement de l'âge de la retraite. « *Ce projet*, qui concernera selon lui moins de cinquante mille salariés dans les deux années à venir, *constitue un affront fait à tous ceux qui sont actuellement usés par le travail et à tous ceux qui au sortir de l'école attendent en vain depuis des mois leur premier emploi.* »

● LA CONFEDERATION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES (C.N.P.L.) demande la création de chambres de professions libérales « *au même titre d'organisation et de représentativité que les chambres de commerce, d'industrie, de métiers ou d'agriculture* ». La C.N.P.L., créée en janvier 1975, ne regroupe que quelques milliers d'adhérents, mais revendique la seule représentativité des membres des professions libérales (1,5 million de personnes au total).

Son président, M. Fargette, a souligné le 25 novembre la nécessité de la reconnaissance par l'Etat du groupe des professions libérales comme « *entité particulière devant avoir sa représentativité, sa fiscalité, sa protection sociale* ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

SÉQUESTRATION DU CHEF DE CENTRE E.D.F. DE LA ROCHELLE

M. Edgar Grecourt, chef de centre de l'E.D.F. de La Rochelle, et dix chefs de service ont été retenus durant tout l'après-midi du vendredi 28 novembre par deux cents grévistes. Après la journée nationale de grève de la veille, des délégués C.G.T. et C.F.D.T. sont venus, vendredi matin, apporter leur cahier de revendications au chef de centre, auquel ils reprochaient son intransigeance vis-à-vis des syndicats.

L'entretien n'ayant pas été jugé satisfaisant par les délégués, les manifestants ont décidé de retenir le chef de centre et ses chefs de service, qu'ils ont libérés vers 20 heures après avoir reçu des apaisements.

ANNONCES CLASSEES



emplois régionaux

IMPORTANTE USINE DE PÉTROCHIMIE
Région du HAVRE
recherche
UN CONTREMAITRE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL ET DE MÉCANIQUE
ayant exercé cette fonction dans le même type d'industrie pendant plusieurs années.
Formation :
Base technique ou équivalent : Spécialités Marine appréciées.
AGENTS DE MAITRISE ÉLECTRICITÉ
pour travail en exploitation (3 × 8 continu) ou en entretien (jour).
Formation :
Base technique ou équivalent.
Expérience de plusieurs année dans la spécialité électricité.
Envoyer curr. vitae détaillé sous référence L 301 76065 HAVAS LE HAVRE Cedex qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour son SERVICE ENTRETIEN à BRIVE (Corrèze)
CONTREMAITRE ELECTROMECANICIEN
Titulaire BTS (ou diplôme équivalent de la Marine nationale).
Libéré du Service Militaire
Ecrire avec C.V., prétentions et photo récente, à n° 31.187, CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

USINE DE COSMETIQUE
située à 100 kilomètres
OUEST PARIS
recherche pour son département
PRODUCTION
JEUNE INGENIEUR
(Centrale, I.D.N., E.N.S.I. ou équivalent)
Ecrire avec C. V. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, référence 58.037.

offres d'emploi

Cherchons pour travail EN ALLEMAGNE
INGENIEUR et TECHNICIEN
spécialisés en technique nucléaire ou en radiochimie. Connaissanc. programmat. souh. Adresser candidature à :
EURATOM
75 Karlsruhe (All.) Postfach 2266

demandes d'emploi

ATTENTION - ATTENTION SERIEUX
OFFRE SPECIALE !
Couple retraités de classe 60-58 ans, bilingues français-allemand, offre gardiennage gratuit villa de maître. Entretien villa, parc, jardin, piscine, voiture, bateau gratuit. Conditions : logement libre. Situation entre Cannes et Menton. Faire offre s/n° 2.169, LA PRESSE REUNIE, 9, rue du Dôme, 67081 Strasbourg Cedex.

CADRE SUP. HOTELIER, 28 a., diplômé Strasbourg - Lausanne, étudie ttes propositions. Ecr. à n° 79.941 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

AGENT ADMINISTRATIF
cherche emploi, Afrique, Proche-Orient, Amérique du Sud. Ecr. HAVAS NANCY, N° 833 N.

J.H. 22 ans. BTS GEOLOGUE PROSPECTEUR, cherche emploi équipement, prospection minière, sondages ou activités connexes. FRANCE - ETRANGER jusqu'à août 76. - Ecr. HAVAS LORIENT 56100 n° 312.

autos-vente

FIAT 126 - Bleu marine 1973 - 21.500 km - 7.000 F (Argus)
ESCOFFIER 766-24-74 227-23-30

représent. offre

Société espagnole prestigieuse dans le secteur prêt-à-porter féminin ch. CORRESPONDANT A PARIS (préférable ayant connaissance de l'espagnol), qui fournira des informations sur les tendances, styles et orientations de la mode en France. Le poste est compatible avec l'emploi actuellement occupé. Ecr. n° 952. Pub. DURTHI Ballén, 11. Barcelona-10 (Espagne).

travail à domicile

Demande

J.F. 28 a. 7 a. exp. Exc. secr. B. nis angl. Ass. tx secr. à son dom. ANGERS. Ecrire HAVAS ANGERS n° 622.

cours et leçons

Professeur canadien donne des leçons d'anglais (langue maternelle). Téléphoner à partir de 13 heures au : 208-30-68.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

sports loisirs

ALPA 1800
emmène enfants de 6 à 16 ans à la montagne Noël, février, Pâques, et adultes toute l'année. TÉL. : 880-97-37

animaux

Particulier vend jeune CHIOT COLLEY, 9 mois. Prix 1.500 F. TÉL. : 684-97-74

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

18e Mo GUY-MOQUET
Très bon immeuble
Beau 3 p., cuis., salle d'eau carrelée, w.-c., balcon, soleil. Visite lundi 14-17 heures : 78, av. de SAINT-OUEN

Mo FAIDHERBE-CHALIGNY
3.800 F LE M2
Imm. neuf, tt confort, 6e étage **STUDIO**, entrée, gde cuisine, salle de bains. 48, rue de Montreuil - Parking. Sam., dimanche, lundi, 15-18 h.

LES HALLES - IMM. 17e S. caract., séjour dble, 2 chbres, 2 bains, poutres, refait neuf. 288.000 F. - Samedi-lundi, 13-17 h.; 7, rue VAUVILLIERS.

METRO EXELMANS
Imm. neuf, pier. de taille, tt cft LIV. DBLE + 3 CHBR., entrée, cuis., s. de bains, cab. toilette, surface 105 m2 + balcon, téléph. 85, rue Chardon-Lagache (6e ét.) Samedi, dimanche, lundi, 15-18 h.

QUAI DE LA RAPEE
Avec vue s/Seine. Prix except. 165.000 F. Gd living 30 m2 + 1 p. Tt cft. Asc. en cours. Voir propriétaire s/pl. sdi-dim., 14-18 h : 2, quai de la Rapée.

NATION - Bd Picpus
Imm. pierre de taille, ravalé. Beau séjour, salon, 3 ch., entrée, cuis., w-c, s. de bains + 1 ch. serv. Asc. Cht. 520.000. 344-71-97.

Paris Rive gauche

LUXEMBOURG
Bel imm. pierre de taille
5 P TT. CFT, 4e étage, ASC. Chauff. central imm.
A RENOVER
PRIX 595.000 F
Samedi, lundi, 13 h 30 à 17 h : 3, RUE PAILLET ou Tél. 723-91-28

RUE BONAPARTE
Imm. caractère, 3e étage, tapis
5 PCES cuis. bains. chauff. central, TELEPH.
BEAU PARQUET ANCIEN
UNIQUE PUBLICITE avant rénovation
PRIX 685.000 F
Samedi, lundi, 13 h à 17 h : 20, RUE BONAPARTE ou 723-96-05

Mo MAUBERT Bon immeuble Ascenseur
STUDIO, entrée, cuisine, salle de bains, tél.
PRIX INTERESSANT
22, rue de Pontoise Chff. cent. Sam., dimanche, lundi, 15/18 h.

14e URGENT 4/5 P. récent, tt confort, TEL. Parking. Bon plan. 440 000 F. Samedi-dimanche, 13 h 17 h : 22, RUE JONQUOY

INVALIDES EXCEPTIONNEL S/VERDURE
Neuf, grand standing, jamais habité, gd living, 2 ch., 2 bains, parking, terrasse 100 m2. PALTSOU - Tél. 250-99-05

Mo PORTE-D'ORLEANS
2 PIECES, REFAIT A NEUF
Entrée, cuisine, douche, w.-c. 119, av. du Gl-Leclerc. Calme. Sam., dimanche, lundi, 15-18 h.

20, r. des Plantes. 4 P. Confort. 330.000 F. 3e étage. Ascenseur. Sam., lundi, s/pl., 15 h. - 18 h.

15e ST-CHARLES- Petit imm. p. de t. Studios, 2 P., 4 P. duplex, terrasse. Livr. début 76. Sur pl. 66, rue des Entrepreneurs (15e), tous les jours, 14-19 hres ; dimanche, 10-18 hres. 346-71-08 - 579-15-26. SIMEF.

Région parisienne

BOULOGNE. 3 p., lingerie + grande terrasse, garage poss. 5, RUE VAUTHIER, les ap.-midi, jeudi, sam., lundi.

VELIZY - Part. vd 3 PCES, 72 m2, ds imm. stand. Cave + park. ss-sol. Tél. : 946-19-95.

PARLY 2 Type 3 libre 175 m2
Valeur neuf 900.000 F, vendu urgent 720.000 F. - 954-68-00.

NEUILLY ST-JAMES DBLE LIV. + CHBRE
avec JARDIN PRIVE, tt confort
PRIX 475.000 F
Voir samedi, lundi, 14-17 h 30 : 4, RUE DE LONGPONT

appartem. achat

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent, direct. 1/3 P. Paris, préférence rive gauche. - 873-23-55. Ecrire LAGACHE, 16, avenue Dame-Blanche, Fontenay-ss-Bois.

locations non meublées Offre

Paris

10e Im. nf. Terrasse, 6e ét. 4 p., cuis., tt cft. Park. 2.700 F + ch. Ce jr 17-19 h., 25, r. Vic-d'Azur.

ILE SAINT-LOUIS
Ds hôtel classé. Part. à part. 2 p., cuis., s. bns, w-c, 60 m2, Tél. 1.600 F + ch. - 951-08-93.

Région parisienne

LA DEFENSE R.E.R.
3 P. 76 m2, neuf, park., tél. 1.300 F + ch. 774-53-93 - 11/19 h.

Défense RER, 4 p., neuf, cuis., 2 bains, tél., moquette, parkg. 1.500 F + ch. - Tél. 774-70-78, samedi 9-18 h., lundi 9-16 h.

LA DEFENSE - R.E.R.
SANS COMMISSION
APPTS 4 P. Neufs. Park. Tél. 774-53-93 - 11/19 h.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche à louer
7e ou 15e - 2/3 PCES
Tt cft. Tél. Park. Etage élevé. **SOLEIL** si possible - Calme 551-49-79 M. Gauche.

locaux commerciaux

5e, 6e 7e, 14e et 15e. Rech. loc. env. 400 m2, dt 1 p. env. 140 m2, 1 de 70 à 100 m2. - URGENT. Tél. 525-16-64, tte la journée.

locaux indust.

MAIGNELAY-MONTIGNY
OISE
1 H DE PARIS Autor. A 1
1.800 habitants, main-d'œuvre, programmes de logements HLM et accession à la propriété - CES - Terrains indust. équipés, parcelles de 1 à 3 ha.
6 F le M2 Ts renseignements Mairie de MAIGNELAY-MONTIGNY 60420 Tél. 450-70-01

viagers

Propriétaire, renseignez-vous à
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite Discrétion.

Immobilier (information)

PROPRIETAIRES OFFRENT dans publication quotidienne OFFICE DES LOCATAIRES, 18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia, métro Alésia. Frais abonn. 300 F. - 742-78-93.

constructions neuves

GARCHES (92)
29-33, rue Henri-Régnault (près du golf de St-Cloud)
3 petits imm. gd stand. 2 ét. P. de T. Chauff. électr. intégré. Cuis. équipées. Parking ss-sol.
De STUDIO au 5 PIECES
Prix moyen : 4600 F le m2
FERME ET DEFINITIF
Bur. vte s/pl. sam. et dim., de 11 à 18 h., ou GECOM 747-59-50.

PARIS (20e)
9-11, rue du Télégraphe
Immeuble en pierre de taille
Confort total électrique
Du STUDIO au 4 PIECES
Prix ferme et définitif
LIVRAISON HIVER 1975
Appt témoin s. pl. ts les jours, 11-18 h., ou GECOM 747-59-50.

VILLEJUIF (94)
36-38, rue Octave Mirbeau (1 km 500 Porte d'Italie)
3 petits imm. Gd stand. 3 ét. P. de T. Chauff. électr. intégré. Il reste 2 apparts de 3 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF Livraison décembre 1975
Appt témoin sur place, ouvert sam. et dim. de 11 h. à 18 h., ou GECOM 747-59-50.

fonds de commerce

VDS AFF. VITRAUX - NANTES
Cause retraite
Stock de verre pr ttes restaur., main-d'œuvre assurée. Prix du fond à débatt. Vente murs poss. Téléphone : 46-33-19

villas

COTE D'AZUR
Bandol et Sanary - 1 km plage villa prov. neuve, dans pinède. Séj., 3 chb., cuis., bns, patio + 2 chbr., gar., pinède 1.700 m2. Chff. élect. 390.000. Crédit max. AGENCE MOLLARD 37, les Arcades du Port 83110 SANARY-SUR-MER TÉL. : (94) 74-25-03

MAISONS-LAFFITTE 10' Gare S/600 ou 1.800 m2. vends ma villa tt cft, 170 m2 habitab., gar., grenier, tél. Sam., dim., ldi : 130, av. de Gaulle, 11-19 h.

AIX-EN-PROVENCE
Part. vd villa neuve tt confort, cuis. sép., sal., mezzanine. 5 ch., 2 wc, 2 s. de bs. Terr. 6.900 m2. Px 490.000 F. Mme THAUS, rte des Portails. EGUILLES 13510.

VAUCRESSON. Bel. villa, quart. résident., calme. Entr., salon + salon av. cheminée et biblioth., s. à m. av. cheminée, cuis., bns, w-c, 4 ch., s. d'eau, linger., ss-sol 1 p. Gar.+pav. indép. 1 ch., dche, w-c, c. cuis. Jard. 635 m2. 880.000 F. - J.M.B., 970-48-16.

Au cœur de la forêt de FONTAINEBLEAU
Achères-la-Forêt
60 km Paris par autoroute Sud (sortie Ury)
Maisons de grand standing sur grands terrains INDIVIDUELS, BOISES
De 400.000 à 600.000 F
Venez visiter une villa et CE SITE EXCEPTIONNEL
538-68-73 et 424-30-36

maisons de campagne

MAISON RUSTIQUE
12 KM ALENÇON
200 KM PARIS
8 P., 2 w.-c., s. d'eau, grenier, cellier, chauff. central, sanitaire. 1.100 m2 terrain. Remis. S'adr. Maître JOUVIN, notaire, 72 Oisseau-le-Petit - (34) 27-50-03

propriétés

LE CHESNAY Plateau St-Antoine. B. mais. meulière, 550 m2 jard., 8 pièces, parfait état. 890.000 F. 954-68-00.

PROPRIETE SEUL TENANT
11 HECTARES - R.N. 21
Emplacement 1er choix
« Implantation grande surface - Lotissement » - Bons bâtiments.
Prix demandé : 550.000 F.
LOCATELLI, 19, bd G.-Leygues, 47300, Villeneuve-sur-Lot

ERMENONVILLE
Part. vend VILLA plain-pied. Grand standing -- Résidence BORDURE FORET, sur jardin 1.781 m2. - Visite : samedi, dimanche. - Prix à débattre. Tél. : 454-01-28

A vendre - ILE-DE-FRANCE
Ancienne FERME RESTAUREE. Caractère rustique, exceptionnelle (poutres apparentes, grde cheminée, four à pain), grand confort, 6 pièces, dont grand grenier aménagé, nombreuses dépendances, dont 3 bungalows confort, jardin 1.100 m2, capacité hébergement chambres enfants ou amis, stage communauté, petite, école, etc.
Actuellement centre activités artisanales (poterie, tissage) très connu. Possibilité prendre succession.
LA MAISON DU POTIER
6, RUE DES MONTGOINS
77750 ST-CYR-SUR-MORIN
Tél. : 023-81-45

GROSROUVRE - Propriété 7 P. P. entièr. sur ss-sol, piscine chauff., très beau terrain de 3.800 m2, nombreux arbres. Me Marrière, 78125 Grosrouvre. Tél. : 486-06-61

PROVENCE - LUBERON
Propriété 45 ha bois et cultures. Bastide et ferme XVIIIe siècle. Pièces voûtées. Très belle vue dominante. E. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 Saint-Remy-de-Provence. T. (90) 92-01-58 (L gr.)

terrains

BEAUX TERRAINS A BATIR
Tél. : 246-45-99
Visite, renseign., MAIRIE DE VALDAMPIERRE, sam., dim.

Rég. COURTENAY - LOIRET
Parcelle de terre 7 ha environ. Eau. Electr. Px 3 F le m2. S'adr. AGENCE DE LA CLERIS 45 - Courtenay. — 15-38-95-41-16.

pavillons

ST-GERMAIN - LES - ARPAJON
près Ecoles - Commerces - Gare
Pavillon sur vide sanitaire, entrée, cuisine, salon-séjour, 2 belles chbres, moquette, tt cft, garage, atelier, cellier. 860 m2 jardin. Prix 255.000 F. - ACO, 53, Gde-Rue, ARPAJON. 490-12-61

FONTENAY
TRESIGNY (77)
R.N. 4 - 35 km Porte de Bercy
RUE VICTOR-HUGO
Il reste 4 PAVILLONS
Terrain tte propr. 500 m2
4 pièces 90 m2 - 183.200 F
5 pièces 105 m2 - 213.900 F
Prêt 80 % PIC Crédit Foncier
Bur. de vente s/place du vendr. au lundi, de 11 hres à 18 hres. ou GECOM 747-59-50.

SAINT-CLOUD
Petite maison 100 m2
Jardinet 70 m2 - Parfait état P. à P. 380.000 F. - Tél. 771-07-08, après 20 h. ou sam., dimanche.

CHAMPIGNY - CŒUILLY
Part. à part. de préf. 5/400 m2 ss-sol, séj. 45 m2 av. chemin., bureau, 5 chbres, 2 s. bns, ch. centr. maz. 380.000 F, 706-23-39.

VERRIERES-LE-BUISSON
Dans quartier « Parc et Lac » Belle villa meulière, rénovée. 8 p. 3 bns. Terrasse sud. Prix 880.000 F. - FERRE, 920-80-08.

fermettes

S/3.500 m2
Fermette de style à amén. 3 pces hab. Gde bergerie atten. amén. + 2 jolies granges. E. Elect. Site boisé. Px 110.000 F. Av. 25.000. Ag. Benneval (28). T. (15-37) 99-25-52 même dim.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

La livre au plus bas
Hausse du dollar

La LIVRE STERLING, retrouvant la vedette sur le marché des changes, est tombée au plus bas à la fin d'une semaine également marquée par une hausse assez sensible du DOLLAR.

Amorcée jeudi, la baisse de la LIVRE s'est fortement accentuée le lendemain, après la publication d'un rapport de l'Institut national de recherche économique et sociale sur les perspectives de l'économie britannique (voir d'autre part). Les prévisions de l'Institut « peut-être les plus déprimantes depuis 1959 », souligne-t-il, ne pouvaient qu'accentuer la baisse d'une LIVRE déjà ébranlée par la hausse du DOLLAR. La Banque d'Angleterre — et la chose a été remarquée — s'étant bien gardée d'intervenir, le taux de dévaluation du STERLING, par rapport aux parités arrêtées en décembre 1971, a atteint vendredi le niveau record de 30,2 % ! Si l'on se souvient que ce taux était de 20 % en novembre 1974, on constate que la LIVRE se « dévalue » de 10 % par an.

A l'inverse de la LIVRE, le DOLLAR a sensiblement progressé. Il n'est pas douteux que, au-delà de l'annonce d'un excédent de 1,08 milliard de dollars de la balance commerciale américaine en octobre, le règlement intervenu dans l'affaire de la Ville de New-York explique pour l'essentiel cette progression. Va-t-elle se poursuivre ? Bien des cambistes pensent que les conditions sont réunies pour que le DOLLAR monte de nouveau, font-ils remarquer. Les taux aux Etats-Unis remonteront un jour ou l'autre, et le marché est enfin débarrassé de l'hypothèque new-yorkaise qui freinait toutes les initiatives.

Il faut le noter, tous les spécialistes ne partagent pas cet optimisme quant à la tenue forfuite de la devise américaine. La firme Forex Research, par exemple, estime que le DOLLAR pourrait se stabiliser pendant un mois ou deux, puis baisser pendant toute l'année 1976, qui devrait voir une détérioration de la balance des paiements américaine.

Pour l'heure, la bonne tenue du DOLLAR gêne la Banque du Japon, qui contrôle étroitement le flottement du YEN. Depuis la réunion de Rambouillet, l'institut d'émission japonais aurait vendu 670 millions de dollars pour « tenir » le cours du YEN. Selon certaines rumeurs, qui ont circulé dans les milieux financiers, la Banque du Japon pourrait dans un proche avenir laisser flotter plus librement sa monnaie, ce qui se traduirait sans doute par une baisse immédiate du YEN.

De son côté, le FRANC FRANÇAIS reste toujours recherché. La Banque de France a dû, cette semaine encore, intervenir fréquemment pour éviter un glissement du DEUTSCHEMARK. Fait significatif à la fin de la semaine, le cours de la devise allemande est tombé en dessous de 1,70 F à Paris. La fermeté persistante de notre monnaie, encore plus marquée en fin de semaine, ne fait pas l'affaire des pouvoirs p[...] D'abord parce qu'elle gê[...] exportations, ensuite parce [...] contraint la Banque de [...] à acheter DOLLAR[...] DEUTSCHEMARKS, ce qu[...] traîne la création de FR[...] et contribue au gonflement [...] masse monétaire. Pour [...] cette demande, les autorité[s mo]nétaires ont réduit la rému[néra]tion des capitaux sur la pla[ce de] Paris (voir ci-dessous l'arti[cle de] François Renard).

Notons enfin que la LIR[E, en] quelque sorte « aspirée » [par le] DOLLAR, a monté légèremen[t sur] la plupart des marchés, et [que le] FRANC SUISSE a été di[...]ment traité.

• •

Sur le marché de l'or, les [cours] ont fléchi. A Londres, le pr[ix de] l'once de métal précieux, [après] avoir atteint 141,90 dollars [...] s'est finalement étab[li à] 138,15 dollars (contre 141,35 [dol]lars le vendredi précédent).

PHILIPPE LABARD[E]

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'a[utre]

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français
Londres ...	5,4364	1,3813	5,3012		2,0180	8,9982
	5,4448	1,3916	5,3108		2,0450	9,0419
New-York ..	37,1195	0,1460	38,0662	2,0180		22,4265
	37,5600	0,1469	38,5050	2,0456		22,6200
Paris	165,51	6,5142	169,73	8,9982	4,4590	
	166,06	6,4974	170,25	9,0419	4,4215	
Zurich	99,3875	3,9116	101,9223	5,4031	2,6775	60,0492
	100,0939	3,9088	102,4258	5,4397	2,6600	60,1685
Francfort ..	97,5129	3,8378		5,3012	2,6270	58,9171
	97,5399	3,8163		5,3108	2,5970	58,7357

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Un parfum de baisse

Bien que le loyer de l'argent au jour le jour se soit maintenu tout au long de la semaine à 6 1/2 %, excepté jeudi (6 3/8 %), en baisse d'un quart de point, une baisse ultérieure est probablement dans l'air.

D'un côté, la Banque de France a repris ses achats de devises pour freiner la hausse du franc (voir ci-dessus l'article de Philippe Labarde). La création monétaire qui en résulte ne peut qu'accentuer un gonflement des liquidités jugé inquiétant par les pouvoirs publics, et il conviendrait de le ralentir en abaissant une rémunération qui reste la plus élevée d'Europe, la Grande-Bretagne mise à part bien naturellement (elle vient pourtant de ramener de 11,75 % à 11,50 % son taux d'escompte).

De l'autre côté, ces mêmes pouvoirs publics se trouvent embarrassés par l'énorme excédent des dépôts dans les caisses d'épargne, en augmentation de 61,5 % depuis le début de l'année, et qui bat tous les records en octobre et novembre. C'est à croire que les ménages, déjà incités à épargner par la crainte du chômage et de la crise, ont économisé une bonne part des allocations perçues au titre du plan de relance de septembre dernier.

Ce gonflement du « bas de laine » est quelque peu contradictoire avec la relance de la consommation, estime-t-on en haut lieu. Il est peu goûté par les banques, qui constatent une fuite des dépôts vers les caisses, où les livrets A, plafonnés à 25 000 F, il est vrai, offrent une rémunération nette de 7,50 %, qui correspond à un intérêt brut de plus de 11 %, en tenant compte du prélèvement forfaitaire de 33 %. Aucun établissement, hormis les caisses d'épargne, ne peut offrir de pareilles conditions sur des dépôts pratiquement à vue.

Il est donc fort probable que la Rue de Rivoli va se résoudre à réduire le taux des caisses : l'ayant relevé de 6,50 % à 7,50 % au début de cette année, elle s'était refusée à l'abaisser en juillet dernier pour des motifs politiques. Cette fois-ci, l'écart entre la rémunération des ca[...] taux à court terme et celle [des] capitaux à long terme (10,20 [...]) est devenu trop étroit pour qu['on] puisse encore différer sa déci[sion].

Voilà qui réjouirait les étal[blis]sements bancaires, dont M. J[...] Maxime Lévêque, vice-prési[dent] directeur général du Crédit c[om]mercial de France, se faisait [l'in]terprète ces jours-ci, réaffir[mant] que le maintien du taux [des] caisses bloquait toute baisse [sup]plémentaire de celui des int[érêts] créditeurs. Il estimait, d'a[utre] part, qu'une baisse des loyer[s de] l'argent restait encore pos[sible]. Une même prédiction, lancée [par] lui en avril, s'était réalisée...

En matière d'encadremen[t du] crédit, L. Banque de France [de]vrait diffuser incessamment [les] modalités spéciales devant s'a[ppli]quer aux établissements qui [au]ront attein: leur plafond de [dis]tribution d[e] crédit au 31 décem[bre] 1975 et qui, théoriquement, [...]ouveraient être sévèrement « [sanc]tionnés » au premier seme[stre] 1976.

FRANÇOIS RENAR[D]

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Cuivre soutenu - Caoutchouc en hauss[e]

MÉTAUX. — *Initialement en baisse, les cours du cuivre se raffermissent en fin de semaine, à l'annonce d'un ralentissement de l'accroissement des stocks du Metal Exchange. Selon le Bureau mondial de statistiques des métaux, la consommation britannique de métal rouge aurait sensiblement fléchi (— 12 %) au cours des neuf premiers mois de l'année. D'autre part, deux importants producteurs philippins de cuivre vont vendre 20.000 tonnes de métal à la Chine. Depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre Quezon et Pékin, près de 60.000 tonnes de cuivre philippin ont été exportées en Chine.*

La publication de statistiques soulignant une diminution de 24 % de la consommation britannique de zinc pour les neuf premiers mois de l'année et les rumeurs concernant un abaissement des prix de vente de nombreux producteurs ont provoqué le repli des cours. Le marché s'est ensuite légèrement ressaisi à l'annonce d'une décision prise par un important producteur australien qui veut définir ses prix en fonction des fluctuations du dollar.

CAOUTCHOUC. — *Les prix du caoutchouc sont fermes après la publication des chiffres concernant la production et la consommation mondiale au cours des trois premiers trimestres de l'année. Ils s'établissent respectivement en baisse avec un fléchissement plus marqué au niveau de la production. Ainsi, celle de gomme naturelle a diminué de 5,7 % pour s'établir à 2,127 millions de tonnes et celles de synthétique, de 16,8 % à 4,247 millions de tonnes. La consommation de caoutchouc naturel accuse une baisse de 3,9 % à 2,245 millions de tonnes et celle de caoutchouc synthétique de 10,9 % à 4,36 millions de tonnes. Notons également que de fortes pluies ont partiellement compromis la récolte malaise qui a diminué, en septembre, de 7,5 %.*

DENRÉES. — *Les cours du cacao se sont redressés sur les principales places internationales. Les progrès les plus sensibles étant observés sur les rapprochés en raison d'une crainte en un manque de disponibilités. Il semble que les chiffres hebdomadaires de ramassages au Ghana seront en net repli et les prévisions de la récolte en Côte-d'Ivoire viennent d'être révisées à la baisse (— 20.000 tonnes).*

Après leur forte progression au cours de la semaine précédente, les prix du café demeurent soutenus, le disponible conservant [une] prime importante par rapport [au] terme. Les soixante-trois mem[bres] de l'O.I.C. ont mis au point [un] accord dont les points essen[tiels] sont les suivants : 1) Introduc[tion] d'un système de contingents ré[par]tis entre les pays membres ex[por]tateurs selon des parts fixes et [des] parts variables. La part fixe [cor]respond à 70 % du contingent, [la] part variable à 30 %. 2) Prise [en] considération des gelées brésili[en]nes de juillet rendant improba[ble] l'application des contingents p[en]dant les premières années. 3) Ré[ta]blissement ou suspension autom[a]tique des contingents en fonct[ion] de l'évolution des prix indicati[fs].

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	145 800	73 364 250
Club Méditerranée .	90 650	37 295 982
Michelin	16 390	22 984 400
Carrefour	11 780	22 655 350
C.F.A.O.	44 925	20 940 859
Pernod - Ricard ..	33 825	16 889 612
Schlumberger	54 575	16 827 844

MARCHÉ DE L'OR

	Cours 21 11	Cours 28 1[1]
Or fin (kilo en barre)	20425	20865
(kilo en lingot)	20480	20180
Pièce française (20 fr.)	224 50	218
Pièce française (10 fr.)	185 10	167
Pièce suisse (20 fr.)	199 80	195
Union latine (20 fr.) ...	191 10	188
• Pièce tunisienne (20 fr.)	148 90	148
Souverain	196 50	191
• Souverain Elizabeth II	204 20	194
• Demi-souverain	226	220
Pièce de 20 dollars	977 20	940
— 10 dollars	485	485
— 5 dollars	287 50	290
— 50 pesos	813 50	882
• — 20 marks	319	311
— 10 florins	183 30	180
• — 5 roubles	109 90	111

BOURSES

LA REVUE DES VALEURS

INFORMER MIEUX ET PLUS VITE

L'information prodiguée à leurs actionnaires par les entreprises va être améliorée, a indiqué M. Jean-Pierre Fourcade à l'occasion de la remise du prix du meilleur rapport, décerné à la société Creusot-Loire sous les auspices de l'hebdomadaire « la Vie française - l'Opinion ». Le rôle de la Commission des opérations de Bourse (COB) sera renforcé, et des dispositions à l'étude depuis quatre ans seront prises par voie législative.

La publication des comptes sera obligatoire dans un délai de quatre mois après la clôture de l'exercice, et leur diffusion devra être effectuée trente jours avant l'assemblée générale. Toute société qui établit des comptes consolidés devra les insérer au « BALO ». Enfin, la communication des situations provisoires au 30 juin devra faire place à celle de résultats en cascade (résultats bruts et nets).

Enfin, l'indépendance des commissaires aux comptes sera renforcée par la possibilité de se grouper en sociétés civiles professionnelles et l'interdiction de recevoir des rémunérations autres que celle de commissaire aux comptes des sociétés qu'ils contrôlent.

De son côté, la COB aura la possibilité de leur confier une mission d'expertise aux frais des sociétés, de faire désigner un expert « de minorité » et d'apporter un concours plus actif aux actionnaires des entreprises dont les dirigeants auront été déficients.

En attendant, la société La Hénin a opté pour la diffusion à l'échelle nationale de son rapport annuel en le faisant paraître « in extenso », avec photos en couleurs, dans « le Monde » du 25 novembre. Elle a même convié ses actionnaires à boire de son vin des Salins à l'assemblée générale du 9 décembre prochain. Voilà qui serait plus difficile pour Rhône-Poulenc, PUK ou Usinor. C'est bien dommage ! — F. R.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Le fait marquant de la semaine [a] été constitué par le recul de *Rente 4 1/2 % 1973* affectée

	28 nov.	Diff.
[4 1/2] % 1973	498,90	— 26,50
[...] 1973	106,15	— 2,30
[Emp]runt 10,30 % 75	100,70	— 0,25
[...] 4 % 1963	101	+ 0,10
[...] 4 – 4 3/4 % 1963	89,50	+ 0,85
[...] 1/2 % 1965	103,10	+ 0,50
[...] 1966	101,20	inchangé
[...] 1967	95,40	+ 0,30
[...] N.E. 3 %	1 237	+ 8
[Ch]arbonnages 3 %	135	+ 0,50

[à] la fois par la baisse des cours [de] l'or — le *napoléon* a perdu [prè]s de six points en cinq séances — et la forte diminution du [vol]ume des ordres d'achats trans[mi]s par les notaires en vue de [rè]glements de droit d'enregistre[me]nt.

[Ba]nques, assurances, sociétés d'investissement

Le directoire de la *Compagnie [ban]caire* a décidé d'élever le capi[ta]l de la société de 245 à 306 mil[li]ons de francs par incorporation [de] réserves et attribution gra[tu]ite d'une action nouvelle pour [qu]atre anciennes. Les titres se[ro]nt émis jouissance 1er janvier [19]75.

C'est le 2 décembre prochain que seront introduites à la *Cote officielle* les actions *Locabail Immobilier*.

D'après les estimations faites par les dirigeants de la société,

	28 nov.	Diff.
Cetelem	217,50	+ 7,50
Comp. bancaire	482	+ 29
C.C.F.	156	+ 8
Crédit foncier	346	+ 1,10
Crédit national	330	+ 15
Financ. de Paris	186	+ 2,80
Locafrance	166	+ 5
Locabail	215,50	— 1,50
U.C.B.	385	+ 26,50
U.F.B.	291	+ 16,50
La Hénin	284,90	+ 27,40
S.N.I.	350	+ 36
Chargeurs réunis	184	+ 10,70
Financ. Union Eur.	79,50	+ 7,10
Paternelle S.A.	130	— 4
Pricel	140,50	+ 13,20
Schneider	229,90	+ 10,10
Suez	259	— 0,90
C.I.A.L.	160,50	+ 1,30

le bénéfice net consolidé 1975 de *C.C.F.* atteindrait 85 millions de francs, ce qui ferait ressortir, par rapport à 1974, un taux de progression de l'ordre de 65 %.

Alimentation

Le groupe *Casino* annonce pour les dix premiers mois de l'année un chiffre d'affaires en progression de 21 % pour la société *Casino*, 18 % pour l'*Epargne*, 7 % pour *Somaru*.

A fin septembre, le chiffre d'af-

	28 nov.	Diff.
Beghin-Say	115	+ 7,80
B.S.N.-Gerv.-Dan.	586	+ 21
Carrefour	1 954	+ 119
Guy. et Gascogne	545	+ 64
Casino	1 373	+ 71
C.D.C.	308	+ 32,20
Moët-Hennessy	595	+ 24
Mumm	517	+ 13
Olida et Caby	191	+ 9
Pernod-Ricard	520	+ 60
Radar	421	+ 36
Saint-Louis	129	+ 6,70
S.I.A.S.	322	+ 12,50
Veuve Clicquot	565	+ 14
Viniprix	700	+ 72
Club Méditerranée	418	+ 21
Perrier	103,10	+ 4,10
Jacques Borel	499	+ 26
P.L.M.	81	+ 2,30
Nestlé	5 500	inchangé

faires de *Beghin-Say* représentent 2 492 millions de francs (contre 2 330 millions l'an passé à pareille date).

Du 1er janvier au 30 septembre, le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Pernod-Ricard* s'est élevé à 1 818 millions de francs (contre 1 622).

Matériel électrique, services publics

Au cours des neuf premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires d'*Alsthom* s'est élevé à 1 843 millions de francs (contre 1 561) : celui de la *Société française des téléphones Ericsson*, réalisé pendant la même période, atteint 506 millions de francs (cf. 406).

Les dirigeants d'*Engins Matra*

	28 nov.	Diff.
Alsthom	76	+ 5,40
C.G.E.	387,80	+ 16,80
C.S.F.	229	+ 15
C.I.T.-Alcatel	1 710	+ 62
Electro-Mécaniq.	92	+ 3,80
Engins Matra	460	+ 16
Legrand	1 824	+ 114
Machines Bull	35,80	+ 5,40
Moulinex	312,90 •	+ 24,90
L.M.T.	2 647	+ 52
Radiotechnique	655	+ 20
S.A.T.	725	+ 38
Signaux	368	+ 35
Télémécanique	870	+ 49
Fse des Tél. Ericss.	782	+ 32
Thomson-Brandt	249	+ 7
I.B.M.	1 028	+ 35
Siemens	497,50	+ 17,50
Générale des eaux	770	+ 23
Lyonnaise des eaux	546	+ 26

estiment possible la reprise du *service du dividende*. Le *montant* du prochain coupon pourrait représenter entre 15 et 20 F. Le chiffre d'affaires prévu dépassera le milliard de francs.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 24 AU 28 NOVEMBRE

FLAMBÉE DE HAUSSE

UNE forte poussée de hausse, accompagnée d'un gonflement très important du volume des transactions, s'est produite cette semaine à la Bourse de Paris. L'ampleur du mouvement a été telle que les différents indices ont approché leur plus haut niveau de l'année et l'ont même dépassé dans le cas de l'indice INSEE (base 100 le 29 décembre 1972).

Pendant les premières séances rien ne laissait présager ce brusque accès de fièvre. Toujours égal à lui-même, le marché s'était montré très indécis lundi. Les premiers frémissements de hausse ne se manifestèrent vraiment que mardi. Mais le phénomène s'était si fréquemment produit ces dernières semaines, sans jamais déboucher sur un réel mouvement de reprise, que personne n'y avait prêté attention.

Soudain mercredi, sortant du « marais » où il pataugeait depuis près de deux mois, le marché décollait brusquement. « Ce ne sera qu'un feu de paille », murmurait-on autour de la corbeille. Feu de cheminée aurait été un terme plus approprié. Jeudi, loin de réduire l'allure, les valeurs françaises s'emballaient littéralement sous un déluge d'ordres d'achats. Fait nouveau, les titres de l'industrie lourde, sévèrement pénalisés au cours des mois écoulés, se réveillaient à leur tour, accomplissant des progrès dont on les aurait crus bien incapables. Ce jour-là, des hausses atteignant jusqu'à 8 % étaient relevées. Ce fut une des plus belles séances de l'année. En bonne logique, une consolidation devait intervenir le lendemain. De fait, d'abondantes ventes bénéficiaires étaient enregistrées. Mais elles furent aisément absorbées dans la grande majorité des cas, le marché s'offrant même le luxe de poursuivre son avance. Grandes favorites la veille, les métallurgiques, pour ne parler que d'elles, enregistraient de nouveaux gains en compagnie des valeurs dites de « consommation ». Même Rhône-Poulenc, dont la remontée avait été très remarquée jeudi avec celle du PUK, gagnait encore du terrain.

A telle enseigne que, d'une semaine à l'autre, les cours ont progressé de 4,6 % en moyenne. C'est la deuxième plus forte hausse que la Bourse ait connue de l'année depuis la fameuse semaine du 6 au 10 janvier où elle avait monté de 8 %. Dans de nombreux cas, les hauts niveaux atteints au printemps ont été virtuellement retrouvés.

Autant dire que les professionnels avaient le sourire. Depuis des mois que le marché vivotait, leurs affaires n'étaient guère brillantes. Du coup, les plus prudents d'entre eux en matière de pronostics ont affiché un franc optimisme.

Les manifestations de la reprise de l'expansion, dont les enquêtes des organismes spécialisés ont rendu compte cette semaine, et qui sont à l'origine de la flambée de hausse, ont de quoi, il est vrai, entretenir le moral des « troupes ».

Après avoir été secouée par la plus forte crise de son histoire, la sidérurgie se porte un peu mieux. Des signes d'amélioration apparaissent également dans la construction mécanique et le redémarrage de l'activité dans le bâtiment est prévu dans quelques semaines. Selon l'INSEE, les commandes passées durant le second semestre sont en nette progression, un industriel sur trois a révisé ses investissements en hausse et, dans tous les secteurs, les perspectives d'activités sont meilleures.

La reprise économique serait-elle cette fois engagée ? Le sondage effectué dans le commerce de détail et surtout le gonflement des recettes fiscales (T.V.A.) semblent le prouver. Ajoutons une hausse des prix de détail en octobre moins élevée qu'on ne l'avait craint, et le règlement de la crise financière de New-York, qui a levé l'hypothèque d'une faillite dont les conséquences auraient été très lourdes, et une éventuelle réévaluation des bilans en 1976 : ce n'est plus une hirondelle, mais une compagnie d'hirondelles qui est passé dans le ciel du marché.

Le décollage de fin d'année attendu par beaucoup serait-il déjà effectif ? Les prochaines séances nous l'apprendront.

Tandis que les valeurs françaises s'envolaient, l'or tombait à son plus bas niveau de l'année, à Paris du moins, le lingot revenant à 20 100 F (— 360 F) et le napoléon à 218,60 F (— 5,90 F).

En dehors des mines d'or en repli sensible, les valeurs étrangères ont été fermes dans l'ensemble.

ANDRÉ DESSOT.

Métallurgie, constructions mécaniques

Les valeurs de sidérurgie se sont vivement redressées cette semaine sur l'annonce d'une timide reprise dans ce secteur d'activité, si éprouvé jusqu'à présent : les utilisateurs commencent à reconstituer leurs stocks, et les commandes de l'automobile augmentent, mais les prix ne s'améliorent guère, du moins pour l'instant.

Marine-Wendel va distribuer à partir de mars 1976 un dividende global de 10,95 F, analogue au

	28 nov.	Diff.
Châtillon	65,90	+ 8,40
La Chiers	194	+ 12
Creusot-Loire	168	+ 10
Denain-Nord-Est	153,10	+ 21,30
Marine-Wendel	111	+ 9
Métall. Normandie	122,80	+ 18
Pompey	77,50	+ 3,50
Sacilor	70	+ 7,60
Saulnes	135	+ 9
Usinor	76,10	+ 8,95
Vallourec	17,80	+ 1,80
Alspi	72	+ 2,90
Babcock-Fives	103	+ 11,20
Génér. de fonderie	187	+ 16,80
Poclain	356	+ 21
Sagem	674	+ 15
Saunier-Duval	107,30	+ 2,70
Penhoët	234	+ 13
Citroën	46,90	— 0,10
Ferodo	385,60	+ 18,40
Peugeot	396,50	+ 10

précédent. La date de clôture des comptes sera fixée au 31 décembre de chaque année.

Creusot-Loire négocie la prise de contrôle de l'aciérie américaine *Phoenix Steel* (400 000 tonnes de production annuelle en tôles fortes) pour un montant de 12 millions de dollars.

Compte tenu de ses participations en Espagne, au Brésil et en Inde, le groupe est en passe de prendre la première place mondiale dans le secteur des aciers alliés et spéciaux.

Les automobiles *Citroën* font état d'une perte de 78,3 millions de francs pour le premier semestre 1975.

J.-J. Carnaud et *Forges de Basse-Indre* va faire apport de ses actifs en sidérurgie à la *Sté de forges de Basse-Indre* et prendre le nom de *Carnaud S.A.*

Pétroles

	28 nov.	Diff.
Antar	41,95	+ 0,95
Aquitaine	357	+ 6
Esso	51,60	+ 1,35
Franç. des pétroles	125,10	+ 8,60
Pétroles B.P.	45,80	— 0,20
Primagaz	199	+ 3
Raffinage	92	+ 6,10
Sogerap	84,90	+ 2,80
Exxon	395,50	+ 6,50
Norsk Hydro	217	+ 1
Petrofina	556	+ 32
Royal Dutch	166,50	+ 6,50

Francarep annonce une découverte de gaz en Italie du Sud sur un permis dont la société détient 12,5 %.

Un nouveau gisement de gaz naturel, avec des réserves d'environ 50 milliards de mètres cubes, a été découvert au large des Pays-Bas par la *N.A.M.*, filiale de *Royal Dutch Shell* et d'*Exxon*.

Produits chimiques

Des signes de reprise se dessinent dans la chimie allemande depuis quelques semaines. Selon le Dr Seefelder, président du groupe allemand *B.A.S.F.*, numéro un mondial, les ventes de produits chimiques de la firme ont augmenté de 19,9 % en septembre par rapport au mois précédent. Elles restent toutefois inférieures

	28 nov.	Diff.
C.M.-Industries	309	— 7
Cotelle et Foucher	94,90	— 2,10
Institut Mérieux	889	+ 10
Laboratoire Bellon	255	— 3
Nobel-Bozel	106	+ 1
P.U.K.	104	+ 6,90
Pierrefitte-Auby	72,50	+ 3,40
Rhône-Poulenc	112,80	+ 8,30
Roussel-Uclaf	247,80	inchangé

de 17,1 % à leur montant de septembre 1974.

D'autre part, le redressement amorcé dans certaines filiales non européennes s'est accentué. Cette légère reprise, confirmée en octobre, est attribuée à un phénomène de restockage et à des commandes anticipant le relèvement des prix pétroliers. En attendant, pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, le chiffre d'affaires, hors taxes, du groupe a atteint DM 13 144 millions (— 11,6 %). La baisse des résultats avant impôts, qui s'élèvent à DM 327 millions, est cinq fois plus importante (— 55,8 %).

L'on est moins affirmatif chez *Bayer* sur la reprise des affaires et un optimisme prudent prévaut pour 1976. Au 30 septembre, le bénéfice avant impôts du groupe à l'échelle mondiale (DM 357 millions) accusait un recul de 70,9 %.

Bâtiment et travaux publics

Campenon-Bernard va prendre le contrôle de *Capag Cetra* en lui apportant sa branche d'activités « travaux publics ».

La *C.P.I.H.*, filiale du groupe *Elf-Aquitaine*, a acquis environ 17 % du capital de *Sainrapt* et *Brice*, qui a réalisé au 30 juin 1975 un bénéfice de 4,08 millions de francs (+ 11,8 %).

Les deux premiers tiers de l'indemnité de nationalisation ayant été versés, les actionnaires de la *Société nord-africaine des ciments Lafarge* et ceux des *Ci-*

	28 nov.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	312	— 2,50
Bouygues	547	+ 37
Chimiq. et routière	162,10	+ 4,30
Ciments français	94,50	+ 1,30
Dumez	840	inchangé
Entr. J. Lefebvre	236	+ 4,50
Génér. d'entrepr.	143,90	+ 4,40
Gds Travx de Mars.	279	+ 16
Lafarge	187,50	+ 7,50
Maisons Phénix	1 659	+ 109
Pollet et Chausson	162	+ 7,70

ments artificiels d'Oranie recevront respectivement 15,25 F et 20,10 F.

Filatures, textiles, magasins

Grande fermeté de *C.F.A.O.*, aux magasins, dont les cours ont progressé de plus de 21 % au terme d'échanges particulièrement nourris (plus de trente mille titres sur des rumeurs de résultats brillants).

	28 nov.	Diff.
Dollfus-Mieg	64,90	+ 11,90
Sommer-Allibert	562	+ 37
Roudière	475	+ 55
Bail Investissem.	170,30	— 0,20
C.F.A.O.	452	+ 80
B.H.V.	112,20	+ 8,70
Galeries Lafayette	89	+ 4,30
Nouvelles Galeries	114,80	+ 14,80
Paris-France	108,90	+ 8,90
Prénatal	57,50	— 4,90
Printemps	64,50	+ 1,70
La Redoute	673	+ 32
S.C.O.A.	34	+ 2,60
U.I.S.	162,90	+ 2,90
Optorg	193,50	+ 13,50
Uniprix	64,50	+ 4,50

Une réduction du dividende est inévitable. Il reviendrait de 17 % à 15 %.

Le bénéfice avant impôts d'I.C.I. a baissé de 31 % durant les neuf premiers mois.

C'est par erreur que nous avons indiqué dans notre édition du 14 novembre que le chiffre d'affaires d'Unilever pour les neuf premiers mois de 1975 était en recul de 34,3 %, alors qu'il a été en augmentation de 8 %.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les résultats partiels annoncés par les compagnies minières reflètent la baisse des cours des métaux et le marasme régnant. Pour les neuf premiers mois de 1975, le chiffre d'affaires hors taxes de *Penarroya* revient de

	28 nov.	Diff.
Imétal	85,20	+ 3,70
Peñarroya	54	+ 4,80
Asturienne	158,90	+ 22,90
Charter	14,35	— 0,75
Internat. Nickel	113,20	+ 2,40
R.T.Z.	16	— 0,65
Tanganyika	14,50	+ 0,15
Union minière	141,20	+ 15,30
Z.C.I.	2,05	— 0,10
Hutchinson-Mapa	177	+ 8,50
Kléber	71,50	+ 1,50
Michelin	1 418	+ 52

1,04 milliard de francs à 0,60 milliard de francs et celui de la *Société métallurgique Le Nickel* de 941 millions de francs à 811 millions de francs.

Mines d'or, diamants

Hartebeestfontein déclare un dividende intérimaire de 85 cents (inchangé). Celui de la *Middle Witwatersrand* s'élève à 15 cents

	28 nov.	Diff.
Amgold	155	— 1
Anglo-American	20,10	— 0,45
Buffelsfontein	70	— 0,80
Free State	111	— 7,20
Goldfields	18,10	— 0,35
Harmony	22,60	— 1,90
President Brand	97,50	— 7,30
Randfontein	91,50	— 1,10
Saint-Helena	106,50	— 10,50
Union Corporation	21,10	+ 0,10
West Driefontein	194,50	— 6,50
Western Deep	81,80	— 0,20
Western Holdings	143	— 4,10
De Beers	16,10	— 0,35

contre 14 cents. Les résultats de cette compagnie, devenue filiale de l'*Anglo Transvaal Consolidated* seront désormais comptabilisés avec ceux de sa société-mère.

Valeurs diverses

	28 nov.	Diff.
L'Air liquide	362	+ 12
Bic	659	+ 52
Europe n° 1	356	+ 14
L'Oréal	1 049	+ 41
Club Méditerranée	418	+ 21
Arjomari	143	+ 13,20
Hachette	175	— 4
Presses de la Cité	188	— 4
St-Gob.-P.-à-M.	143	+ 5
Skis Rossignol	1 902	+ 36
Chargeurs Réunis	184	+ 10,70

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	21 nov.	28 nov.
Indice général	90,7	94,8
Assurances	125,8	128,6
Banq. et sociétés financ.	76,1	78,2
Sociétés foncières	83	84,2
Sociétés investiss. portef.	90,2	97,8
Agriculture	74,6	74,3
Aliment., brasseries, distil.	87,6	95,1
Auto., cycles et leurs équip.	79,4	81,5
Bâtim., matér. constr. T.P.	100,3	104,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	82,2	83,8
Carrières salines, charbon.	95,2	95,1
Constr. mécan. et navales	84,5	87,1
Hôtels, casinos, thermal.	105,2	106,5
Imprimeries, pap., cartons	85,9	88
Magas., compt. d'exportat.	67,4	72,2
Matériel électrique	99,3	106,8
Métall. constr. des pr. métal.	92,7	98,8
Mines métalliques	97	92,6
Pétroles et carburants	77,3	78,4
Prod. chimiq. et él.-mét.	115,3	115,7
Services publics et transp.	91,6	93,8
Textiles	82,8	80,8
Divers	106,6	111,1
Valeurs étrangères	92,6	95
Valeurs à rev. fixe ou ind.	110,4	N. C.

INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949

	21 nov.	28 nov.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	183,4	—
Val. franç. à rev. variable	628,6	657
Valeurs étrangères	684,4	702,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961

	21 nov.	28 nov.
Indice général	74,4	77,8
Produits de base	47,4	49,9
Construction	99,4	103,8
Biens d'équipement	69,8	77,9
Biens de consom. durables	123,9	128,4
Biens de cons. non durabl.	74	75,5
Biens de consom. aliment.	87,1	91,5
Services	110,3	115,6
Sociétés financières	85,1	88,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	158,9	167,8
Valeurs industrielles	88,8	89,8

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	24 nov.	25 nov.	26 nov.	27 nov.	28 nov.
Terme	77 025 011	95 404 691	137 682 401	189 395 614	203 430 878
Comptant :					
R. et obl.	162 362 860	125 198 210	162 820 571	96 977 017	150 821 595
Actions	50 122 156	48 609 720	63 193 076	74 969 572	72 488 657
Total	289 510 027	269 212 621	363 696 048	361 342 203	426 741 130

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :	24 nov.	25 nov.	26 nov.	27 nov.	28 nov.
Franç.	128,7	129,1	130,9	133,7	134,7
Etrang.	125,4	126,3	127,8	128,2	128,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

	24 nov.	25 nov.	26 nov.	27 nov.	28 nov.
Ind. gén.	74,4	74,6	75,4	77	77,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Redressement

Wall Street s'est redressé cette [se]maine. Mais, abstraction faite de [la] séance de mardi, durant laquelle [u]ne forte hausse fut enregistrée, le [m]ouvement s'est avéré assez labo[ri]eux. Il y a eu au moins deux [bo]nnes raisons à cela : le marché [av]ait été réconforté par la mise au [po]int entre l'Etat de New-York et la [mu]nicipalité d'un plan de sauvetage [de]stiné à éviter une faillite de la [gr]ande métropole. Mais pour assurer [sa] réussite, une somme de 2,3 mil[lia]rds de dollars manquait encore. [Or], mercredi, à la veille du chômage [«] observé à l'occasion du Thanksgiving Day », les opérateurs ignoraient encore si le président Ford autoriserait ou non le Congrès à accorder une aide fédérale complémentaire. Ce n'est que tard dans l'après-midi que le chef de l'exécutif annonçait la bonne nouvelle.

Vendredi, l'annonce pour le second mois consécutif d'un recul de l'indice composite de l'activité économique en octobre (voir d'autre part) contrariait à son tour la progression des cours en déclenchant des ventes bénéficiaires. Désormais, les professionnels s'attendent à une stagnation des cours jusqu'à la fin de l'année, en prévision des ventes fiscales.

Indices Dow Jones du 28 novembre : industrielles, 860,67 contre 840,76 ; transports, 169,29 contre 170,60 ; services publics, 83,27 contre 82,66.

	Cours 21 nov.	Cours 28 nov.
Alcoa	35 1/4	35 1/2
A.T.T.	50 1/4	50 5/8
Boeing	24	24 1/4
Chase Man. Bank	25 3/4	28 1/4
Du Pont de Nem.	128 3/4	130 1/4
Eastman Kodak	105 3/8	107 1/2
Exxon	84 1/2	86
Ford	42 1/2	42 3/4
General Electric	47 7/8	48 1/4
General Foods	27 1/4	28 1/8
General Motors	55 3/8	56 7/8
Goodyear	22	22 5/8
I.B.M.	221 3/4	226 3/8
I.T.T.	21 1/2	22 1/4
Kennecott	27 5/8	30 1/8
Mobil Oil	44 3/8	45 3/8
Pfizer	28	27 3/4
Schlumberger	68	71
Texaco	22 7/8	24
U.A.L. Inc.	25	26
Union Carbide	57 1/2	59
U.S. Steel	59 1/8	63 3/8
Westinghouse	12 1/4	13 1/2
Xerox Corp.	51 1/8	50

• Avant-derniers cours.

ALLEMAGNE
Au plus haut de l'année

Après une semaine de pause, le [m]ouvement de hausse a repris sur les [m]archés allemands, qui ont, en [m]oyenne, progressé de 3,6 %, dépas[sa]nt ainsi leurs plus hauts niveaux [de] l'année.

Nourrie par de gros achats étran[ge]rs, cette hausse a été favorisée, [ta]nt par le rapport très optimiste [de]s Cinq Sages sur les perspectives [éc]onomiques en 1976 que par les [pr]onostics de l'institut économique [de] Munich sur une stabilisation des [pr]ix l'année prochaine.

	Cours 21 nov.	Cours 28 nov.
A.E.G.	86,50	90
B.A.S.F.	146,80	153,20
Bayer	127	129
Commerzbank	217	218
Hoechst	142,60	148,10
Mannesmann	286,50	304,80
Siemens	278,10	289
Volkswagen	132,10	138,50

LONDRES
Déprimé

Après plus de deux mois de hausse presque ininterrompue, le marché londonien a fait volte-face et a baissé de 5,1 %.

Trois facteurs sont à l'origine de ce revirement : les mauvais résultats trimestriels d'I.C.I., première entreprise britannique ; le sondage « négatif » mené par l'Institut national de recherche économique et sociale, et la chute de la livre sterling (voir ci-contre). Les rumeurs sur une prochaine hausse des prix des produits pétroliers et sur la vente par la Banque d'Angleterre de sa participation dans BP ont encore ajouté à la dépression ambiante.

Indices « Financial Times » du 28 novembre : industrielles, 357,3 contre 376,6 ; mines d'or, 222,7 (plus bas niveau depuis le début de 1974) contre 229,3 ; Fonds d'Etat, 58,37 contre 58,56.

	Cours 21 nov.	Cours 28 nov.
Bowater	160	159
Brit. Petroleum	590	560
Charter	174 1/2	170
Courtaulds	144	139
De Beers	293 1/2	289
Free State Geduld*	20 3/4	20
Gt Univ. Stores	193	195
Imp. Chemical	319	313
Shell	379 1/2	370
Vickers	150	140
War Loan	23 3/4	23 5/8

(*) En livres sterling.

TOKYO
Reprise

Indices du 28 novembre : Dow Jones, 4 329,99 (contre 4 287,83) ; indice général, 317,83 (contre 315,56).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. EUROPE
— ESPAGNE : onze prisonniers politiques ont été libérés.

3. AFRIQUE

4. ASIE
— JAPON : des députés de la majorité demandent la dissolution de la Diète.

4. PROCHE-ORIENT

4. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : le président Ford désigne le successeur du juge Douglas à la Cour suprême.

5. DIPLOMATIE

6. RELIGION
— Le Conseil œcuménique des Églises à Nairobi.

6-7. POLITIQUE
— Les travaux parlementaires.
— Le congrès du parti radical à Lyon.

7. ARMÉE
— Le débat sur l'armée : des actions localisées ou une « entreprise » de subversion ?

7. ÉDUCATION

8-9. ARTS ET SPECTACLES
— CINÉMA : *Attila 74*, de Michaël Cacoyannis ; *T'as pas cent balles ?*, de Philippe Mora.
— THÉATRE : les *« 24 heures »* du groupe T.S.E.; *les Mauvais Bergers*.
— MUSIQUE : de Pizarre à Betsy Jolas.

10. JUSTICE

10. SPORTS
— AUTOMOBILISME : Gérard Larrousse est nommé directeur de la compétition chez Renault.

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 11 à 18
— Handicapés : Cachez-les et n'en parlez pas..., par Pierre-Marie Doutrelant.
— Au fil de la semaine : Vive le travail !, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Juba, par Jean-Claude Pomonti.
— Bonnes feuilles : « l'Esprit du temps », d'Edgar Morin.
— Société : La pornographie en Europe et aux Etats-Unis.
— RADIO-TELEVISION : Point de vue : « L'intellectuel collectif » a sa place au petit écran. — Media : Vidéostones, cousin français du Vidéographe.

19 à 23. L'OISE
— Branle-bas pour l'eau propre.
— Senlis sauvé du neuf.
— Un club de trois mille betteraviers.

24. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— Quel maire pour la capitale ? « Le rôle indispensable des arrondissements », un point de vue d'André J. Villeneuve.

26-27. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AGRICULTURE : la F.A.O. traverse de sérieuses difficultés financières.

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (13 à 16)
Annonces classées (28) ; Aujourd'hui (25) ; Carnet (25) ; « Journal officiel » (25) ; Météorologie (25) ; Mots croisés (25) ; Semaine financière (28 et 29).

EN PRÉSENCE DE VINGT-QUATRE DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

La Mauritanie a fêté le quinzième anniversaire de son indépendance

Nouakchott. — En 1951, des infiltrations dues à la crue du fleuve Sénégal transformèrent les modestes rues auxquelles se résumait alors Nouakchott en un tas de boue. De la future capitale de la Mauritanie il ne restait très exactement rien. Aujourd'hui, pour le quinzième anniversaire de l'indépendance célébré le vendredi 28 novembre, c'est une ville de plus de cent mille habitants, avec de belles avenues bien éclairées parcourues par quantité de voitures, qui a accueilli vingt-quatre délégations étrangères, dont celle de la Chine populaire, conduite par un ministre, et celle de la France, dirigée par M. Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme. Parmi les nombreux invités du président Moktar Ould Daddah on remarquait notamment M. Messmer ainsi que les autres anciens gouverneurs et les anciens ambassadeurs de France.

De notre envoyé spécial

Trait d'union entre le monde arabe et le monde africain, entre l'Océan et le désert, entre l'Islam, le socialisme et la culture française, la Mauritanie, après des débuts difficiles, a consolidé maintenant sa position d'indépendance vis-à-vis du Maroc, puis de la France. Elle est sortie de la zone franc et elle a nationalisé la société française Miferma, qui était comme le symbole de la domination étrangère. Elle a entrepris, dans tous les domaines, un effort de développement à la mesure des moyens, qui sont tout sauf considérables, mais avec une énergie, une bonne volonté et une bonne humeur que les fêtes du quinzième anniversaire ont abondamment mises en valeur.

Pendant trois jours, les inaugurations se sont succédé, dont celle d'un central téléphonique dernier cri, ainsi que les poses de première pierre, dont celle d'une centrale électrique construite avec la collaboration de techniciens chinois, qu'on a pu voir alignés avec leur immense ambassadeur et son minuscule interprète comme sur un calendrier mural *made in Peking*.

Les célébrations ont culminé vendredi avec un long discours-bilan du président de la République, suivi d'un défilé militaire et civil, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne manquait pas de couleur.

Tour à tour, les gendarmes, qui portent le même képi que les nôtres, à cette nuance près qu'il est vert comme le drapeau national, les unités de l'armée en « battle dress », les goumiers grimpés sur leurs méharis sont passés entre les deux tribunes, où resplendissaient les boubous azur ou bleu-roi d'hommes aux visages affinés par une courte barbe noire et les vastes robes d'élégantes majestueusement enturbannées. Puis vinrent, vêtus de vert, et progressant d'un pas martial, les bambins d'un jardin d'enfants ouvrant une procession où étaient représentées toutes les couches de la population.

Derrière des banderoles mobilisatrices, en dehors des tribunes, une grande agitation régnait, que la police avait quelquefois du mal à contenir.

En un mot, c'était la fête, avec ses coups de sifflet ininterrompus, ses youyous et le bruit du tam-tam dans le lointain.

Fête encadrée certes, comme il sied dans un pays qui se veut socialiste, et qui a confié à la Corée du Nord le soin d'organiser des mouvements d'ensemble dont on a pu avoir, jeudi, une démonstration plutôt inattendue dans cette partie du monde. Deux heures de suite, des centaines de jeunes ont évolué, sous des bannières évoquant aussi bien le joug colonial que la bataille de la scolarisation avec, par-ci par-là, une touche de culte de la personnalité qui n'est guère, jusqu'à plus ample informé, dans la manière du président Ould Daddah. Le patronage de Pyongyang pourrait bien y être pour quelque chose. Cela dit, le socialisme mauritanien demeure essentiellement bon enfant, et, il n'y avait nulle raideur dans ce ballet de masse souvent fort gracieux.

Le président Ould Daddah à Paris le 3 décembre

Bien entendu, le problème du Sahara était partout évoqué. On ne comptait pas les banderoles sur le thème *« Nous exigeons le retour du Sahara »*, et le chef de l'Etat a rendu hommage à l'Espagne amie, qui a accepté de restituer à la Mauritanie la partie méridionale de sa dernière colonie africaine. Au pied de la tribune, on évoquait, bien sûr, l'attitude de l'Algérie et la présence d'unités du Polisario tout près de la frontière. Officiellement, on en minimise l'importance en assurant que le Front ne bénéficie d'aucun soutien de populations favorables, dans leur très grande majorité, au rattachement à la Mauritanie. Ce sont des sujets dont le président Ould Daddah aura l'occasion de s'entretenir avec les dirigeants français lors de sa visite dans notre pays, fixée au 3 décembre.

ANDRÉ FONTAINE.

Craignant une invasion indonésienne

LE FRETILIN PROCLAME UNILATÉRALEMENT L'INDÉPENDANCE DE LA COLONIE PORTUGAISE DE TIMOR

Le FRETILIN (Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor) a proclamé unilatéralement, vendredi 28 novembre, l'indépendance de la partie portugaise de l'île. Cette proclamation a été faite à Dili, capitale de la colonie, par le président du FRETILIN, M. Francisco de Amaral. Le FRETILIN aurait pris cette décision pour prévenir une invasion de l'île par l'armée indonésienne. A Djakarta, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré peu après la proclamation d'indépendance que *« pour le moment, aucune intervention militaire indonésienne n'était envisagée »*.

● A LISBONNE, la décision du FRETILIN n'a guère suscité de commentaires dans les milieux dirigeants. Un porte-parole de la présidence de la République s'est borné à déclarer que le Portugal n'avait pas été « *officiellement informé* » de la proclamation unilatérale d'indépendance du FRETILIN, et n'avait jamais formellement renoncé à sa souveraineté sur sa dernière colonie avec Macao. — *(A.F.P., Reuter.)*

[La décision du FRETILIN intervient après que ce mouvement, qui depuis le 7 septembre contrôle la majeure partie de l'île, a dénoncé à plusieurs reprises l'« agression armée » de l'Indonésie. La semaine dernière, les dirigeants du FRETILIN avaient notamment déclaré que la ville d'Atabae, sur la côte ouest de Timor portugais, était sous le feu de navires indonésiens. Des journalistes australiens ont confirmé le 25 novembre avoir été témoins d'une attaque aérienne suivie d'une offensive de l'infanterie indonésienne sur la localité.]

● *Erreur d'aiguillage : vingt-cinq blessés.* — C'est au cours d'une manœuvre *« à petite vitesse »* en gare de Narbonne que l'express Marseille - Toulouse est entré, le 28 novembre au soir, en collision avec un autorail à destination de Perpignan. Vingt-cinq personnes ont été blessées dans l'accident, la plupart à la face et certaines assez grièvement. Le télescopage s'est produit à la suite d'une erreur d'aiguillage. Le trafic ferroviaire a été perturbé pendant plusieurs heures.

POUR RESTER MAITRE CHEZ LUI

M. Boussac paiera 150 million[s]

Le groupe Boussac restera Boussac. Après plusieu[rs] semaines de négociations, M. Marcel Boussac s'est enga[gé] par écrit à verser, selon des modalités diverses (appo[rts] d'actifs et de fonds frais étalés sur deux ans environ), [les] 150 millions de francs nécessaires à la survie de s[on] empire. C'était la condition posée par les banques et [les] pouvoirs publics pour participer au financement du pl[an] de redressement établi par M. Jean-Claude Boussac (« [Le] Monde » du 19 novembre 1975).

M. Marcel Boussac a donc, une fois encore, accepté d'écorner sa fortune personnelle pour éviter que son groupe soit démantelé et que les rênes échappent au successeur qu'il s'est lui-même choisi. En six ans, il aura remis dans ses affaires plus de 550 millions de francs. Ce comportement, par certains côtés exemplaire, ne peut faire oublier les erreurs passées. L'ancien « roi du coton » paye aujourd'hui très cher son entêtement jaloux à ne céder à quiconque la direction d'un empire chancelant et à faire fi des avertissements et des conseils qui lui étaient prodigués.

Si M. Marcel Boussac avait appliqué les réformes de structure prônées dès 1971 par M. Jacques Brunet, ancien directeur de la Banque de France, s'il avait écouté, au lieu de « boucher les trous », les avis de ses proches collaborateurs (MM. Fayol, Aupetit, Fournon et Driancourt), qui, las de parler en vain, ont successivement démissionné depuis 1969, l'« affaire Boussac » n'aurait jamais pris cette ampleur. Cinq années d'une gestion chancelante, concentrée entre les mains d'un vieillard affaibli par la maladie, mais persistant à appliquer les règles obsolètes qui avaient fait sa fortune, ont amené le groupe au bord du gouffre. Le plan de redressement élaboré aujourd'hui par M. Jean-Claude Boussac coûte cher : à son oncle, aux contribuables — les pouvoirs publics verseront environ 70 millions de francs — et surtout aux salariés, dont plusieurs milliers vont être licenciés, mis en pré-retraite ou reconvertis.

Quelles sont ses chances de réussite ? Il est encore trop tôt pour en présager. Ce plan est considéré comme « réaliste » et « solide » par les pouvoirs publics, qui ont d'ailleurs contribué à sa mise sur pied. Ses prin[ci]pes — consolidation de la str[uc]ture de l'endettement, réorien[ta]tion de la production vers [des] articles plus élaborés, investis[se]ments productifs, liquidation [de] stocks et fermetures de certa[ins] établissements vétustes — se[m]blent cohérents et propres à ré[ta]blir la situation.

Mais le plan ne vaut que [par] son application. Plus que [de] vices de structure, le groupe souffert d'une carence de g[es]tion, à laquelle les trous répé[tés] pratiqués dans ses équipes [de] direction ne sont pas étrange[rs]. M. Jean-Claude Boussac av[ait] annoncé, lors de sa nominati[on] en mai à la tête du C.I.T. (Comptoir de l'industrie text[ile] de France), que sa premiè[re] tâche serait de constituer u[ne] « équipe solide ». A peine [six] mois sont-ils écoulés que de[ux] des membres de son « staf[f] (MM. Morard et Laumonni[er]) s'éloignent. M. Jean-Clau[de] Boussac saura-t-il mieux q[ue] son oncle, s'entourer d'homm[es] capables de le seconder effic[a]cement — et les conserver[?] Sinon, sera-t-il en mesure d'a[s]sumer seul la tâche qu'il s'e[st] assignée, tâche d'autant pl[us] ardue que la conjoncture da[ns] le secteur textile est loin d'êt[re] encore favorable ? Certains m[i]lieux financiers semblent e[n] douter : les pouvoirs publi[cs] s'abstiennent prudemment de to[ut] jugement, se contentant de sou[li]gner avec insistance qu'ils s[e] sont entourés d'un maximum [de] garanties. Celles-ci iront-ell[es] jusqu'au contrôle de l'applicati[on] du plan ? Ou le groupe Bouss[ac] se refermera-t-il une fois enco[re] sur lui-même ? Au risque — les mêmes causes produisant les mêmes effets — de retrouver dans quelques années les problèmes que l'on pense aujourd'hui résolus... — V. M.

LES AUTEURS PRÉSUMÉS D'UN RAPT D'ENFANT SONT ARRÊTÉS DANS L'ESSONNE

Les auteurs présumés du rapt d'un enfant, Antoine Bonhomme, sept ans et demi, enlevé le 5 juin dernier à Paris et libéré deux jours plus tard contre une rançon de 300 000 francs (« le Monde » daté 8-9 et 10 juin), ont été arrêtés à Brunoy (Essonne) par les policiers de la brigade criminelle, puis placés sous mandat de dépôt, vendredi 28 novembre, par M. Jacques Gaulmin, juge d'instruction à Paris. Il s'agit de M. Paul Nebra, vingt-cinq ans, et de Mlle Françoise Desrocques, vingt et un ans. Tous deux nient totalement leur participation à l'enlèvement.

M. Nebra est le fils d'un ancien employé de l'entreprise dirigée par le père de l'enfant enlevé. Aucun billet de la rançon n'a été retrouvé au cours de la perquisition dans le pavillon de Brunoy qu'occupait le couple depuis deux mois. Cependant, les enquêteurs ont découvert une somme de 70 000 francs, que M. Nebra affirme avoir gagnée en jouant aux courses.

Pour tentative de vol

JEAN-PIERRE FLAHAUT EST CONDAMNÉ A DIX MOIS DE PRISON DONT SIX AVEC SURSIS

Relaxé, au bénéfice du doute, le 15 juillet dernier, par le tribunal pour enfants de Paris dans l'affaire de Bruay-en-Artois, Jean-Pierre Flahaut, dix-neuf ans, a été condamné, vendredi 28 novembre, par la quinzième chambre correctionnelle de Paris, à dix mois d'emprisonnement — dont six avec sursis probatoire pendant trois ans — pour avoir tenté de cambrioler, en compagnie de trois camarades, un magasin d'habillement, rue de Rivoli, à Paris, dans la nuit du 9 au 10 octobre (« le Monde » du 14 octobre).

Tout en requérant la peine retenue finalement par le tribunal, Mme Pothier, substitut du procureur de la République, a voulu rappeler que Jean-Pierre a été incarcéré pendant deux ans avant d'être relaxé. Elle a notamment déclaré : « Il est certain qu'à son âge on ne peut qu'être marqué par une telle épreuve, (...) mais Jean-Pierre nous a déçus. » En souhaitant que la peine soit assortie du sursis avec mise à l'épreuve, Mme Pothier a précisé que Jean-Pierre avait « encore besoin d'être aidé ».

« Il s'agit de notre échec à *tous* », a affirmé Me Georges Pinet, en estimant que Jean-Pierre, après deux années passées en prison, « n'en était pas encore vraiment sorti au moment de commettre son délit ».

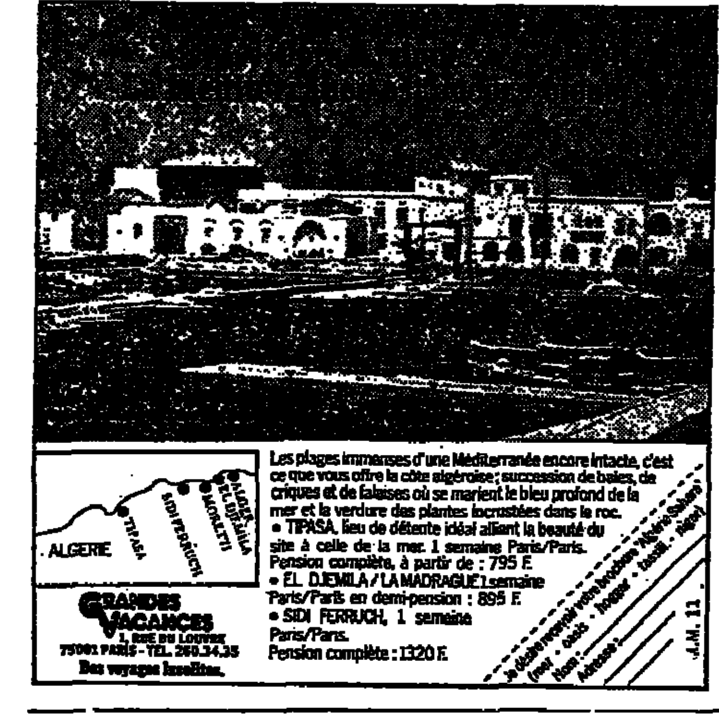
Avant d'être arrêté, Jean-Pierre Flahaut se trouvait dans un foyer éducatif à Epinay-sur-Orge (Essonne) et cherchait un emploi. Christian Mas, dix-huit ans, qui comparaissait avec Jean-Pierre, a été condamné à huit mois d'emprisonnement. Les deux autres complices, des mineurs, avaient été condamnés, le 25 novembre, par le tribunal pour enfants, à six mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis.

Jean-Pierre comparaîtra de nouveau pour le meurtre de Brigitte Dewèvre, le 5 février prochain, devant la cour d'appel de Paris, le parquet ayant fait appel du jugement de relaxe.

La reconduction du man[dat] des « casques bleus » sur le Golan

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SÉCURI[TÉ] N'ONT PU PRENDRE DE DÉCISION

Les « consultations à huis [clos] » qui se sont déroulées [entre les] membres du Conseil de séc[urité] pendant toute la journée du [ven]dredi 28 novembre, sur les m[oda]lités de la reconduction du [man]dat de la force d'observatio[n de] l'ONU sur le Golan (F.N.U.C.[D.]) n'ont pas abouti. Les cons[ulta]tions reprendront ce samedi avec l'espoir de trouver une [for]mule acceptable par les [deux] parties avant l'expiration [du] mandat, le 30 novembre à mi[nuit].



NOUVELLES BRÈVES

● *Coup de feu sur des grévistes.* — Un coup de feu a été tiré dans la nuit du 28 au 29 novembre sur des grévistes occupant les établissements Furnon, à Saint-Chamond (Loire), annonce la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T., dans un communiqué. Celle-ci dénonce *« l'escalade dans les méthodes d'intimidation de la direction »* de cet établissement.

● *Au « Figaro »*, vingt-trois licenciements de journalistes, s'ajoutant aux cinquante-six départs volontaires récemment intervenus, viennent d'être annoncés (rappelons que l'inspection du travail en avait autorisé trente-trois, il y a une semaine).

Les sections syndicales de journalistes S.N.J., C.F.D.T. et C.G.C., appellent l'ensemble de la rédaction en assemblée générale le mardi 2 décembre.

● *De nouvelles hausses de prix* sont autorisées par arrêté publiés au *Bulletin officiel des services de prix (B.O.S.P.)* du samedi 29 novembre. Les fabricants de boissons rafraîchissantes et de jambon (qualité luxe) ont le droit d'augmenter leurs prix de vente de 5 % sur les Cocas et Fantas, de 2,5 % à 4 % sur les sodas et limonades, de 2 % à 2,5 % su[r les] jus de fruits et jus de légu[mes] et de 1,5 % sur les tonics Bitters.



ADRESSE UTILE A CONSERVER

A C D E F G H

Le numéro du « Monde » daté 29 novembre 1975 a été tiré à 560 366 exemplaires.